

La crise grecque
La crisis griega
The Greek Crisis
La crisi greca



GRAN ANGULAR/GRAND ANGLE/WIDE ANGLE/GRANDANGOLARE
 Sobre fetichismo y mistificación como formas de apariencia. Una lectura de la crítica de la economía política de Marx, *Clara Ramas San Miguel*

PERSPECTIVAS/PERSPECTIVES/PERSPECTIVES/PROSPETTIVE

Los medios y nosotros, *Pilar Carrera*

El retablo de Maese Pedro de Falla como construcción musical y literaria de la identidad nacional española, *Inés Sevilla Llisteri*

Rethinking the Notion of Hospitality in Migration Cinema. *La faute à Voltaire* (Abdellatif Kechiche, 2000), *Elvira Calatayud*

DOSSIER:

LA CRISE GRECQUE/LA CRISIS GRIEGA/THE GREEK CRISIS/LA CRISI GRECA

Coordonné par *François Saint-Ouen*

La Grèce, école de l'Europe, *Louis Godart*

Qu'en est-il de la démocratie face au néo-libéralisme ? La dette souveraine en termes de gouvernance européenne, *Nikos Scandamis*

Grèce-Allemagne : vers le retour des stéréotypes nationaux ?

Les identités et les valeurs européennes en question, *Maximos Aligisakis*
 Les valeurs de l'Union Européenne à l'épreuve de la crise grecque, *François Saint-Ouen*

Gouvernance de la zone euro. Vers la fin de la démocratie ?,

Catherine Mathieu & Henri Sterdyniak

La zone euro en voie d'intégration. Vers une union politique, économique et monétaire... bien sûr avec la Grèce !, *Georges Kobynas*

La Zone euro, noyau fédérateur de l'Europe, *Dusan Sidjanski*

CALEIDOSCOPIO/KALÉIDOSCOPE/KALEIDOSCOPE/CALEIDOSCOPIO

Reseñas/Critiques/Book reviews/Recensioni

La crise grecque

François Saint-Ouen

L'Europe doit beaucoup à la Grèce, à commencer par son nom... Mais pas seulement ! (...) Les Grecs anciens nous ont légué un idéal de la démocratie (incarné par Périclès) ainsi qu'un devoir de rébellion contre l'injustice (incarné par Prométhée). Il y a également dans « Les Suppliantes » d'Eschyle les éléments d'une éthique des migrations qu'il serait bon de revisiter à l'heure où l'Europe se voit précisément confrontée à ce problème qu'elle ne sait guère comment aborder. Dans le présent dossier (...) les éléments contemporains de la crise grecque au sein de la zone euro sont abordés sous différentes perspectives et à la lumière de plusieurs disciplines académiques.

Co-publicada por / Co-publiée par
 Co-published by / Co-pubblicata da

Departamento de
 Teoría de los Lenguajes y
 Ciencias de la Comunicación
 (Universitat de València.
 Estudi General, UVEG)
 & The Global Studies Institute de
 l'Universitè de Genève
 (GSI-UniGe)

Director / Directeur
 Editor-in-Chief / Direttore
 Jenaro Talens (UniGe/UVEG)

Consejo de dirección
 Comité de direction
 General Editors
 Comitato direttivo
 Giulia Colaizzi (UVEG),
 Nicolas Levrat (UniGe),
 Sergio Sevilla (UVEG),
 Santos Zunzunegui (UPV-EHU)

Coordinador editorial
 Éditeur exécutif
 Managing editor
 Coordinatore editoriale
 Manuel de la Fuente (UVEG)

Relaciones internacionales
 Relations internationales
 International Relations
 Relazioni Internazionali
 Aude Jehan (UniGe)

Consejo de redacción
 Conseil de rédaction
 Editorial Board
 Redazione
 Maximos Aligisakis (UniGe),
 Korine Amacher (UniGe),
 Juan Carlos Fernández Serrato (US),
 Josep Lluís Gómez Mompert (UVEG),
 Carlos Hernández Sacristán (UVEG),
 Jorge Lozano (UCM),
 Carolina Moreno (UVEG),
 Santiago Renard (UVEG),
 Pedro Ruiz Torres (UVEG),
 René Schwok (UniGe),
 Nicolas Spadaccini (UMN),
 †Manuel Talens (Tlaxcala-int.org),
 Manuel E. Vázquez (UVEG),
 Imanol Zumalde (UPV-EHU)

Comité editorial / Comité éditorial / Editorial Committee / Consiglio editoriale

Ana Amado (UBA), Wladimir Belerowitch (UniGe/EHESS, Paris), Philippe Braillard (UniGe), Rodrigo Browne Sartori (UACH), †Omar Calabrese (UNISI), Pio Colonnello (UNICAL), Tom Conley (Harvard), Teresa de Lauretis (UCSC), Pascal Dethurens (UNISTRA), Frieda Ekotto (UMICH), Paolo Fabbri (IUAV), Juan Antonio García Galindo (UMA), Charles Genequand (UniGe), Antonio Gómez-Moriana (SFU), Jesús González Requena (UCM), Ana Goutman (UNAM), Ute Heidmann (UNIL), Yves Hersant (EHESS, Paris), Renate Holub (UCB), Thomas E. Lewis (UI), Tomás López-Pumarejo (Brooklyn College, CUNY), Silvestra Mariniello (UdeM), José Antonio Mingolarra (UPV-EHU), Miquel de Moragas (UAB), Laura Mulvey (Birkbeck College), Jesús Navarro Faus (IFIC-CSIC), Winfried Nöth (Uni-Kassel), Nzachée Noumbissi (UCAD), Manuel Palacio (UC3M), José Luis Pardo (UCM), †Eduardo Peñuela Cañizal (UNIP), Giuseppe Richeri (USI), Miquel Rodrigo Alsina (UPF), Lucía Santaella (PUCSP), Víctor Silva Echeto (UNIZAR), Pierre Souyri (UniGe), Victor I. Stoichita (UNIFRI), Peeter Torop (UT), María Tortajada (UNIL), Patrizia Violi (UNIBO), Ricardo Viscardi (UDELAR), Slavoj Žižek (UL), Nicolas Zufferey (UniGe)

Editores asociados / Éditeurs associés / Associate editors / Editori associati

Alessia Biava (UniGe), Elvira Calatayud (UVEG), Vicente Forés (Instituto Shakespeare/UVEG), Elisa Hernández (UVEG), Awatef Ketiti (UVEG)

Evaluadores externos / Évaluateurs externes / Peer Reviewers / Valutatori esterni

Carmen Arocena (UPV/EHU), José Luis Castro de Paz (USC), Victor Fresno (UNED), Juan José Gómez Cadenas (IFIC-CSIC/CERN), Francisco J. Gómez Tarín (UJI), Pilar Hernández (IFIC-CSIC), Daniel Jorques (UVEG), Luis Martín-Estudillo (UI), Javier Marzal (UJI), Ana Merino (UI), Leticia Mora (IATA-CSIC), Alberto Moreiras (TAMU), Vicente Ponce (UPV), José F. Ruiz Casanova (UPF), Gabriel Sevilla (UB), Pau Talens-Oliag (UPV), Luis Veres (UVEG), Teresa Vilarós (TAMU), Valeria Wagner (UniGe)

Abreviaturas / Abréviations / Abbreviations / Abbreviazioni

Birkbeck: Birkbeck College, University of London / CUNY: City University of New York / EHESS: École de Hautes Études en Sciences Sociales, Paris / Harvard: Harvard University / IATA-CSIC: Instituto de Agroquímica y Tecnología de Alimentos-Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Valencia / IFIC-CSIC: Instituto de Física Corpuscular-Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Valencia / IUAV: Istituto Universitario di Architettura, Venezia / PUCSP: Pontificia Universidade Católica de São Paulo / SAIS-JHU: The Paul H. Nitze School of Advanced International Studies-Johns Hopkins University / SFU: Simon Fraser University, Canada / TAMU: Texas A&M University / TLAXCALA: www.tlaxcala-int.org / UAB: Universitat Autònoma de Barcelona / UACH: Universidad Austral de Chile / UB: Universitat de Barcelona / UBA: Universidad de Buenos Aires / UCAD: Université Cheik Anta Diop, Dakar, Sénégal / UCB: University of California, Berkeley / UCM: Universidad Complutense, Madrid / UC3M: Universidad Carlos III, Madrid / UDELAR: Universidad de la República, Uruguay / UJI: Universitat Jaume I / UI: University of Iowa / UL: University of Ljubljana / UMA: Universidad de Málaga / UMICH: University of Michigan / UMN: University of Minnesota / UNIP: Universidad Paulista, Brasil / UNICAL: Università degli Studi di Calabria / UNISI: Università degli Studi di Siena / UNISTRA: Université de Strasbourg / UNAM: Universidad Nacional Autónoma de México / UNED: Universidad Nacional de Educación a distancia / UNIBO: Università di Bologna / UNIZAR: Universidad de Zaragoza / UNIFRI: Université de Fribourg / UniGe: Université de Genève / Uni-Kassel: Universität Kassel / UNIL: Université de Lausanne / UPF: Universitat Pompeu Fabra / UPV: Universidad Politécnica de Valencia / UPV-EHU: Universidad del País Vasco/Euskal Herriko Unibertsitatea / US: Universidad de Sevilla / USC: Universidade de Santiago de Compostela / UCSC: University of California, Santa Cruz / USI: Università della Svizzera italiana / UT: Tartu Ülikool

Revista indexada en



Diseño/Maquette/Art Work/Designo graphico

© Abbé Nozal, 2011

En cubierta/On the cover/Dans la couverture/Nella copertina: © C.H. Sacristán, *Transiciones*, 2016.

ISSN: 2174-8454

e-ISSN: 2012-1206

Depósito legal: V-3469-2011

Imprime: Gráficas Marí Montañana, s.l.

Horno de los Apóstoles, 4 • 46001 Valencia

Tel.: 96 391 23 04* • Fax 96 392 06 39

imprensa@marimontanyana.es

ÍNDICE / TABLE DES MATIÈRES
 CONTENTS / INDICE
 Vol. 11 (2016)



GRAN ANGULAR/GRAND ANGLE/WIDE ANGLE/GRANDANGOLARE

Sobre fetichismo y mistificación como formas de apariencia. Una lectura de la crítica de la economía política de Marx
 Clara Ramas San Miguel 5

PERSPECTIVAS/PERSPECTIVES/PERSPECTIVES/PROSPETTIVE

Los medios y nosotros
 Pilar Carrera 23

El retablo de Maese Pedro de Falla como construcción musical y literaria de la identidad nacional española
 Inés Sevilla Llisteri 33

Rethinking the Notion of Hospitality in Migration Cinema. La faute à Voltaire (Abdellatif Kechiche, 2000)
 Elvira Calatayud Estevan 43

DOSSIER:

LA CRISE GRECQUE / LA CRISIS GRIEGA
THE GREEK CRISIS / LA CRISI GRECA
 (François Saint-Ouen, ed.)

Introduction
 François Saint-Ouen 55

La Grèce, école de l'Europe
 Louis Godart 57

Qu'en est-il de la démocratie face au néo-libéralisme ? La dette souveraine en termes de gouvernance européenne
 Nikos Scandamis 65

Grèce-Allemagne : vers le retour des stéréotypes nationaux ? Les identités et les valeurs européennes en question
 Maximos Aligisakis 79

Les valeurs de l'Union Européenne à l'épreuve de la crise grecque
 François Saint-Ouen 91

Gouvernance de la zone euro. Vers la fin de la démocratie ?
 Catherine Mathieu & Henri Sterdyniak 101

La zone euro en voie d'intégration. Vers une union politique, économique et monétaire... bien sûr avec la Grèce !

Georges Kolyvas 115

La Zone euro, noyau fédérateur de l'Europe
 Dusan Sidjanski 129

CALEIDOSCOPIO/KALÉIDOSCOPE/KALEIDOSCOPE/CALEIDOSCOPIO

Stephanie Sieburth, Coplas para sobrevivir
 Carmen Ortiz García 139

Antonio Méndez Rubio, Comunicación musical y cultura popular
 Manuel de la Fuente 143

Jorge Catalá, Vanguardia y humorismo gráfico en crisis
 Manuel de la Fuente 146

José María Calleja, Cómo informar sobre la violencia machista
 Clara Sáinz de Baranda 149

Mario Tascón & Arantza Coullaut, Big Data y el internet de las cosas
 Eva Herrero Curiel 151

Beatriz Gallardo & Salvador Enguix, Pseudopolítica
 Paz Villar Hernández 155

José Martí Gómez, El oficio más hermoso del mundo
 Eva Herrero Curiel 157

WHO'S WHO 161

COMPROMISO ÉTICO/CODE DE DÉONTOLOGIE
 ETHICAL STATEMENT/DICHIARAZIONE DI ETICA 175

NORMAS DE EDICIÓN/RÈGLES D'ÉDITION
 PUBLICATION GUIDELINES/NORME DI REDAZIONE 185



GRAN ANGULAR
GRAND ANGLE
WIDE ANGLE
GRANDANGOLARE

Sobre fetichismo y mistificación como formas de apariencia

Una lectura de la crítica de la economía política de Marx

Clara Ramas San Miguel

Recibido: 11.01.2016 – Aceptado: 21.03.2016

Titre / Title / Titolo

Fétichisme et mystifications comme des formes d'apparence. Une lecture de la critique de l'économie politique de Marx

On Fetishism and Mystification as Forms of Appearance. A Reading of the Critique of Political Economy in Marx

Su fetichismo e mistificazione come forme di apparenza. Lettura della critica de l'economia politica di Marx

Resumen / Résumé / Abstract / Sommario

En este artículo se presenta una interpretación de la crítica de la economía política de Marx articulada sobre los conceptos de fetichismo y mistificación entendidos como formas de apariencia. Se sostendrá la tesis de que estos conceptos, lejos de consistir, como a veces ha sostenido la tradición marxista, en meros recursos retóricos o vestigios de una mala filosofía idealista, componen, como conceptos de pleno derecho, una parte constitutiva y fundamental del núcleo teórico de la obra madura de Marx. Tras presentar el significado de ambos conceptos y sus formas como formas de apariencia, trataremos de mostrar el valor, consideramos, arquitectónico que ambos conceptos guardan para la estructura interna de la crítica de la economía política. En concreto, consideramos que el concepto de fetichismo es central para comprender la teoría del valor de Marx, y el de la mistificación, para aquello que podemos llamar teoría del plusvalor y que abarca todo el desarrollo conceptual restante de los libros I y III de *El capital*.

Cet article présente une interprétation de la critique de l'économie politique de Marx articulée sur les concepts de fétichisme et mystification comprises comme des formes d'apparence. On soutient la thèse que ces concepts, loin d'être, comme parfois la tradition marxiste a défendu, une simple rhétorique ou vestiges de une mauvaise philosophie idéaliste, ils font partie constitutive et essentielle du noyau théorique du l'œuvre de maturité de Marx. Après avoir présenté le sens de ces deux concepts et leurs formes comme des formes de l'apparence, on essaie de montrer la valeur, que on peut considérer comme architecturale, que ces deux concepts gardent pour la structure interne de la critique de l'économie politique. Plus précisément, nous considérons que le concept de fétichisme est essentiel à la compréhension de la théorie de la valeur de Marx, et ceci de mystification à la compréhension de ce que nous appelons la théorie de la plus-value, que comprend le reste du développement conceptuel des Livres I et III de *Le Capital*.

This paper presents an interpretation of Marx' critique of political economy articulated around the concepts of fetichism and mystification understood as forms of appearance. According to the thesis proposed, far from being mere rhetorical resources or rests from remains of a bad idealist philosophy, make out a constitutive and fundamental part of the theoretical core of Marx' mature work. After a discussion of the meaning of both concepts and their forms as forms of appearance, we will try to show the architectonic meaning function that both concepts hold for the internal structure of the critique of political economy. In particular, we shall present the concept of fetichism as crucial for the understanding of Marx' value theory, and that of mystification as a central one for what can be designed as a surplus value theory, a concept which is also central to the whole conceptual developments in of books I and III of *Capital*.

Nell'articolo si propone una interpretazione della critica dell'economia politica di Marx articolata intorno ai concetti di fetichismo e mistificazione intesi come forme di apparenza. Si sostiene la tesi che tali concetti, lungi dall'essere, come ha spesso sostenuto la tradizione marxista, una semplice risorsa retorica o vestigi di una pessima filosofia idealista, costituiscono, in quanto concetti di pieno diritto, una parte costitutiva e fondamentale del nucleo teorico dell'opera matura di Marx. Si presenta il significato di entrambi i concetti e delle loro forme come forme dell'apparenza e, a continuazione si mostra la funzione, che consideriamo architetonica, di entrambi i concetti per la struttura interna della critica all'economia politica. Riteniamo, in sintesi, che il concetto di fetichismo è centrale per la comprensione della teoria del valore di Marx, e che il concetto di mistificazione è fondamentale per capire ciò che possiamo chiamare una teoria del plusvalore e l'intero sviluppo concettuale dei libri I e III de *Il Capitale*.

Palabras clave / Mots-clé / Keywords / Parole chiave

Crítica de la economía política, fetichismo, mistificación, apariencia, teoría del valor, plusvalor

Critique de l'économie politique, fétichisme, mystification, apparence, théorie de la valeur, plus-value

Critique of political economy, fetichism, mystification, appearance, value theory, surplus value

Critica dell'economia politica, fetichismo, mistificazione, apparenza, teoria del valore, surplus

1. Las formas del fetichismo y la mistificación. El sistema de la apariencia

Cuando Marx, en 1858, definía a su amigo Lasalle el proyecto en que se hallaba embarcado, que a la sazón tomaría el nombre, nunca abandonado, de una «crítica de la economía política», se expresaba así: «El trabajo del que se trata es una crítica de las categorías económicas o, *if you like*, el sistema de la economía burguesa expuesto de modo crítico. Es al mismo tiempo exposición del sistema y a través de la exposición crítica del mismo (Marx, 1965: 550 y ss.)»¹. Es una crítica, entonces, no de tal o cual tesis o teoría específica de sus representantes, sino de esa ciencia como un todo², y esto significa en primerísimo lugar: de sus presupuestos conceptuales, de lo que se toma por evidente o como punto de partida que no ha de ser cuestionado. Dicho de otro modo, no es tanto una crítica de las respuestas inadecuadas que se ofrecen a tales o cuales problemas, sino del modo mismo de plantear las preguntas y convertir algo en problema. Crítica, pues, de una ciencia en su conjunto, sometimiento a examen de las evidencias e implícitos de los que dependen sus modos de interrogación y sus conceptos y teoremas más elementales.

Pero al hacer esto, al romper con la forma de problematización de la economía política, Marx hace algo más: pone en cuestión el saber de sí, la auto-comprensión efectivamente existente de la sociedad civil que en ella se articula conceptualmente, y el modelo mismo de *realidad efectiva*, la *ontología* implícita, que le subyace. La

crítica de Marx es, pues, una crítica de la auto-conciencia inmediata y espontánea que esta sociedad tiene de sí. Esta auto-conciencia se expresa, ante todo, en ciertas formas «absurdas» o «desquiciadas» que constituyen «las categorías de la economía burguesa»; formas absurdas e irracionales, pero a la vez “socialmente válidas, esto es, formas de pensamiento objetivas para las relaciones de producción (...)” (Marx, 1962: 90)³, en la medida en que no constituyen desvaríos sin fundamento o errores cualesquiera de conocimiento, sino que son la reproducción de una imagen, ciertamente invertida [*verkehrrt*], de las relaciones capitalistas reales, pero que emerge por sí sola, necesariamente, de esas relaciones. Lo que aparece, entonces, no deja ver inmediatamente las condiciones de su aparición, y la economía política, como saber de ello, no hace sino permanecer atrapada en lo que inmediatamente aparece, reproduciéndolo espontáneamente, sin preguntar por la razón o la condición de su aparición⁴. El economista burgués, «cuyo limitado cerebro no es capaz de separar la forma de aparición de aquello que en ella aparece (...)» (Marx, 1962: 594), es un esclavo de la apariencia. La economía política reproduce sin reflexión una estructura de lo real atravesada por la inversión y con un cierto juego complejo entre las relaciones económicas y sus formas de aparición. Marx plantea, pues, un cierto juego de relación y distancia entre la forma de manifestación o aparición [*Erscheinungsform*] y lo que ahí constituye esencia o realidad; y persigue en lo que inmediatamente aparece una cierta dimensión de apariencia [*Schein*], su necesidad y sus efectos específicos en esa constitución real. La crítica de la economía política contiene, por consiguiente, una teoría de la apariencia, pero de una apariencia «socialmente necesaria» u «objetiva» [*gegenständlich*], esencial al movimiento de la sociedad moderna. Entonces, la

¹ Citamos las obras de Marx según la habitual edición Marx-Engels Werke (MEW) —o Marx Engels Gesamtausgabe (MEGA) cuando se trate de un texto no disponible en la primera—. Indicamos el número de tomo y de página —y de sección en MEGA—. La traducción del alemán es nuestra en todos los casos.

² En palabras de M. Heinrich, Marx pretendía elaborar no sólo una crítica «de ciertas teorías, sino la crítica de una *ciencia completa*, más precisamente, una crítica de aquella ciencia que articulaba la auto-comprensión de la sociedad civil» (Heinrich, 2009: 73). Del extenso corpus que constituye la crítica de la economía política, la mayor parte del cual no fue publicado en tiempo de Marx, nos referiremos aquí principalmente a *El capital*. Para un rigurosísimo resumen de las distintas fases y textos que componen el proyecto, V. Heinrich (2011: 155-198).

³ Un excelente análisis de esta problemática en Backhaus (2011).

⁴ No nos puede maravillar, por ende, que precisamente en la forma enajenada de aparición de las relaciones económicas, donde éstas son *prima facie* contradicciones absurdas y consumadas (...), que precisamente aquí, decíamos, la economía vulgar se sienta perfectamente a sus anchas y que esas relaciones se le aparezcan como tanto más evidentes cuanto más escondida está en ellas la conexión interna, pero más correspondan a la representación ordinaria (Marx, 1964: 825).

«crítica de la economía política» es, al mismo tiempo que una ruptura con el sistema de categorías y problematizaciones de una ciencia, un análisis de una realidad que tiene como forma constituyente un complejo juego de formas de apariencia y aparición.

Pues bien, ¿existe alguna categoría en la crítica de la economía política que tematice explícitamente esta apariencia? Sí, los conceptos de «fetichismo» y «mistificación», de los que aquí nos ocupamos. Los fenómenos que designan esos conceptos son calificados por Marx como «apariencia objetiva» y como «formas de manifestación» o «aparición». Es aquí, pues, donde hay que anclar la reflexión de Marx sobre la cuestión de la apariencia, y donde puede rastrearse, aunque en esta ocasión no podamos justificar esto como se requeriría, su intervención en la historia de la filosofía con una forma *filosófica* de pensar la cuestión de la apariencia, una forma que la reconoce como estructura inmanente de lo efectivamente real y que implica por ello un concepto peculiar de realidad efectiva, que en muchos sentidos sigue las líneas trazadas en la lógica de la esencia de Hegel, que no contrapone sin más ser y aparecer, que no confunde aparición y apariencia, y que por ello no relega la apariencia al «no ser», todo ello marcas fundamentales de la historia de la metafísica dominante.

Para poder valorar justamente el papel fundamental que estos conceptos o formas de apariencia juegan en la estructura y el desarrollo de la crítica de la economía política, hay que desplegarlos en sus distintas formas. Estas formas aparecen, en efecto, constituyendo una cierta organización o sistema. Pueden encontrarse seis de estas formas: tres formas de fetichismo y tres de mistificación.

1.1. El fetichismo de la mercancía

Comenzamos por el fetichismo y su forma fundamental, el fetichismo de la mercancía. La definición de fetichismo en *El capital* reza:

Lo misterioso de la forma mercancía consiste pues, simplemente, en que ella devuelve a los hombres el carácter social de su propio trabajo reflejado como carácter objetivo de precisamente los productos de trabajo, como propiedades naturales-

sociales de estas cosas; y por ello también devuelve la relación social de los productores con el trabajo total reflejada como una relación social de objetos que existiera fuera de ellos. Mediante este quidproquo los productos de trabajo se transforman en mercancías, cosas sensiblemente suprasensibles o sociales. (...) Se trata tan sólo de la determinada relación social de los hombres misma, que toma aquí para ellos la forma fantasmagórica de una relación entre cosas (Marx, 1962: 86-87).

El fetichismo, que es un estado de cosas *necesario e inevitable* bajo condiciones capitalistas —ser cosa es entonces ser mercancía y ser fetiche⁵, consiste en una cierta estructura: algo refleja otro *algo como algo* para alguien. Y esto en dos sentidos rigurosamente paralelos: la forma mercancía refleja algo como algo para los hombres, a saber, «el carácter social de su propio trabajo» como una propiedad de las cosas; y por ello también la mercancía refleja otro algo, «la relación social» como otro algo para esos mismos hombres, a saber, como una relación social que existiera autónomamente. Es decir, por un lado, a estas personas les parece que esas cosas poseen como propiedades naturales lo que en rigor no son sino sus propias relaciones⁶. Podemos denominar a esto, Marx lo hace en otros textos, «personificación de las cosas». Por otro lado, la relación entre las personas parece reducirse o consistir en una relación entre cosas. A las personas en relación se les aparece su propia relación como si fuera una relación no entre ellos, sino entre las cosas. Es decir, «cosificación de las personas»⁷. Marx no exagera cuando habla del «carácter místico» o «fantasmal» de la mercancía: se revelan como «cosas sensibles suprasensibles». Suprasensibles o sociales, parece ser que lo social aquí

⁵ «A esto lo denomino el fetichismo, que se adhiere a los productos de trabajo tan pronto son producidos como mercancías, y que es por tanto inseparable de la producción de mercancías» (Marx, 1962: 87).

⁶ Como señala Marx en el análisis del equivalente de la forma valor, solemos entender que las propiedades de una cosa no nacen de su relación con otras cosas, sino que más bien sólo se ponen en ejercicio en esta relación. Por ello, por mucho que la propiedad de representar trabajo inscrita en la mercancía la reciba únicamente a partir de ser puesta en relación con otras mercancías y, por ende, de referir unos trabajos a otros, inevitablemente surge la apariencia de que esta mercancía posee por sí sola la propiedad de representar trabajo como una capacidad suya.

⁷ Para un estudio de la dimensión de cosificación en el fetichismo, v. Wallat (2004).

adquiere algún tipo de cualidad misteriosa que Marx solo acierta a describir con expresiones tan paradójicas como «sensiblemente suprasensible».

Es cierto que Marx no dedica en ningún lugar de la crítica de la economía política apartados diferenciados, como tales, a la presencia del fetichismo en otras categorías, como sí hace con el fetichismo de la mercancía. Sin embargo, sí es posible demostrar en los textos que, como no puede sorprender, el fetichismo no se limita a la mercancía, sino que recubre todas las formas económicas del modo de producción capitalista. Si bien no lo desarrolló de forma separada, Marx señala en algunos lugares de la *Contribución* y de *El capital* la dimensión sistémica y fundamental de la categoría «fetichismo» como estructuradora del resto de categorías económicas⁸.

⁸ Por ejemplo en este pasaje de la *Contribución*, que mantuvo casi literal en la redacción de la primera edición de *El capital*: «Dado que la forma mercancía es la forma más general y menos desarrollada de la producción burguesa -motivo por el cual se manifiesta tempranamente, si bien no en el modo dominante o característico en que lo hace hoy en día-, su carácter de fetiche parece relativamente fácil de vislumbrar. Pero en las formas más concretas se desvanece esta apariencia de sencillez. ¿De dónde vienen las ilusiones del sistema monetarista? No veía en el oro y la plata que, como dinero, representaban una relación de producción social, sino que las tomaba en la forma de cosas naturales [con propiedades sociales especiales, añadido de la segunda edición]. Y la economía moderna, que, dándose importancia, mira por encima del hombro al sistema monetarista, ¿no se vuelve su fetichismo palpable, tan pronto como comienzan a tratar el capital? La misma ilusión irrumpe a cara descubierta cuando el capital, que pretendía determinar torpemente como cosa, se le enfrenta como relación social, y de inmediato, cuando apenas la había fijado como tal, merodea de nuevo como cosa. ¿Hace acaso tanto tiempo que se desvaneció la ilusión fisiocrática de que la renta del suelo nace de la tierra, y no de la sociedad?» (Marx, 1983: 37). Aquí, el fetichismo recorre la mercancía, el dinero y el capital, y se apunta a la mistificación de la renta del suelo. Marx señala pues que este fenómeno recubre todas las categorías económicas fundamentales de la sociedad capitalista. Marx lo señala también en el siguiente texto, en las últimas páginas del libro III de *El capital*: «Al examinar las categorías más simples del modo de producción capitalista y de la propia producción de mercancías, esto es, la mercancía y el dinero, ya hemos verificado su carácter mistificador, que transforma las relaciones sociales, a las cuales sirven como portadores en la producción los elementos materiales de la riqueza, en propiedades de estas mismas cosas (mercancía); y, de modo aún más decidido, [transforma] a la propia relación de producción en una cosa (dinero). Todas las formas de sociedad, en la medida en que conducen a la producción de mercancías y a la circulación de dinero, toman parte en esta inversión. Pero en el modo de producción capitalista y en el capital, que constituye su categoría dominante, su relación de producción determinante, este mundo encantado e invertido se desarrolla mucho más allá» (Marx, 1964: 835).

1.2. El fetichismo del dinero

Para entender el fetichismo del dinero, hay que retrotraerse al análisis de la forma valor, y en concreto, a la forma equivalente: «Hemos visto que la forma dinero solo es el reflejo, adherido a ella misma, de la relación de una mercancía con todas las demás» (Marx, 1962: 105). Esto es, la forma dinero presupone como su verdadera razón de ser la relación de una mercancía con todas las demás, o una mercancía jugando el papel de equivalente⁹. El dinero, que no es sino el equivalente general fijado socialmente, reproduce consumada y fijada esta peculiaridad del equivalente: la de aparentar poseer por naturaleza, como propiedad cósmica suya, lo que se deriva de su relación con otra mercancía como representante de trabajo humano. El dinero, como fijación definitiva del equivalente, consume la propiedad de éste: el ser, como cuerpo natural de la mercancía, la encarnación inmediata del valor, o la relación de los trabajos privados entre sí, que de este modo adquieren su carácter social. No es sino la figura acabada, que recibe la fijación definitiva otorgada por el consenso social, del equivalente. Por ello, en su figura natural, oro o plata, cristalizan de forma aún más definitiva que en cualquier otra mercancía las relaciones sociales de los productores: el dinero, como fijación del equivalente, se convierte en el fetiche por excelencia.

De aquí la magia del dinero. El comportamiento meramente atomista de los hombres en su proceso de producción social y, con ello, también la figura cósmica de sus propias relaciones de producción —figura independiente de su control y de su acción consciente e individual—, se manifiestan de entrada en el hecho de que sus productos de trabajo toman en general la forma mercancía. El enigma del fetiche del dinero es, por lo tanto, tan solo el enigma del fetiche de la mercancía hecho visible y deslumbrante ante los ojos (Marx, 1962: 108).

⁹ V. el análisis del «equivalente general» en el apartado dedicado al análisis de «La forma valor o valor de cambio», cap. 1 (Marx, 1962: 62-85).

1.3. El fetichismo del capital

El fenómeno del fetichismo del capital es más difícil de rastrear. Aunque ha provocado discusión entre los intérpretes, aquí se propone ubicar este fenómeno a lo largo de la sección 4 del libro I, sobre la producción del plusvalor absoluto, en los capítulos dedicados a la cooperación, la división del trabajo y la maquinaria, así como en algunos textos de *Teorías del plusvalor*¹⁰. Es la lectura que sostuvo Heinrich: «Finalmente, ya en el proceso inmediato de producción se muestra el fetiche del capital: las fuerzas productivas del trabajo social que se desarrollan mediante la cooperación, la división del trabajo y la introducción de maquinaria aparecen como fuerzas productivas el capital» (Heinrich, 2011b: 306)¹¹. Estos procesos provocan una solidificación y autonomización de ciertas relaciones sociales de producción en un poder social ajeno a los productores y que aparece ante ellos como cosa a la cual correspondiera de suyo, como propiedad natural, una cierta fuerza productiva. Es decir, lo que son relaciones sociales de producción entre individuos aparecen como la propiedad natural de una cosa.

Esta idea aparece a lo largo de toda la sección 4. Mediante la cooperación (Marx, 1962: 354 y ss.) nace una fuerza productiva social de potencia y cualidad diferente a la mera suma de las fuerzas individuales; esta fuerza pertenece al capital, y los obreros, como órganos de esta función, «son solo una forma de existencia del capital. La fuerza productiva que desarrolla el trabajador como trabajador social es por lo tanto fuerza productiva del capital» (Marx, 1962: 351). A esta constitución de una nueva fuerza productiva social le es intrínseco una forma de cosificación o fetichismo: «Como la fuerza productiva social no le cuesta nada al capital, como, por otro lado, no es desplegada por el trabajador antes de que su tra-

bajo pase a pertenecer al capital, ella aparece como una fuerza productiva que el capital posee por naturaleza, como su fuerza productiva innata» (Marx, 1962: 353). En suma, fetichismo del capital significa que la mayor fuerza productiva del trabajo aparece, bajo condiciones capitalistas, como fuerza productiva del capital, como si fuera obra suya, como si «el capital», de suyo, en tanto misteriosa cosa o entidad, fuera productivo.

Los otros dos métodos de organización capitalista del trabajo, la división del trabajo y la maquinaria, que son la base asimismo de etapas específicas en el desarrollo histórico de este modo de producción —respectivamente, de la manufactura y la fábrica—, contribuyen y consuman el fetichismo del capital. En ellos, se realiza la tendencia de la aparición de la fuerza productiva del trabajador individual como fuerza productiva del capital, por cuanto tienden a convertir a aquél en una función parcial, apéndice o parte integrante del gran organismo animado de la fábrica o la manufactura, inútil e impotente fuera de éstas, como si los trabajadores debieran por naturaleza a tales organizaciones capitalistas la posibilidad de poner en obra su fuerza productiva (Marx, 1962: 358-381, 391 y ss.)¹². Además, existen textos en *Teorías del plusvalor* donde Marx explicita la conexión entre el fetichismo del capital y el de la mercancía y el dinero¹³.

¹² Con la división del trabajo, «La fuerza productiva que nace de la vinculación de varios trabajos aparece por tanto como fuerza productiva del capital» (Marx, 1962: 381); con la introducción de la maquinaria, se crea un nuevo cuerpo mecánico-social, un «monstruo mecánico» con «innumerables órganos de trabajo» (Marx, 1962: 402).

¹³ «Puesto que, tan pronto se inicia el proceso de trabajo, el trabajo vivo —mediante el cambio de capital y trabajo— se incorpora al capital como actividad perteneciente a éste, [es natural que] todas las fuerzas productivas del trabajo social se manifiesten como fuerzas productivas del capital, ni más ni menos que la forma social general del trabajo [plasmada] en el dinero se manifiesta como la cualidad de una cosa. De este modo, la fuerza productiva del trabajo social y las formas específicas que adopta se presentan ahora como fuerzas productivas y formas del capital, del trabajo materializado, de las condiciones materiales del trabajo, que, en cuanto a la forma sustantivada del trabajo vivo, se enfrentan al trabajo vivo personificadas en el capitalista. *Volvemos a encontrarnos aquí con la inversión de los términos que, al estudiar la esencia del dinero, hemos calificado como fetichismos*» (Marx, 1956: 363) (cursiva nuestra). Un poco más adelante, Marx afirma acerca de la relación capital trabajo o del trabajo bajo el capital: «Esta relación es ya en su misma simplicidad una inversión, la personificación de una cosa y la cosificación de una persona» (Marx, 1956: 366). V. también pp. 366-377.

¹⁰ Discutimos así la relevante obra de Grigat (2007: 59 y ss), la monografía más relevante aparecida en Alemania sobre el concepto de fetichismo en los últimos años. Es también interesante la lectura de Heinrich en su última obra (2013).

¹¹ Pero solo en esa obra. En trabajos posteriores apunta a una línea como la de Grigat, que sitúa el fetichismo del capital en los capítulos sobre el interés del libro III y, en todo caso, anticipado en el capítulo 4 del libro I, pero no en la sección 4. V. el comentario al capítulo 4.1 en Heinrich (2013).

1.4. La mistificación del salario

Si la mercancía era la forma matriz para las demás formas de fetichismo, el salario lo es para las de mistificación (Marx, 1962: 557-564). Marx utiliza la siguiente fórmula para caracterizar el salario como precio del trabajo: «Esta forma de manifestación, que hace invisible la relación efectiva y muestra justamente su contrario, (...)» (Marx, 1962: 562). Dice un poco antes: «En la expresión ‘valor del trabajo’, el concepto de valor no solo se ha disuelto completamente, sino que se ha invertido y transformado en su contrario» (Marx, 1962: 559). Se ve que Marx utiliza el término «mistificación» para designar una forma de manifestación que oculta la realidad efectiva y muestra «lo contrario» de ésta; o bien, recíprocamente, para designar una realidad que se manifiesta como invertida. Los propios términos dejan ver que no tenemos, *por un lado*, una realidad efectiva, y, *por otro*, una forma de manifestación falsa o aparente, sino que es el propio concepto de valor el que se ha invertido y transformado en su contrario: es la propia relación efectiva la que se muestra en esa forma de manifestación, solo que de otro modo. Es una y la misma realidad la que se manifiesta como invertida o contraria a lo que es, o, dicho de otro modo, esta forma de manifestación no es sino la propia realidad en cuestión apareciendo de cierto modo peculiar, a saber, invertido. Entonces «mistificación» es aquel estado de cosas que, bajo determinadas condiciones, en este caso, las condiciones que definen el modo de producción capitalista, aparece necesariamente y no puede aparecer de otro modo que *invertido*.

En todas las formas de mistificación, Marx sigue un proceder análogo: primero, muestra lo absurdo e irracional de la forma de aparición que aparece en la superficie de los fenómenos; después, desenmascara la relación efectiva que explica la apariencia superficial; pero por último, y esto es crucial, muestra la necesidad de la emergencia de esa forma de aparición para esa relación efectiva; mejor dicho, muestra la necesidad de que esa relación efectiva –pues no hay otra detrás– se manifieste, en el fenómeno, de esa forma en concreto.

En concreto, la mistificación del salario consiste en que la forma de manifestación «precio del trabajo» oculta o invisibiliza la relación real «precio de la fuerza de trabajo», mostrando su contrario; o, dicho de otro modo, la realidad «precio de la fuerza de trabajo» ha de manifestarse de forma invertida o como su contrario en la forma «precio del trabajo»¹⁴. Como el trabajador obtiene un salario a cambio de su trabajo, parece que aquél paga a éste, siendo así que si todo el trabajo fuera pagado, no sería posible el plusvalor, y como Marx ha demostrado ya, el único modo de resolver esta aporía respetando la ley de intercambio de equivalentes es suponer que lo que paga el salario no es el trabajo, sino la fuerza de trabajo.

1.5. La mistificación de la ganancia y el interés

La mistificación de la ganancia consiste en que, bajo condiciones capitalistas, el «plusvalor» se manifiesta bajo la forma de la «ganancia» o, en su forma ulterior, como «interés». Éstas son las formas de manifestación que invisibilizan la relación real de producción de plusvalor -o explotación de trabajo no pagado- en la que realmente tienen su origen y la invierten, haciéndolas aparecer como frutos del capital, aislado del trabajo¹⁵.

¹⁴ En la exposición de las formas de mistificación se encuentran dificultades. Lo que ya ocurría con las formas más desarrolladas del fetichismo, dinero y sobre todo capital, se exacerba aquí. En primer lugar, a excepción de la mistificación del salario, Marx no dedica apartados específicos a las diferentes formas de mistificación, sino que hay que rastrearlos cuidadosamente a lo largo del texto. En segundo lugar, los textos que versan sobre estas formas pertenecen a componentes de la obra de Marx no publicados por el autor. En tercer lugar, la tradición marxista ha ignorado ampliamente, si cabe de forma más notoria que respecto al fetichismo, la presencia de estos conceptos, con lo cual no existe un previo estudio sistemático y riguroso de los mismos.

¹⁵ Libro III de *El capital*, ante todo en las secciones 1 «La transformación del plusvalor en ganancia y de la tasa de plusvalor en tasa de ganancia», 2 «La transformación de la ganancia en ganancia media», y 5 «Escisión de la ganancia en interés y ganancia empresarial. El capital que rinde interés». Especial dificultad ofrece el capítulo 24, «Enajenación de la relación capital en la forma del capital que devenga interés». Como ya se ha indicado a propósito del análisis del fetiche del capital, no hay acuerdo entre los intérpretes a la hora de delimitar claramente este concepto, y autores como Grigat o últimamente Heinrich lo sitúan principalmente en estos textos del libro III. Nuestra lectura defiende que la terminología de Marx apunta más distintamente a un concepto de mistificación antes que de

La ganancia es el excedente referido al total del capital invertido, que es lo único que interesa al capitalista, ocultándose así que el plusvalor emana tan sólo de la parte representada por el capital variable, la fuerza de trabajo: «En la ganancia en cuanto tal, el plusvalor y, por consiguiente, su fuente real [el trabajo], aparecen oscurecidos y mistificados. (...) Esta forma ya enajenada del plusvalor distinta de su primera forma simple, en que todavía muestra la cicatriz del cordón umbilical de su nacimiento y que en manera alguna puede reconocerse a primera vista, es precisamente su existencia como ganancia (...)» (Marx, 1962b: 451).

Los fenómenos de la competencia y la constitución de una tasa general de ganancia fortalecen esta apariencia. Pero sobre todo lo hace el nacimiento de la forma del interés. En él, el capitalista «industrial» —«productivo»— ha de pagar una parte de su ganancia al propietario de un mayor capital que él toma prestado: el interés es el precio del capital convertido en mercancía. Para el prestamista, el mero hecho de poseer dinero engendra más dinero. El movimiento característico del capital, o el retorno de un excedente de valor al propietario, dice Marx, «(...) recibe en el capital que devenga interés una figura totalmente externa, separada del movimiento real, cuya forma ella es» (Marx, 1964: 360). Tenemos aquí la forma vacía D-D', sin rastro del proceso de producción que ella presupone. La mistificación se ha consumado: el trabajo aparece como su puro contrario, como capital. Esta apariencia se consume por cuanto, a ojos del capitalista, este interés se contrapone a la ganancia empresarial, que aún mantiene la relación con el trabajo.

fetichismo, a pesar de que es cierto que en ese capítulo aparece explícitamente el concepto de fetichismo del capital referido al interés. Pero no por ello, creemos, todo lo que escribe Marx acerca de la ganancia y el interés ha de entenderse como fetichismo del capital. Nuestra tesis es que hay en dichos textos, ante todo, un tratamiento de la ganancia y del interés como mistificación, y una aparición puntual del interés como forma consumada del fetichismo del capital, pero no como fetichismo del capital exclusivamente y por sí mismo.

1.6. La mistificación de la renta del suelo

La «mistificación de la renta» consiste en que, bajo condiciones capitalistas, el «plusvalor» se manifiesta bajo la forma de «renta» o «precio del suelo», ocultando esta forma de manifestación la relación real de producción de plusvalor en la que tiene su origen y apareciendo éste como producto espontáneo del suelo natural¹⁶. La renta es el «precio del suelo» que el capitalista arrendatario ha de pagar al terrateniente a cambio de poder hacer uso productivo de ese suelo. Parece así que el suelo, como valor de uso, por una especie de fertilidad natural —aquí los fisiócratas cometen las falacias más flagrantes al identificar valor de uso y valor de cambio, señala Marx—, generara mágicamente una ganancia o renta inagotable. Dice Marx:

La relación de una parte del plusvalor, la renta dineraria (...) con el suelo es en sí misma vulgar e irracional, puesto que se trata de magnitudes inconmensurables que son aquí medidas la una contra la otra; un valor de uso determinado, una porción de suelo de tantos metros cuadrados por un lado, y valor, especialmente plusvalor, por el otro (...). *Prima facie* [de entrada] la expresión es la misma que si uno quisiera hablar de la relación de un billete de cinco libras con el diámetro de la tierra (Marx, 1964: 787).

Se oculta completamente que la renta es tan sólo, como el interés o la ganancia empresarial, un fragmento aislado del plusvalor y escindido de su único origen efectivo, el trabajo. La renta capitalizada que aparece como precio del suelo fortalece esta apariencia.

2. La teoría del valor de Marx y el fetichismo

Tratemos de ver ahora la importancia de estas formas de apariencia en la estructura conceptual de la crítica de la economía política.

Si uno atiende a algunos planes de trabajo e índices aparecidos en la correspondencia de Marx, podría esquematizarse la estructura de *El capital* de este modo: En

¹⁶ Es analizada por Marx en la sección 6 del libro III de *El capital*, titulada «La transformación de la plusganancia en renta del suelo».

el libro I, aparecería: Valor de uso – valor de cambio y trabajo concreto – abstracto; Plusvalor en su forma pura; Salario como ocultación de la relación pura del plusvalor. En el libro II, nuevas determinaciones de formas nacidas del proceso de circulación. En el III, transformación del plusvalor en diferentes sus formas (ganancia, interés, renta tierra); Punto de llegada: formas del plusvalor como formas fenoménicas; tres clases sociales (Marx, 1964: 886-891; Marx, 1967: 326 y ss.; Marx, 1967b: 9 y ss.; Marx, 1967b: 70 y ss). Partiendo de una consideración puramente analítica, nos parece claro que puede establecerse un corte principal en la obra: el momento en que se introducen los conceptos de capital y de plusvalor, es decir, la sección 2, a partir de lo cual el resto de conceptos se refieren a él y son desarrollos suyos. Primero se introducen el «valor» y «trabajo», es decir, los conceptos necesarios para elaborar una «teoría del valor». El resto de los puntos aporta un análisis del plusvalor y del modo de producción basado en él, el capitalista. Puede dividirse la obra, pues en una teoría del valor –primera sección del libro I– y una teoría del plusvalor y sus formas – desde la sección 2 del libro I hasta el final del libro III–¹⁷.

Nuestra propuesta es, primero, comprender la teoría del valor de Marx como una teoría del carácter específicamente social del trabajo bajo condiciones capitalistas, y, segundo, mostrar que la clave de la teoría así entendida es el concepto de fetichismo.

Frente el enfoque meramente cuantitativo de las lecturas como la de Bohm-Bawerk o D. Guerrero, que tratan de refutar la teoría del valor asumiendo que ésta es, ante todo, un método de cálculo de la cantidad de trabajo contenida en la mercancía, demostrada por el argumento del «tercer término» (Guerrero, 2004; Guerrero, 1997: 43 y ss.; y Böhm-Bawerk, 2000: 104 y ss.)¹⁸,

¹⁷ Este modo de expresión no ha de llevar a equívoco. No se trata de que estas dos partes trataran de sendos objetos, «la mercancía» o «dinero» y «el capital», como dos entes juxtapuestos: la división es estrictamente conceptual. El método dialéctico de Marx consiste en la exposición progresiva, en la linealidad de categorías enlazadas, de un todo complejo y simultáneo.

¹⁸ Esta argumentación, por lo demás, ya fue empleada en tiempos de Marx por un economista llamado Bailey y recibió su correspondiente refutación del propio Marx en el capítulo dedicado a éste en Teorías del plusvalor (Marx, 1962 b: 1122-167).

nosotros afirmamos que la teoría del valor es una teoría del carácter social del trabajo. Según la lectura habitual, explica Heinrich (2011 b: 198 y ss.), lo que Marx habría hecho sería básicamente coger uno de los miles de actos de intercambio que tienen lugar en el mercado, contemplarlo y deducir que en el cambio se trata de igualar cantidades de trabajo. Estos argumentos de Marx se toman como una «prueba de la teoría del valor-trabajo» (Heinrich, 2011 b: 202). Ahora bien, Marx no se limita a contemplar la mercancía como un objeto empírico, encontrado más o menos accidentalmente, que se trataría de analizar según sus diferentes aspectos. Lo dice en *Glosas marginales a Adolph Wagner*, uno de sus últimos textos: «De donde parto es de la forma social más simple en la que se presenta el producto del trabajo en la sociedad actual, y esto es la «mercancía»» (Marx, 1960: 369). Pero entonces, dice Heinrich, «El objeto de investigación marxista no es sin más la mercancía, sino la mercancía como *forma social del producto del trabajo*, y lo social en la mercancía es su «valor». El problema, pues, que se propone Marx no consiste en «probar» que el trabajo es la sustancia del valor, sino en reconstruir, *a partir de esta forma social del producto del trabajo, el carácter específicamente social del trabajo, que así se presenta*» (Heinrich, 2011 b: 203). Es decir, se propone mostrar que el trabajo en condiciones capitalistas se manifiesta cristalizado en productos de intercambio y no puede mostrarse de otra forma; y no puede mostrarse de otra forma porque el único modo en que los trabajos privados adquieren su carácter social, es decir, entran en relación los unos con los otros, es por la vinculación de sus productos en el mercado. Sostenemos, entonces, que el objeto de la teoría del valor de Marx no es «demostrar» que el trabajo es la fuente del valor, sino investigar «el carácter específicamente social del trabajo».

La redacción de *El capital* puede llevar a equívoco, y habría que explicar los motivos que llevan a Marx a elegir esta presentación que sugiere la idea de «prueba» y que sirve de base a las «lecturas cuantitativas»¹⁹; pero la

¹⁹ Que *El capital* contiene una «simplificación» de la teoría del valor es algo que puede considerarse probado desde los cuidadosos análisis de Backhaus de la «*short outline of the first part*» [breve esquema de la primera

cosa es clara si atendemos a la crítica de Marx a Ricardo: «Ahora bien, Ricardo *no entra a investigar* la forma, el carácter de este trabajo, la especial determinación del trabajo como creador de valor de cambio o como algo que se plasma en valores de cambio. (...) Para él, sólo se trata, momentáneamente, de la *magnitud de valores*»²⁰ (Marx, 1956b: 161). Donde hay que poner el foco es el «trabajo social», pero no del modo como lo ponen aquellos que «deducen» el trabajo como fuente del valor partiendo de un intercambio individual, sino atendiendo a la relación que guardan las mercancías como *producto social total* con ese trabajo como un *todo social*. En otro lugar de *Teorías del plusvalor*:

El error de Ricardo es que sólo se ocupa de la *magnitud de valor*. De ahí que sólo dirija su mirada a la *cantidad relativa de trabajo* que representan las mercancías, que contienen como valores materializados. Pero el trabajo contenido en ellas debe representarse como trabajo social, como trabajo individual enajenado. En el precio, esta representación es ideal. Sólo se realiza con la venta. Esta conversión de los trabajos de los individuos privados contenidos en las mercancías en *trabajos sociales iguales*, representables por tanto en todos los valores de uso, trabajo susceptible de ser cambiado por todo, este lado *cualitativo* de la cosa (...), no aparece desarrollado en Ricardo (Marx, 1962b: 128).

parte] en la carta a Engels el 2 de abril de 1858 y el Urtext, primeros esbozos conocidos de la teoría del valor, hasta la *Contribución* y las tres redacciones de la misma en *El capital* (Backhaus, 2011 b: 13 y ss). Nuestra hipótesis, imposible de desarrollar aquí por falta de espacio, es que la clave se encuentra en la discusión con Bailey reflejada en *Teorías del plusvalor*, simultánea la redacción de *El capital*: allí habría percibido Marx que una comprensión insuficiente de la relación entre valor y valor de cambio como su forma de manifestación podría provocar una relativización del mismo concepto de valor, lo cual era el mal mayor a evitar, pues sin el concepto de valor, para Marx, no hay siquiera el objeto de la ciencia (Alegre y Fernández Liria, 2010: p. 226; y Marx, 1964: 178).

²⁰ También en *El capital*: «La economía política, si bien de modo incompleto, ha analizado el valor y la magnitud del valor y ha encontrado el contenido oculto en estas formas. Pero nunca ha llegado a plantear la pregunta de por qué este contenido toma aquella forma» (Marx, 1962: 94). Es decir, se mantiene en un plano de análisis cuantitativo, sin llegar al análisis cualitativo de la forma. De aquí también la crítica a la teoría del dinero de Ricardo: «Esto [no investigar el carácter del trabajo] hace que no comprenda la conexión de *este trabajo* con *el dinero*, la necesidad de que se manifieste como *dinero*. No comprende, por tanto, en absoluto, la concatenación entre la determinación del valor de cambio de la mercancía por el tiempo de trabajo y la necesidad de las mercancías de avanzar hasta la creación del dinero. De ahí su falsa teoría monetaria» (Marx, 1956 b: 161).

Es decir, lo esencial es poder comprender el trabajo encarnado en las mercancías como trabajo que, siendo individual, llega a ser social precisamente mediante el intercambio o la venta: éste es el «lado cualitativo», no desarrollado por Ricardo, y el núcleo de la teoría del valor de Marx. El enfoque de Marx es, pues, no cuantitativo, sino *cualitativo*, y su pregunta relevante es: ¿qué tipo de trabajo o bajo qué condiciones el trabajo social adquiere la forma de valor de cambio? Para Ricardo, como para Guerrero o Böhm-Bawerk, el enfoque es cuantitativo, y la problemática empirista: se trata sólo de la magnitud del valor, de partir de un intercambio empíricamente dado y determinarlo cuantitativamente.

El enfoque cualitativo de Marx es más claro en la *Contribución*, de 1859, donde la pregunta por el carácter específicamente social del trabajo productor de mercancías queda formulada con mucha más claridad que en *El capital*. En la *Contribución* no encontramos nada parecido a una «demostración» de la teoría del valor. Aquí, nada más diferenciar valor de uso y valor de cambio, Marx dice: «Los valores de uso son, inmediatamente, medios de vida. A la inversa, estos medios de vida son ellos mismos productos de la vida social, resultado de fuerza vital humana ejercida, *trabajo objetivado*. Como material del trabajo social, todas las mercancías son cristalizaciones de la misma unidad. *Ahora debemos considerar el carácter determinado de esta unidad, esto es, el trabajo que se presenta en el valor de cambio*» (Marx, 1961: 17, último subrayado nuestro). Es decir, Marx parte ya, de entrada, de las mercancías como cristalizaciones de trabajo social: no necesita el «tercero común» ni el «proceder demostrativo» para deducir el trabajo como sustancia del valor, ni pretende deducir la cantidad del mismo presente en el cambio, sino que parte de que las mercancías son de hecho cristalizaciones de ese trabajo, e intenta determinar carácter específico de ese trabajo. Y eso significa, ¿qué tipo de trabajo o bajo qué condiciones el trabajo se cristaliza en mercancías de modo que sólo en ellas se manifiesta su carácter social? Ésta es, pues, la pregunta de la teoría del valor de Marx; y ¿cuál es su respuesta?

La respuesta es el fetichismo. El concepto de fetichismo es justamente la explicación de cómo el trabajo adquiere su carácter social en el modo de producción capitalista: a través del intercambio, y cómo, por consiguiente, este carácter social aparece necesariamente como propiedad de la mercancía. En una carta a su amigo Kugelmann, Marx comenta lo siguiente a propósito de una reseña negativa sobre *El capital*: «El desventurado no ve que si en mi libro no hubiera el menor capítulo sobre el «valor», el análisis de las relaciones reales que yo hago contendría la prueba y la demostración de la relación de valor real. La palabrería sobre la necesidad de demostrar la noción de valor no descansa más que sobre una ignorancia total, no sólo de la cuestión de que se trata, sino también del método científico» (Marx, 1967 b: 552 y ss.). Es decir, se sitúa la cuestión perfectamente: la «prueba» o «demostración» de valor, lo que tanto Guerrero como Böhm-Bawerk como la tradición interpretativa consideran el núcleo de la teoría del valor de Marx, reposa sobre una «ignorancia total». Se va a hablar del valor, y el crítico no ha entendido absolutamente nada de lo que Marx ha dicho sobre el tema: no ha entendido que *no* se trata de demostrar que el valor de cambio entre mercancías se reduce a la cantidad de trabajo necesaria para producirlas. Pues bien, ¿qué dice a continuación, cuando pretende aclarar él mismo la clave de su teoría del valor, justamente lo que se le ha escapado al crítico?

Cualquier niño sabe que toda nación se derrumbaría si cesara el trabajo, no digo durante un año, sino aunque no fuese más que durante algunas semanas. Ese niño sabe igualmente que las masas de productos que corresponden a las distintas necesidades exigen diferentes y cuantitativamente determinadas masas de la totalidad del trabajo social. Es *self-evident* [evidente de suyo] que esa *necesidad* de la *distribución* del trabajo social en proporciones determinadas no queda en absoluto suprimida por la *forma determinada* de la producción social: sólo la forma en que se manifiesta puede ser modificada (...). Y la forma en que se realiza esta distribución proporcional del trabajo, en un estado social en el que la estructura del trabajo social se manifiesta en forma de un cambio privado de productos individuales del trabajo, esa forma es precisamente el *valor de cambio* de esos productos.

En términos similares se expresa en una carta a Engels:

En realidad, ninguna forma de sociedad puede impedir que *one way or another* [de una forma o de otra] el tiempo de trabajo disponible de la sociedad regule la producción. Pero mientras esa regulación no se realice por medio de un control directo y consciente de la sociedad sobre su tiempo de trabajo -lo que no es posible sino mediante la propiedad social-, sino por medio del movimiento de los precios de las mercancías, seguimos en la situación que tú has descrito de manera muy ajustada en los *Anales franco-alemanes* (Marx, 1967b: 9 y ss.).

Es decir, que de lo que sí habla la teoría del valor es de la forma determinada en que se distribuye la masa del trabajo social, presente en todas las sociedades, en la sociedad capitalista: a saber, «mediante el cambio privado de productos individuales del trabajo». En efecto, en una sociedad capitalista, en principio hay productores individuales: el modo en que su trabajo privado entra a formar parte de la totalidad del trabajo social, queda validado como tal trabajo, es el intercambio de mercancías en el mercado. Y el hecho de que esa distribución se manifieste mediante intercambio de productos es el valor de cambio de esos productos: es decir, el valor de la mercancía no es sino es el reflejo de la distribución del trabajo social en una sociedad donde el trabajo no pierde su carácter privado sino a partir del intercambio de dicha mercancía. Esto quiere decir que, en una sociedad capitalista, las relaciones entre individuos y su actividad productiva individual, su trabajo, sólo se establece mediada por objetos; y el intercambio de objetos es la forma de entrar en una relación social²¹.

²¹ Este punto queda recogido en otro fragmento de la *Contribución*: «El intercambio de mercancías es el proceso en el cual el metabolismo social, es decir, el intercambio de los productos particulares de los individuos sociales, consiste en el mismo tiempo en la creación de determinadas relaciones sociales, en las cuales entran los individuos que forman parte de este metabolismo» (Marx, 1961: 37). Es decir, en una sociedad capitalista, o de intercambio generalizado, dicho intercambio de producto supone al mismo la creación de relaciones sociales. O, las relaciones sociales en una sociedad capitalista sólo se establecen por el intercambio de productos. Más concretamente, estas relaciones sociales son, desde el punto de vista del valor de uso, la creación de un todo de división del trabajo, y, desde el punto de vista del valor, el establecimiento de un trabajo productor de una objetividad específicamente social o mercancías. Este trabajo sólo existe como resultado de la vinculación de los trabajos privados no directamente, sino precisamente por la puesta en contacto de sus productos, vale decir, por el intercambio.

Esto es, entonces, de lo que sí se trata en la teoría del valor de Marx. Parece claro que en estos textos se establece claramente aquel estado de cosas que Marx designa explícitamente en *El capital* como fetichismo de la mercancía, y que se adhiere también al dinero y al capital, de modo que cabe hablar de una teoría completa del fetichismo: aquel fenómeno consistente en que una relación social entre hombres toma la forma de una relación entre cosas. Pues bien, como hemos dicho, lo que hace la teoría del valor es plantear la pregunta por la forma determinada en que se distribuye la masa del trabajo social, que está presente en todas las sociedades, en la sociedad capitalista, y lo que responde, se ve ahora, es que en una sociedad donde el trabajo social se manifiesta sólo en forma de cambio privado, la forma en que se distribuye el trabajo social aparece como valor de cambio de esos productos, esto es, como propiedad de un objeto. Pero entonces, las relaciones sociales de trabajo aparecen como propiedades de cosas: la teoría del fetichismo no será sino el contenido mismo de la teoría del valor, la explicación de cómo las relaciones entre hombres pueden llegar a aparecer como relaciones entre cosas, entre cierto tipo de cosas, mercancía, dinero, capital. Lo que dice Marx en *El capital* apoya esta interpretación: «Este carácter de fetiche del mundo de las mercancías surge, como ya hemos mostrado en el análisis anterior, del carácter social idiosincrásico del trabajo productor de mercancías» (Marx, 1962: 87). A continuación explica cómo los trabajos privados pasan a formar parte del o cuentan como trabajo social sólo a partir y a través del intercambio de sus productos en el mercado. Sólo ahí adquieren los productos una objetividad distinta de su objetividad natural: la objetividad de valor. Sólo ahí se convierten, propiamente, en mercancías. Así, la explicación del fenómeno del fetichismo es la indagación de la forma específica que el trabajo social toma en condiciones capitalistas, y, por tanto, el contenido mismo de la teoría del valor.

Entonces, el vínculo entre teoría del valor y teoría del fetichismo es justamente éste: la teoría del fetichismo es la respuesta a la pregunta de la teoría del valor. Simplemente exponiendo la teoría del valor, se encuentra el

fetichismo cumpliendo una función «estructural», como contenido real y concreto de la teoría del valor, como aquel concepto que perfila los elementos recíprocamente situados que hacen que un modo de producción sea, precisamente, capitalista. La formulación habitual de la teoría del valor, dice acertadamente Rubin, afirma que el valor de una mercancía depende del trabajo necesario para producirla, pero:

Es más exacto expresar la teoría del valor a la inversa: en una economía mercantil-capitalista, las relaciones laborales de producción entre los hombres adquieren necesariamente la forma del valor de las cosas, y sólo pueden aparecer en esta forma material: el trabajo sólo puede expresarse en valor. Aquí el punto de partida de la investigación no es el valor sino el trabajo; (...) La teoría del valor-trabajo no se basa en un análisis de las transacciones de cambio como tales en su forma material, sino en el análisis de esas relaciones sociales de producción expresadas en las transacciones (Rubin, 1974: 114).

Se apunta ya aquí al fetichismo como clave de un planteamiento correcto de la teoría del valor de Marx. Esto es algo que ha sido generalmente ignorado, advierte Rubin: «Pero tanto defensores como adversarios del marxismo han considerado la teoría del fetichismo principalmente como una entidad independiente y separada, que internamente apenas tiene relación alguna con la teoría económica de Marx» (Rubin, 1974: 53). Nada más lejos de la realidad. Una lectura superficial, como la de Böhm-Bawerk, podría hacer pensar que el valor de uso y el valor de cambio son «propiedades de las cosas», y se trata de descubrir el trabajo como «origen» de esa propiedad, el valor. Pero, dice Rubin, «La teoría del valor-trabajo no descubrió la condensación material del trabajo (...) en las cosas que son productos del trabajo; la teoría del valor-trabajo descubrió el fetiche, la expresión cosificada del trabajo social en el valor de las cosas. (...) El trabajo se expresa y se refleja [*sich darstellt*] [en el valor]. (...) Así, lo que se revela es una inseparable conexión entre la teoría del valor de Marx y sus bases metodológicas generales formuladas en su teoría del fetichismo de la mercancía» (1974: 125-126). Por todo ello suscribimos plenamente una afirmación de Rubin que condensa todo lo desarrollado hasta aquí: «La teoría del

fetichismo es, *per se*, a base de todo el sistema económico de Marx, y en particular de su teoría del valor» (1974: 53). Así, el fetichismo es nada menos que «una teoría general de las relaciones de producción en la sociedad capitalista», y, por poner en juego los elementos básicos y las relaciones entre sí que constituyen la estructura definitoria y constitutiva de la sociedad capitalista, constituye una teoría general de dicha sociedad²².

3. La teoría del plusvalor de Marx y la mistificación

Tenemos que ver ahora la teoría del plusvalor como una teoría de las relaciones efectivas de producción y sus formas de manifestación. Habremos de mostrar que es connatural al plusvalor y su producción una estructuración según ciertas formas aparentes: que, dicho de otro modo, la teoría del plusvalor de Marx contiene como parte constitutiva el análisis de las formas de mistificación o formas fenoménicas tergiversadas que se manifiestan en la superficie de la sociedad capitalista²³.

Si antes nos opusimos a la lectura cuantitativa de la teoría del valor, tenemos que discutir ahora la lectura de aquellos que ubican a Marx como un mero seguidor de Ricardo, un seguidor más intrépido que habría osado

²² «Partiendo de un supuesto sociológico concreto, a saber, de la estructura social concreta de una economía, la economía política nos da ante todo las características de esta forma social de economía y las relaciones de producción que son específicas a ellas. Marx nos brinda estas características generales en su «teoría del fetichismo de la mercancía», que podría ser llamada más exactamente una teoría general de las relaciones de producción en la economía capitalista mercantil» (Rubin, 1974: 49-50). Habría que esperar hasta los años 60, con el desarrollo de la «nueva lectura de Marx» en Alemania, para encontrar eco de esta prodigiosa lectura de Rubin y que el fetichismo recibiera el reconocimiento que merece en la economía conceptual de Marx (Ruiz Sanjuán, 2008: 10). Aquí se hace imprescindible seguir el camino abierto por Backhaus en sus trabajos de finales los años 70, «Sobre la dialéctica de la forma de valor» y «Materiales para la reconstrucción de la teoría del valor de Marx», que aparecen recogidos, junto con aportaciones posteriores, en el volumen citado *Dialektik der Wertform*.

²³ A nivel interno del texto de Marx, entonces, la cuestión queda planteada así: la «teoría del plusvalor» de Marx, que ocupa desde la sección 2, «La transformación del dinero en capital», hasta la 6, «El salario», es decir, prácticamente lo que resta del libro I, ¿en qué relación se encuentra con las formas aparentes que Marx va desgranando a lo largo de todo *El capital*, especialmente en el libro III?

descubrir el «secreto» con el que Ricardo topó: que en la mercancía yace cristalizado trabajo no pagado. El secreto, pues, de la explotación, ahora desvelado, y el trabajo como oscura y oculta fuente del valor, realidad única y fundamental más allá de las apariencias y razón de ellas y su encadenamiento en el aparecer. Este sería el primer camino de Marx: de la apariencia al fundamento. Es ésta la lectura tradicional del concepto de plusvalor de Marx, como por ejemplo la de Schumpeter (1997: 66). Recoge, de modo bastante superficial, la presentación del plusvalor que hace Marx en la sección 2 del libro I, y que acaba del siguiente modo: «Ahora abandonamos, por tanto (...), esta ruidosa esfera asentada en la superficie y accesible a los ojos de todos, para seguirles a ambos en el camino hacia la oculta sede de la producción (...). Aquí se mostrará no sólo cómo produce el capital, sino también cómo se produce él mismo. El secreto que envuelve la producción de plusvalor ha de ser, finalmente, desvelado» (Marx, 1962: 189).

Pero, entonces, ¿por qué habría necesitado Marx dos tomos más, cuando «el secreto del plusvalor» ya estaba desvelado, en rigor, a principios del tomo I? Respuesta: porque la realidad capitalista no es transparente, sino que aparece invertida. Falta el segundo paso de Marx: del fundamento al fenómeno, o la aparición de lo oculto. Para desvelar el secreto del plusvalor, no sólo hay que encontrar el [plus]trabajo como contenido oculto del [plus]valor, también hay que explicar por qué aquel contenido toma esta forma tergiversada. Recordemos que la propia relación fundamental que produce plusvalor, la relación capital-trabajo, reposa sobre términos que sólo existen ya como tergiversados, que no aparecen tal cual son: las fuerzas productivas sociales, por un lado, en su funcionamiento efectivo se cosifican convirtiéndose en fetiche del capital, y, por otro, su valor aparece mistificado bajo la forma del salario. Asimismo, hay que aclarar cómo la forma pura del plusvalor toma las diferentes formas mistificadas de aparición de salario, ganancia, interés y renta. Se plantea para Marx la tarea de elaborar lo que podríamos llamar «una fenomenología del plusvalor», o teoría de las formas de aparición del mismo.

Y aquí aparece la que es, además de los conceptos de fetichismo y mistificación aplicados al capital y al trabajo, la contribución más genuina de Marx a una teoría del plusvalor: la «Fórmula Trinitaria». Las formas que toma el producto de la relación capital-trabajo, el plusvalor, y que son analizadas en el libro III, no aparecen desgajadas, accidentalmente o yuxtapuestas unas frente a las otras, sino que constituyen una cierta unidad. Esta unidad que sistematiza la totalidad de las formas aparentes como presentación última de la totalidad del proceso social de producción, la imagen invertida atrapada en la superficie de la circulación y que calca la economía vulgar, es la «Fórmula Trinitaria». Ella recoge la visión de conjunto y todos los secretos de la producción social. Es como sigue:

Capital – ganancia (ganancia empresarial más interés), suelo – renta de la tierra, trabajo – salario, ésta es la fórmula trinitaria que recoge todos los secretos del proceso de la producción social. Dado que, como ya se mostró anteriormente, el interés aparece como el producto propio, característico del capital, y la ganancia empresarial, en contradicción a ello, como un salario independiente del capital, aquella fórmula trinitaria se reduce, para ser exactos, a ésta: Capital – interés, suelo – renta de la tierra, trabajo – salario, en la cual la ganancia, la forma del plusvalor que caracteriza específicamente al modo de producción capitalista, ha sido felizmente apartada (Marx, 1964: 822).

Marx expone, respecto a los términos de esta fórmula, primero, su carácter irracional y mistificado; pero segundo, la necesidad de su aparición, y de su aparición como unidad, refiriéndolo al producto social total (1964: 822 y ss.)²⁴.

²⁴ Marx discute así lo que él llama «el dogma smithiano», la teoría de A. Smith de los componentes del precio. Heinrich lo resume así: «El capital, la propiedad del suelo y el trabajo son fuentes de ingreso porque son medios de apropiación; en condiciones capitalistas, es posible apropiarse en forma de ingresos de una parte del producto anual por medio del capital, la propiedad del suelo y el trabajo. Sin embargo, para los agentes de la producción (capitalistas, propietarios del suelo y fuerzas de trabajo), al igual que para la mayoría de las teorías económicas, la situación se presenta de forma invertida. El capital, la propiedad del suelo y el trabajo se les aparecen como tres fuentes del valor producido anualmente, distintas las unas de las otras e independientes entre sí; y sólo porque son fuentes de valor pueden llegar a ser —ésta es la conclusión a la que llega tanto el entendimiento común como el economista— medios de apropiación de partes de este valor. A los agentes de producción les parece que el capi-

Puede afirmarse, pues, que es constitutivo a la teoría del plusvalor de Marx una teoría de la generación de formas aparentes y de la ocultación necesaria de la propia estructura que esa teoría desvela y explica. Por decirlo condensadamente: la teoría del plusvalor de Marx es ya una teoría de las formas de mistificación²⁵. El objetivo final al que se encaminaba toda la exposición de las categorías de la crítica de la economía política, desde las más simples a las más concretas, era acabar en la superficie más inmediata y concreta de la realidad capitalista, allí de donde el economista vulgar toma su punto de partida²⁶. Pero al contrario que éste, se ha recorrido todo el camino desde el fundamento hasta su forma de aparición: lo más inmediato, como aprendió Marx de Hegel, es lo más concreto y lo que exige mayor mediación conceptual para ser comprendido. El asunto se presenta para Marx de modo bien distinto que para el economista vulgar: se ha explicado el movimiento aparente, se ha introducido una mediación conceptual que pretende determinar lo que parece inmediato. No otra cosa le interesa a Marx. Veamos un texto del final del libro III donde Marx presenta, como colofón de todo lo desarrollado, tras centenares y miles de páginas de paciente análisis de la abigarrada multiplicidad de formas económicas, la reunión de todo ello en la Fórmula Trinitaria como expresión consumada y acabada de un *sistema de la ilusión*:

tal, la propiedad del suelo y el trabajo reciben (en condiciones normales) como ingresos justamente la parte del valor que su «factor de producción» agrega en valor al producto» (Heinrich, 2008: 186).

²⁵ Ambos análisis aparecen frecuentemente desconectados en los intérpretes de Marx. Es por ejemplo sorprendente que Balibar, habiéndose referido a esta teoría de las formas aparentes transformadas de la ganancia y a la necesidad de derivarlas como formas transformadas del plusvalor, afirme esto a continuación, ignorando así la importancia de las formas derivadas que él mismo había mencionado: «El ‘misterio’ de la creación del plusvalor por el movimiento del capital no tiene, pues, más secreto que el conjunto de las condiciones técnicas (productividad del trabajo) y sociales (forma del trabajo asalariado) que permiten al trabajo crear un valor que exceda al de la fuerza de trabajo» (Balibar, 1976: 54).

²⁶ «Hemos llegado finalmente a las formas fenoménicas que sirven de puntos de partida al economista vulgar: renta derivada de la tierra, ganancia (interés) derivada del capital, salario derivado del trabajo. Pero en el punto en que nos encontramos, el asunto se presenta ahora de forma muy distinta. Se explica el movimiento aparente. (...) El movimiento de conjunto visto tras esa forma aparente» (Marx, 1967b: 70 y ss.).

En capital – ganancia, o mejor dicho, capital – interés, tierra – renta del suelo, trabajo – salario, en esta trinidad económica como conjunción de las partes componentes del valor y de la riqueza en general con sus fuentes, está consumada la mistificación del modo de producción capitalista, la cosificación de las relaciones sociales, el recubrimiento inmediato de las relaciones materiales de producción con sus determinidades histórico sociales: el mundo encantado, invertido y puesto de cabeza donde Monsieur le Capital y Madame la Terre merodean espectralmente [*ihren Spuk treiben*] como caracteres sociales y al mismo tiempo, inmediatamente, como meras cosas» (Marx, 1964: 838).

Es este estudio de la dialéctica entre fundamento y aparición lo que constituye la diferencia específica de la economía política de Marx. Respondiendo entonces a Schumpeter, y ya concluyendo: ¿es Marx un ricardiano? También Marx, por ejemplo, utiliza la categoría de ganancia, como Ricardo, pero en lugar de insertarla forzosamente en un marco conceptual con el cual está a primera vista en contradicción (la teoría valor-trabajo), elabora la génesis que transforma la categoría de valor en la de ganancia media, pasando por las categorías de precio de costo, precio de producción y tasa de ganancia²⁷. Declarar una supuesta filiación atendiendo sólo a los *nombres* en la teoría e ignorando el funcionamiento de los conceptos y su marco teórico, como hace Shumpeter, es pura incapacidad. Marx sitúa la problemática de Ricardo, y con ello de toda la economía política clásica, en la relación entre fundamento y fenómeno, y critica a Ricardo y a la economía política precisamente por no haber dado una respuesta satisfactoria a este problema y haberse contentado con el descubrimiento del fundamento oculto, el trabajo como fuente del valor y plusvalor-ganancia, sin poder retornar de nuevo a la superficie para comprenderla en su determinación, mezclando determinaciones del fundamento y de la superficie. Queda meridianamente claro que Marx era perfectamente consciente de la carencia en la econo-

mía política clásica de una teoría propia de las formas de apariencia y su articulación con las relaciones esenciales; esperamos haber mostrado que esta carencia la subsana él mismo, por un lado, con su propia teoría del plusvalor y las formas mistificadas del mismo recogidas en la «Fórmula Trinitaria»²⁸, y, por otro, con una teoría del valor que apunta a la constitución del trabajo como social mediado por formas cosificadas y fetichizadas de objetivación. De aquí, en suma, el papel fundamental de las categorías de fetichismo y mistificación en la crítica de la economía política de Marx.

Bibliografía

- ALEGRE, Luis & FERNÁNDEZ LIRIA, Carlos (2010), *El orden de El capital. Por qué seguir leyendo a Marx*, Madrid: Akal.
- BACKHAUS, Hans-Georg (1969), «Zur Dialektik der Wertform», Alfred Schmidt (ed.), *Beiträge zur marxistischen Erkenntnistheorie*, Frankfurt am Main: Subkamp, reimpresión ampliada en: Backhaus, Hans-Georg (2011b), *Dialektik der Wertform. Untersuchungen zur Marxschen Ökonomiekritik*, Freiburg: Ça Ira, p. 13 y ss.
- (2011), «Zur Marxschen «Revolutionierung» und «Kritik» der Ökonomie: die Bestimmung ihres Gegenstandes als Ganzes «verrückter Formen»», *Dialektik der Wertform. Untersuchungen zur Marxschen Ökonomiekritik*, Freiburg: Ça Ira, pp. 299-333.
- BALIBAR, Étienne (1976), *Cinco ensayos de materialismo histórico*, Barcelona: Laia.
- BÖHM-BAWERK, Eugen von (2000), *La conclusión del sistema marxiano*, Madrid: Unión Editorial.
- GRIGAT, Stephan (2007), *Fetisch und Freiheit. Über die Rezeption der Marxschen Fetischkritik, die Emanzipation von*

²⁷ Marx señala que Ricardo desliza «bajo cuerda la premisa de una tasa general de ganancia»: no ve claramente cómo del valor nace el plusvalor, de él la ganancia y de allí una tasa general. Esto es, saca de golpe las premisas de las relaciones desarrolladas capitalistas cuando debía contemplar sólo la mercancía. Y ello no por excesiva abstracción, sino por falta de ella, por incapacidad de abstraerse del fenómeno (la ganancia) para derivarlo desde su fundamento (Marx, 1956 b: 188).

²⁸ En lugar de esto, la ‘economía política marxista’ (...) se constituyó alrededor de una teoría del valor-trabajo fuertemente *simplificada* y una teoría de la explotación similar a la de los ricardianos de izquierdas en los 1830. (...) Incluso textos elaborados que presentaban la economía marxiana, como los de Sweezy, Meek o Mandel, no prestaban atención alguna —o muy pequeña— a cuestiones como el análisis de la forma valor, el fetichismo de la mercancía, la Fórmula Trinitaria, etc.; cuestiones que muestran la *differentia specifica* de la teoría del valor de Marx como una crítica de la economía política (Heinrich, 2009: 73).

- Staat und Kapital und die Kritik des Antisemitismus*, Freiburg: Ça Ira.
- GUERRERO, Diego (1997), *Historia del pensamiento económico heterodoxo*, Madrid: Trotta.
- (2004), «¿Es posible demostrar la teoría laboral del valor?», <<http://pc1406.cps.ucm.es/articulos/%C2%BFES%20posible%20demostrar%20la%20TLV.htm>>
- HEINRICH, Michael (2008), *Crítica de la economía política. Una introducción a El capital de Marx*, Madrid: Escolar y Mayo.
- (2009), «Reconstruction or Deconstruction? Methodological Controversies about Value and Capital, and New Insights from the Critical Edition», Riccardo Bellofore & Roberto Fineschi (eds.), *Rereading Marx. New Perspectives after the Critical Edition*, Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- (2011), «Entstehungs- und Auflösungsgeschichte des Marxschen ‘Kapital’», Werner Bonefeld & Michael Heinrich (eds.), *Kapital und Kritik. Nach der ‘neuen Marx-Lektüre’*, Hamburg: VSA, pp. 155-198.
- (2011b), *Die Wissenschaft vom Wert. Zwischen klassischer Tradition und wissenschaftlicher Revolution*, Münster: Westfälisches Dampfboot.
- (2013), *Wie das Marxsche ‘Kapital’ lesen? Leseanleitung und Kommentar zum Anfang des ‘Kapital’*, Bd. 2, Stuttgart: Schmetterling Verlag.
- MARX, Karl (1956) [1862-1863 (inédito)], *Theorien über den Mehrwert*, MEW 26.1.
- (1956 b) [1862-63 (inédito)], *Theorien über den Mehrwert*, MEW 26.2.
- (1960), [1881-1882 (inédito)], «Randglossen zu A. Wagners ‘Lehrbuch der politischen Ökonomie’», MEW 19, pp. 355-382.
- (1961) [1859], *Zur Kritik der politischen Ökonomie*, MEW 13.
- (1962) [1890], *Das Kapital. Kritik der politischen Ökonomie. Erster Band: Der Produktionsprozess des Kapitals*, MEW 23.
- (1962b) [1862-63 (inédito)], *Theorien über den Mehrwert*, MEW 26.3.
- (1964) [1894], *Das Kapital. Kritik der politischen Ökonomie. Dritter Band: Der Gesamtprozess der kapitalistischen Produktion*, MEW 25.
- (1965), «Brief an Lasalle, 22. Februar 1858», MEW 29, p. 550 y ss.
- (1967), «Brief an Engels, 24. August 1867», MEW 31, p. 326 y ss.
- (1967b), «Brief an Engels, 8. Januar 1868», MEW 32, p. 9 y ss., «Brief an Engels, 30. April 1868», p. 70 y ss., «Brief an Kugelmann, 11. Juli 1868», p. 552 y ss.
- (1983), *Das Kapital. Kritik der Politischen Ökonomie. Erster Band: Der Produktionsprozess des Kapitals [Hamburg 1867 (1. Auflage)]*, MEGA II/5.
- RUBIN, Isaak Illich (1974), *Ensayos sobre la teoría marxista del valor*, Buenos Aires: Ediciones Pasado y Presente.
- RUIZ SANJUÁN, César (2008), «Prólogo. La nueva lectura de Marx», Michael Heinrich, *Crítica de la economía política. Una introducción a El capital de Marx*, Madrid: Escolar y Mayo, pp. 7-25.
- SCHUMPETER, Joseph Alois (1997), «Karl Marx (1818-1883). La doctrina marxista», *Diez grandes economistas: de Marx a Keynes*, Madrid: Alianza Editorial, p. 33-45.
- WALLAT, Hendrik (2005), «Der Begriff der Verkehrung im Denken von Marx», *Marx-Engels Jahrbuch 2004*, Berlin: hg. IMES Amsterdam, Akademie Verlag, pp. 68-102.



Otras Eutopías

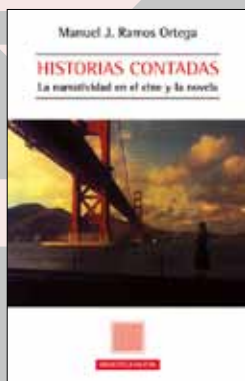
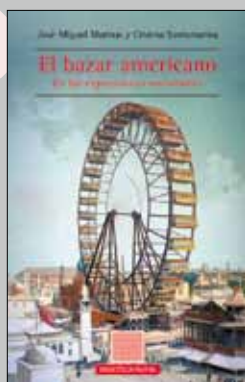


IMÁGENES DE LA MEMORIA

M.ª Pilar Rodríguez (Ed.)
248 páginas

EL BAZAR AMERICANO

José-Miguel Marinas y
Cristina Santamarina
336 páginas



HISTORIAS CONTADAS

Manuel J. Ramos Ortega
152 páginas

pensar en español Pensamiento hispánico en sus textos

DISCURSO DESDE LA MARGINACIÓN Y LA BARBARIE

Leopoldo Zea
344 páginas



MEDITACIÓN DE LA TÉCNICA Ensimismamiento y alteración

José Ortega y Gasset
232 páginas

EL PENSAMIENTO EN ACCIÓN (Textos)

Francisco Giner de los Ríos
472 páginas





PERSPECTIVAS
PERSPECTIVES
PERSPECTIVES
PROSPETTIVE

Los medios y nosotros

Pilar Carrera

Recibido: 07.02.2016 – Aceptado: 20.04.2016

Titre / Title / Titolo

Les média et nous
The Media and Us
I media e noi

Resumen / Résumé / Abstract / Sommario

Internet crea un sistema de mediaciones huérfano de un hardware específico. Nos conectamos a través de un ordenador, de un teléfono móvil, de una tablet, de un reloj, de unas gafas, de un televisor... La naturaleza intersticial, wearable y nómada de Internet nos ha convertido en flâneurs digitales, moviéndonos «a través de una ciudad imaginaria de pasajes», como escribía Walter Benjamin. Este artículo recorre algunos de esos pasajes y paisajes mediáticos, en los que lo público y lo privado parecen sucederse sin solución de continuidad. El temor a que Internet esté instaurando un «Imperio de la vigilancia» o invadiendo nuestra privacidad, convive con el uso masivo de Internet como sistema de control no sólo por parte de los poderes fácticos, sino de los propios usuarios. Además, no se trata simplemente de una invasión de la privacidad. La gente usa voluntariamente Internet para gestionar muchos aspectos de su vida personal y su privacidad (desde reservar un hotel hasta romper vía WhatsApp una relación).

L'Internet a créé un système de médiations orphelin d'un hardware spécifique. On se connecte à Internet sur un ordinateur, un téléphone portable, une tablette, une montre, des lunettes, un appareil de TV... La nature interstitielle, portable et nómada de l'Internet à fait de nous des flâneurs numériques, marchant à travers «une ville imaginaire de passages» comme écrivait Walter Benjamin. Cet article analyse quelques passages et paysages médiatiques, dans lesquels le public et le privé semblent se succéder sans interruption. La peur que l'Internet soit en train de mettre en place un «Empire de la surveillance» envahissant notre vie privée, coexiste avec l'utilisation massive d'Internet en tant que système de contrôle non seulement par les pouvoirs en place, mais par la généralité des utilisateurs. En outre, il ne s'agit pas seulement d'une invasion de la vie privée. Les gens utilisent volontairement Internet pour gérer de nombreux aspects de sa vie personnelle et de sa vie privée (de la réservation d'un hôtel à la rupture d'un rapport sentimental via WhatsApp).

Internet has created a system of mediations orphan of a specific hardware. We connect to the Internet via our computer, mobile phone, tablet, watch, glasses, our TV set... The interstitial, wearable and nomadic nature of the Internet has turned us into digital flâneurs, moving through «an imaginary city of passages» as Walter Benjamin once wrote. This article deals with some of those media passages and landscapes, in which the public and the private seem to follow one another without interruption. The fear that the Internet is establishing a «surveillance Empire» or invading our privacy, coexists with the massive use of Internet as a control system not only by the powers as such, but also by the users themselves. In addition, it is not simply an invasion of privacy. People voluntarily use Internet to manage many aspects of their personal life (from booking a hotel to break a relationship via WhatsApp).

Internet crea un sistema di mediazioni orfano di un hardware specifico. Colleghiamo tramite un computer, un telefono cellulare, un tablet, un orologio, gli occhiali, una televisione... La natura interstiziale nomada e portabile di Internet ci hanno fatto flâneurs digitali, in movimento «per una città immaginaria attraverso passaggi», come Walter Benjamin ha scritto. Questo articolo riguarda alcuni di questi passaggi e paesaggi di media, dove pubblico e privato sembrano essere l'uno la continuazione dell'altro senza interruzione. Il timore che Internet sta creando un «Impero del monitoraggio» o invadendo la nostra privacy, coesiste con l'uso massiccio di Internet come sistema di controllo non solo dai poteri forti, ma degli utenti stessi. Inoltre, non è semplicemente una invasione indesiderata della privacy. La gente usa volontariamente Internet per gestire molti aspetti della loro vita personale e la privacy (da prenotare un hotel a rompere un rapporto sentimentale tramite WhatsApp).

Palabras clave / Mots-clé / Keywords / Parole chiave

Internet, medios de comunicación, cultura, retórica, ideología

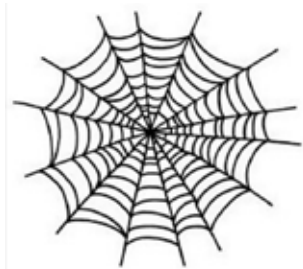
Internet, mass media, culture, rhétorique, idéologie

Internet, mass media, culture, rhetoric, ideology

Internet, mass media, cultura, retorica, ideologia

De forma general el mundo de las cosas es sentido como una decadencia
Bataille

¿Qué ha cambiado en las últimas décadas en la forma de relacionarnos con los medios de comunicación? ¿Qué hay de ruptura y qué de continuidad? ¿Qué cambios cualitativos ha provocado el acelerador digital sobre ciertas tendencias ya existentes en la era analógica? La retórica de la revolución ha permeado el discurso sobre los medios en los últimos años. Pero Internet también puede ser visto como la consumación del sistema, una forma de destino, si se permite la licencia poética. Este artículo discute algunos ángulos de nuestra experiencia con los medios hoy, sin prescindir de la genealogía.



1. La conquista del espacio íntimo

Si definimos lo íntimo, etimológicamente, como la forma superlativa de lo «interior», podríamos ver la evolución de los medios de comunicación en términos de una progresiva entrada en el espacio privado. Tres situaciones pueden servirnos para reflejar este estado: a) el cine, en el que el individuo, aún a solas consigo mismo, consume los relatos en un espacio público; b) la televisión, que significa que los medios están ya en el salón de nuestra casa, han irrumpido en el espacio de lo privado, aunque las formas de consumo familiares son usuales, la imagen de la familia reunida en torno al televisor nos es «familiar»; c) el teléfono móvil conectado a Internet por el que circulan mensajes privados vía WhatsApp o cualquier otra aplicación, dónde el mundo de los afectos de las tradicionales «audiencias» (antes «masas») que en la era analógica transitaban casi exclusivamente a través de los espacios del directo y del cara a cara, han entrado de lleno en el sistema mediático.



Lo que vemos aquí es la progresiva apropiación de los espacios del directo y de las retóricas de la privacidad por parte de los medios. Esto, obviamente, tiene consecuencias de calado, y es importante ver cómo esa colonización del «directo» por lo mediado se ha ido produciendo progresivamente y cómo responde a una tendencia secular. Cuanto mayor es la inserción de un medio en el ámbito de lo privado y lo íntimo mayor adición y dependencia genera.

2. Todas las llamadas, incluso las «perdidas», se reciben

No coger el teléfono, no devolver una llamada perdida o no dar respuesta a un whatsapp tiene consecuencias. Porque el emisor sabe que *hemos recibido el mensaje*, no el mensaje concreto que quería comunicar y no ha podido, pero sí el mensaje de que quiere transmitir un mensaje. En un escenario de cobertura limitada, cuando los teléfonos pertenecían a un lugar concreto (salón, oficina, etc...), no eran móviles, y el contestador o el registro de llamadas era opcional, era posible no haber recibido la petición de comunicar, y por tanto la ausencia de *feedback* no tenía porqué ser causa de «agravio». Hoy tanto la respuesta como su ausencia son leídas a la luz de un saber (el emisor sabe que el receptor sabe, aunque no haya contestado), el que está implícito en la imposibilidad misma de no recibir la petición de comunicar. La pérdida de cobertura es siempre temporal y no excusa de nada. Todos los mensajes o las demandas de respuesta comparecen en cuanto volvemos a tener cobertura. No estamos adoptando una postura apocalíptica ante esto, ni emitiendo un juicio moral. En general, comunicar e interactuar hace más feliz al ser humano que no hacerlo. Lo que nos interesa destacar aquí es la imposibilidad de no darse por enterado y el hecho de que tanto el *feedback* como su ausencia sean leídos como respuestas. Cuantas más ocasiones se presenten de no culminación de lo fático, más ocasiones para que se active el sentimiento de soledad y de melancolía.



Que el perfeccionamiento de los medios de comunicación está en relación directamente proporcional con la agudización de formas de melancolía, puede ser una hipótesis de trabajo válida. Internet ha instaurado probablemente el sistema de mediaciones más melancólico hasta el momento.

3. La información se está convirtiendo progresivamente en el ambiente

No se trata de que hayamos abandonado el mundo real y ahora vivamos en un mundo virtual y ficticio. No se trata tampoco de confundir lo mediado con lo inmediato o el directo, aunque este último esté atravesado por mediaciones y sea imposible concebirlas como territorios aislados.

El hecho es que no nos afecta de la misma manera la nieve en el Telediario que cuando cae sobre nosotros. Ni física ni emocionalmente (por otra parte, si nos ceñimos al terreno de la representación, de lo mediado, la nieve analógica no es más referencial ni más «real» que la nieve digital). Esa distinción era la que llevaba a Baudrillard a reivindicar la experiencia «directa» del signo, valga la paradoja: «El verdadero medio revolucionario en mayo del 68 fueron los muros y su palabra, las serigrafías o los carteles pintados a mano, la calle donde la palabra se toma y se intercambia, todo lo que es inscripción inmediata, dada, devuelta, hablada y respondida, movidiza, en un mismo tiempo y un mismo lugar, recíproca y antagonista» (Baudrillard, 2012: 212).



Si volvemos a la distinción establecida por Walter Lippmann entre «ambiente» (*environment* o experiencia directa) y «pseudoambiente» (*pseudoenvironment* o experiencia mediada), debemos concluir que hoy nuestro ambiente primario es el pseudoambiente, en el que se generan buena parte de las «imágenes mentales» de las que habla Lippmann¹, dónde somos afectados, reaccionamos y somos compelidos a la acción o la inacción.

¹ «La única sensación que podemos tener de un evento que no hemos experimentado es aquella que despierta la imagen mental de ese evento (...) Por ficciones no quiero decir mentiras. Me refiero a la representación del entorno que es producida en mayor o menor grado por el propio hombre. El alcance de la ficción se extiende desde la alucinación hasta el uso perfectamente consciente del modelo esquemático por los científicos, (...) La alternativa al uso de ficciones es la exposición directa al vaivén de sensaciones. Esto no es una verdadera alternativa, porque por muy estimulante que sea a veces mirar con un ojo completamente inocente, la inocencia en sí misma no es sabiduría, sino fuente y correctivo de la sabiduría. Porque el mundo es demasiado grande, demasiado complejo y demasiado efímero para un conocimiento directo. No estamos equipados para lidiar con tanta sutileza, con tanta variedad, con tantas permutaciones y combinaciones» (Lippmann, 1997: 9-10).

4. Emisores y usuarios

«Quizás la mayor revolución concebible en la información se produjo el 17 de octubre, cuando el Sputnik creó un nuevo entorno para el planeta. En ese momento la Tierra entró en este nuevo artefacto», escribía McLuhan en 1974 (p. 49).

En el nuevo ecosistema alimentado por Internet, heredero de esa globalización de la información, ya no es sólo la emisión la que se hace global (y en términos de emisión el mundo está muy desigualmente representado, globalización significa que la voz de unos pocos se hace global y es viralizada de manera más eficiente), sino el espectáculo de la recepción (bajo el paraguas de «actividad de los usuarios»). Eso no había ocurrido nunca. «Participación», «interactividad», «contenido generado por los usuarios», son otras tantas formas de referirse al mismo proceso en el que lo que se representa en bucle es, bajo la apariencia de la anarquía, el desorden y lo imprevisible, el espectáculo —el espectáculo por definición inhibe la acción— de la recepción. «Sin audiencia no hay show», afirmaba McLuhan. En Internet buena parte del show lo provee hoy la audiencia. El «usuario» se sitúa, en cierto modo, en las antípodas del emisor (función que en Internet puede, al menos potencialmente, desempeñar cualquiera de nosotros), la diferencia es que el emisor plantea las preguntas que pueden dar pie al debate, pudiendo o no implicarse en el mismo, mientras que el usuario participa mayoritariamente en un debate planteado o incoado por otros.

“En una nota a pie de página de los Grundrisse se explica que un fabricante de pianos es un trabajador productivo, comprometido con el trabajo productivo, pero que un pianista no lo es desde el momento en que su trabajo no es un trabajo que reproduce capital.

La extraordinaria insuficiencia de esta distinción en cuanto al capitalismo avanzado, en el cual la producción de música (y no solamente de sus instrumentos musicales) constituye una rama importante de la producción capitalista, puede ser solamente una ocasión de ponerse al día. Pero el verdadero error es mucho más fundamental”.

Raymond Williams, 1979

5. Feedback es control

Las continuas peticiones de participación, *engagement* y *feedback* que se nos hacen en cualquier página de Internet, además de responder a estrategias de mercado (análisis en tiempo real del comportamiento del usuario y la posibilidad de hacerlo de manera no invasiva, casi imperceptible, desde el momento en que en Internet informarse o navegar equivale a dar información sobre prácticas de consumo, es decir, tanto cuando dejamos comentarios, retuiteamos algo, o clicamos en un «me gusta», como cuando leemos un periódico *online* o un artículo de la Wikipedia, estamos siendo encuestados y dando información sobre nosotros como consumidores), ponen de manifiesto otro hecho: que el *feedback* es la otra cara del control². Cuanto más sabe alguien de nosotros, más vulnerables somos. Por eso el silencio y el secreto, o si se prefiere, la posibilidad de preservarlos, son manifestaciones de poder. También es cierto que en muchas ocasiones se comunica para ocultar, no para revelar nada. En este sentido, Internet se está convirtiendo esencialmente un medio de *publicity* al servicio de empresas e instituciones y de información estratégicamente planificada para ser difundida y afectar de una determinada forma al receptor, aunque se oculte bajo el aspecto de contenidos educativos, de concienciación, culturales, o bajo la promoción del diálogo o la defensa de los valores democráticos y el debate, etc.

² Desde este punto de vista se han «corregido» muchos de los déficits de *feedback* que Wilbur Schramm constataba como una debilidad en términos de planificación y maximización de la eficacia de los mensajes mediáticos: «De hecho el tipo de retroalimentación que llega a los medios de comunicación de masas es un tipo de expresión inferencial – los receptores dejan de comprar la publicación o escuchar el programa o dejan de comprar el producto anunciado. Sólo en raras ocasiones tienen estas organizaciones la oportunidad de ver, de forma más directa, cómo son recibidos sus mensajes. Esa es una de las razones por la cual la comunicación de masas lleva a cabo tanta investigación de audiencias, para averiguar qué programas están siendo escuchados, qué historias se leen, a qué anuncios se presta atención. Este es uno de los pocos sustitutos del *feedback* que hace de la comunicación interpersonal algo tan relativamente fácil de planificar y controlar» (Schramm, 1955: 19).

“Finalmente, nos falta por considerar el problema más grave e importante en la hora actual de la creación artística, el más dramático y también el más confuso para el propio artista : los problemas de la estructura (que es donde están todos los verdaderos problemas de la validez artística) se están acabando (por supuesto, que los temas ya se acabaron)”

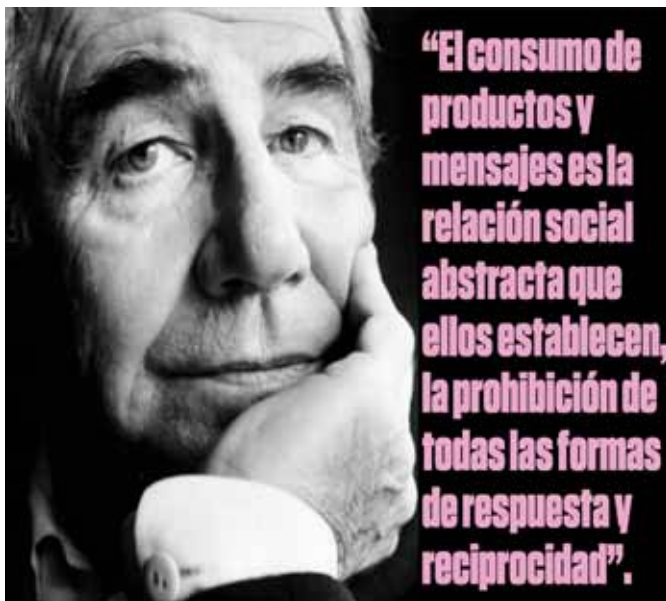
Jorge Oteiza

No hay que olvidar una cosa: cuando leemos un periódico en papel no estamos dando información sobre la forma en que consumimos la información, somos esencialmente lectores; cuando leemos la misma noticia online, estamos al mismo tiempo contestando a una encuesta, dejando huellas sobre nuestro comportamiento como consumidores, somos entonces esencialmente consumidores. La plenitud de Internet como medio exige una audiencia activa no en virtud de la supuesta naturaleza democrática del medio, sino en virtud de la naturaleza controladora del medio.

6. Conversación Inc.

Una vez que ha quedado claro que la «horizontalidad» de Internet y su naturaleza más dialógica, bidireccional y «conversacional» (como opuesta a los tradicionales sistemas de medios «unidireccionales» en los que la posibilidad de respuesta *en el medio* por parte de la audiencia era muy limitada) no lo distancia menos de la interacción no mediada o interpersonal, sí merece la pena detenerse en el concepto mismo de «conversación». Retomemos la definición de Gabriel Tarde (1986: 128): «Entiendo por conversación todo diálogo sin utilidad directa e inmediata, en el que se habla sobre todo por hablar, por placer, por juego o por cortesía (...) la acción inmensa que sobre la conversación han tenido las invenciones capitales de nuestro siglo (...) los periódicos imponen a los discursos y a las conversaciones la mayor parte de sus temas cotidianos (...) la conversación es en realidad el agente económico más indispensable, ya que sin él no habría opinión y sin opinión no existiría valor».

Que la conversación (en todas sus variantes, incluidos los supuestos rescoldos conversacionales que residen, de acuerdo con el *claim* de Twitter Inc., «Join the conversation» en el acto de retuitear un mensaje) sigue siendo un agente económico central es indiscutible. Aunque hoy ya no son sólo los periódicos los que «imponen los temas», siguen siendo agentes centrales en todo el proceso de desencadenamiento de conversación y procesos virales, siguen siendo los grandes suministradores de tópicos susceptibles de convertirse en *trending topic* en redes sociales. Las ventas de periódicos en papel, que nunca han sido masivas (antes de Internet el gran divulgador de la agenda periodística era la televisión) puede haberse reducido todavía más. Pero no está claro que la influencia cultural de la prensa y la información que canaliza haya disminuido. Fragmentos de información periodística llegan ahora, a través de redes sociales, mensajería instantánea a través del móvil, etc. a públicos (especialmente jóvenes y adolescentes) que rara vez habrían comprado o leído un periódico impreso. Hay que tener en cuenta este hecho a la hora de valorar la influencia de la prensa «en la era de Internet», como suele decirse.



7. «Haló, haló»

Volviendo a la anterior cita de Tarde, hay otro elemento relevante que destacar. Y este contradice las apelaciones a la «profundidad» de los contenidos como horizonte de redención del caos y la confusión de mensajes banales reinante en Internet (la utopía, ya caída en el olvido, de la «sociedad del conocimiento» como un estadio superior a la amalgama selvática de contenidos propia de la ya casi olvidada también «sociedad de la información»), una vez que sabios y *gatekeepers* ejercieran la necesaria labor de filtrado. Nos referimos al «hablar por hablar» como esencia de la conversación al que aludía Tarde. Podemos reconocer este imperio de la función fática (o de contacto), descrita por Jakobson, claramente en Internet, especialmente en las redes sociales y sistemas de mensajería como WhatsApp: «Hay mensajes que sirven sobre todo para establecer, prolongar o interrumpir la comunicación, para cerciorarse de que el canal de comunicación funciona («Oye, ¿me escuchas?»), para llamar la atención del interlocutor o confirmar si su atención se mantiene («Bien oiréis lo que dirá», del romancero tradicional popular y, desde la otra punta del hilo: «Haló, haló»). Esta orientación hacia el contacto, o, en términos de Malinowski, la función fática, puede patentizarse a través de un intercambio profuso de fórmulas ritualizadas, en diálogos enteros, con el simple objeto de prolongar la comunicación» (Jakobson, 1981: 36). Internet ha reinventado la economía de lo fático.



8. Retórica de la transparencia

Internet ha sido el medio más eufemizado discursivamente. Sobre él se ha articulado un discurso ficticio sobre el empoderamiento, que situaba a todos los usuarios en pie de igualdad ante el medio. Que Internet es un espacio de poder es un hecho y así lo han constatado algunos. Pero la patina que rodea al medio es la de la abundancia, la pluralidad y la transparencia. Por supuesto, puede alegarse que los afluentes son siempre muchos pero escasas las fuentes. La misma información viralizada y reciclada hasta el infinito es la tónica. Sin embargo, vayamos más allá, hacia otras preguntas.

No sólo es Internet el medio más cotidiano, el que más ha buscado confundirse con la vida, hasta el punto de haberse fusionado con la gestión de nuestra intimidad, sino que pretende ser el más transparente. Un medio «casual», espontáneo, cercano, horizontal, en el que se han camuflado las relaciones de poder. Por supuesto, sabemos que esto no es cierto. Los medios se configuran siempre como mecanismos de poder e influencia. Probablemente siga siendo aplicable al medio bidireccional por excelencia (el que aparentemente admite respuesta inmediata y participación del público en general) la reflexión de Baudrillard: «El consumo de productos y mensajes es la relación social abstracta que ellos establecen, la prohibición de todas las formas de respuesta y reciprocidad». ¿Tendríamos que preguntarnos con Foucault, «Qué ceguera, qué

sordera, qué densidad de ideología debería cargar para evitar el interés por lo que probablemente sea el tema más crucial de nuestra existencia, esto es, la sociedad en la que vivimos, las relaciones económicas dentro de las que funciona y el sistema de poder que define las maneras, lo permitido y lo prohibido de nuestra conducta»? Internet, que es el lugar por antonomasia del signo «superfluo», de la cháchara, del hablar por hablar, es por ello mismo el lugar en el que la comunicación se manifiesta de forma más clara como instrumento de poder.

El signo que se quiere superfluo, «cotidiano» es el genuino portador de las relaciones de poder. La retórica de la transparencia, que es una retórica de la desaparición (el medio se niega a sí mismo, en un «gesto» casi místico, para entregarse, desprendido, al usuario) de la contradicción, y de la mansedumbre -«paciencia poco habitual para planear una venganza que merece la pena cumplir», como la definía Ambrose Bierce- es la retórica de Internet, el primer «medio» que se atrevió a poner la otra mejilla para redimir la unidireccionalidad de todos los medios de comunicación que antes fueron, y desbaratar todas las modalidades de teoría crítica que basaban el poder de los medios (y la crítica a los medios) en la ausencia de *feedback* por parte de la audiencia. Será también el medio que fuerce la tan necesaria reinención del discurso crítico (o su fin...). El medio que se presenta como el más generoso: «El poder es de aquel que puede dar y a quien no puede serle devuelto», decía Baudrillard.



9. La lectura no es el libro

No debemos olvidarnos del soporte. El objeto es político. Un libro no es un mero contenedor de palabras y signos, igual que un *e-book* no es un *gadget* inocente. Glosando aquel anuncio de BMW, no es lo mismo leer que leer. No llevamos cientos de libros en nuestro libro electrónico.

Ese planteamiento contenutista que elude el objeto material como mero contenedor es falso. El objeto-libro es monógamo, está vinculado a una historia o a un repertorio de historias, que son las que llenan sus páginas y todo acto palimpséstico es costoso y deja huella; el objeto «libro electrónico» es un repositorio, no de libros, sino de narraciones que pasan por él como quien pasa por una habitación de hotel, sin dejar huella. No estamos haciendo una apología de la propiedad frente al arrendamiento, nada más lejos. Pero si nos gustaría matizar que el vínculo de una historia o discurso con la materia (la del papel) que amarillea, envejece, es subrayada y dañada, afectada en su materialidad por la presión del lápiz, una biblioteca que ocupa espacio en nuestro espacio, que «roba» o llena espacio vital, de una narración anclada en el mundo de las cosas y en la temporalidad por un soporte al que ha quedado ligada de por vida, convierten al acto de lectura de un libro «en papel» en una empresa muy distinta al de la lectura de un texto en un *e-book*. Y esto no es tanto nostalgia fetichista o exaltación retrógrada del objeto libro como una constatación de la naturaleza materialista de la lectura del libro, aunque los contenidos leídos se correspondan con un idealismo recalitrante, frente a la naturaleza intrínsecamente idealista de la lectura de un texto en un *e-book* por mucho que el *hardware* se estropee también o lo que estemos leyendo sea un libro. Detrás del libro electrónico esta el supuesto de que lo que importa es el contenido. Detrás del libro en papel, querámoslo o no, está la lectura como un acto *que pasa por* la carne del libro, por la materialización de un contenido ligado a una forma. Otl Aicher ponía de manifiesto esto, el destino formal —el cuerpo— del contenido: «Los libros son algo semejante a las personalidades: un libro de cocina no es

igual que un libro de bolsillo y un volumen de poesía es diferente a un volumen de consulta. Alguien que dedique mucho tiempo a este campo se dará cuenta de que cada libro tiene personalidad propia y que, de hecho, ésta determina su forma» (Aicher, 2004: 95). Este elemento se ha perdido cuando leemos un texto en un libro electrónico. El formato es el mismo para todos los textos. La «personalidad», como decía Aicher, desaparece. El componente político de la lectura (el contenido vinculado a una materialidad concreta y específica, esto es, política) cambia de signo. Ahora tenemos que resolver cómo se habita políticamente una habitación de hotel. Se puede empezar por poner algunos libros sobre la caja fuerte...

10. Idealismo

«Lo cual no impide a Abel Gance aducir la comparación con los jeroglíficos y a Séverin-Mars hablar del cine como podría hablarse de las pinturas de Fra-Angelico. Es significativo que autores especialmente reaccionarios busquen hoy la importancia del cine en la misma dirección, si no en lo sacral, si desde luego en lo sobrenatural», advertía Benjamin (1981: 33), que sabía bien que la escritura misma, *per se*, tiene una dimensión teórica, como apuntaba Barthes (VV.AA., 1971: 9). Una gran parte del discurso sobre Internet y su influencia en nuestras vidas ha sido de corte idealista y espiritualista, centrado en la comunicación como algo desvinculado de las condiciones materiales de existencia, como un absoluto. De ahí también el escoramiento progresivo hacia lo estético. Trabajar «por amor al arte» es menos oneroso si se reviste artísticamente. De ahí el énfasis en lo creativo y en la creatividad del usuario como fórmula para promover el *engagement*. De ahí la retórica de toma de la Bastilla (mediática) por parte del pueblo (recuérdese aquella célebre portada de Time en la que el personaje del año era el You-usuario; «You. Yes, you. You control the Information Age. Welcome to your world», y un ordenador de sobremesa de fondo), declinada hasta la saciedad.

Como bien decía Bourdieu, «exagerar la magnitud del cambio es una forma de populismo». Otra forma de populismo es el «nada nuevo bajo el sol». Que Internet

es un medio revolucionario, de eso cabe poca duda. Si esa revolución es progresista, conservadora o ultraconservadora, el tiempo lo dirá. De acuerdo con Lazarsfeld y Merton, los medios tienden al conformismo.



11. De memes y slogans

Mensajes breves y vídeos cortos. Ese es el tipo de consumo informativo que propicia Internet hoy. Las críticas ya casi olvidadas a los 140 caracteres de Twitter y en defensa del consumo pausado y reflexivo, de la lectura lenta y prolongada, en profundidad, no tienen en consideración la naturaleza de un sistema informativo que se despliega hoy ya, en gran medida, en movilidad. Ya no se trata tan sólo de que las pantallas de los móviles no sean el dispositivo más adecuado para la lectura prolongada o para ver vídeos largos –aunque cada vez tengan más resolución y sean más grandes– es que buena parte de los mensajes que se consumen online se descifran sobre la marcha, y muchas veces sin sonido para no molestar al de al lado. Se imponen, en el *storytelling online*, la síntesis (que casi inevitablemente conlleva simplificación, sin que la inversa sea siempre cierta, esto es, que textos largos y vídeos largos aporten mucha información, pueden ser fárrago), el efectismo o el humor que propicien

la viralidad, el *look* espontáneo y la estética *amateur*, que generen autenticidad.

Si entramos ahora en la página de un diario digital, nos daremos cuenta de que poco a poco la imagen y el vídeo empiezan a prevalecer sobre el texto. Esto en términos periodísticos supone un cambio de paradigma. El periodismo, con la prensa escrita como medio rey, y el consustancial imperio de la escritura, está alumbrando un universo informativo en la red marcadamente audiovisual, en el que la información vira hacia el meme y hacia el *slogan*. Por supuesto, siguen existiendo espacios para la lectura reflexiva y en profundidad, cada uno los administra como quiere. Internet no ha eliminado a ningún medio que le precediera. Lo que sí ha creado es una forma de relacionarse con la información que ya difícilmente tiene marcha atrás, en la que el potencial de viralidad toma la precedencia sobre otros valores noticia.

Bibliografía

- AICHER, Otl (2004), *Tipografía*, Valencia: Campgràfic.
- BAUDRILLARD, Jean (2002), *Crítica de la economía política del signo*, Madrid: Siglo XXI.
- BENJAMIN, Walter (1989), *Discursos interrumpidos I*, Buenos Aires: Taurus.
- JAKOBSON, Roman (1981), *Ensayos de lingüística general*, Barcelona: Seix Barral.
- LIPPMANN, Walter (1997) [1922], *Public Opinion*, New York: Free Press.
- MCLUHAN, Marshall (1974), «At the Moment of Sputnik the Planet Became a Global Theater in Which There Are No Spectators But Only Actors», *Journal of Communication*, 24 (1), pp. 48-58.
- SCHRAMM, Wilbur (1955), «How Communication Works», Wilbur Schramm (ed.), *The Process and Effects of Mass Communications*, Urbana, IL: University of Illinois Press.
- TARDE, Gabriel (1986), *La opinión y la multitud*, Madrid: Taurus.
- VV.AA. (1971), *La teoría*, Barcelona: Anagrama.

El retablo de Maese Pedro de Falla como construcción musical y literaria de la identidad nacional española

Inés Sevilla Llisterri

Recibido: 20.03.2016 – Aceptado: 02.05.2016

Titre / Title / Titolo

Les tréteaux de Maître Pierre de Falla comme une construction musicale et littéraire de l'identité nationale espagnole.

Falla's *Master Peter's Puppet Show* as a musical and literary construction of the Spanish national identity.

Il teatro dei burattini di Maestro Pietro di Falla come costruzione musicale e letteraria dell'identità nazionale spagnola.

Resumen / Résumé / Abstract / Sommario

La importancia de Cervantes y don Quijote como iconos representativos de una identidad nacional española se desarrolló y creció enormemente a lo largo del siglo XIX y principios del XX, con el auge de los nacionalismos. El concepto de *intrahistoria* como la historia cultural de un pueblo, su verdadera historia, guía varios escritos que plantean propuestas regeneracionistas para España, como *Vida de don Quijote y Sancho* de Unamuno o *Meditaciones del Quijote* de Ortega y Gasset. Considero que, de forma similar, *El retablo* de Falla plantea su propia propuesta de España a través de un diálogo entre música y literatura. Falla considera que la obra cervantina (especialmente el *Quijote*) encierra una magnífica representación del «alma eterna de España» (en palabras del propio compositor). A través del análisis conjunto del libreto, de la puesta en escena y de la partitura, podemos ver qué lectura hace Falla del *Quijote* y el discurso político que subyace a dicha lectura.

L'importance de Cervantès et de don Quichotte comme icônes représentatives d'une identité nationale espagnole s'est développée et a énormément grandie au long du XIXe et début du XXe siècle, avec l'essor des nationalismes. Le concept d'*intrahistoria* comme histoire culturelle d'un peuple, comme sa véritable histoire, a guidé plusieurs écrits qui avancent des propositions régénérationnistes pour l'Espagne, comme *La vie de don Quichotte et Sancho* d'Unamuno ou *Les méditations du Quichotte* d'Ortega y Gasset. On considère que, d'une manière similaire, *Les tréteaux* de Falla constituent sa propre proposition pour l'Espagne à travers un dialogue entre musique et littérature. Falla considère que l'œuvre cervantine (spécialement le *Quichotte*) renferme une magnifique représentation de l'âme éternelle de l'Espagne (dans les mots du compositeur lui-même). À travers l'analyse conjointe du livret, de la mise en scène et de la partition, on peut voir quelle est la lecture que Falla fait du *Quichotte* et le discours politique sous-jacent à ladite lecture.

The importance of Cervantes and Don Quixote as representative icons of a Spanish national identity developed and grew enormously during the XIXth and early XXth centuries, with the rise of nationalisms. The concept of *intrahistoria* as the cultural history of a people, its true history, guides various writings where regenerationist proposals are advanced, such as Unamuno's *Life of Don Quixote and Sancho* or Ortega y Gasset's *Meditations on Quixote*. I consider that, similarly, Falla's *Master Peter's Puppets Show* posits its own proposal for Spain through a dialogue between music and literature. Falla believes that Cervantes' work (especially *Don Quixote*) encloses a magnificent representation of the eternal soul of Spain (in the words of the composer himself). Through the joint analysis of the libretto, the staging and the score, we can see the kind of reading that Falla is doing of *Don Quixote* and the kind of political discourse underlying that reading.

L'importanza di Cervantes e Don Chisciotte come icone rappresentative dell'identità nazionale spagnola emerge e si sviluppò enormemente nel corso del secolo XIX e all'inizio del XX, con il diffondersi del nazionalismo. Il concetto di *intrahistoria* come storia culturale di un popolo, la sua vera storia, è il concetto chiave in vari testi che presentano proposte rigenerazioniste per la Spagna, come la *Vita di don Chisciotte e Sancho* di Unamuno o le *Meditazioni del Chisciotte* di Ortega y Gasset. Riteniamo che, in modo analogo, *Il teatro dei burattini* di Falla propone un'idea di Spagna mediante il dialogo tra musica e letteratura. Falla pensa che l'opera cervantina (specialmente *Don Chisciotte*) racchiude una magnifica rappresentazione dell'anima eterna di Spagna (secondo l'espressione del compositore). L'analisi in parallelo del libretto, della messa in scena e della partitura ci mostra qual è la lettura che Falla fa del Chisciotte e che discorso politico soggiace a tale lettura.

Palabras clave / Mots-clé / Keywords / Parole chiave

Falla, Cervantes, don Quijote, identidad nacional española, ópera, diálogo interdisciplinar, tópico transmedial.

de Falla, Cervantès, don Quichotte, identité nationale espagnole, opéra, dialogue interdisciplinaire, topique transmédiat.

Falla, Cervantes, don Quixote, Spanish national identity, opera, interdisciplinar dialogue, transmedial topic.

Falla, Cervantes, don Chisciotte, identità nazionale spagnola, opera, dialogo interdisciplinare, topico transmediale.

En *El retablo de Maese Pedro* (1923), Manuel de Falla establece un rico diálogo con Cervantes y con la España de su época que gira en torno a la cuestión de la identidad nacional española. Basada en el homónimo episodio cervantino de la Segunda Parte del *Quijote*, esta ópera breve de marionetas, para orquesta de cámara y tres cantantes, encierra las reflexiones del compositor acerca de la creación artística y de su relación con la identidad nacional¹, a partir del texto de Cervantes. Para respaldar y desarrollar esta afirmación, me centraré en un fragmento especialmente significativo: el final de la ópera, donde encontramos la cita o reelaboración musical de *Prado verde y florido* de Francisco de Guerrero, del villancico catalán *El diciembre congelat*² y de la cita musical del himno de España³.

Empecemos por matizar un aspecto crucial sobre el libreto: Falla adapta casi al pie de la letra el texto de Cervantes correspondiente al episodio del retablo de maese Pedro, salvo en lo que se refiere al final del episodio. La ópera de Falla empieza con maese Pedro anunciando el inicio de la representación de la historia de la liberación de Melisendra en su teatro de títeres, omitiendo toda la presentación de los personajes de la venta y de maese Pedro que hace Cervantes. La representación del romance de Melisendra⁴ se va desarrollando con varias interrupciones y correcciones de don Quijote, quien paulatinamente se va implicando más y más en la historia narrada hasta que, confundiendo realidad y ficción, alza su espada contra la titiritera morisma que persigue a don Gaíferos y Melisendra y, con la intención de salvarlos, destroza, en su locura, el retablo y sus figuras. Hasta aquí, todo coincide con el texto cervantino. Sin embargo, donde Cervantes hace que don Quijote se dé cuenta del destrozo y pague generosamente las figuras

y la cena de cuantos se encuentran en la venta, descubriendo luego (y sólo al lector) que maese Pedro es el pícaro Ginés de Pasamonte, Falla omite toda esta parte y cierra la ópera con el destrozo del retablo, seguido de un exaltado discurso de don Quijote en el que dedica su victoria a Dulcinea y hace una loa a las glorias de la caballería andante.

Es en este «Finab», cuidadosamente construido sobre retazos de otros pasajes del *Quijote*, donde Falla empleará las citas musicales mencionadas. Por mucho que Falla tome prestadas frases de otras partes del *Quijote*, podemos muy bien decir que él es el autor de esta parte del libreto donde construye, a modo de *collage*, su propio desenlace del episodio. El hecho de que los añadidos que hace Falla al libreto estén extraídos de otros capítulos del *Quijote*, muestra un profundo respeto hacia Cervantes y su obra.

En cuanto a las razones de Falla para alterar dicho final, Torres Clemente señala que los fragmentos insertados al final del *Retablo* buscan «lograr un clímax contundente de la obra» (Torres Clemente, 2007: 300), lo cual, desde una perspectiva dramática, es cierto. Sin embargo, me gustaría señalar que estos fragmentos añadidos textuales desarrollan, también, otras funciones muy significativas. Las citas de otros capítulos del *Quijote* que Falla inserta en el libreto aluden a episodios concretos de la novela (que no han sido escogidos aleatoriamente) y reflejan rasgos estilísticos y tópicos literarios empleados por Cervantes que no aparecen en el episodio del retablo. Es decir, los añadidos al libreto dan muestra de que aunque Falla se centre en un capítulo concreto del *Quijote*, ofrece una visión de conjunto de ambas partes de la novela. Considero, pues, que *El retablo de Maese Pedro* de Manuel de Falla, a pesar de estar centrado en un episodio concreto del *Quijote*, engloba, sin embargo, características y alusiones de toda la novela de Cervantes.

Las alusiones a la totalidad de la novela, más allá del episodio del retablo, podemos verlas reflejadas no sólo en el libreto, sino también en la partitura, mediante determinadas citas musicales. A este respecto, comentaré las dos citas musicales que son, en mi opinión, las más destacadas y representativas. Ambas citas se encuentran

¹ Nos referiremos a esta relación más adelante, al hablar del concepto de *historia interna* de Giner de los Ríos y al concepto de *intrahistoria* de Unamuno.

² El villancico, de origen medieval, está transcrito en *El llibre vermell*.

³ La primera cita musical es identificada por Antonio Gallego (Gallego, 1987: 692); las dos últimas citas mencionadas son identificadas por Christoforidis en su tesis doctoral (Christoforidis, 1997).

⁴ Siguiendo la historia que narran los distintos romances sobre el tema, Melisendra, hija del emperador Carlomagno, lleva siete años cautiva en tierra de moros. En el fragmento que narra maese Pedro, don Gaíferos, caballero casado con Melisendra, va él solo a rescatarla.

en el «Finab» del *Retablo*. Una de ellas es el villancico *El diciembre congelat*, a la que nos referiremos más adelante; la otra se sitúa en el momento en que don Quijote, en pleno brote de locura, canta una oda a Dulcinea (compases 798-814), cuyo texto corresponde a la primera parte del desenlace creado por Falla mediante fragmentos añadidos al texto original del episodio.

La alusión de don Quijote a su dama Dulcinea, tan característica del personaje y tan presente en ambas partes de la novela, no aparece ni tras el destrozo que hace don Quijote del retablo, ni en ninguna otra parte de este episodio en concreto. El fragmento que añade el compositor dice así: «¡Oh, Dulcinea, señora de mi alma; día de mi noche, gloria de mis penas; ... norte de mis caminos, ... dulce prenda y estrella ... de mi ventura!»

Estas líneas añadidas por Falla muestran la parodia de tema amoroso, tan característica en el *Quijote*. Resulta interesante analizar cómo dicha parodia alude, en este fragmento, tanto de los relatos caballerescos como a la literatura pastoril a través de la combinación del texto del libreto con la construcción musical del fragmento y su puesta en escena. Para acompañar el texto citado, Falla emplea una reelaboración musical de la villanesca *Prado verde y florido* de Francisco de Guerrero, en cuya letra encontramos representado el tópico literario del *locus amoenus*. Se aprecia en la elección de la villanesca la influencia del musicólogo Cecilio de Roda a través de la conferencia «Las canciones del *Quijote*» que ofrece en el Ateneo de Madrid con motivo del tercer centenario de la primera parte de la novela (Roda, 1905: 455-466). En dicha conferencia, el musicólogo señala cómo don Quijote «por devoción á su dama entona el madrigalete á Dulcinea, al son de sus mismos suspiros» (Roda, *id.*: 455) y, a continuación, presenta esta villanesca de Guerrero como muy similar al madrigalete que aparece en la novela. No es, por tanto, coincidencia que Falla emplee precisamente esta melodía. Pero, además, si revisamos la letra de *Prado verde y florido* vemos que se inscribe en una visión bucólica de la naturaleza, propia de la literatura pastoril. Podríamos decir, por tanto, que la cita musical tiene un cierto carácter programático. A todo ello se añade el uso de instrumentos pastoriles en este

fragmento. Falla, siguiendo, de nuevo, las indicaciones de Cecilio de Roda en «Los instrumentos músicos y las danzas en el *Quijote*» (Roda, 1905: 147-178), conferencia también publicada con motivo del tercer centenario de la primera parte del *Quijote*. En su artículo, Roda expone que Cervantes hace uso de distintas categorías de instrumentos según su contexto de uso, diferenciando entre instrumentos militares, pastoriles, aristocráticos, populares, etc. No es nuestra intención analizar aquí la reconstrucción del imaginario musical cervantino en *El retablo*; nos limitaremos a señalar que en la instrumentación del fragmento se aprecia un uso predominante de instrumentos *pastoriles* más allá, incluso, de las afirmaciones de Roda.

Por otra parte, encontramos en este mismo fragmento una parodia similar, pero que también alude a los relatos caballerescos: a través del tratamiento musical en tempo lento y pesante, así como las indicaciones de que debe cantarse «como en éxtasis» y el uso de algunos giros musicales que recuerdan a la música religiosa, son una hábil caracterización del tema del amor cortés, un amor platónico, espiritual, en el que la dama ocupa el rol de Señor del caballero. A la puesta en escena de un don Quijote en éxtasis sobre un canto con reminiscencias religiosas, habría que añadir que el tópico del *locus amoenus*, más allá de la visión bucólica, idealizada, de la naturaleza como confidente de inquietudes amorosas, ha sido también empleado tradicionalmente por la literatura cristiana en sus descripciones del paraíso (como en *Los milagros de Nuestra Señora* de Berceo, por ejemplo), lo cual incide en la religiosidad evocada en este fragmento⁵. Vemos, pues, la alusión a otras partes de la novela a través de la reproducción de algunos de los tópicos literarios del *Quijote* mediante la combinación del libreto, la música y la puesta en escena: Falla hace presentes, con la reelaboración de esta cita musical, la frecuente parodia que hace Cervantes a la literatura pastoril (uno de los géneros literarios más presentes a lo largo de la

⁵ Sobre el tópico del *locus amoenus* véase: Azaustre y Casas, 1997: 59-60. Sobre el tópico pastoral en música, véase: Monelle, 2006: 185-290; en el mismo estudio desarrolla también la presencia de lo religioso sobre el tópico pastoral (Monelle, 2006: 198-206).

novela) y al amor cortés. Pero además, al situar esta cita precisamente al final de la obra, parece hacer referencia a la última fantasía de don Quijote cuando, en su lecho de muerte, Sancho, viendo con el fin de las fantasías caballerescas el fin de don Quijote, le propone hacerse pastores e iniciar una nueva aventura en el marco bucólico pastoril. Dicha alusión a la última fantasía de don Quijote y Sancho queda más clara si tenemos en cuenta la cita del villancico catalán.

El «Final» del *Retablo* comienza con la cita del villancico catalán *El decembre congelat*, precediendo justamente la cita que acabamos de comentar, y sucediéndola para cerrar la sección que forman conjuntamente. El mismo Falla afirma, respecto a las diferentes melodías de origen popular empleadas en *El retablo*, que todo es música popular castellana a excepción de un villancico catalán, como explica Jean-Aubry citando las palabras del propio compositor (Jean-Aubry, 1923):

(...) before writing, I saturated myself in the music of the Cervantes period and I also studied the scales used in the music which, in Spain, preceded Cervantes; because you must remember that when Cervantes wrote *Don Quixote*, knight-errantry had already become a thing of the past, and, therefore, it is to previous centuries that the great Spanish composer is referring in his immortal masterpiece.

Falla señalará la presencia de esta cita musical en concreto en varias ocasiones. ¿Qué representa esta cita de un villancico catalán? ¿Por qué Falla quiere destacarlo frente a otras citas y reelaboraciones musicales que no menciona? En los distintos estudios que se han realizado sobre *El retablo* de Falla, no he encontrado ninguna explicación sobre el motivo por el que Falla emplea esta cita de origen catalán. Considero que esto se debe a una visión del *Retablo* centrada exclusivamente en el estudio del episodio de maese Pedro escogido por Falla, en el que no encontramos ninguna explicación sobre las posibles connotaciones de esta cita. Sin embargo, si nos distanciamos del contenido del episodio y pensamos en un homenaje global a la novela cervantina (como veníamos analizando), entonces la presencia de este villancico catalán adquiere pleno sentido. El final de la tercera

salida de don Quijote, que es también el final de la novela, tiene lugar en Cataluña. Cuando don Quijote llega a Barcelona, es reconocido por todos, ya que han leído las aventuras publicadas de la Primera Parte de la novela y, también, las apócrifas de Avellaneda. Vemos al final de la novela de Cervantes cómo don Quijote alcanza la cima su locura al haber logrado una de las glorias de la caballería: la fama. No es, pues, casualidad que en el canto que hace don Quijote a la caballería andante (uno de los añadidos de Falla) el compositor emplee entre los varios fragmentos citados en su construcción del libreto uno que hace referencia explícita al «libro de la Fama»:

¡Dichosa edad y dichosos siglos aquellos que vieron las fazañas del valiente Amadís, del esforzado Felixmarte de Hircania, del atrevido Tirante el Blanco, del invencible don Belianís de Grecia, con toda la caterva de innumerables caballeros, que con sus desafíos, amores y batallas, llenaron el libro de la Fama!

Es en tierras catalanas donde, al ser don Quijote derrotado por el caballero de la blanca luna, se iniciará el principio del fin. Falla no emplea esta cita en cualquier punto de la narración, sino sólo al final de la ópera, cuando don Quijote lucha contra los ilusorios malhechores, ofrece su nombre a las víctimas salvadas y ensalza la figura del caballero. El hecho de situar el villancico justo antes de la cita que refleja la parodia pastoril, refuerza la alusión a la proposición de Sancho de iniciar una nueva aventura, esta vez en el marco del bucolismo pastoril.

La cita del villancico catalán, de carácter desenfadado, acompaña a don Quijote en su destrozado del retablo en fuerte contraste con los cantos desesperados de maese Pedro, quien le pide, sin éxito, que se detenga. Este llamativo contraste entre el carácter musical de las intervenciones de ambos personajes resalta el choque entre el plano de la fantasía que vive don Quijote y la realidad que están viendo maese Pedro y el resto de los personajes. Podemos, por tanto, decir que Falla no sólo representa en su *Retablo* otras partes del *Quijote* sino que, además, evoca el estilo de escritura cervantino. Creo que es esto a lo que se refiere, en parte, en una carta que escribe el compositor a Adolfo Salazar en la que hace la siguiente afirmación:

Voy a procurar decirle (...) con la mayor claridad posible cuáles han sido mis intenciones al componer el *Retablo*. Recordará Vd. que con este trabajo he querido rendir un devoto homenaje a la gloria de Cervantes, por el cual cada día siento más profunda admiración, considerándole como uno de los raros artistas tipos de nuestra raza. (Esto de los artistas tipos sería muy largo de explicar, ya charlaremos de la cuestión cuando nos veamos). Claro está que pensando yo de este modo, he procurado utilizar en la composición de *El r[etablo]* ciertos valores éticos y estéticos que se revelan en la obra de Cervantes. (No sé si me explico, p[er]o sí sé lo que quiero decir)⁶.

Como vemos, Falla se refiere a los *valores éticos y estéticos* de la obra de Cervantes, así como habla de Cervantes como artista de *nuestra raza*. Empezábamos este artículo diciendo que *El retablo* de Manuel de Falla gira en torno a la cuestión de la identidad nacional española y que las reflexiones del compositor parten de su relación con la creación artística. Ha llegado el momento de explicar dicha afirmación.

A finales del siglo XIX y principios del XX los conceptos de *historia interna e intrahistoria* son de gran importancia. Giner de los Ríos, muy influido por el pensamiento de Friedrich Krause, establecerá una distinción muy importante en el imaginario de la época entre *historia externa* o política e *historia interna* o cultural. La *historia interna* es la que Giner considera *la verdadera historia* por ser, en su opinión, el único modo de acceder al mundo interior de un pueblo y de definir los rasgos del carácter o del genio nacional a través de sus creaciones artísticas. Muy ligado a este concepto de *historia interna* como verdadera historia está el concepto de *intrahistoria* de Unamuno. Desde una visión regeneracionista, para poder resolver los problemas de España había que conocer su origen así como las virtudes del carácter español que podían, bien orientadas, conducir hacia la regeneración de la nación. El mejor medio de conocer tanto las virtudes de los españoles como los orígenes de su decadencia era la intrahistoria. De ahí la importancia de la recuperación los clásicos literarios del siglo de oro para el nacionalismo español. Así, se consideraba que una obra literaria como el *Quijote* encerraba los verdaderos rasgos del *alma*

⁶ Carta de Manuel de Falla a Adolfo de Salazar, Granada, 1924. Borrador manuscrito. Archivo Manuel de Falla, carpeta de correspondencia n° 7569.

española, expresión habitual en la época y presente en el epistolario del propio Falla refiriéndose, como veremos, precisamente a la obra de Cervantes.

Dentro de la perspectiva historiográfica liberal que sitúa a Castilla como punto unificador de España, dos de los grandes iconos de la identidad nacional española serán Cervantes y don Quijote (y a menudo veremos cómo se (con)funden autor y personaje). Ya a finales del XIX, Unamuno, seguido por otros intelectuales españoles como Azorín u Ortega, tomará el *Quijote* para la identificación de los rasgos del carácter del pueblo español como punto de partida para reflexionar sobre el «problema de España» y los posibles caminos para su regeneración (Unamuno, 1905). *Don Quijote* pasará a ser un clásico literario con cada vez más lecturas políticas, utilizado desde los más variados posicionamientos (sería el caso, por ejemplo, de otros nacionalismos –como el catalán– que emplean diferentes lecturas del personaje para discutir el centralismo castellano).

Así pues, al elegir Manuel de Falla el *Quijote* como tema para una obra musical, no sólo está haciendo un homenaje a uno de los grandes clásicos literarios españoles, sino que a través del diálogo entre música y literatura que plantea en *El retablo*, se está también posicionando dentro del contexto político de su época. Su visión del *Quijote* queda claramente expresada en una carta que envía Falla a Juan José Mantecón en diciembre de 1932, a raíz de una crítica que éste ha realizado del *Retablo*:

Ahora bien: por lo que se refiere a mis «tradicionales» convicciones, quiero decirle que solamente amo en la tradición aquello que tiene un valor esencial y eterno. No es por consiguiente el Siglo de Cervantes lo que exalta mis sentimientos, sino lo que su obra significa como representación del alma eterna de España. Y en cuanto al llamado «tradicionalismo político», nada está más lejos de mis predilecciones⁷...

Hablar de «un valor esencial y eterno» y de la «representación del alma eterna de España» sitúa muy

⁷ Carta de Manuel de Falla a Juan José Mantecón. Granada, 22-XII-1932. Copia mecanografiada, Archivo Manuel de Falla, carpeta de correspondencia n° 7235.

claramente *El retablo* de Falla como una contribución, desde el ámbito musical, al tipo de reflexiones que vemos en Unamuno, Azorín, Ortega, etc. La elección de este tema literario representativo de Castilla se verá reforzada por la evocación y el uso predominante de citas de música antigua castellana, así como el diálogo establecido con la novela cervantina.

Manuel de Falla es un compositor que se califica a sí mismo de nacionalista español, y con el mismo apelativo de nacionalista ha calificado su música, y así aparece en los diferentes estudios sobre su obra. Consecuentemente, y teniendo en cuenta la importancia del *Quijote* en la construcción de una identidad nacional española así como la relación entre el arte y el carácter del *alma española* que veíamos a través del concepto de intrahistoria, creo que es necesario plantear una relectura del *Retablo* que revise las relaciones que establece Falla entre música, literatura y política. Para ello, podríamos muy bien empezar por la relectura de la cita del villancico catalán *El diciembre congelat*. Antes planteaba la pregunta de por qué Falla emplea esta cita y por qué señala tanto esta cita musical como recalca su origen catalán, frente a muchas otras melodías citadas o reelaboradas que ni siquiera menciona. Bien, creo que desde el análisis de cómo refleja Falla su visión del nacionalismo español en el *Retablo* completaremos la respuesta a esta pregunta.

A finales del siglo XIX, los movimientos ideológicos, en Cataluña y País Vasco, que buscan definir una identidad propia y tener autonomía y unidad, se intensifican. El movimiento nacionalista catalán muestra un claro malestar tanto con la administración política de la Restauración como con la interpretación castellano-céntrica de la historia de España. Frente a la defensa de Castilla como la esencia de España, el catalanismo político defiende que los males de España proceden, precisamente, de la primacía castellana. No es, por tanto, de extrañar que, siendo don Quijote el gran icono identitario de la visión castellano-céntrica de España, encontremos algunos ataques desde el nacionalismo catalán al *carácter castellano* a través de una lectura negativa de la personalidad de don Quijote, como hombre anti-práctico que siendo débil de cuerpo e inteligencia emprende las ac-

ciones más difíciles (Fox, 1997: 75). Simultáneamente a este catalanismo político se produce, también, sobre todo en el último tercio de siglo, un catalanismo centrado en lo cultural mediante el que se producirá una renovación y estimulación de la literatura, el arte y la historia, y la recuperación de su tradición artística. Si bien los partidarios de una España unificada desde Castilla considerarán el catalanismo político como una amenaza de ruptura de la unidad nacional, no responderán necesariamente de forma negativa ante el catalanismo cultural. Su postura plantea la predominancia de Castilla en la conformación de la identidad nacional española, si bien no su exclusividad. La diversidad cultural y lingüística es considerada por muchos como un enriquecimiento del espíritu nacional, siempre y cuando no amenace con la fragmentación de una España unificada desde Castilla.

Es en este tipo de postura donde creo que se sitúa Manuel de Falla. En la biblioteca del compositor encontramos, entre sus libros, varios fragmentos marcados que reflexionan sobre esta postura. Uno de ellos pertenece a *Horas de España* de Álvaro de las Casas que, si bien por fecha es una adquisición bastante posterior a la composición del *Retablo*, me parece una buena ilustración de esta postura que Falla parece compartir:

No puede amar a su nación quien no ama su país nativo y comenzar por afirmar este amor como base para un patriotismo más amplio. El regionalismo egoísta es odioso y estéril, pero el regionalismo benévolo y fraternal puede ser un gran elemento de progreso y quizá la salvación de España (Casas, 1940: 13)⁸.

En la cita del villancico catalán puede verse, también, una muestra de reconocimiento hacia la tradición artística catalana como parte de la tradición artística española; muestra que se ve claramente en la última obra (inacabada) de Manuel de Falla: *L'Atlàntida*, construida sobre el poema homónimo de Verdaguer. Podría el lector preguntarse cuáles son las indicaciones, dentro de la partitura, que me llevan a interpretar la presencia de *El diciembre congelat* como una alusión al posicionamiento nacionalista español que respeta la diversidad cultural de

⁸ Respecto a este fragmento Falla anota la relación con las reflexiones de Menéndez y Pelayo: «134/Regionalismo (Mz Pelayo)».

las distintas regiones de España, por parte de Falla. De nuevo, se trata de una lectura de conjunto (y no de cada cita musical por separado) de este fragmento final del *Retablo*.

Falla concluye *El retablo* con otra cita musical indiscutiblemente connotada desde un punto de vista político: la Marcha de los granaderos o Marcha real, es decir, el posteriormente llamado himno de España. Esta cita aparece justo al final, tras el último de los añadidos que hace Falla al libreto, en el canto de don Quijote a las glorias de la caballería andante. La cita del himno de España acompaña a la última frase de don Quijote, la que cierra *El retablo*: «En resolución: ¡Viva, viva la andante caballería sobre cuantas cosas hoy viven en la tierra!» (cc. 881-892). Anticipando el carácter musical de la marcha militar, todo el canto a la caballería andante es muy rítmico y marcado, y la parte de don Quijote tiene indicaciones de carácter que resaltan el entusiasmo del personaje. Justo antes de llegar a la última frase de don Quijote, hay una cadencia con muy poco *ritardando*, pero que marca claramente la separación resaltando lo que viene a continuación, que es la cita de motivos musicales literalmente tomados del himno nacional. La cita, fácilmente visible al leer la partitura, no resulta para nada obvia en la audición de este fragmento (lo cual, salvo en contadas excepciones, es lo habitual en las citas musicales que encontramos a lo largo del *Retablo*). Es decir, aunque Falla emplee la cita musical del himno de España, no prevee que sea detectada a simple escucha; tal vez por ello sea aún más significativa su presencia.

La utilización de esta marcha, haciendo uso del tónico musical de lo militar y de la lucha, es una estrategia musical muy apropiada para retratar la alabanza que está haciendo don Quijote a las glorias de la caballería andante (guerreros, al fin y al cabo). Además, don Quijote canta esta alabanza como muestra de su reciente (e imaginada) victoria en la lucha contra los moros que perseguían a don Gaiferos y Melisendra. Retrata, pues, el carácter guerrero del caballero andante, así como la batalla recién librada por don Quijote. La cita musical del himno de España es la última cita del *Retablo* y apa-

rece en la última frase de don Quijote, el momento culminante de la ópera. Al principio, la cita melódica se divide en fragmentos que se alternan entre los distintos instrumentos de la orquesta, acompañando el canto de don Quijote; sin embargo, en la parte final de su canto también veremos fragmentos del himno en la línea vocal de don Quijote. Es decir, don Quijote queda directamente vinculado a la cita del himno de España en *El retablo* de Falla.

Por supuesto, si dejamos de lado las cartas que hemos citado más arriba, podríamos hacer múltiples lecturas de esta cita. Por ejemplo, al culminar la obra con el delirio de don Quijote, podríamos entrar en el debate sobre si se trata o no de una locura ejemplar y, por tanto, plantear la posibilidad de una visión irónica del patriotismo. Sin embargo, creo que aun sin revisar su correspondencia, Falla deja muy claro su posicionamiento en la construcción y articulación conjunta del libreto, la música e indicaciones interpretativas, así como en las acotaciones escénicas. Al leer las «Notas sobre la ejecución vocal» que Falla publica junto a la partitura, vemos que el compositor hace observaciones muy significativas en lo que a su visión del *Quijote* se refiere. En ellas explicita, por ejemplo, que «La parte de Don Quijote deberá cantarse con noble estilo, que igualmente participe de lo bufo y de lo sublime, exagerando la interpretación de las indicaciones musicales hasta sus menores detalles».

Si revisamos cuál es la recepción que hacen los románticos alemanes del *Quijote* y su influencia en la recepción del *Quijote* en la España de finales del siglo XIX y principios del XX (e, incluso, bastante posterior), veremos dónde se sitúa la lectura de Falla. Las interpretaciones que hicieron los románticos alemanes (los hermanos Schlegel, Schelling, Tieck y Richter) en el paso del siglo XVIII al siglo XIX tuvieron una enorme influencia en la recepción posterior del *Quijote* en general y en la recepción nacionalista española de la figura de Cervantes y su genial novela, en particular, marcando toda la crítica posterior. Las ideas fragmentarias que presentaron en pasajes de conferencias, fragmentos dentro de sus tratados o escritos ocasionales, tuvieron tal potencial interpretativo que se siguieron desarrollando durante el

siguiente siglo y medio (o más). Veamos un breve resumen (a penas unas pinceladas) de la recepción de los románticos alemanes para poder analizar hasta qué punto afecta a la lectura que hace Falla del *Quijote*.

En el comentario que escribe Friedrich Schlegel a la traducción del *Quijote* al alemán realizada por Tieck, Schlegel sitúa el *Quijote* como síntesis del espíritu nacional español y como paradigma de la literatura romántica (Romero Tobar, 1989: 116). Resalta la alternancia entre ironía y entusiasmo y considera la obra digna de admiración por su estilo armonioso, su flexibilidad y el buen gusto con que está escrita. A todas estas virtudes se suma un valor añadido: el retrato de la caballería medieval (mediante la presencia, por ejemplo, del romance-ro) y de la España de Cervantes, combinando lo realista con lo pintoresco (cualidades de la épica y el teatro). Tieck, por su parte, admira y remarca la profundidad del humor cervantino en el *Quijote*, y lo asciende desde la clasificación dieciochesca de parodia y sátira a una novela idealista irónica. Richter y F. Schlegel consideran el *Quijote* como una gran obra épica romántica. Vemos, pues, cómo el *Quijote* va tomando un cariz serio que se hace aún más patente con la lectura simbólica de A. W. Schlegel de don Quijote y Sancho como simbolización de la poesía y la prosa de la vida. A. W. Schlegel ve en Dulcinea, en tanto amor platónico, puro e idealizado, la representación de la nobleza, el idealismo y la religiosidad de don Quijote, cobrando gran importancia. Richter, siguiendo una línea similar, ve en don Quijote y Sancho la representación de dualidades como alma y cuerpo, idealismo y realismo, etc. Por su parte, Schelling reflexiona sobre cómo las aventuras de don Quijote son una representación de la lucha simbólica lo real y lo ideal. La dicotomía entre ilusión y realidad será ampliamente desarrollada por la crítica posterior.

Retomemos un momento el episodio cervantino de maese Pedro y la adaptación de Manuel de Falla, tratando de proyectar sobre él las interpretaciones recién mencionadas. La síntesis del espíritu nacional español mediante el retrato de la caballería medieval y la combinación de lo realista con lo pintoresco queda perfectamente recogido en el episodio del retablo. La figura

peculiar de maese Pedro, acompañado por un mono adivino, trae consigo un teatro de títeres que representa una de las historias del romancero⁹ más populares en la época: la historia de la liberación de Melisendra, situada en un tiempo remoto medieval, nos conduce desde la corte de Carlomagno hasta la tierra de moros donde está presa la princesa Melisendra. Sin embargo, don Quijote, con sus correcciones e interrupciones, no nos dejará olvidar la realidad de la venta en la que se narra y representa esta historia. Las dicotomías como idealismo y realismo son fácilmente proyectables, sobre todo contrastando cómo don Quijote cree en la verdad de la historia de Melisendra, frente a maese Pedro, que la utiliza como forma de ganar dinero, mientras trata con ironías a don Quijote. Una vez don Quijote se sumerge en la historia y decide luchar contra los moros que persiguen a don Gaiferos y Melisendra, veremos llevada a la página (o a la escena, en el caso de Falla) la lucha simbólica entre ilusión y realidad de la que habla Schelling.

En este episodio, Cervantes hace muchos guiños cómicos que ridiculizan tanto a don Gaiferos como a Melisendra, guiños justificados dentro de la historia partiendo de que es maese Pedro (un pícaro disfrazado) el responsable de la obra y, por tanto, de su contenido. La visión del humor cervantino como un humor serio, profundo, que veíamos a partir de Tieck, se aprecia en el *Retablo* de Falla desde las indicaciones a la ejecución vocal (con un don Quijote de «noble estilo, que igualmente participe de lo bufo y de lo sublime») hasta la puesta en escena en combinación con la partitura (más de relieve al final de la ópera, cuando don Quijote canta alegremente su victoria mientras maese Pedro se lamenta desesperado).

De las observaciones planteadas por los románticos alemanes sólo hay una que no está presente originalmente en el episodio cervantino del *Retablo*: el personaje de Dulcinea, con toda su carga simbólica. No obstante, como antes comentábamos, Falla soluciona esta ausencia en su *Retablo*, presentándola, además, con todas las connotaciones simbólicas mencionadas. En el fragmento de la oda a

⁹ La presencia del romancero vendrá, a su vez, potenciada por Falla a través de varias citas musicales empleadas en el *Retablo*.

Dulcinea, señalábamos anteriormente cómo don Quijote canta una reelaboración de *Prado verde y florido* de Francisco de Guerrero, en el que queda ampliamente representado el tópico del *locus amoenus*. Dicha reelaboración la lleva a cabo el compositor en un tempo mucho más lento y con cadencias que nos transportan a las de la música religiosa, a lo cual se suma la acotación de que don Quijote debe cantar «absorto, con la mirada en alto». En sus notas al programa queda un poco más clara la actitud de don Quijote, que «al invocar a Dulcinea queda como en éxtasis, la mirada en alto, entonando un canto a la señora de sus pensamientos»¹⁰. Como también decíamos más arriba, en la dedicatoria de la victoria recién obtenida a Dulcinea, vemos la caracterización de la dama como Señor del caballero propia del amor cortés. En el amor cortés, la dama funciona como una especie de dios: el caballero se encomienda a ella sin que esté presente, le pide protección, le dedica sus victorias, etc. En este sentido, las reminiscencias religiosas que emplea Falla en este fragmento (tanto musicales como escénicas) son una hábil caracterización del amor cortés. No obstante, considero que tienen una segunda intención que consiste, precisamente, en representar la inquebrantable fe de don Quijote situando a Dulcinea como símbolo de su nobleza, idealismo y religiosidad, en la línea de la interpretación de A. W. Schlegel. Don Quijote pasó a representar, para muchos, la figura del creyente por excelencia. En una construcción de la historia de España como la historia de los triunfos del cristianismo y, por tanto, una primera configuración de la identidad nacional española como cristiana, esta característica de don Quijote (entre tantas otras) lo hace especialmente propicio como icono del nacionalismo español. Esta visión de don Quijote como creyente tenía especial importancia para alguien tan profundamente católico como era Manuel de Falla. Así, cuando el compositor trata de representar en su *Retablo el alma eterna de España* es, por supuesto, la de una España católica.

¹⁰ Manuel de Falla, *Notas al programa*, borrador manuscrito, ref. 9006-3, Archivo Manuel de Falla. Las notas son publicadas por primera vez en el programa de mano del 30 de enero de 1925 en el Teatro San Fernando de Sevilla y serán luego utilizadas para el programa de otras representaciones del *Retablo*.

El episodio del *Quijote* que nos ocupa —el retablo de maese Pedro— fue utilizado en la época por autores como Unamuno, como analogía crítica dentro de las reflexiones sobre la esfera política nacional. En la distinción entre una España oficial (que se equipara a la ficción, al teatro, a la farsa) y una España real, que presenta un estado mucho más lamentable de lo que la España oficial quiere reconocer, se emplea la imagen del retablo de maese Pedro para representarla. Otros autores de la época, como Azorín, hacen también el símil entre la España oficial y la representación teatral. Manuel de Falla no sólo estaba familiarizado con dicha comparación, sino también interesado, como podemos ver en algunos de sus libros cuando señala pasajes como el siguiente de Azorín, de *Páginas escogidas* (Azorín, 1917: 319): «la falacia de los parlamentarios, la eterna tramoya del discurso grandilocuente, del “mañana”, de las “conveniencias políticas”, “de los derechos adquiridos”...».

La elección del episodio concreto del retablo resulta, desde luego, significativa. La interpretación que hace Falla del *Quijote* en *El retablo* refleja la influencia de las reflexiones críticas de la Generación del 98 en un giro de su nacionalismo musical desde el andalucismo hacia el castellanismo, participando en el debate nacional a través de un diálogo entre música, literatura y política. Tras la exposición que venimos haciendo de don Quijote como icono de la identidad nacional desde su construcción castellana, y habiendo situado a Falla claramente a favor de una España católica, unificada desde Castilla, las tres citas musicales del Final del *Retablo* son una representación de su visión del nacionalismo español. Mediante la religiosidad de don Quijote, así como la presencia de lo catalán en combinación con el himno de España, Falla otorga un carácter patriótico al personaje, a la novela y a Cervantes, como representativos del *alma eterna de España* en tanto iconos representativos de la identidad nacional española. Así pues, el himno de España culmina y redondea la defensa de Falla de una España católica, unificada desde Castilla, abierta al regionalismo *fraternal* del catalanismo cultural, pero no a los nacionalismos separatistas, y sitúa la obra de Cervantes como representativa del carácter del pueblo español.

Bibliografía

- AZORÍN (1917), *Páginas escogidas*, Madrid, Calleja.
- AZAUSTRE, Antonio & CASAS, Juan (2001), *Manual de retórica española*, Barcelona: Ariel.
- Carta de Manuel de Falla a Adolfo de Salazar, Granada, 1924. Borrador manuscrito, Archivo Manuel de Falla, carpeta de correspondencia nº 7569.
- Carta de Manuel de Falla a Juan José Mantecón. Granada, 22-XII-1932. Copia mecanografiada, Archivo Manuel de Falla, carpeta de correspondencia nº 7235.
- CASAS, Álvaro de las (1940). *Horas de España*, Buenos Aires: Rueda.
- CHRISTOFORIDIS, Michael (1997), *Aspects of the Creative Process in Manuel de Falla's El retablo de Maese Pedro and Concerto*, Tesis doctoral, The University of Melbourne.
- CLOSE, Anthony (2004), «Las interpretaciones del “Quijote”», Francisco Rico (ed.), *Don Quijote de la Mancha*, Barcelona: Círculo de lectores-Galaxia Gutenberg, vol. 1, pp. CLX – CXCI.
- (2005), «La concepción romántica del Quijote», Gonzalo G. Djembé (ed.), Barcelona: Crítica.
- FALLA, Manuel de, *Notas al programa*, borrador manuscrito, ref. 9006-3, Archivo Manuel de Falla.
- FOX, Inman (1997), *La invención de España*, Madrid: Cátedra.
- GALLEGO, Antonio (1987), «Dulcinea en el prado (verde y florido)», *Revista de Musicología*, 10 (2), pp. 685-699.
- JEAN-AUBRY, Georges (1923), «De Falla Talks of His New Work Based on a Don Quixote Theme», *The Christian Science Monitor*, Boston.
- MONELLE, Raymond (2000), *The Sense of Music*, Princeton: Princeton University Press.
- (2006), *The Musical Topic*, Bloomington: Indiana University Press.
- MONTERO REGUERA, José (1997), *El Quijote y la crítica contemporánea*, Alcalá de Henares: Centro de Estudios Cervantinos.
- (2005), *El Quijote durante cuatro siglos. Lecturas y lectores*, Valladolid: Universidad de Valladolid.
- RODA, Cecilio de (1905), «Los instrumentos músicos y las danzas en el Quijote», *El Ateneo de Madrid en el III centenario de la publicación de El ingenioso hidalgo don Quijote de la Mancha*, Madrid: Imprenta de Bernardo Rodríguez, pp. 147-178.
- (1905), «Las canciones del Quijote», *El Ateneo de Madrid en el III centenario de la publicación de El ingenioso hidalgo don Quijote de la Mancha*, Madrid: Imprenta de Bernardo Rodríguez, pp. 455-466.
- ROMERO TOBAR, Leonardo (1989), «El Cervantes del siglo XIX», *Anthropos. Revista de documentación científica de la cultura*, 98-99, pp. 116-119.
- TORRES CLEMENTE, Elena (2007), *Las óperas de Manuel de Falla. De La vida breve a El retablo de maese Pedro*, Madrid: Sociedad Española de Musicología.

Rethinking the Notion of Hospitality in Migration Cinema

La faute à Voltaire (Abdellatif Kechiche, 2000)

Elvira Calatayud

Recibido: 18.02.2016 – Aceptado: 02.04.2016

Título / Titre / Titolo

Repensar la noción de hospitalidad en el cine de migración. *Poetical Refugee* (Abdellatif Kechiche, 2000)

Repenser la notion d'hospitalité dans le cinéma d'immigration. *La faute à Voltaire* (Abdellatif Kechiche, 2000)

Ripensare la nozione d'ospitalità nel cinema dell'immigrazione. *Colpa di Voltaire* (Abdellatif Kechiche, 2000)

Abstract / Resumen / Résumé / Sommario

The crisis of Syrian refugees, the questioning of the Schengen treaty or the impending referendum in the UK, called for within the horizon of increasingly closing off the European borders to immigrants, force us to reconsider the notion of hospitality. Derrida establishes two types of hospitality, an unconditional one, located above the law, and one subjected to the law of hospitality itself, according to which not everybody is welcome or invited into the host country. Mireille Rosello warns us about the danger of using the terms «invited» or «host country», which have been fully internalized. To be invited means that one can be «uninvited», or «expelled», at any time, since to invite someone implies a unilateral act on the part of the one making the invitation. Many immigrants, however, are not «invited» to the host countries, they work in them and hence contribute to the bulding of the countries they live in. *Poetical Refugee* (Abdellatif Kechiche, 2000) provides a perfect setting to think about the feasibility of unconditional hospitality in the 21st century.

La crisis de los refugiados sirios, el cuestionamiento del tratado de Schengen o incluso el referéndum del Reino Unido buscando una Europa cada vez más cerrada a los inmigrantes nos obligan a plantearnos conceptos como el de la hospitalidad. Derrida establece dos tipos de hospitalidad, una hospitalidad incondicional que se encontraría por encima de la ley, y otra hospitalidad sometida a las leyes de la hospitalidad en la que no todo el mundo es bienvenido, ni invitado al país de acogida. Por su parte, Mireille Rosello advierte de lo peligroso que es el uso de términos como invitado o país de acogida, conceptos que, a su vez, tenemos completamente interiorizados. No obstante, una persona cuando es invitada puede en cualquier momento ser expulsada, ya que la invitación supone un acto unilateral por parte del que invita. Muchos inmigrantes no son invitados en los países receptores sino que son trabajadores y, por lo tanto, contribuyen a la construcción del país de acogida. *La faute à Voltaire* (Abdellatif Kechiche, 2000) nos proporciona un escenario perfecto para poder plantearnos si la hospitalidad incondicional es posible en el siglo XXI.

La crise des réfugiés syriens, remettant en question le traité de Schengen ou même un référendum au Royaume-Uni à la recherche de plus en plus d'immigrants européens fermés, nous forçant à envisager des concepts tels que l'hospitalité. Derrida établit deux types de divertissement, l'hospitalité inconditionnelle qu'il serait au-dessus de la loi, et autres divertissements, sous réserve des lois de l'hospitalité dans laquelle tout le monde est le bienvenu, et a invité le pays d'accueil. Pour sa part, Mireille Rosello avertit du danger est l'utilisation de termes tels que des clients ou de l'hôte, les concepts qui, à leur tour, ont entièrement internalisés. Cependant, quand une personne est invitée, il peut à tout moment être expulsé parce que l'invitation est un acte unilatéral de la part de l'invitation. Beaucoup d'immigrants ne sont pas invités dans les pays bénéficiaires si elles sont des travailleurs et, par conséquent, contribuer à la construction du pays d'accueil. *La faute à Voltaire* (Abdellatif Kechiche, 2000) offre un cadre idéal pour penser la possibilité d'une hospitalité sans conditions au XXIème siècle.

La crisi dei rifugiati siriani, la messa in discussione del trattato di Schengen o il referendum nel Regno Unito che ha come obiettivo la chiusura delle frontiere europee all'arrivo degli immigrati, ci forzano a ripensare il concetto di ospitalità. Derrida definisce due tipologie di ospitalità, una ospitalità incondizionata, al di sopra della legge, e una ospitalità soggetta alle leggi dell'ospitalità stessa, secondo le quali non tutti sono benvenuti né invitati nel paese ospitante. Mireille Rosello mette in guardia rispetto al pericolo implicito nell'uso di termini come «ospite» o «paese ospitate», concetti che sono stati pienamente naturalizzati e interiorizzati. Tuttavia, quando una persona è invitata, può essere espulsa in qualunque momento, in quanto l'invito è un atto unilaterale compiuto da chi invita. Molti immigrati non sono semplicemente degli invitati nei paesi ospitanti, sono dei lavoratori, il che vuol dire che contribuiscono alla costruzione del paese che li ha «accolti». *Colpa di Voltaire* (Abdellatif Kechiche, 2000) fornisce un'eccellente opportunità per chiederci e capire se l'ospitalità incondizionata è possibile nel secolo XXI.

Keywords / Palabras clave / Mots-clé / Parole chiave

Derrida, Kechiche, *Poetical Refugee*, hospitality, migration cinema

Derrida, Kechiche, *La faute à Voltaire*, hospitalidad, cine de inmigración

Derrida, Kechiche, *La faute à Voltaire*, hospitalidad, cinéma d'immigration

Derrida, Kechiche, *La faute à Voltaire*, ospitalità, cinema dell'immigrazione

Every year, the number of migrants attempting to reach Europe increases. According to the International Organization for Migration (IOM), more than one million irregular migrants and refugees are estimated to have arrived by land and sea in 2015; however, these numbers are not completely accurate, as there are people who crossed the borders undetected¹. This represents a fivefold rise on the total numbers of last year. As reported by the same source, most of the migrants came from Syria, Africa and South Asia. EU leaders have increased the protection and surveillance of the Union borders, including installing more fences to stop the massive entrance of immigrants. Amnesty International has described this situation as a «humanitarian emergency», arguing that «EU governments are already spending billions on fences, high-tech surveillance and border guards». As Amnesty's new research shows, this strategy simply doesn't work. «This action's only achievement is that «[t]housands (of migrants) are getting trapped along Fortress Europe's fences, forced to walk for weeks and months, sleeping outside in the cold»².

Given this scenario, it now appears necessary to rethink terms such as host/hostage, hospitality, Fortress Europe and immigrant's identity—a hybrid identity or to use Thomas Elsaesser's «double occupancy» terminology; a double occupy identity. Taking the ethics and the politics of hospitality of Jacques Derrida and the approaches to it of Mireille Rosello and Judith Still as a starting point, this essay questions if hospitality is possible in the twenty-first century and where it can be found. We will argue that the term of hospitality is in constant redefinition, leading the diverse authors to complementary visions. Abdellatif Kechiche's film *La faute à Voltaire* (2000) embodies the perfect setting for this debate.

La faute à Voltaire is the first film of Franco-Tunisian filmmaker Abdellatif Kechiche, who has been gathering increasing interest after his second film *L'esquive* (2003) won four César awards—the French equivalent of the

American Academy Awards. Usually inscribed in the Beur cinema tradition, he is also considered a French auteur who is away from commercial Beur cinema and from commercial filmmakers like Rachid Bouchared (Norindr, 2012: 56). By representing everyday life—especially remarkable in his third feature *La graine et le mulet* (2007)—he reflects on the contemporary issues affecting France in the twentieth first century, particularly illegal immigration and the integration issues of second-third-generation immigrant population. In *La faute à Voltaire*, the main characters are constantly in and outside the system and, in and outside the law. They sell fruit on the metro while sleeping in a charity home. This in-between position creates a framework where both the ethics and politics of hospitality, as defined by Jacques Derrida, are constantly interacting with and superimposing each other.

1. The Host and the Guest

In his seminal book *Postcolonial Hospitality: the Immigrant as Guest*, Mireille Rosello points out that «the link between immigration and hospitality seems to need no explanation» (2001: 3), as terms such as «host nation» are widely accepted and understandable. However, he reminds the reader that the definition of the immigrant as a guest is a metaphor, and its repeated use has consequences on the relationship between the immigrants and the nationals of the receiving country, as in the laws regulating the status of the immigrants in their new destination. Rosello argues that, after World War II, the spate of non-European immigrants arriving in Europe was of unskilled workers hired for reconstructing a destroyed Europe. He points out that a worker is not a guest and, by avoiding the distinction between being hired and being invited, the states create a «confusion [that] sometimes leads to a cynical redefinition of servitude as a gift» (Rosello, *id.*: 9). By doing so, Mireille Rosello invites the reader to think about the implications of these metaphors and about the own roots of the meaning of hospitality, which, in his opinion, «is in the process of being redefined» (*id.*: 8). As a result, it seems imperative

¹ See <<https://www.iom.int/news/eu-migrant-refugee-arrivals-land-and-sea-approach-one-million-2015>>

² See <<https://www.amnesty.org/en/latest/campaigns/2015/09/world-refugee-crisis-needs-eu-solutions/>>

to sketch different approaches to the meaning of hospitality.

In a recent article, Tom W. Robin pinpoints the etymology of the term hospitality in other languages. In French, for example, *l'hôte* is the one who receives and who is received. «The word for guest in Greek, *xenos*, also means 'stranger'. In Latin one finds the source of the concept's complexities, for *hospes* means both guest and host and, early on, it also appropriated the sense of *hostis* as enemy.» Judith Still (2013: 11) notes that «hospitality is, by definition, a structure that regulates relations between inside and outside, and, in that sense, between private and public» (Tobin, 2015: 145). Focussing on the outside, Jacques Derrida (1997b: 533) identifies two categories—«l'étranger», who had rights in Athens, and «l'autre absolu, le barbare, le sauvage absolument exclu et hétérogène». By establishing this difference, he distinguishes between a conditional hospitality—the one regulated by the law—and an unconditional hospitality. The latter, as Derrida puts it (*id.*: 559):

[L]'hospitalité absolue romp[t] avec la loi de l'hospitalité comme droit ou devoir, avec le 'pacte' d'hospitalité. Pour le dire en d'autres termes, l'hospitalité absolue exige que j'ouvre mon chez moi et que je donne non seulement à l'étranger (pourvu d'un nom de famille, d'un statut social de d'étranger, etc.) mais à l'autre absolu, inconnu, anonyme, et que je lui *donne lieu*, que je le laisse venir, que je le laisse arriver, et avoir lieu dans le lieu que je lui offre, sans lui demander ni réciprocité (l'entrée dans un pacte) ni même son nom.

Thus, the French author suggests two forms of hospitality. On the one hand, a legal hospitality, subjected to national law and which takes place in the public. On the other, a private hospitality between individuals that has its own rules and could be unconditional. In this way, hospitality can take place both in the public and private spaces; the latter could be the sphere where unconditional hospitality can arise. However, an excess of hospitality could be dangerous for the public sphere. Mireille Rosello describes the potlatch tradition³ as «a

³ The Potlatch is a tradition practiced by indigenous peoples of the Pacific Northwest Coast of Canada and the United States consisting in offering gifts and property to maintain a social status.

ceremony during which a host gives away as much as he can to establish or increase his social status» (Rosello, *id.*: 169). This custom was banned by the Canadian Parliament as they perceived the excess of generosity as a disease, a sort of insanity. The public law saw in the potlatch a kind of transgression and a danger to its status quo, so they outlawed it. Something similar occurred with the Deltombe affair. As Rosello narrates (*id.*: 36-37), Jaqueline Deltombe, a French citizen, was arrested for hosting an illegal immigrant in her apartment. Although she was exercising her right to hospitality, she was, in a way, interfering with the public one, and so she was punished and treated as a criminal. Both examples lead to an aporia, as unconditional hospitality is limited its public counterpart; hence, unconditional hospitality does not exist.

In the essay *Pas d'hospitalité*, Derrida refers to this aporia as «une antinomie insoluble,» both hospitalities—conditional and unconditional—need each other. However, he argues:

[L]es deux termes de cette antinomie ne sont pas symétriques. Il y a là une étrange hiérarchie. La loi est au-dessus des lois. Elle est donc illégale, transgressive, hors de loi, comme une loi anomique, *nomos anomos*, loi au-dessus des lois et loi hors de la loi (...), mais tout en se tenant au-dessus des lois de l'hospitalité, la loi inconditionnelle de l'hospitalité a besoin des lois, elle les requiert. Cette exigence est constitutive. Elle ne serait pas effectivement inconditionnelle, la loi, si elle ne devait pas devenir effective, concrète, déterminée, si tel n'était pas son être comme devoir être (Derrida, *id.*: 932).

In her study of Derrida's work about hospitality, Judith Still remarks that, strictly speaking, the Law of Hospitality in a pure form—that is to say, with no restrictions, «with absolutely no conditions attached»—is impossible (Still, *id.*: 14). However, it might be inferred from Derrida's words that this impossibility lies on its connection to the laws of hospitality. But in a space where the latter don't operate, in a space «hors de loi», unconditional hospitality could be possible. We will argue that *La faute à Voltaire* creates a private sphere within the public spaces in which the Law of hospitality rules.

2. The Subversion of the Laws

A wider definition of both the Law and the laws of hospitality is important at this point, as it paves the path for our analysis. In *Adieu à Emmanuel Lévinas*, Derrida (1997a: 45) distinguishes between «une éthique de l'hospitalité» and «une politique de l'hospitalité». In this respect, Judit Still makes two types of distinctions between politics and ethics. On the one hand, she places ethics «in the relations between individuals», while «politics is the domain of the relations between States or between the individual and the states.» Still delimits, in such a way, the space where the ethics of hospitality are possible—a private space, as ethics can only exist amongst human beings. On the other hand, as Still (*id.*: 8) puts it, «ethics can be seen as the realm of metaphysical absolutes (transcendentals, or, in the case of Derrida and perhaps Lévinas, 'quasi-transcendental') while politics is the realm of pragmatic compromise and of negotiated rules». As a consequence, the laws of hospitality are the result of a consensus, while the Law of hospitality would be beyond any human law. For his part, Rosello also points out the transcendental trait of ethics, arguing that the hosts who take care of absolute strangers are like heroes, so it's a hospitality with no limits, whereas a politics of hospitality «involves limits and borders: calculations and the management of infinite resources, finite numbers of people, national borders and state sovereignty». All these limits—the meaning of a politics of hospitality—are portrayed in *La faute à Voltaire's* opening scene.

The film opens in an immigration office. Jallel, a Tunisian immigrant, is sitting in the waiting room with two compatriots who are helping with the paperwork. They warn him that the only way for getting a visa is to claim that he is both a political refugee and Algerian in the interview with the immigration officer. By doing so, he will appeal to the French sense of guilt from their colonial past. It is unlikely that Jallel will get a visa—«Déjà les vrais réfugiés, c'est rare qu'ils les acceptent, alors toi!» states one of his friends. However, he manages to get a three-month bridging visa, although it is based on

a lie. The state offers a restricted hospitality, available only to those under specific conditions. The subversion of the laws of hospitality frames the story from the beginning, and this subversion is, ironically, what allows the main character to receive the hospitality of the state. As the plot continues, the protagonist attempts to become a national through an arranged marriage; however, it fails, as the bride changes her mind at the last minute. Jallel has been working very hard, selling avocados in the metro, and has stopped sending money to his family in Tunisia so he can afford the marriage. After its failure and the loss of all the money, he plunges into a deep depression that will see him into a psychiatric institution. Nevertheless, as he is an illegal immigrant, he has to borrow the identity of Frank—one of his mates at the charity home—to be admitted into the clinic. Again, a lie allows him to receive the hospitality of the public institution. When he recovers, he returns to the charity home where one of his friends, a Frenchman, lends him his identity card, so that Jallel can falsify it swapping the photos. Once again, by breaking the law with a false identity, the Tunisian manages to stay in the country. However, as Judit Still (*id.*: 14) reminds us, hospitality «is a particular form of gift that involves temporary sharing of space, and sometimes also time, bodies, food and other consumables». As a result, the film ends with Jallel's deportation.

During the entire film, Kechiche is questioning the validity of the laws of hospitality—this 'politic' hospitality provided by the state. By focusing on the illegal behaviour of Jallel as the only way to stay in the country, he highlights the government's anti-immigration attitude, which leads to an (in)hospitality, more than to the proclaimed values that used to define the French state: liberty, equality and fraternity. By doing so, Kechiche not only underscores the hypocrisy of the state—which identifies itself as the cradle of liberties—but also brings to light its ineffectiveness and subsequent decadence.

The first shot of the film is a statue of a naked woman offering a rose (figure 1). The naked woman represents the peace and it is from Jules Dalou's *Le triomphe de la République*. As Janice Best explains (2006: 313), the

statue was rejected in a competition won by Léopold Morice's Monument a la République, because Dalou's statue praised the revolutionary values of la commune de Paris. She states that:

La statue «officielle» raconte l'histoire de diverses luttes de la France pour la démocratie, et passe sous silence les périodes de violence reliées aux phases plus radicales de la Révolution et de la Commune. La statue «non officielle» raconte l'histoire d'une République de l'avenir, celle toujours recherché par la classe ouvrière, et symbolise une aspiration plus globale.

By choosing *Le triomphe de la République*, Kechiche emphasises the socialist values embodied in the French revolution. Just after Jallel's deportation, the film closes with the statue again, but this time she has her back turned (figure 2). With its anti-immigration policies, the French government in putting at stake not only its laws of hospitality, but also its foundational pillars.



Figure 1



Figure 2

To sum up, 21st century France—and the successive governments that approved restrictive immigration laws—has transformed its hospitality laws into (in) hospitality ones. The solution cannot be found in the system, not even in French bedrock values—such as Peace, which has turned her back. However, the plot also dwells on all the people Jallel met during his stay in Paris; people that are out of the system but who grant him a certain kind of unconditional hospitality.

3. The Abject Heroes and the Friendship Hospitality

In *Double Occupancy: Space, Place and Identity in European Cinema of the 1990s*, Thomas Elsaesser notices that in the European films of the 1980s and, especially, of the 1990s, there is a singular subjectivity that has been represented, which he names «the abject heroes». Those characters are «human beings who have, for one reason or another, lost the ability to enter into any kind of exchange, sometimes not even one where they can trade their bodies.» The author adds «that they are not victims, or at least do not consider themselves as such,» and that this situation «removes them from yet another circuit of exchange and interaction— that made up the victim and the perpetrator, but also the victim and the donor» (Elsaesser, 2006: 655). Almost all the characters represented in the film can be considered abject heroes. However, we will focus on the residents of the charity home as they operate as hosts when Jallel arrives in their house. Even if it is technically not their home—it is, on the contrary, a public space— they create a microcosm governed by their all rules.

These individuals can be considered abject heroes because, as noted by Elsaesser, they are outside of what can be considered common life. However, the filmmaker adds a new trait to them. Not only do they not consider themselves as victims, but they project the victim status onto others. So, ironically, it is them who have compassion for common people and their alienated lives, normally attached to a job under dire conditions. Some situations are described in the film to this regard.

For example, a few days after Jallel's arrival to the charity home, he is having a chat with his mates who are giving him advice and some tricks to improve his street sales. One of the suggestions is to play the victim, so the pedestrian will feel guilty because he considers that he is in a privileged position, and so he'll give them greater charity. However, for Jallel's friends it is just a game, as they are representing what others expect them to be. They don't think themselves as victims; rather, they consider that they are lucky compared to those common people.

Both the hospitality in the charity home and the distinction between guest and host—which characterises Jallel's arrival into the charity home—get blurred as the story goes on, as the guest becomes a host and the relationship between the characters evolves to a friendship. This friendship can be situated next to an unconditional hospitality. As we have seen, Derrida argues that unconditional hospitality is the one in which the guest is accepted without being asked his name, and is given a place without expecting reciprocity. When Jallel is introduced to Frank and his room-mates, he presents himself as Algerian. Despite lying about his identity, this distortion of reality will not be relevant for their future friendship, as they will not feel betrayed when they learn the truth. The situation takes place when Jallel receives a letter from the immigration office notifying him that he has to leave the country. All his host/friends are concerned about the situation. One of them enters the room where are all the others and asks about their sad faces. Jallel tells him about the letter and confesses that he is neither a political refugee nor Algerian—he is Tunisian, to which his friend replies: «So what!» (figures 3-5).

The sequence opens with a medium shot framing all the characters. They are sitting in a kind of semicircle that emphasizes their proximity. Then, a medium close-up of the faces dramatizes the unease. Jallel is no longer a guest, but one of them, a friend. To this regard, Judith Still indicates that «[b]oth Lévinas and Derrida often refer to friendship (*amitié*) alongside hospitality, each mutually reinforcing the other». Jallel, who was first a guest, is now their friend, but the codes of hospitality remain still in their relationship.



Figures 3, 4 & 5

By comparing the expulsion order from the French State with the «Et alors!» from his friend, Kechiche draws an analogy, in turn, between the conditional hospitality embodied by the State—which, upon knowing the true identity of Jallel, throws him out—and the unconditional hospitality of his friends, who not only consider him one of them, but actually help him stay.

At the same time, he opposes the rigidity of the rules of the State with the lack thereof embodied by these 'abject heroes', who live outside the law. «Do you always do what you're told?» asks one of them. Kechiche seems to find unconditional hospitality both in the abject heroes who live outside the system and in friendship.

4. The Female Body and Hospitality

The relationship between women and hospitality is a controversial issue. As Derrida argues, there is a problem with hospitality that is coextensive to ethics, which becomes especially noticeable when there is a woman as host or guest. To depict this issue, the French philosopher refers to the story of Lot and his daughters. Lot puts the laws of hospitality above ethics, offering the bodies of his daughters to the men of Sodom (Derrida, 1997b: 1.431). Judith Still sustains the same line of argument; she compares the friendship between men and the friendship between women. As she explains (*id.*: 188-120), the former has been described by some philosophers, like Montaigne or Cicero, as a perfect friendship—or they consider them, at least, as able to achieve this perfection—while friendship amongst women is based on moaning. Referring to hospitality, Still (*id.*: 122) points out that:

Women, more or less absent from the true friendship of twin souls as subjects in themselves, reappear as the object of a service done for a friend (as in Montaigne's example of Eudamidas' legacy) or, more often, the means by which one man can do his friend a service— they are intermediaries between male friends. [...] Women are also the material ground of hospitality (cooking and serving meals, cleaning houses and so on), and also provide entertainment.

Mireille Rosello adds domestic hospitality to the discussion, where gender specificities are more stereotyped. As a host, the woman is the servant of the guest, and she has to respond to her husband's orders. In *Boudu sauvé des eaux* (Jean Renoir, 1932), «M. Lestingois still thinks of himself as the host (a prestigious symbolic identity), even if he does not do his share of the chores generated by the guest's presence, extra labor that he demands from his wife and servant» (Rosello, *id.*: 125). Domestic

hospitality, thus, leans on the servitude of women. Conversely, when the woman acts as a guest, she is perceived as weak, needing the protection of men. Both as hosts or guests, women are subjugated to men (*id.*: 146).

Kechiche reverses the role of the female host. The film's plot is structured around two females, Nassera and Lucie. Jallel meets the former when he arrives to Paris. They are starting a relationship when he receives the notice of deportation. As Nassera is a French citizen, she agrees to marry him for a lower price than the one he has been offered. At the last minute, she leaves and disappears from the plot. Jallel meets Lucie in the psychiatric institution where he is admitted after being abandoned by Nassera. Although Lucie is the central character of the narrative, it is Nassera who puts into question the traditional idiosyncratic values of the woman as host as described by Derrida and Rosello.

Essentially, three sequences underpin the relationship between Jallel and Nassera: their first encounter, the first invitation to her apartment and her running away. The first one takes place in Nassera's working place, an Arab café. Jallel is welcomed by all the people at the bar—he is Muslim, he has the same family name of one of the waitresses, «on est tous des cousins!», Jallel exclaims. He is the guest arriving at an unknown place, but he becomes the host when, after being welcome, he offers everyone a drink. This incident sets up an axiom of the film: the roles of the guest and the host could easily be subverted. By doing so, Kechiche sends the spectator the message that stereotypes are not valid. This absence of truism is embodied in Nassera.

Nassera is introduced as an independent woman whose boyfriend cheated on her and got married to another woman. However, she had her son and managed to find a job and an apartment. From the first time she appears on screen, her sexuality is overexposed; several close-ups of her décolleté (figure 6) and her face—while she is dancing surrounded by men (figure 7)—stress on her sensuality. Nevertheless, the filmmaker is unambiguous—she owns her sexuality and she would not share it with anyone, as is clear in the second sequence: the apartment encounter. Jallel arrives to Nassera's place,

where she receives him wearing a nightdress. After having a glass of whisky, they kiss passionately. However, Nassera stops Jallel before things go further and they don't consummate their relationship by having intercourse. Apparently, this scene is repeated hereafter, considering that Jallel, at a later point in time, confesses to Frank that they have not yet had complete sexual intercourse. At all times, Nassera has total control of her sexuality and her life. On the contrary, Jallel loses it from the outset. On the first day, he gets drunk and forgets everything that happens that night—he loses a piece of his mind, in a way—until, he ultimately breaks down on the wedding day. In other words, Kechiche portrays a host woman who, on the one hand, never shows the attitude of a servant, even though, ironically, she is a waitress. On the other hand, the protection of the man is also removed from this depiction, where the woman actually prefers a new beginning alone with her child.



Figures 6 & 7



Conclusion

Along the essay, we have analysed several aspects of the subject of hospitality. We've discussed, in the first place, the question of the host and the guest. In this regard, Mireille Rosello alerted us to the danger of the use of this term. She remarked that the consideration of someone who is working as a guest leads to a «cynical redefinition of the servitude as a gift.» For his part, Jacques Derrida added the distinction between an unconditional hospitality, or the ethics of hospitality, and a conditional hospitality, or the politics of hospitality. He noted that, albeit the fact that each was dependent on the other, they were also mutually exclusive. The debate was then opened to the research of unconditional hospitality found in those people who were outside of the system and who could not, therefore, observe the rules. This led us to the «abject heroes», as Thomas Elsaesser puts it. In this section, we approached another important issue referring to hospitality: temporality. Both Judith Still and Mireille Rosello warned us about its importance. The latter notes that «if the guest is always the guest, if the host is always the host, something has probably gone very wrong: hospitality has somehow been replaced by parasitism or charity» (Rosello, *id.*: 167). Roles must be exchanged, the guest cannot be always the guest and vice versa. It is through the reciprocity that hospitality evolves to a friendship⁴. Finally, we examined the connection between woman and hospitality. Regarding this, it was explained that the woman was normally depicted as dependent of men, both as a guest and as a host.

It could be argued, concerning hospitality, that all the authors' studies are complementary and that they complete each other. Their points of view are not contradictory, but represent rather an endeavour to define a term that it is constantly developing. Besides, hospitality is more often linked to the culture of the countries at different stages, not explained through a global and static definition. Derrida himself alludes to Socrates as a trigger point to his study in *De l'hospitalité*. This is the

⁴ On this object agree Derrida, Rosello and Still.

way in which Kechiche's film ought to be understood—as an attempt to shed light on such an ambiguous notion by focusing on a particular place and time: Paris at the turn of the twenty-first century.

His contribution leans on two main aspects—friendship/hospitality and women/hospitality—that can merge into one: the reversal role. Through Jallel's deportation, Kechiche emphasizes the danger of a stagnant gaze, as this causes stereotypes and a misunderstanding of others. Discriminatory and xenophobic behaviours hinge on these kinds of visions. The French anti-immigration policies, as well as the increase on protection at the borders of the European Union, are the result. Kechiche zooms on our look to the outsiders who create a caring environment, providing shelter for each other. In this realm, there is a constant role switching, the position of guest and host becomes a blur and an unconditional hospitality grows, eventually evolving to friendship. Conversely, in the absence of this role exchange, the guest becomes a «parasite» (Rosello, *id.*: 98-108, Still, *id.*: 26-27). Kechiche's portrait of the woman also escapes conventional female images. Far from representing an unprotected female who needs protection or an object of desire available to men's impulses, the French filmmaker pictures an independent character, who owns her sexuality and her destiny.

References

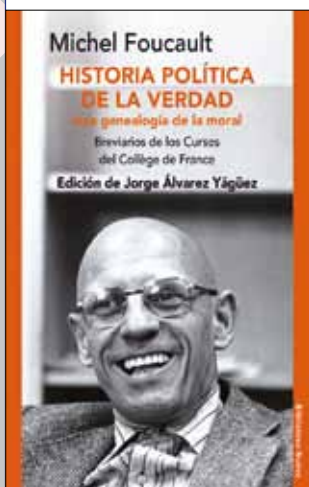
- BEST, Janice (2006), «Une statue monumental de la République», *Nineteenth-Century French Studies*, 34 (3-4), pp. 303-322.
- DERRIDA, Jacques (1997a). *Adieu à Emmanuel Lévinas*, Paris: Galilée.
- (1997b), *De l'hospitalité*, Paris: Calmann-Lévy, Kindle edition.
- ELSAESSER, Thomas (2006), «Space, Place and Identity in European Cinema of the 1990s», *Third Text*, 20:6 <<http://dx.doi.org/10.1080/09528820601068716>>
- NORINDR, Panivong (2012), «The Cinematic Practice of a “Cinéaste Ordinaire”: Abdellatif Kechiche and French Political Cinema», *Contemporary French and Francophones Studies*, 16: 1, pp. 55-68 <<http://dx.doi.org/10.1080/17409292.2012.638845>>
- ROSELLO, Mireille (2001), *Postcolonial Hospitality: The Immigrant as Guest*, Stanford, CA: Stanford University Press.
- STILL, Judith (2013), *Derrida and Hospitality: Theory and Practice*, Edinburgh: Edinburgh University Press.
- TOBIN, Ronald W. (2015), «Hospitality and the Immigration Crisis: We Are All from Elsewhere», *EU-topias*, 10, pp. 143-150.



NOVEDADES

HISTORIA POLÍTICA DE LA VERDAD

Una genealogía de la moral

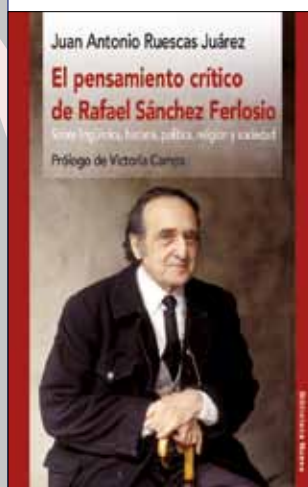


MICHEL FOUCAULT
(Edición de Jorge Álvarez Yagüez)

La mayor parte de los temas que Foucault abordó en su dilatada trayectoria fueron abordados en sus trece Cursos del Collège de France, a menudo de una manera más libre, clara y atrevida, menos limitada por las exigencias de la obra en forma de libro.

RAZÓN Y SOCIEDAD
264 páginas

EL PENSAMIENTO CRÍTICO DE RAFAEL SÁNCHEZ FERLOSIO



JUAN ANTONIO RUESCAS JUÁREZ

Aquí se estudia una obra comprometida por igual con la argumentación esmerada y con la evitación del dogmatismo, todo ello en sintonía y en diálogo con parte del pensamiento contemporáneo.

Magistral estudio filosófico del conjunto de la obra de Ferlosio, inexistente hasta la llegada de este libro.

RAZÓN Y SOCIEDAD
280 páginas

EL QUIJOTE

y la aventura de la libertad



PEDRO CERESO GALÁN

El Quijote, como gran clásico universal, no ha dejado de suscitar ideas y resonancias culturales a lo largo de la historia del pensamiento.

Estamos ante un minucioso análisis de la obra cervantina, de la naturaleza de su complejo y rico argumento y de sus infinitas repercusiones en la literatura universal.

PENSAR EN ESPAÑOL
528 páginas

ORTEGA Y GASSET

Luces y sombras del exilio argentino



MARTA CAMPOMAR

Este libro analiza todo aquello que queda sepultado bajo la superficie del discurso político y detrás de las propagandas beligerantes entre ambos bandos, propias de una guerra civil que se vivió intensamente en América del Sur.

LIBROS SINGULARES
496 páginas



DOSSIER

La crise grecque
La crisis griega
The Greek Crisis
La crisi greca

Coordonné par François Saint-Ouen

Introduction

François Saint-Ouen

L'Europe doit beaucoup à la Grèce, à commencer par son nom... Mais pas seulement ! C'est ce que nous rappelle avec force Louis Godart, archéologue de renom et Conseiller pour la conservation de l'héritage artistique auprès de la Présidence de la République italienne. Les Grecs anciens nous ont légué un idéal de la démocratie (incarné par Périclès) ainsi qu'un devoir de rébellion contre l'injustice (incarné par Prométhée). Il y a également dans « Les Suppliantes » d'Eschyle les éléments d'une éthique des migrations qu'il serait bon de revisiter à l'heure où l'Europe se voit précisément confrontée à ce problème qu'elle ne sait guère comment aborder.

Dans le présent dossier, qui reprend certaines des contributions au colloque « Intégration économique et démocratie : le cas de la Grèce dans la zone euro » organisé le 18 juin 2015 à l'Université de Genève par le Global Studies Institute et le Centre Européen de la Culture, les éléments contemporains de la crise grecque au sein de la zone euro sont abordés sous différentes perspectives et à la lumière de plusieurs disciplines académiques.

Le Professeur Nikos Scandamis, de l'Université d'Athènes, montre que, dans une Union Européenne imprégnée de néo-libéralisme, le marché est devenu instance de production de vérité politique. Ainsi, le pays qui a eu le malheur de s'endetter subit une limitation de sa démocratie sur le plan interne, tandis qu'il perd la possibilité de faire entendre ses arguments sur le plan externe. Maximos Aligisakis, du Global Studies Institute de l'Université de Genève, se livre pour sa part à une analyse de la résurgence des stéréotypes nationaux dans l'Union Européenne, en montrant qu'en arrière-plan de ce phénomène se trouve la relative impuissance de l'idéal européen à produire du lien social, et partant

de la solidarité, à la différence de ce qui se passe au niveau national ou même local. François Saint-Ouen, du Global Studies Institute de l'Université de Genève, voit dans la crise grecque une occasion de s'interroger sur les valeurs que l'on peut déduire de l'action de l'Union Européenne, et conclut que l'UE souffre de confusion et d'incertitude quant aux valeurs qu'elle prétend concrètement incarner.

Les trois dernières contributions envisagent les perspectives d'avenir de la zone euro (et au-delà de la construction européenne), à partir des leçons que l'on peut tirer de la crise grecque. Catherine Mathieu et Henri Sterdyniak, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) à Paris, pensent que les divergences économiques sont trop grandes au sein de la zone euro pour que les projets de la renforcer par le haut, en accentuant son intégration, aient beaucoup de chances de réussir. Ils plaident ainsi plutôt vers un retour à un accroissement des marges de manœuvre concédées aux États membres. Georges Kolyvas, de la Commission européenne, fait pour sa part confiance aux réformes actuellement en cours sous la houlette des « cinq Présidents » de l'Union Européenne et parie sur un renforcement conséquent de la zone euro à l'horizon 2025 ainsi que sur le maintien de la Grèce en son sein. Le Professeur Dusan Sidjanski, de l'Université de Genève, souhaite pour sa part que l'on franchisse un palier qualitatif qui ferait à terme de la zone euro le noyau fédérateur d'une future Union politique. Il propose dans un premier temps de rompre avec les pratiques intergouvernementales qui caractérisent aujourd'hui la zone euro en inscrivant cette évolution dans le cadre d'une généralisation à la zone euro des procédures prévues par le traité de Lisbonne, ce qui reviendrait concrètement à la « communautariser ».

La Grèce, école de l'Europe*

Louis Godart

Reçu le 26.11.2015 – Accepté le 13.02.2016

Título / Title / Titolo

Grecia, escuela de Europa
Greece, school of Europe
La Grecia, scuola dell'Europa

Résumé / Resumen / Abstract / Sommario

La première civilisation européenne est née en Crète où les Minoens se sont installés à partir de 2800 avant notre ère. Les Grecs poussés dans le territoire de l'Hellade par la grande mouvance européenne à la fin du Troisième millénaire ont beaucoup appris des maîtres minoens et bâti une civilisation dont les deux piliers sont l'invention de la démocratie et la certitude que l'homme a le devoir de se rebeller face à l'injustice. Un monument exprime l'âme de la Grèce : le Parthénon. Puissent les immortelles sculptures de Phidias arrachées au temple de la déesse par un barbare calédonien retourner au pied de l'acropole, dans le musée qui raconte la naissance de la conscience européenne ! Face à la crise actuelle des réfugiés, les Européens ne devraient pas oublier les valeurs qui leur ont été transmises par la Grèce antique.

La primera civilización europea nació en Creta, donde los minoicos se asentaron en el 2800 a.C. Los griegos, que fueron forzados a desplazarse a Hélade al final del tercer milenio antes de Cristo, habían aprendido mucho de los minoicos. Construyeron una civilización basada en la invención de la democracia y en la certeza de que el ser humano ha de rebelarse contra la injusticia. Un monumento expresa el espíritu de Grecia: el Partenón. Es por ello que debemos luchar por el regreso de las esculturas de Fidias al Museo de la Acrópolis. En la actual crisis de refugiados, los europeos no deberían olvidar algunos de los valores básicos de la Antigua Grecia.

The first European civilisation was born in Crete where Minoans settled in 2800 BC. Greeks, who were pushed to the Hellas territory in the end of the third millennium before Christ, had learned a lot from the Minoans. They built up a civilisation based on the invention of democracy and on the certainty that the Human being has to rebel against injustice. One monument expresses the soul of Greece: the Parthenon. This is why we have to struggle for the return of the Phidias sculptures to the Acropolis Museum. Facing the current refugee crisis, the Europeans should not forget some basic values of the Ancient Greece.

La prima civiltà europea è nata a Creta, dove i Minoici si sono insediati a partire dal 2800 a.C.. I Greci, spinti nel territorio dell'Ellade dal grande movimento europeo alla fine del terzo millennio a.C., hanno imparato molto dai maestri minoici e sviluppato una civiltà i cui due pilastri sono l'invenzione della democrazia e la certezza che l'uomo ha il dovere di ribellarsi di fronte all'ingiustizia. Un monumento esprime l'anima della Grecia: il Partenone. Possano le sculture immortali di Fidia, strappate dal tempio della dea da un barbaro calcedoniano, ritornare ai piedi dell'Acropoli nel museo che racconta la nascita della coscienza europea! Di fronte alla crisi attuale dei rifugiati, gli Europei non dovrebbero dimenticare i valori che sono stati loro trasmessi dalla Grecia antica.

Mots-clé / Palabras clave / Keywords / Parole chiave

Grèce antique, civilisation minoenne, Crète, démocratie, justice

Ancient Greece, Minoan civilisation, Crete, democracy, justice

Antigua Grecia, civilización minoica, Creta, democracia, justicia

Grecia antica, civilizzazione minoica, Creta, democrazia, giustizia

* Ce texte reprend une partie de la Conférence donnée par l'auteur à l'Université de Genève le 22 octobre 2015, à l'invitation du Centre Européen de la Culture et en partenariat avec le Global Studies Institute.

Les Grecs dès le début de leur histoire ont cherché à élucider les problèmes que leur posait la question de l'origine du monde. Ils ont inventé les mythes qui justifiaient l'ordre des choses et rendaient compte d'un lointain passé dont ils percevaient la complexité.

Depuis la seconde moitié du XIXe siècle, suite aux recherches archéologiques menées par Heinrich Schliemann à Troie, à Mycènes et à Tirynthe, qui permirent de ressusciter les mondes disparus de l'épopée homérique, les chercheurs sont de plus en plus convaincus que chaque mythe plonge ses racines dans l'histoire et que derrière le voile de la légende il est des réalités qui ont marqué le devenir de la Grèce et du monde.

Ainsi en est-il du mythe d'Europe.

Europe était une jolie princesse, fille d'Agénor roi de Phénicie. Alors qu'elle se promenait sur les plages de la côte syro-palestinienne, Zeus, du haut de l'Olympe, fut séduit par sa beauté et décida de l'enlever. Le maître des dieux descendit sur terre, prit l'aspect d'un beau taureau blanc, se présenta devant Europe et l'invita à monter en croupe avant de s'élancer au-delà de la mer jusqu'à l'île de Crète. Au terme du voyage, dans les environs de Gortyne, Zeus reprit son aspect divin, toucha le cœur d'Europe et s'unit à elle sur le mont Dicté, l'un des innombrables sommets crétois où se pratiquaient les cultes primordiaux qui ont marqué l'histoire de la Méditerranée. De l'union entre les deux amants naquirent Minos, Sarpédon et Rhadamante.

Au terme de bien des vicissitudes, Minos devint roi de Crète. Eh bien les recherches les plus récentes ont démontré que la première grande civilisation européenne, la civilisation minoenne qui a fleuri en Crète entre 2800 et 1450 avant notre ère, a d'indubitables racines orientales. Les Minois se sont installés dans l'île au terme d'une migration partie des côtes nord-occidentales de l'Anatolie au début du troisième millénaire. Ce sont donc des populations imprégnées de culture orientale qui ont fait souffler sur la Crète un vent qui a provoqué l'éclosion d'un nouveau monde.

Si par certains aspects liés à l'organisation du territoire et de l'économie, le monde minoen est proche des civilisations contemporaines du Proche et du Moyen-

Orient (le palais minoen, comme tous les palais orientaux, est un centre de pouvoir où un roi assisté de ses scribes contrôle l'activité de l'État et où sont emmagasinés les produits destinés à être redistribués aux populations tombant sous la coupe de l'administration centrale), il représente dans le domaine de l'art une forte solution de continuité par rapport à l'Orient.

L'architecture des palais minoens est l'une des plus brillantes et des plus imaginatives de toute l'histoire de l'art. Les pièces d'une rare élégance sont décorées par des artistes qui aimaient la nature et proclamaient la joie de vivre. La plupart des scènes peintes sur les fresques évoquent la vie de cour, représentant essentiellement des personnages féminins telles la « Parisienne » et les « Dames en bleu » de Cnossos ou les merveilleuses prêtresses des fresques de Théra-Santorin. L'introduction du paysage dans ces compositions est une autre constante de l'art minoen. Les fleurs et les animaux jouent un rôle fondamental et leur présence confère à ces œuvres une atmosphère faite de fantaisie et de poésie que l'on n'avait jamais rencontrée jusqu'alors dans l'histoire de l'art. Les fresques de Théra-Santorin avec les antilopes, les hirondelles, les lys, les jeunes boxeurs, les porteuses d'offrandes, le paysage nilotique ou la bataille navale sont autant de chefs d'œuvre qui illustrent à merveille l'univers minoen.

C'est une civilisation courtoise où la femme tient une grande place dans une cour raffinée, un monde qui a le goût des fleurs, des bêtes et des oiseaux. On sent que l'homme vit en parfaite harmonie avec une nature souriante et apprivoisée dans laquelle il se plonge avec bonheur. Lorsque le thème est religieux, il est traité avec une liberté d'allure étonnante. Partout le sensible prévaut sur l'intellectuel ; les visions colorées que crée le peintre minoen ont une vivacité et un imprévu singuliers, le jeu des couleurs gratuites est préféré à la vérité des couleurs réelles, de même qu'à la vérité anatomique on préfère la justesse de la silhouette en mouvement.

On est loin de la rigidité austère de l'art proche-oriental et mésopotamien. En Crète est née la première civilisation européenne. Telles sont indubitablement les racines historiques du mythe d'Europe.

L'histoire de la belle princesse qui abandonna sa patrie pour suivre le maître des dieux et s'unir à lui dans l'île de Crète avant d'enfanter Minos, Sarpédon et Rhadamante rend compte du lien étroit qui toujours exista et existera entre la Crète, l'Égée et la Phénicie (au premier millénaire, ce sont les Phéniciens qui enseigneront aux Grecs l'art de l'alphabet) mais souligne également le déchirement que dut éprouver la fille d'Agénor lorsqu'elle laissa à jamais l'horizon de son enfance pour épouser l'Occident.

Les Minoens, premiers Européens de l'histoire, ont colonisé les îles de l'archipel égéen. Thucydide (I, 4) évoque ce phénomène :

C'est Minos qui, selon la tradition, fut le premier à posséder une flotte ; il établit sa puissance sur la plus grande partie de ce que nous appelons maintenant la mer grecque ; il soumit les Cyclades et, le premier, établit des colonies dans la plupart de ces îles d'où il avait chassé les Cariens ; il y avait établi comme gouverneurs ses propres enfants ; de plus, comme il est naturel, il fit disparaître autant qu'il put la piraterie, en vue de s'assurer plus facilement le recouvrement des impôts.

Ce récit que beaucoup jusqu'ici considéraient comme mythique est confirmé par les découvertes faites à Samothrace, Kéa, Milo, Théra-Santorin et Cythère : les Minoens ont bel et bien colonisé l'archipel égéen entre la fin du troisième et le milieu du second millénaire avant notre ère et utilisé pour gérer leurs comptoirs des administrateurs qui écrivaient et parlaient la langue en usage en Crète.

Les Minoens à partir du XVIIe siècle avant notre ère rencontrent sur le continent des populations nouvelles amenées là dès la fin du troisième millénaire par la grande mouvance indo-européenne : ce sont les premiers Grecs, les Mycéniens, qui vont tout apprendre des maîtres minoens avant de s'imposer à eux et de conquérir la Crète aux alentours de 1450 avant notre ère. La langue de ces Mycéniens est grecque : les milliers de tablettes provenant des palais mycéniens de Grèce continentale et de Crète ont commencé à parler lorsqu'en 1952 un architecte anglais, Michael Ventris, a démontré que les signes de l'écriture des Mycéniens, le linéaire B, servaient à noter une langue grecque. Ainsi,

il y a plus de 3500 ans, aux confins sud-orientaux de l'Europe, on utilisait déjà la langue en usage aujourd'hui dans un des 28 pays de l'Union européenne. J'ai eu la chance de tenir en main et de publier l'ensemble des textes mycéniens provenant de Cnossos, de La Canée, d'Armenoi et de Malia en Crète, de Mycènes, Tirynthe, Midéa, Pylos et Kafkania sur le continent grec et grande a toujours été mon émotion lorsque je tenais entre mes doigts les premiers témoignages écrits laissés par les ancêtres d'une des Nations siégeant au Parlement européen.

À la fin du XIIIe siècle avant notre ère les palais mycéniens disparaissent : une série de cataclysmes naturels, sans doute des tremblements de terre, ont raison de ces résidences princières où battait le cœur de l'État. La Grèce connaît alors une période de récession qui caractérisera la seconde partie du XIIe et tout le XIe siècle avant notre ère et que les historiens nomment « le Moyen Âge hellénique ».

À l'aube du Xe siècle émerge une réalité nouvelle : les communautés agricoles s'organisent sous l'impulsion d'une classe de propriétaires terriens et d'artisans en mesure d'assumer la charge des villages. C'est alors que le « *basileus* », qui à l'âge mycénien n'était que le simple responsable d'une catégorie d'artisans, les forgerons, devient le « souverain » d'un petit territoire. N'est-ce pas lui qui, grâce à son art qui consiste à fabriquer des outils et des armes, est capable d'assurer la survie et la défense de la communauté ? Voilà qu'apparaissent les « royaumes » célébrés par Homère dans l'Iliade et l'Odyssée.

Lentement la Grèce sort des brumes du Moyen Âge hellénique et accueille les marchands phéniciens qui introduisent, je l'ai dit, l'alphabet dans l'Hellade. Dans le sillon de la culture orientale, la Grèce connaît une nouvelle prospérité économique et une remarquable floraison artistique.

Entre la fin du IXe et le début du VIIIe siècle, une transformation profonde bouleverse le monde grec. Les vieux royaumes homériques cèdent le pas à une nouvelle forme d'État qui se matérialise par la création de la « *polis* », la Cité.

La Cité est basée sur une structure à trois éléments : l'Assemblée du peuple qui accueille tous les citoyens, le Conseil, émanation de l'aristocratie terrienne, les magistrats qui assument la pouvoir exécutif. Cette structure permet à la classe aristocratique qui domine le Conseil d'exercer son hégémonie sur les paysans et les artisans.

Une telle situation ne pouvait qu'engendrer des conflits et à la fin du VIII^e siècle, Hésiode dénonce dans son poème « Les travaux et les jours » la rapacité de l'aristocratie.

Des luttes sociales alimentées aussi par une explosion démographique sans précédent rompent l'équilibre du régime aristocratique. Entre le VIII^e et le VI^e siècle, beaucoup de Grecs choisissent d'émigrer vers d'autres régions de la Méditerranée. Dans une première phase, l'expansion coloniale grecque atteint l'orient et l'occident méditerranéens. Au VII^e siècle, les mouvements migratoires intéressent le nord et le sud de la mer intérieure. Au VI^e siècle, des colons grecs s'établissent également sur les rives de la Mer noire.

Ainsi au cours de leur très longue histoire, les Grecs ont traversé d'innombrables vicissitudes qui les ont vus abandonner l'organisation politique et économique implantée par les monarchies mycéniennes, organiser des Cités qui tantôt s'allièrent, tantôt se combattirent, pour adopter à Athènes, avec la réforme de Clisthène de 508 avant notre ère, le système démocratique qui, aujourd'hui encore, constitue le fondement ou l'aspiration de la plupart des États du monde.

La plus belle des synthèses évoquant les acquis du régime démocratique nous est fournie par Périclès, un des plus grands hommes politiques que le monde ait jamais connus. En 431, il prononça un discours en hommage aux premiers soldats tombés dans la guerre du Péloponnèse et il fit une analyse saisissante de ce que représente pour une Cité et un peuple la démocratie (Thucydide II, 38-46) :

Notre constitution politique n'a rien à envier aux lois qui régissent nos voisins ; loin d'imiter les autres, nous donnons l'exemple à suivre. Du fait que l'État, chez nous, est administré dans l'intérêt de la masse et non d'une minorité, notre régime

a pris le nom de démocratie. En ce qui concerne les différends particuliers, l'égalité est assurée à tous par les lois ; mais en ce qui concerne la participation à la vie publique, chacun obtient la considération en raison de son mérite, et la classe à laquelle il appartient importe moins que sa valeur personnelle ; enfin nul n'est gêné par la pauvreté et par l'obscurité de sa condition sociale s'il peut rendre des services à la Cité. La liberté est notre règle dans le gouvernement de la république et dans nos relations quotidiennes la suspicion n'a aucune place ; nous ne nous irritons pas contre le voisin, s'il agit à sa tête.

Notre ville est ouverte à tous ; jamais nous n'usons de Xénélasies pour écarter qui que ce soit d'une connaissance ou d'un spectacle, dont la révélation pourrait être profitable à nos ennemis.

Nous savons concilier le goût du beau avec la simplicité et le goût des études avec l'énergie. Nous usons de la richesse pour l'action et non pour une vaine parade en paroles. Chez nous, il n'est pas honteux d'avouer sa pauvreté ; il est bien davantage de ne pas chercher à l'éviter. Voici donc en quoi nous nous distinguons : nous savons à la fois apporter de l'audace et de la réflexion dans nos entreprises. Les autres, l'ignorance les rend hardis, la réflexion indécis. Or ceux-là doivent être jugés les plus valeureux qui, tout en connaissant exactement les difficultés et les agréments de la vie, ne se détournent pas des dangers. En ce qui concerne la générosité, nous différons également du grand nombre ; car ce n'est pas par les bons offices que nous recevons, mais par ceux que nous rendons, que nous acquérons des amis.

En un mot, je l'affirme, notre Cité dans son ensemble est l'école de la Grèce.

C'est au cœur de cette Athènes démocratique que vont s'exprimer de grands auteurs dramatiques comme Eschyle, Sophocle et Euripide, des comédiens comme Aristophane, des philosophes comme Socrate, Platon et Aristote, tous capables de transmettre à la Grèce et au monde un message libérateur. C'est sur le Rocher sacré de l'Acropole que Ictinos et Callicratès construiront entre 447 et 438 le Parthénon décrit par Plutarque, quatre siècles plus tard, « revêtu de la majesté des siècles, animé d'un souffle vivant, inaccessible à la vieillesse », que Mnésiclès commencera la construction des Propylées en 437, que Callicratès réalisera le temple d'Athéna Niké entre 432 et 421, qu'à la fin du Ve siècle (406) surgira l'Erechtheion destiné à accueillir, suivant le vœu de Périclès, les cultes les plus anciens liés aux divinités qui ont marqué de leur indélébile empreinte l'histoire

d'Athènes : Cécrops, le roi-serpent, premier souverain légendaire de la Cité, Érechthée, Athéna et Poséidon qui s'affrontèrent pour la domination de l'Attique. C'est ici qu'Athéna et Poséidon avaient fait valoir leurs titres à la possession du pays : Athéna en offrant l'olivier, Poséidon en faisant jaillir une source d'eau salée d'un coup de trident.

Phidias se vit confier par Périclès la décoration du Parthénon et réalisa des frontons aux métopes et à la frise des Panathénées, les plus belles sculptures de l'histoire de l'art. Entre 1801 et 1812 les œuvres immortelles furent arrachées à coup de masses au sanctuaire de la déesse « par ce Calédonien qui brisa le temple pour l'emporter à Thulé » comme rappelle Ernest Renan dans sa prière sur l'acropole.

Outre l'invention de la démocratie, la Grèce antique a enseigné à l'Europe et au monde que l'homme avait le devoir de se rebeller face à l'injustice.

Prométhée a été puni par Zeus pour avoir arraché les humains à la souffrance et la misère. Alors que le nouveau maître des dieux voulait anéantir la race humaine pour implanter sur terre une autre espèce, Prométhée s'opposa à ses desseins (Prométhée enchaîné 225-239) ; en outre il alla jusqu'à donner l'espérance aux hommes, leur ôtant l'obsession de la mort (Prométhée 250) et il leur fit don du feu (Prométhée 253). Son récit des bienfaits infinis dispensés à l'humanité souffrante met en évidence la condition dans laquelle était plongée la race des hommes (Prométhée 442-468) :

Écoutez ce qu'étaient les misères de l'humanité : elle était en enfance avant que j'intervienne pour la douer de raison et la mettre à même de réfléchir... À l'origine les hommes avaient des yeux et ces yeux ne leur montraient rien d'utile : des oreilles et ils n'entendaient point : ils étaient comme ces formes qui peuplent les rêves, et, au long de leur vie, tout allait pour eux au hasard, dans la confusion. Ne connaissant ni les demeures de briques tiédies par le soleil, ni le travail du bois, ils habitaient sous terre, comme un grouillis de fourmis, cachés, loin du soleil, dans le recoin des cavernes. Ils n'avaient aucun repère qui leur annonçât l'hiver, ni les fleurs du printemps, ni les fruits de l'été. Tout ce qu'ils faisaient était à l'aveuglette, jusqu'au jour où je leur montrai comment interpréter les arcanes du lever et du coucher des astres. Et puis j'inventai pour eux la numé-

ration, reine des disciplines, de l'intelligence qui enfanta les arts, et l'alphabet qui est la mémoire de toutes choses. Le premier, j'ai imposé le joug à des bêtes, en les assujettissant à un harnais, et pour les substituer aux personnes humaines dans les plus durs travaux de peine, j'ai amadoué pour la bride et attelé à des chars les chevaux dont font parade les fortunes fastueuses. Et pour les marins, c'est moi et nul autre qui ai inventé de quoi courir les mers, portés sur les ailes du vent.

Et Prométhée d'ajouter qu'il enseigna aux hommes la mantique ainsi que l'art d'arracher les métaux à la terre et de les travailler.

Le cri de révolte de Prométhée coupable d'avoir aimé les hommes, (Eschyle, Prométhée enchaîné 975) : « En un mot je hais tous les dieux », a traversé les siècles, ce qui fit dire à André Malraux dans le discours qu'il prononça à Athènes le 28 mai 1959 pour célébrer la première illumination des monuments de l'Acropole : « C'est par la première civilisation sans livre sacré que le mot intelligence a voulu dire interrogation. L'interrogation dont allait naître la conquête du cosmos par la pensée, du destin par la tragédie, du divin par l'art et par l'homme. Tout à l'heure la Grèce antique va vous dire : j'ai cherché la vérité et j'ai trouvé la justice et la liberté. J'ai inventé l'indépendance de l'art et de l'esprit. J'ai dressé pour la première fois, en face de ses dieux, l'homme prosterné depuis quatre millénaires. Et du même coup, je l'ai dressé en face du despote ».

Les grandes héroïnes de la littérature grecque ont toutes choisi de se rebeller face à l'injustice : Hélène dans l'Iliade (Chant III 399-412) hurle son ressentiment envers Aphrodite et l'interpelle en ces termes : « Ô perverse ! Pourquoi veux-tu me tromper encore ? Me conduiras-tu dans quelque autre ville populeuse de la Phrygie ou de l'heureuse Maonie, si un homme qui t'est cher y habite ? Est-ce parce que Ménélas, ayant vaincu le divin Alexandre, veut m'emmener dans ses demeures, moi qui me suis odieuse, que tu viens de nouveau me tendre des pièges ? Va plutôt ! abandonne la demeure des dieux, ne retourne plus dans l'Olympe, et reste auprès de lui, toujours inquiète ; et prends-le sous ta garde, jusqu'à ce qu'il fasse de toi sa femme ou son esclave ! Pour moi, je n'irai plus orner son lit, car ce serait trop de honte, et

toutes les Troyennes me blâmeraient, et j'ai trop d'amers chagrins dans le cœur » ; à Créon, le cruel et implacable roi thébain, qui lui dit : « Jamais un ennemi, même mort, ne devient un ami », Antigone ose répondre : « Je suis née non pour une haine mutuelle mais pour un mutuel amour ». Et il en est ainsi d'Ariane, de Clytemnestre, de Sapho et des humbles paysannes de Crète ou de Thessalie que j'ai connues et qui avaient osé défier les nazis en ensevelissant les morts de la Résistance.

L'attitude de la Grèce ancienne face aux grands problèmes dont le monde d'alors était le théâtre est une leçon que l'Europe aux prises avec une migration sans précédent devrait méditer.

Depuis près de trente ans et en ce moment en particulier, les pays méditerranéens et l'Occident tout entier doivent affronter le problème des demandeurs d'asile. Des milliers d'hommes et de femmes chassés de leurs pays par la faim, la guerre, les persécutions tentent de pénétrer en Europe. Il s'agit, n'en doutons point, de l'avant garde des masses infinies composant le tiers monde ou provenant de ces terres que la légèreté des gouvernants occidentaux a déstabilisées, qui frappent aux portes de l'Europe opulente et en paix dans l'espoir de recueillir une part du festin que l'on y consomme.

La Grèce d'hier a affronté ce problème. En 463 avant notre ère, Eschyle a écrit *Les Suppliantes*. L'histoire racontée par le maître nous plonge au sein des amours des dieux et des hommes. Io, prêtresse de Héra à Argos, est aimée de Zeus. Héra, jalouse, la transforme en génisse. Zeus perdu d'amour prend l'aspect d'un taureau et continue de l'approcher. Héra, furieuse, dépêche un taon qui a pour mission de pourchasser inlassablement Io qui parcourt en proie à la folie l'Europe et l'Asie. La pauvre, enfin, aborde l'Égypte et Zeus, compatissant, touche son front et souffle sur son visage pour en extirper la folie.

Io redevient la belle femme qu'elle était et enfante un fils, Epaphos « le souffle de Zeus ». C'est de lui que descendent les rois d'Égypte parmi lesquels Danaos et Egyptos.

Ces derniers entrent en conflit. Danaos est le père de cinquante filles, Égyptos de cinquante garçons qui

veulent prendre leurs cousines pour épouses. Les filles de Danaos s'opposent à cette union.

La guerre éclate. Danaos, vaincu, s'embarque et fuit avec ses filles vers la Grèce. L'équipage aborde l'Argolide et demande l'hospitalité au roi d'Argos, Pélasge. Ce dernier, perplexe, convoque l'assemblée des citoyens, se demandant quelle est l'attitude à adopter face à ces réfugiés qui sont aussi des persécutés. L'assemblée n'hésite pas à accorder l'hospitalité à ces malheureux que la haine et l'arrogance ont chassés de leur pays. C'est alors que le vieux Danaos, apportant cette nouvelle à ses filles qui attendaient anxieuses la sentence prononcée par l'assemblée des Argiens, a ces paroles admirables :

Il a plu aux Argiens de ne point se diviser, et mon vieux cœur en a rajeuni, car l'Éther s'est hérissé des mains droites levées de tout le peuple, et il a été décrété unanimement que nous pourrions habiter cette terre en liberté, à l'abri des outrages de tous les mortels, et que ni citoyens, ni étrangers ne pourraient nous emmener en servitude comme une proie. De plus, si quelque citoyen ne nous venait point en aide contre la violence, il serait, par sentence du peuple, privé du droit de cité et condamné à l'exil. Telle est la résolution que le roi des Pélasges a fait prendre en notre faveur, annonçant la grande colère de Zeus, protecteur des suppliants, et que la ville ne resterait pas longtemps debout, deux fois souillée par son droit abandonné et par l'outrage à l'hospitalité, source intarissable de calamités. Et le peuple argien, l'ayant entendu, et sans attendre la voix du héraut, décréta, à mains levées, que les choses seraient ainsi. Le peuple des Pélasges a écouté favorablement ces paroles faites pour persuader, et Zeus a exaucé nos désirs.

Et le vieil homme d'ajouter :

Ô enfants ! il faut que vous fassiez des vœux et des sacrifices et que vous versiez des libations aux Argiens comme à des Dieux olympiens, puisqu'ils nous ont sauvés sans hésiter. Ils ont écouté avec une grande faveur ce que j'ai fait contre nos cruels parents, et ils m'ont donné ces compagnons et ces gardes afin de m'honorer et pour que je ne fusse pas frappé par surprise d'un trait mortel, ce qui eût été pour cette terre une souillure éternelle. Après tout ceci il convient que vous leur rendiez grâces et que vous les honoriez plus que moi-même. Gardez cette parole dans votre mémoire avec tous les autres sages conseils de votre père : le temps seul montre ce que valent des inconnus. Chacun a une langue médisante contre l'étranger, et ses paroles excitent aisément les malveillants. Je vous avertis

donc de ne point me couvrir de honte, puisque vous possédez la jeunesse qui charme les hommes. La belle maturité est difficile à garder : les bêtes fauves et les hommes, ce qui vole et ce qui rampe, tous l'entourent d'embûches. La beauté des fruits mûrs les fait cueillir et ne donne point de vains désirs. Ainsi chaque passant lance de ses yeux le trait du désir sur la beauté et le charme des jeunes filles. Ne nous attirons point ces malheurs que nous avons évités par notre navigation sur la grande mer. Ce serait une honte pour nous et une joie pour nos ennemis. Deux demeures nous sont offertes : celle de Pélasgos et celle de la Ville, et toutes deux sans rien payer, ce qui est avantageux. Cependant, gardez les conseils de votre père, puisque vous possédez l'honnêteté, qui est un bien plus cher que la vie.

Le peuple des Pélasges s'est montré compatissant envers les suppliantes et leur père; Danaos en contrepartie admoneste ses filles et leur dicte la conduite à adopter: elles devront éprouver un sentiment éternel de gratitude pour les Argiens et ne rien faire qui risque de troubler l'ordre de la Cité.

Voir les pays d'Europe accorder l'hospitalité à qui fuit la guerre et les persécutions, n'est-ce pas ce dont rêve un cœur généreux face au spectacle atroce de cette humanité souffrante, aux mains de trafiquants sans scrupules, bloquée aux frontières de nos États? N'est-ce pas ce que déclarait déjà Périclès lorsque, dans le discours que j'ai évoqué, il proclamait : «Notre ville est ouverte à tous » ?

Exiger respect et gratitude de la part de qui est accueilli, n'est-ce pas la moindre des choses?

Hélas, il est des pays européens qui ont la mémoire courte et oublient l'accueil reçu hier, lorsque la guerre les déchirait! Hélas, il en est trop, parmi ceux qui ont été accueillis, qui se retournent avec haine contre leurs bienfaiteurs!

Le monde occidental a envers la Grèce une dette immense de gratitude. C'est sur les plages de Crète qu'est venue mourir comme une marée lassée la phase orientale de l'Histoire. La vieille civilisation crétoise a été la première à placer l'homme au centre de l'univers, à le repré-

senter dans un milieu naturel harmonieux et à en faire le protagoniste de son destin. Plus tard la Grèce a continué à célébrer la grandeur de l'homme, n'hésitant pas à le dresser en face de ses dieux pour revendiquer ses droits. C'est l'histoire de Prométhée capable de s'insurger contre Zeus et condamné par le maître de l'Olympe à être enchaîné sur un des monts du Caucase pour avoir aimé les mortels.

Cette Grèce-là a inventé la démocratie et fourni au monde le modèle auquel tous les États libres continuent et continueront jusqu'à la fin de la nuit des temps à s'inspirer.

Aujourd'hui il est fondamental que l'Europe qui doit tant à la Grèce, paie une part du tribut de reconnaissance qu'elle a contracté envers l'Hellade. Elle doit le faire en montrant concrètement sa solidarité au pays qui traverse une crise économique d'une extrême gravité. Aider la Grèce est un impératif majeur dicté par le respect de l'histoire et la nécessité pour l'Europe tout entière de faire front commun lorsqu'un des pays membres de la Communauté se trouve en difficulté.

La culture européenne doit également sentir que l'extraordinaire patrimoine artistique et culturel grec est une donnée essentielle de notre héritage commun. Lorsque la Grèce demande qu'on lui restitue les marbres du Parthénon odieusement arrachés au temple de la déesse, elle réclame bien plus que de simples œuvres d'art, elle cherche à rassembler les fragments épars du rêve de beauté, de justice et de liberté universelles qui hantait l'Athènes du Ve siècle.

Les étoiles qui scintillent dans le ciel de l'Attique, qui ont veillé les morts de Marathon et de Salamine, qui ont vu les efforts déployés par la Cité pour construire le temple à nul autre pareil verront-elles un jour les marbres de Phidias restitués au pays qui inventa la démocratie et libéra l'homme de sa gangue de boue et d'argile ? Je le souhaite pour la Grèce, pour l'Europe, pour le monde.

Qu'en est-il de la démocratie face au néo-libéralisme ?

La dette souveraine en termes de gouvernance européenne

Nikos Scandamis

Reçu le 26.11.2015 – Accepté le 15.12.2015

Título / Title / Titolo

¿Qué hay de la democracia ante el neoliberalismo? La deuda soberana en términos de la gobernanza europea

What about Democracy in the Face of Neoliberalism? Sovereign Debt in Terms of European Governance

Che ne è della democrazia di fronte al neoliberalismo? Il debito sovrano in termini di governance europea.

Résumé / Resumen / Abstract / Sommario

Les États membres de l'Union européenne, en particulier ceux faisant partie de l'eurozone, peuvent être en situation de découvrir, par temps de graves crises, les termes réels du pacte fédératif. Il ne s'agit pas seulement de limites tenant à la structure de l'Union, mais aussi au contenu des normes à appliquer dans les affaires de haute politique couvrant des questions cruciales pour la population nationale en termes de production de richesse et d'allocation des ressources. Figurant à peine dans les Traités, de telles normes font l'objet d'après affrontements politiques, mais souvent de manière non équitable pour tous, en particulier lorsque de larges majorités d'États imposent des conduites uniformes aux partenaires « déviants ». Pour ceux-ci, la démocratie n'est alors d'aucun secours, ni sous forme de larges majorités parlementaires au plan national ni en termes d'égalité des arguments face au discours parrhésiastique du partenaire déviant. Le cas de la Grèce l'illustre bien.

Los Estados miembros de la Unión Europea, especialmente aquellos que son parte de la Eurozona, pueden descubrir, en tiempos de gran crisis, los límites de su acuerdo federativo, no sólo los que vienen impuestos por la propia estructura de la Unión, sino también aquellos fijados por las normas de conducta en asuntos de política de alto nivel, que son cuestiones cruciales para las poblaciones nacionales en relación a la creación de riqueza y la distribución de recursos. Estas normas, raramente mencionadas en los tratados de la Unión, dan pie a feroces luchas políticas, que muchas veces no son rentables para todos los participantes, especialmente en los casos en que una gran mayoría de los Estados busca imponer una postura homogénea a las partes discrepantes. La democracia no es de ayuda a estos últimos, ni como mayoría parlamentaria nacional ni en relación a una igualdad de argumentos, frente al discurso «parrhesiástico» de la parte desviada. El caso de Grecia lo ilustra a la perfección.

Member States of the European Union, in particular those making part of the Eurozone, may discover, in times of great crisis, the limits of their federative pact, not only as imposed on them by virtue of the Union's structure but also as set by the substance of norms of conduct in matters of high policy, crucial issues for the national population in terms of creation of wealth and allocation of resources. Barely referred to in the treaties of the Union, such norms give rise to fierce political fighting, often in a way not profitable to all actors, especially in cases where a strong majority of States seeks to impose uniform stances on diverging partners. Democracy is of no assistance to the latter, whether in the form of national parliamentary majorities or in terms of equality of arguments, before a parrhesiastic discourse by the deviating partner. The case of Greece illustrates well this issue.

Gli Stati membri dell'Unione europea, in particolare quelli che fanno parte della zona euro, in tempi di gravi crisi, possono scoprire i termini reali del patto federativo. Non si tratta di limiti legati solamente alla struttura dell'Unione, ma anche al contenuto delle norme da applicare nei fatti di alta politica, che riguardano questioni cruciali per la popolazione nazionale, in termini di produzione di ricchezza e attribuzione delle risorse. Figurando a mala pena nei Trattati, tali norme sono oggetto di aspri scontri politici, spesso sbilanciati, in particolare quando grandi maggioranze di Stati impongono condotte uniformi ai partner «devianti». Per costoro, la democrazia non è in questo caso di nessun aiuto, né sotto forma di larghe maggioranze parlamentari sul piano nazionale né in termini di equità della discussione di fronte al discorso «parrhesiastico» del partner che diverge. Il caso della Grecia lo illustra bene.

Mots-clé / Palabras clave / Keywords / Parole chiave

UE, Grèce, démocratie, dette, gouvernance transnationale, néo-libéralisme

UE, Grecia, democracia, deuda, gobernanza internacional, neoliberalismo

EU, Greece, democracy, debt, transnational governance, neo-liberalism

UE, Grecia, democrazia, debito, governance transnazionale, neoliberali

Une crise institutionnelle

La crise de la dette qui frappe l'État grec, avec la défaillance de ses gouvernants répercutée brutalement sur sa population, révèle une tension institutionnelle grave qui traverse l'ensemble de la construction européenne. Un tel constat met en doute l'approche économiste ambiante qui semble cantonner le débat sur ses seuls aspects financiers dont l'étroitesse ne fait que décrédibiliser davantage la politique d'austérité menée à titre de remède mais ayant des effets récessifs et des sacrifices injustement repartis. La crise grecque étant la plus sévère de toutes en Europe, elle s'avère plutôt comme un révélateur institutionnel que comme une pathogénie passagère : crise sociale, crise économique et crise politique se conjuguent pour produire des effets assez néfastes pour ternir la vision européenne d'une prospérité irréversible. De plus, les valeurs fondamentales liées à la protection sociale semblent bafouées, leur rempart traditionnel, la démocratie, étant visiblement minoré.

Cette tension s'entrevoit déjà, ne fût-ce que de manière partielle et partielle, dans le discours tenu par les dirigeants européens à propos de la crise grecque, comme un secret qui court en ville sans jamais se dévoiler comme tel :

a. Ainsi, le premier ministre italien Matteo Renzi déclarait le 3 février 2015, lors de la visite du premier ministre grec nouvellement élu, Alexis Tsipras: « Il est temps de restituer à la politique la possibilité de changer les choses et rapprocher les nouvelles générations des choses publiques ».

b. Le premier ministre britannique David Cameron, glaçant, ironisait un peu plus tard le 26 avril 2015: « Si vous cherchez de l'excitation politique, vous pourriez peut être aller en Grèce. C'est un pays excitant, dit-on. Je ne crois pas qu'il soit excitant, il est plutôt terrifiant. (...) Vous n'avez rien sans une économie forte. Cela importe plus que tout autre chose ».

c. De son côté, le premier ministre grec Alexis Tsipras dénonçait, dans un article paru dans *Le Monde* du 15 mai 2015, la résistance féroce qu'il rencontrait de la part de ses partenaires pour aménager le fardeau de

la dette malgré l'aval massif qu'il avait reçu du peuple grec: « Si les citoyens sont privés de leur droit de vote jusqu'à l'achèvement du programme, c'est l'équivalent de l'abolition de la démocratie en Europe, la naissance d'un monstre technocratique, l'éloignement pour l'Europe de ses valeurs fondatrices ».

d. Enfin, le Président de la coalition CDU/CSU au Bundestag allemand, Volker Kauder, loin d'être l'un des plus hostiles envers la Grèce, s'exclamait avec franchise : « Comment est-il possible que l'emprunteur pose des conditions au prêteur qui offre noblement son argent? » (*Bloomberg*, 09.06.2015).

L'émergence des enjeux que cette juxtaposition fortuite fait apparaître trahit l'extrême tension qui traverse l'édifice européen en tant que fédération inachevée – ou inachevable – à un moment où elle rencontre ses propres limites que sa constitution mixte, polybienne, peine à juguler sous l'effet de «*checks and balances*». Saisir la complexité institutionnelle de l'Union afin de mesurer la place réservée au jeu démocratique aurait, de toutes façons, comme préalable d'approcher ses valeurs politiques à l'aide d'une perspective historique suffisamment relativisée pour éliminer tout accent populiste. L'Union ne peut être saisie sous les traits simplistes d'un père providentiel ou sacrificiel, ni le marché démonisé au point de lui faire subir des interventions inconsidérées.

La complexité de l'univers transnational

La complexité du système politique instauré par l'Union tient à la tension produite par la diversité des modes de gouvernement employés sur le plan transnational face à des entités censées exercer une autonomie principielle (*self-governed entities*), à la fois des États *souverains* et des individus *libres*. Pour ce faire, un nouveau droit international a dû être conçu pour s'appliquer comme droit « interne », valant seulement entre les États participant à la construction européenne. C'est un corps de droit à tel point novateur que l'on pourrait s'interroger avec Hans Kelsen (1962 : 449) sur sa propre validité selon ce même droit international qui lui a initialement procuré

ses assises. En effet, il a été profondément dérogé à des principes constitutifs de ce dernier, notamment par la perte du droit de se faire justice à soi-même, du droit de modifier un accord par un acte contraire, ou d'avoir le dernier mot dans l'interprétation de ses obligations.

Cette tension se maintient par une série d'oppositions qui font vibrer l'univers institutionnel fortement fragmenté de l'Union:

a. La bipolarité entre deux monarques symboliques antagonistes, la figure visible de l'État face à la figure invisible du marché, illustre, en fait, la coupure entre organisation économique et organisation politique.

b. La bipolarité née des deux oxymores qui sont à la base d'un gouvernement libéral au niveau transnational, à savoir diriger des États souverains et conduire des particuliers libres, donne naissance, respectivement, à un *droit d'intégration* et à un *droit intégré*, c'est-à-dire des règles pour unifier les structures et des règles pour produire de l'unifié.

c. La bipolarité entre deux modes de gouverner au sein de l'Union, à savoir un *régime de gouvernance* à l'opposé d'un *régime de gouvernement*, le premier construit de manière horizontale et fonctionnelle pour se déployer par une mise en réseau des forces en place (infra-étatique, étatique et supra-étatique), le second ancré sur la souveraineté étatique telle qu'elle se présente dans sa structure pyramidale.

d. La bipolarité entre la *démocratie étatique* et la *démocratie supra-étatique*, la première étant entendue à l'intérieur de l'État membre comme nationale et représentative, la deuxième s'appliquant au niveau transnational et marquée par des traits participatifs fort en retrait par rapport à la première.

e. La bipolarité enfin entre *normes* et *règles* illustre le trait majeur du droit libéral qui consiste à privilégier les moyens de normalisation visant à guider les conduites des sujets (individus et États) dans l'emploi de leur liberté en vue de performances optimales, au détriment des contraintes que comporte la règle de droit qui cherche, de par sa nature, à plier la résistance du sujet.

La problématique des dettes souveraines au sein de l'Union, abordée au moyen de concepts-clés comme le

néolibéralisme, la gouvernance et la démocratie sera ici envisagée à partir de la crise grecque une fois que certains éclaircissements auront été apportés sur la teneur de ces concepts en raison de leur inflation sémantique.

Néolibéralisme européen et dette

Le régime socio-économique de l'Union européenne est historiquement daté et porte le nom d'*économie sociale du marché*, version développée par l'école de Cologne (Alfred Müller-Armarck) d'un courant de pensée fondateur initié par l'école de Fribourg (Walter Eucken, Franz Böhm) connu comme *ordolibéralisme*. Par une influence constante, la pensée allemande a ainsi scellé l'identité matérielle de l'art de gouverner au sein de l'Union. Le terme d'*économie sociale du marché* est désormais formellement inscrit dans les traités depuis le traité de Lisbonne. Mais l'ambiguïté s'installe du fait de sa définition sommaire fournie par le traité sur l'Union européenne au moyen de deux adjectifs apparemment antinomiques : « une économie sociale du marché hautement compétitive » (art. 3 § 3 TUE). C'est bien là l'apport énigmatique reçu de l'ordolibéralisme sous sa version initiale. Comme son nom l'indique, c'est un libéralisme ordonné ; contre l'État, mais avec l'État: droit et économie vont de pair dans une conception établie par des juristes et des économistes de renom dont les traits majeurs ont été sagement incorporés dans les traités instituant les Communautés européennes.

Ce courant de pensée garde sa spécificité européenne bien qu'il figure sous le nom générique de néolibéralisme à côté d'autres courants qui s'en sont pourtant distancés, tel l'anarcho-libéralisme américain développé par la suite sous l'École de Chicago. Le courant en question, qualifié à l'époque de gauche, est issu d'un colloque fondateur tenu à Paris en août 1938 (Colloque Walter Lipmann) dans le but de corriger les injustices du libéralisme néo-classique (*walrassien*) ancré toujours sur le laisser-faire.

Ses traits spécifiques peuvent se résumer par sa référence généralisée au *marché autorégulateur* comme mécanisme de fixation des prix, avec une insistance

particulière sur une concurrence rigoureuse qui doit s'exercer au départ même du processus de production et de mise sur le marché. Il s'ensuit une séparation assez nette entre la sphère politique et la sphère économique qui a comme corollaire logique l'interdiction de toute immixtion inconsidérée dans le jeu d'autorégulation du marché, à l'opposé de ce qui était la règle depuis l'antiquité classique jusqu'au mercantilisme. Ce qui complique l'application de cette obligation d'abstention des pouvoirs publics est sa contrepartie de vigilance active sur les conditions sociales susceptibles d'engendrer la concurrence. Il en résulte un État finement tordu, distant de la formation des prix mais agissant dans la formation des conditions sociales propres à engendrer une concurrence réelle, de manière à entraîner dans son sillage tout le corps social. Au surplus, l'État devrait, et c'est l'apport de la conception de l'économie sociale de marché selon Müller-Armarck, se tenir à égale distance de deux positions extrêmes, celle d'hostilité au marché (*Antimarktwirtschaftlichkeit*), telle que ressentie par les socialistes, et celle de la soumission complète à celui-ci (*völliger Marktconformität*), telle que prônée par les néolibéraux, en essayant de produire un effet «irénique» sur le plan social par l'atténuation des aspects rigides des règles du marché. Il est évident que piloter l'économie entre ces écueils devient une affaire beaucoup plus difficile lors du passage à des échelles plus grandes, régionales, voire mondiale.

Alors que l'autorégulation du marché ôte son âme à la société d'après Karl Polanyi (1983: 102), toute intervention politique devant être justifiée selon des critères d'utilité démontrable, elle implique aussi pour les ordolibéraux de s'adonner à fond au jeu agonistique du marché comme étant la seule source légitimée de production de revenus pour tous, sur le plan national aussi bien que transnational. La société s'anime ainsi dans toutes ses composantes d'un *esprit d'entreprise* généralisé, en devenant elle-même entreprise: de la famille jusqu'aux opérateurs économiques tous se construisent selon les normes incitant à économiser sur des moyens. La compétitivité devient alors l'enjeu principal.

Gouverner signifie, dans ces conditions, avoir une obligation de *vigilance* pour créer les conditions optimales de la concurrence, obligation d'*intervention* pour créer l'infrastructure nécessaire au marché, mais aussi et surtout obligation d'*abstention* pour tout ce qui touche à la formation des prix: toute l'économie libérale pourrait se résumer juridiquement à des activités réglées à partir de libertés. C'est à base de telles libertés constituées comme pierre angulaire du système qu'est posée une *norme interne* qui se définit comme liberté pleine et totale de circuler afin d'entreprendre, à savoir tout produire au coût le plus bas. En application de cette norme, tout pourrait devenir marchandise: non pas seulement les marchandises traditionnelles (biens et services) mais aussi les marchandises fictives jusqu'à former une liste quasiment indéterminée: le libéralisme serait donc le reflet des marchés fictifs, la source même de l'innovation, force motrice des opérateurs économiques. Si le marché autorégulateur débute au XIXe siècle avec des marchandises fictives comme le travail, la monnaie ou la terre, il traverse depuis et sans cesse aisément le culturel dans son ensemble, pour toucher virtuellement à la dette même, sur le plan individuel tout autant que collectif.

Sur fond d'un tel marché autorégulateur, l'ordolibéralisme opère un virement historique et idéologique de taille, lié proprement au dérèglement sanglant du continent dans la première moitié du XXe siècle. La statophobie ambiante au lendemain de la deuxième guerre mondiale a eu comme effet de cibler directement l'omnipotence de l'État, à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières. C'est l'*État termite* (*Termitenstaat*) à propos duquel Ludwig Erhard (1962) s'exclamait le 21 avril 1948 qu'il fallait en finir. La solution prônée pour l'amputer de sa force destructrice, impérialiste et monopoliste, serait de le reconstruire conformément aux principes du marché et non pas vice versa, comme c'était le cas jusqu'alors.

Dans cet ordre d'idées, l'État emprunteur a particulièrement été épinglé comme un grand déstabilisateur de l'équilibre international et par là, source de conflits internes (Feld, 2012: 12). Un État jugulé jusque dans

son équilibre budgétaire a été dès le début l'objectif primordial de l'ordolibéralisme.

Conçue comme population susceptible de produire de manière compétitive par référence généralisée au marché, la société est vouée à subir le devenir-entreprise dans tous ses registres, mais aussi dans ses avatars les plus cuisants, à savoir la perte dans le jeu de la concurrence et son corollaire : chute, dépendance, déclin. Une telle perte est comprise et justifiée selon les règles du marché dans la mesure où c'est l'effet d'une distribution des revenus effectuée en dehors de l'emprise directe de l'État qui prime, et selon une logique systémique qui le vise précisément comme susceptible de la fausser. C'est là aussi pourtant que le système néolibéral européen rencontre ses limites : les entrepreneurs ou les États souverains qui auraient perdu sur un terrain agonistique, celui de la compétition pour les premiers et de la compétitivité pour les seconds, seraient en gros privés de filets de sécurité autres que la protection normalement réservée à ceux qui font faillite, à savoir respectivement l'assistance sociale ou une aide internationale conditionnelle. Au surplus, les États qui sont à la traîne dans la course vers la croissance, souvent déficitaires sur le plan financier, répercutent leurs difficultés sur les couches sociales les plus démunies, notamment par un chômage devenu endémique et un travail mal rémunéré et profondément restructuré.

Malgré la proclamation d'une économie sociale du marché, le néolibéralisme européen a peu ou rien prévu pour les perdants en train de disparaître de l'avant-scène économique. La foi dans une corrélation quasi automatique entre croissance économique et niveau social, telle qu'initialement inscrite dans le traité de Rome (ancien article 117.2 du Traité CEE) et qui justifia initialement la carence visible d'une protection sociale adéquate, a été amèrement démentie par la suite. Mais cette même conviction hante encore les traités malgré plusieurs réécritures effectuées dans le sillage d'une «Europe sociale» dans les années 90.

Si cette carence passait encore pour politiquement gérable tant qu'une croissance stable gardait hors de vue l'aspect dramatique du marché lors de la chute d'un

opérateur économique et des gens qui en dépendaient, la crise financière qui a récemment frappé l'ensemble du système néolibéral européen de plein fouet l'a portée au-devant de la scène. Crise qui ne semble pas être près de sa fin, vu son caractère global, elle révèle à la fois les limites de l'organisation interne du néolibéralisme européen et les difficultés d'y remédier par des dispositifs institutionnels: la «société-entreprise» idéalisée par le néolibéralisme européen était, en fait, liée à un capitalisme industriel encore dominant à l'époque de l'institution des Communautés européennes, donc à l'abri de l'esprit spéculatif qui se révéla ensuite envahissant sous un capitalisme dont les traits majeurs sont d'être fuyant et global, aux vitesses inaccessibles pour le monde politique traditionnel en Europe.

Gouvernance et dette souveraine

Transposé au sein de l'Union européenne, le système libéral a dû entraîner États souverains et opérateurs libres dans un double régime, dit de *gouvernance* pour ce qui concerne l'instauration d'un marché institutionnalisé hors frontières (structure historiquement inédite selon un fondateur du néolibéralisme européen, Jacques Rueff, 1958 : 6), et de *gouvernement* pour ce qui touche à la sécurité (intérieure et extérieure ; politique ou économique) :

a. Le régime de *gouvernance* a la particularité de redistribuer les forces institutionnelles au titre d'intérêts légitimes (nationaux, européens, populaires, sociaux) entre plusieurs institutions communes (notamment la Commission, le Conseil et le Parlement européen) et de manière à ce que la norme proposée par la Commission prime, par sa problématisation initiale conservée jusqu'au bout, sur la décision qui en fera une règle de droit une fois adoptée par le Conseil et le Parlement. C'est un système acéphale, horizontal, fonctionnel, animé par la « méthode communautaire ».

b. Le régime de *gouvernement* est le monde de la souveraineté étatique et de l'égalité juridique entre États, dans lequel l'unanimité reste de rigueur. L'on y pratique

une « méthode de coopération » telle que la connaît le droit international, mais fortement améliorée par son trait de permanence (« coopération durable ») et la règle de la majorité dans ses stades ultérieurs.

Le partage entre les deux modes de gouverner est pourtant décalé au niveau crucial où se jumellent les deux sphères, économique et politique, censées être, dans le monde libéral, en conflit permanent du fait même de leur séparation principielle : à savoir, la politique macro-économique à concevoir et à appliquer de manière commune par l'Union et ses États membres au sein de l'Union Économique et Monétaire (UEM). Il s'agit en effet de créer les conditions de la croissance dans un monde qui respecte l'autorégulation du marché et n'autorise pas la dépense au-delà de ce qui est gagné selon ses propres mérites. Ainsi, les dépenses liées à la politique sociale, susceptibles par excellence d'être monnayées en termes de politique intérieure, ne peuvent être alimentées par l'emprunt, au moins de manière excessive, face au risque de créer des déficits budgétaires difficilement maîtrisables. L'affaire devient grave si une monnaie unique lie certains États membres par une forte interdépendance à tous les niveaux, comme c'est le cas de l'euro.

En effet, la monnaie unique s'érige en figure de monarque symbolique d'une puissance accrue par un pacte à caractère universel, à la fois politique et social. Un tel monarque puise donc dans les pouvoirs des deux autres, représentés l'un par la normativité issue du marché (monarque invisible), l'autre par la volonté des gouvernants dans leurs options politiques et sociales (monarque visible). Leur indépendance relative en sort toutefois singulièrement ébranlée en ce sens que la satisfaction des exigences du premier peut devenir une condition vitale pour le troisième, ce qui ne laisse dans ce cas au deuxième monarque (celui qui est visible) que l'issue de sa mise en tutelle.

Une monnaie commune sur le plan transnational tiendrait donc la place symbolique d'un « monarque baladeur » qui interdirait au monarque visible endetté (politique et national) de prendre d'autres mesures de correction que celles afférentes à une politique d'austérité,

seule susceptible d'effacer la dette : elle valorise donc pleinement les règles du marché que dicterait proprement le monarque invisible. Autrement dit, un tel monarque baladeur interviendrait dans les habits du monarque invisible dans l'espace vital du monarque visible ; il supprimerait, en somme, toute marge politique inhérente à tout gouvernement, en le remplaçant dans son rôle.

Une telle construction se complique davantage par les interférences entre les deux modes de gouverner : l'engrenage de la dette souveraine marque souvent un échec dû à un déficit de performances sur le marché, constaté dans l'environnement national et mesuré en termes budgétaires et fiscaux. Dette souveraine et dette du marché peuvent conduire l'État membre dans la spirale des emprunts successifs menant inéluctablement à une dépendance à l'égard des mécanismes d'assistance communautaire et faute d'accès aux marchés financiers devenus trop onéreux pour l'État défaillant. L'aide à celui-ci est ainsi accordée sous forme d'emprunt et sous des conditions strictes visant à ce que la rechute soit évitée. Il reste pourtant que les remèdes choisis sont imposés par des partenaires qui agissent à la fois en qualité de créditeurs et de concurrents. Leur vision propre des choses est par force la bonne vision, l'État nécessiteux étant relégué dans un état de dépendance par l'abandon de pans entiers de gouvernement. Gouverner par la dette et être gouverné par la dette dépasse donc de beaucoup la simple relation d'emprunteur. Tout le territoire national avec sa population s'en trouve pacifiquement « occupé » pour ce qui est des options capitales, le temps d'assurer la capacité de rembourser, ce que la « doctrine Drago » refuse pourtant en termes d'occupation militaire. Cet effet pervers est, en partie, provoqué par le fait que le Traité interdit formellement toute aide à l'État défaillant (règle « no bail out », art. 123 TFUE) à moins que ce ne soit, selon une interprétation extensive, sous forme de prêt avec intérêts. Quoi qu'il en soit, l'aide doit intervenir en marge ou en dehors des institutions où prévalent les règles synallagmatiques du droit international, celles en particulier relatives aux accords internationaux impliquant normalement la procédure de ratification par les parlements nationaux. Il en ressort que

le fait d'échouer dans le domaine de la gouvernance (ce-lui du marché) revient à être normalisé dans le régime du gouvernement, initialement à l'intérieur de l'Union (mécanismes correcteurs de l'UEM) mais, par la suite, en dehors de celle-ci. Le groupe des États membres créditeurs s'associe même à une organisation extra-européenne, le Fonds monétaire international (article 13 du traité instituant le Mécanisme Européen de Stabilité) dont la légitimité n'est qu'internationale, dépourvue donc d'éléments démocratiques. En somme, ce n'est là qu'un concert européen extra-institutionnel renvoyant au dix-neuvième siècle.

Cet avatar met en exergue ce qui fait l'essence du libéralisme transnational, à savoir le fait de *gouverner par les normes*, ramener dans des normes fixées pourtant sur un terrain glissant, aux valeurs fortement contrastées et contestées. C'est bien là le vide propre au libéralisme dont la force est d'engendrer sans cesse des libertés mais dont la faiblesse est de ne pouvoir en assurer pleinement l'exercice, surtout en présence simultanée de plusieurs libertés pour le même cas (problème de l'impossibilité).

La normalisation, telle que prévue dans le volet de l'Union Économique et Monétaire, est mise en œuvre par des mécanismes de surveillance multilatérale (art. 121 TFUE), préventifs et répressifs, et des mécanismes disciplinaires (art. 126 TFUE). La *norme disciplinaire* consiste à éviter les excès dans les déficits budgétaires car les revenus sont censés naître dans et par le marché. Il s'ensuit que seuls les excédents budgétaires pourraient légitimer sur le plan national une politique sociale au-delà des seuils fixés comme minimaux. Par ailleurs, créer des excédents présuppose une forte *compétitivité* de l'État membre selon le précepte d'une «économie sociale de marché hautement compétitive» (art. 3 § 3 TUE). Un tel mélange des rôles, surtout entre celui d'assister par souci de solidarité et celui de sanctionner par souci de rigueur tout en restant concurrent de l'assisté, révèle une profonde antinomie mais aussi un profond décalage du système communautaire qui règle de manière détaillée la concurrence entre entreprises (art. 101 et 102 TFUE), mais ne dit mot de la concurrence entre

États membres au niveau de l'économie. On remonte ainsi à la norme fondamentale de tout pacte fédératif telle qu'initialement formulée en 1603 par le duc de Sully, qui garde encore pleinement sa pertinence comme valeur fondatrice des Communautés européennes, mais dont l'application reste pourtant contestée : « Le fondement le plus solide de la confédération est qu'il y aurait à gagner pour tous les confédérés »¹. Un État privé de son autonomie de décider des enjeux majeurs de son avenir, sa prospérité ou sa survie, se met dans un état de dépendance chronique frisant l'hétéronomie propre à un néocolonialisme.

Les États membres s'y retrouvent mal dans cette polyarchie institutionnalisée. Les figures des monarques dont il est ici question tiennent la place de faisceaux de normativité dont émane une «volonté» désincarnée dont le contenu exact devient objet de contestation. Dans un tel champ agonistique, dominé par des réseaux d'acteurs (Conseil, Commission, Parlement européen) en régime de gouvernance ou par des acteurs individualisés en régime de gouvernement (États membres en assemblée ou en isolés), les normes dictant chaque fois la bonne conduite pour retrouver les performances souhaitées comptent plus que les règles de droit qui les font édicter, ce qui explique que la bataille se situe, de manière primordiale, sur le plan juridique tout en n'étant pas essentiellement juridique.

Démocratie et endettement

Face à cette série de « volontés » systémiques relevant d'un savoir dans lequel tout pouvoir est censé puiser pour intervenir dans les libertés économiques et politiques de manière raisonnée et justifiée, une autre série de volontés se dresse, non moins désincarnées, à savoir celles émanant des peuples européens pour juger de l'exercice des premières en s'autorisant de la souveraineté nationale. Ceux-ci opposent leur propre raison où dominant les valeurs de survie et de qualité de vie. Leur résistance en face des effets produits par les erreurs de

¹ *Mémoires des sages et royales oeconomies*, vol. 3, Livre XV, Paris 1827, p. 426.

gestion des gouvernants supposées avoir produit le surendettement marque une distanciation, motivée par un refus d'obéir à des logiques systémiques compromises par leurs effets immédiats.

À cet effet, il est important de repenser les conditions d'exercice du jeu démocratique afin de le restituer dans ses traits fondamentaux dans les circonstances actuelles. Il s'agit en fait de savoir si la démocratie, dans un régime transnational tel que pratiqué par l'Union, pourrait être calquée purement et simplement sur le modèle national de la représentation. Par un effort d'imagination politique, on devrait s'inspirer des traits propres à la démocratie classique (Athènes, Rome) comme susceptibles de former un noyau démocratique essentiel en toutes circonstances historiques. Il faudrait, de plus, définir ce que l'on pourrait légitimement attendre du jeu démocratique. A cet effet, il faudrait revisiter la démocratie comme pratique capable de contenir les cassures originaires de la cité afin de les rendre gérables à défaut de pouvoir les réparer. Ainsi la division entre riches et pauvres, qui selon Aristote serait ineffaçable, pourrait devenir supportable par la redistribution des rôles et des chances dans la même cité et pour en conserver la cohésion et la survie (Pol. 1289b 30, 1295b). Or, la démocratie, comme un pouvoir mis au milieu pour être hors de portée de toute personne, a été inventée précisément pour amener les sans-parti (démos) à un dialogue institutionnalisé avec les aristocrates en pleine conscience de la division qui les sépare (Lefort, 2009 : 60). Leur participation n'équivaut pourtant pas gouvernement, sauf à exposer la cité à l'anarchie (Aristote, Pol. 1319a 40, Platon, Rép. VIII). C'est donc sur le terrain du logos comme *langage* et comme *raison* qu'un tel rapprochement pourrait être effectué en termes d'égalité. Bien que le logos au sein d'une telle assemblée n'ait pas le même poids comme parole exprimant des problèmes et comme parole ordonnant des solutions, il offre l'occasion unique de s'entendre au moyen du droit de se faire entendre².

² Discours de Menenius Agrippa sur la colline de l'Avantin, Tite-Live, Ab urbe condita, II, 16.32.33, in Lhomond, *De viris illustribus urbis Romae*, 35-36.

Le risque demeure alors élevé que dans des situations de grande crise, comme c'est le cas actuellement, le débat démocratique sorte du terrain du logos (λόγος), du parler argumenté, pour virer dans la protestation animée par l'indignation, donc passer du côté de la voix (φωνή), du bruit défiant toute raison. Un tel problème naît souvent sur le plan national dans la pratique de la démocratie majoritaire mais acquiert d'autres dimensions sur le plan transnational où la même démocratie pourrait s'avérer être minoritaire. En sont alors affectées tant les assises de la cité nationale que celles de la cité fédérée, pour celle-ci profondément et jusque dans le pacte fédéral qui l'a fondée.

Même sur le terrain du logos, la prise de parole qui donne accès à la tribune dans des conditions d'égalité n'assure pas nécessairement que le poids de la parole reste le même. Le droit de se faire entendre bute sur l'inégalité qui subsiste au sein de l'assemblée par les dominations diverses qui la parcourent. L'idéal démocratique, au moins dans sa version athénienne et à l'opposé de la spartiate, cherchait à éliminer toute possibilité d'accaparement pour laisser la voie ouverte à l'imprévisible tel que produit par le combat argumentaire. Il est frappant que l'argumentation grecque au cours de la crise actuelle n'a jamais été affrontée en tant que telle, son poids étant minoré.

Le legs de la démocratie classique réside essentiellement dans le statut réel de la liberté qui permet l'isonomie et l'iségorie. Une dépendance extrême, comme celle des petits propriétaires terriens à l'égard des grands en raison des dettes contractées dans l'Athènes de l'époque de Solon, annulait les prémisses mêmes de la démocratie. C'est le sens de l'abolition des dettes par Solon (*seisachtheia*) pour épargner l'esclavage des propriétaires terriens (*ectimores*) se trouvant dans une précarité constante frisant l'esclavage. Pas de démocratie sans liberté, donc sans poids de parole.

Transposée en termes de libéralisme transnational et de manière très schématique, une première constatation s'impose : le système institutionnel de l'Union relègue la démocratie représentative au seul niveau étatique en lui assignant ainsi la mission de veiller au respect

des libertés fondamentales à ce niveau. Par une sorte d'équivalence, le Parlement européen agit également au niveau transnational en ultime garant des libertés, surtout par un droit de veto dans le processus législatif. La construction communautaire étant essentiellement une affaire de chancelleries où des administrations convergent avec des administrations, la démocratie représentative sur le plan national finit par légitimer l'action de l'administration nationale au niveau transnational.

Mais dans un deuxième temps, et c'est la deuxième constatation, l'Union réintroduit, en régime de gouvernance, un autre type de démocratie par la synergie complexe de forces légitimées en intérêts généraux et véhiculées par des réseaux régis par la méthode communautaire. Cette mise générale en réseaux qui fait de la démocratie un absent/présent est ingénieusement orchestrée par la Commission européenne et son monopole de lancer en temps opportun le processus de production des normes communes. C'est un univers qui, ayant dilué la présence étatique, finit par créer un environnement de protection qu'aucun univers intergouvernemental ne pourrait jamais garantir. C'est donc précisément cet univers fédéral qui est disloqué lorsque l'affaire dérape pour un État excessivement endetté. C'est alors que les dominations par les pairs apparaissent. Le droit de se faire entendre perd ses appuis connus en régime de gouvernance et l'État défaillant se trouve privé des éléments démocratiques propres à la méthode communautaire. Les normes, éminemment techniques, destinées à remettre en route l'État défaillant font alors l'objet de débats dans les enceintes communes, mais souvent loin du discours « iconoclaste » de cet État dans son désir de suivre un itinéraire de redressement économique alternatif, et malgré l'appui reçu par sa majorité parlementaire.

Cela nous ramène de nouveau vers les pactes fédératifs soutenant la construction européenne. Ceux-ci exigent que les petits États membres soient suffisamment honorés et entourés pour qu'ils tirent profit de leur participation dans la confédération sans éprouver le sentiment de la domination ; c'est justement cette assurance qui les a motivés à participer à l'origine. On en arrive ainsi au dilemme du retrait de l'Union, juridique-

ment désormais permis (article 50 TUE), qui pourtant ne pourrait dissimuler une expulsion forcée qui serait, à l'opposé, interdite.

D'une manière paradoxale, le problème de la démocratie en régime de libéralisme transnational se déplace des parlements nationaux pour ré-émerger dans ce que l'on pourrait appeler la « démocratie entre États ». Bien qu'ignorée en tant que telle par le droit international (car absorbée dans le principe formaliste de l'égalité entre États, alias principe de souveraineté), elle fait par son contenu partie des normes formant le pacte fédératif, surtout en régime de gouvernance. L'idée d'une démocratie entre États a comme clé principale les garanties offertes aux petits États membres qui ont toujours été l'appât des grands pays. C'est, par ailleurs, le sens profond de la construction européenne comme instrument politique destiné à juguler l'impérialisme des grands pays tel que représenté par les régimes totalitaires de type nazi. Or, le pacte fédératif initialement institué par la Communauté des Six n'a pas réellement été réactualisé lors des adhésions successives, où précisément la loi du juste retour était systématiquement écartée en faveur plutôt du principe « à prendre ou à laisser » crûment dicté à l'adhérent. Les « contrats » d'adhésion sans rééquilibrage réel des termes du pacte fédératif – la Grèce et le Royaume Uni ayant été les seuls pays à avoir obtenu des compensations à ce titre dans les années 70-80 – ont tracé le chemin des nouveaux États membres dans un jeu de compétitivité poussé à outrance et sans filets de sécurité.

C'est dans cet environnement que l'État membre se réduit en entité budgétaire close pour réussir ses performances de croissance en creusant dans celles des autres États membres alors que, sur ce plan, il est difficile sinon impossible que tous se montrent compétitifs, ce qui laisse aux perdants le chemin encore plus difficile de la compétitivité sur le plan global.

De manière générale, si la guerre internationale a été écartée statutairement entre les partenaires de l'Union (*warless governance*), des reliquats émergent au titre de « machines de guerre » montées dans la recherche d'une extrême compétitivité également imposée

statutairement (article 3.3 TUE) avec, bien entendu, la différence notable que l'adversaire est un partenaire qui perd mais ne s'anéantit jamais comme par le passé (Scandamis, 2009 : 140-141). Le terrain des opérations reste alors hautement technocratique et propre aux administrations, nationales et communautaires, mais nettement étranger aux parlements nationaux. La méfiance viscérale originaire d'Aristote envers les techniciens de la démocratie occupant une position intermédiaire entre les archontes élus et le peuple, en principe confiée aux esclaves, revient en force (Mansfield, 1989 : 202). Le phénomène connu sous le terme de la «gouvernementalisation de l'État» (Foucault, 1994 : 635) a pris des dimensions énormes sous le libéralisme contemporain et ne fait que creuser davantage le fossé existant entre les règles relevant de la morale dans le domaine de la justice et les normes techniques visant la justesse des résultats à atteindre dans le domaine de la prospérité. La Cour fédérale de l'Allemagne n'a pas hésité à trancher en faveur d'une Banque Centrale Européenne tenue à l'écart de tout contrôle démocratique par méfiance à l'égard des députés, sujets à l'influence des intérêts³. Ainsi, l'autorité est plutôt conférée au savoir qu'à l'action politique, dans une lutte de légitimation toujours ouverte entre l'administration d'une part, et les parlementaires de l'autre, faisant écho au précepte classique *auctoritate magis quam imperio* (la sagesse prime le pouvoir)⁴.

Les parlements nationaux se cantonnent donc dans leur mission de défendre les libertés et les diverses formes de protection sociale pratiquées au niveau national, au risque même de s'opposer aux autres parlements nationaux de l'Union, et se méfient des remèdes techniques proposées par les administrations. La crise grecque est, en ce sens, révélatrice. La concurrence entre parlements nationaux en matière de distribution des ressources nationales ou communautaires engendre un renouveau du nationalisme hissant le drapeau de la démocratie. Une majorité démocratique se dresse contre la technocratie et son savoir par une querelle de légitimité. Le pas est alors facilement franchi pour s'attaquer,

souvent avec un accent populiste, à la vision libérale qui transforme, dans cette optique, les peuples européens en populations à gérer comme assiettes de productivité.

Gouverner par la dette

L'enjeu social reste l'enjeu principal pour toute cité. Il en va ainsi pour les structures politiques ayant vocation à former une *politeia* sur le plan transnational. La redistribution des charges et des bénéfices reste la clé de voûte pour en assurer la cohésion dans le temps, malgré toutes les divisions originelles susceptibles de la faire éclater. La sagesse antique, secrétant la démocratie comme voie politique la plus apte à colmater la brisure originelle de la cité, pourrait se traduire en termes de libéralisme transnational sous les traits d'un équilibre assuré au moins à trois égards: (a) La sécurité (sociale) comme contrepartie de la richesse accumulée par les vainqueurs du jeu agonistique du marché; (b) la sécurité politique (indépendance nationale et stabilité démocratique) comme contrepartie d'une richesse maîtrisée dans ses proportions; (c) la richesse atomistique (individuelle ou étatique) comme enjeu de la concurrence. Cet équilibre se reflète dans la situation budgétaire rapportée à l'État membre de l'Union. Sous une monnaie unique, le déséquilibre se traduit, dans la mesure où ses causes peuvent être attribuées à un partenaire spécifique, en autant de sacrifices concédés par les autres pour que le partenaire en question ait l'occasion de le corriger sans délai et par un comportement supposé correct et efficace. Dans la zone euro, la défaillance de l'État membre pourrait provenir d'un ou plusieurs facteurs parmi les suivants : (a) échec de performance sur le plan de la compétitivité et pour des raisons tenant à des aspects techniques ; (b) incapacité à juguler les forces du marché pour des raisons tenant à des structures inadéquates ou à des pratiques frauduleuses ; (c) échec dans la surveillance ou l'application de la discipline budgétaire afin de satisfaire à des exigences proprement politiques ; (d) écart vis-à-vis des positions tenues pour orthodoxes par une majorité de partenaires dans l'Union quant aux remèdes à apporter pour éliminer la pathogénie budgétaire.

³ Arrêt sur le traité de Maastricht du 12.10.1993, 2 BvR L 134/92, 2159/92.

⁴ *Titus Livius, Ab urbe condita, liber I, capes VII, praeafatio.*

Il semble que dans le cas de la crise grecque, ces facteurs aient tous concouru dans des proportions qui varient. Néanmoins, ils ont leur cause lointaine dans des erreurs ayant leur origine dans les faibles performances du marché piloté par l'État. Au sein de la zone euro, l'État tenu pour responsable se trouve relégué dans un régime « sanctionnateur » particulier. Toute mesure disciplinaire vise, de prime abord, le redressement économique mais comporte un volet profondément correcteur dissimulé par une aide aux conditions strictes (mesures d'austérité sous forme de « soutien à la stabilité »). Décidée dans des enceintes pourvues déjà des traits du régime de gouvernement, une telle sanction disciplinaire perd vite son caractère formel (article 126.13 et 126.14 TFUE conjointement avec les articles 136.2 et 238.3a TFUE) pour glisser dans un intergouvernemental organisé en marge des Traités de manière graduelle, avec la règle de la majorité qualifiée qui cède le pas aux procédures informelles et consensuelles, et, à des instants décisifs, à l'unanimité ou presque (Protocole 14 article 1 sur l'Eurogroupe, et plus nettement Traité du 25 mars 2011 sur Mécanisme Européen de Stabilité, articles 4 et 13). La démocratie représentative a un rôle singulièrement limité dans ce purgatoire où l'État national entraîne dans sa chute et par ses fautes la société nationale tout entière qui, à d'autres égards, fait pourtant partie intégrante d'une société civile fusionnée, européenne. La Commission européenne et, davantage, le Parlement européen qui sont les organes moteurs du régime de gouvernance, se voient réduits à des rôles secondaires. Il reste que le pacte fédératif dont émane le principe de solidarité entre États membres n'est pas viable sans une démocratie essentielle assurant que la parole de l'État tenu pour défaillant soit suffisamment prise en compte, autrement que sur un plan formel comme simple accès à la tribune où les arguments de cet État seront dépourvus de poids. Il semble que dans la crise grecque, une argumentation hétérodoxe n'ait jamais fait l'objet d'un débat circonstancié. Les ministres des finances au sein de l'Eurogroupe ont invariablement invoqué leur incompétence pour discuter tout aspect ne portant pas directement sur le budget et la fiscalité, et

par conséquent, ont opposé un refus d'aborder le volet socio-économique dans son ensemble. Faute d'une autre instance pour ce faire, les normes de comportement exigées pour l'État membre défaillant, pourtant vagues par nature et fortement contestées dans leur contenu juridique ou économique, se sont appliquées sans ambiguës, privant ainsi cet État de toute chance d'articuler un discours parrhésiasique.

Mais ce qui surprend davantage tient à un décalage dans le traitement réservé à l'État membre défaillant, qui n'est plus lié à la distinction entre régime de gouvernance et de gouvernement, mais se retrouve au-delà de la frontière institutionnelle de l'Union et par conséquent des règles qui s'ensuivent. Le décalage entre un dedans et un dehors de l'Union amène, en fait, à un dédoublement du régime de gouvernement dans son volet institutionnalisé propre à l'Union, auquel s'adjoint un régime de gouvernement apparenté au droit international classique dont l'État membre reste entièrement exposé à la dureté des règles et sans appui institutionnel effectif. Ce double «dehors» met l'État défaillant dans une position similaire à celle des Méliens en face des Athéniens dans le fameux dialogue rapporté par Thucydide (V. 85-113). L'échange des paroles renvoie à une rhétorique inflexible évoquant le rapport des forces en présence. L'inégalité génère ses propres droits, selon les Athéniens ; l'acceptation serait donc la seule issue possible face à une chute s'annonçant totale pour le plus faible, ce qui, d'ailleurs, s'est effectivement produit avec les Méliens afin qu'ils servent d'exemple pour les autres alliés : « Vous auriez tout intérêt à vous soumettre avant de subir les pires malheurs et nous, nous aurions avantage à ne pas vous faire périr ».

Dans ces conditions, gouverner par les normes afin de ramener dans les normes équivaut à gouverner par la dette. L'affaire devient grave quand ces mêmes normes se révèlent vagues et controversées, comme c'est notamment le cas avec le libéralisme (vide du libéralisme) (Gray, 2000 : 69). Dans le contexte de l'Union, les glissements entre pans institutionnels, esquissés plus haut, font partie de la norme disciplinaire : de prime abord, celle-ci consiste à éviter impérativement les excès dans

les déficits budgétaires, dont l'apparition serait signe de pathogénie pour l'ensemble de la situation économique du pays; au fond pourtant, cette norme se pose en tant que telle comme primitivement prescriptive, comme volonté politique incarnant le pouvoir de statuer sur la justesse de la ligne à suivre pour tous, avant même de procéder à la ligne de partage entre le normal et l'anormal (v. Foucault, 2004 : 59). Le conflit entre raison technologique et raison démocratique semble alors ouvert si l'on doit tenir compte de la résistance politique opposée par l'opinion publique propre à la société nationale qui est appelée à assumer de tels choix vitaux, au risque même de ruptures graves dans son tissu social.

La dette comme condition de normalisation revient donc à un art de gouverner de manière extrême ; un mode de gouverner qui risque de mettre l'État membre qui en fait l'expérience face à la situation politiquement intenable d'une démocratie insurrectionnelle avec en fin de compte le dilemme réel de quitter ou non la confédération. L'enjeu serait soit de persévérer en sa qualité de membre de l'Union dans une sorte de mise au ban des autres partenaires quant à la perception qu'ils ont de sa capacité propre d'atteindre les performances requises, soit de perdre son appartenance à la *politeia* européenne pour retrouver une souveraineté propre d'État «auto-exilé», dans une détresse socio-économique qui le poursuivrait pour longtemps, en raison même d'un surendettement à gérer dans un environnement géopolitique méfiant ou hostile. Dans ce contexte, sa situation serait celle d'une cité «sans appartenance» et par là sans protection, qui rappellerait la métaphore célèbre d'Aristote, celle d'un citoyen sans cité, d'un *αζυγος* (ἀζυγός) (Pol. 1253a), comme il en va dans le jeu du jacquet de la pièce placée sans protection.

Conclusion

Que faut-il en conclure d'un tel bouleversement des valeurs traditionnelles? Sous un libéralisme développant sa normativité sur un plan transnational loin de l'emprise des parlements nationaux et, de surcroît dans une structure confédérale peu propice à une «démocratie» entre

États, quelle peut être la place de majorités parlementaires formées pour contrôler une raison gouvernementale s'appliquant au marché, et même dressées les unes contre les autres au sein de l'Union? Qu'en serait-il des mouvements populaires mobilisés pour produire par leur indignation un bruit plutôt qu'un langage articulé à l'intérieur d'une structure transnationale promise à la raison, une voix contre un logos ? En outre, la gouvernance transnationale n'arrive jamais, en dépit de ses traits de démocratie participative, à savoir ceux propres aux réseaux, à combler le vide laissé par une démocratie représentative dotée du pouvoir de remettre en cause les choses en profondeur : la constitutionnalité transnationale et la constitutionnalité nationale ne sont pas du même ordre. L'une entraîne l'autre dans l'asphyxie. L'effet de la démocratie représentative, qu'il soit produit dans les assemblées nationales ou transnationale, risque d'être annulé sur le plan transnational par la raison systémique que les États sont appelés à développer sous forme d'un intérêt commun à eux tous (articles 121.1, 142, 146.2, 197 TFUE), tel qu'il est forgé pour les questions éminemment politiques dans des enceintes de caractère interétatique. Les rapports de forces à l'œuvre dégènerent souvent en « concerts européens » d'époques révolues, allant bien au-delà de la simple para-diplomatie lors du vote dans les institutions communes.

Certes, un survol rapide et schématique ne permet pas de tout saisir, mais il importe de prendre conscience des enjeux majeurs posés par le néolibéralisme européen dans ses structures transnationales, alors que le nombre d'États membres de l'Union ne cesse de croître. Bien que la lecture du palimpseste des Lumières ne soit pas aisée par la polysémie de ses concepts de base, on ne peut manquer de percevoir ce que l'on appelle l'«ombre des Lumières», qui va bien au-delà d'une simple opposition entre liberté politique et raison technologique, pour déceler les excès de la raison en tant que telle, son caractère utilitariste mais surtout son efficacité implacable. C'est par là que la référence généralisée au marché, comme instance de production de vérité politique, risque de se tourner ouvertement contre les gouvernés qu'elle est censée servir.

Références

- ERHARD, Ludwig (1962), *Deutsche Wirtschaftspolitik, der Weg der sozialen Marktwirtschaft*, Düsseldorf: Econ-Knapp.
- FELD, Lars, (2012) « Europa in der Welt von heute : Wilhelm Röpke und die Zukunft der Europäischen Währungsunion », *HWWI Policy Paper*, 70.
- FOUCAULT, Michel (1994), *La «gouvernementalité», Dits et Écrits, III*, Paris : Gallimard.
- (2004), *Sécurité, territoire, population*, Paris : Gallimard.
- GRAY, John (2000), *The Two Faces of Liberalism*, New York: Polity Press.
- KELSEN, Hans (1962) [1960], *Théorie Pure du Droit*, Paris: Dalloz.
- LEFORT, Claude (2009), « La démocratie est le seul régime qui assume la division » (Entretien), *Philosophie magazine*, 29, mai 2009.
- MANSFIELD, Harvey Jr. (1989), *Taming the Prince. The Ambivalence of Modern Executive Power*, New York: Free Press.
- POLANYI, Karl (1983) [1944], *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris : Gallimard.
- RUEFF, Jacques (1958), « Une mutation dans les structures politiques : le marché institutionnel des communautés européennes », *Revue d'économie politique*, janvier-février 1958.
- SCANDAMIS, Nikos (2009), *Le paradigme de la gouvernance européenne. Entre souveraineté et marché*, Bruxelles : Bruylant.

Grèce-Allemagne : vers le retour des stéréotypes nationaux ?

Les identités et les valeurs européennes en question*

Maximos Aligisakis

Reçu le 26.11.2015 – Accepté le 22.12.2015

Título / Title / Titolo

Grecia-Alemania: ¿rumbo al retorno de los estereotipos nacionales? Las identidades y los valores europeos en cuestión

Greece-Germany: towards the Return of National Stereotypes? European Identities and Values in Doubt

Grecia-Germania: verso il ritorno degli stereotipi nazionali? Le identità e i valori europei in questione

Résumé / Resumen / Abstract / Sommario

Ces dernières années, plusieurs indices confirment que les perceptions réciproques des Allemands et des Grecs ont été plutôt compliquées. Il est certain que la crise économique a contribué à alimenter le retour aux stéréotypes négatifs. Toutefois, au-delà des éléments d'ordre conjoncturel, la question la plus brûlante reste la fragilité de l'édifice identitaire européen. Cette situation hypothèque fortement la construction européenne. On remarque en effet que l'attachement à la nation est toujours plus fort que celui accordé à l'Union européenne. On constate par ailleurs que la thématique des valeurs sociales corrobore les incertitudes concernant l'avancement de l'intégration européenne. Plus que jamais, il devient donc nécessaire d'avoir une Europe solidaire, capable de dépasser la volonté de tous (la somme des intérêts des États membres) afin de créer une volonté générale, au sens rousseauiste du terme.

Numerosos indicios de los últimos años confirman que las relaciones entre griegos y alemanes han sido complicadas. Sin duda, la crisis económica ha contribuido al regreso de los estereotipos negativos. Más allá de estos elementos contingentes, el tema candente es sin duda la fragilidad del proceso de construcción de una identidad común a nivel europeo. Esta situación pesa enormemente sobre la integración europea. De hecho, la adhesión a la nación es todavía mayor que la adhesión a la Unión Europea. Es más, la incertidumbre en relación al avance de la integración europea se ve corroborada por el estudio de la cuestión de los «valores sociales». Hoy más que nunca, parece necesario tener una Europa solidaria, capaz de ir más allá de las voluntades de todos (suma de los intereses específicos de los Estados miembros) para generar una «voluntad general» en sentido rousseauiano.

Several signs confirm that, over the last period, relations between Greeks and Germans have been rather difficult. The economic crisis contributed to the come-back of negative stereotypes. Beyond these contingent elements, the hottest issue proves to be the relative fragility of the process of building a common identity at the level of Europe. This situation weighs on the European integration. In fact, the attachment to the nation is stronger than the attachment to the European Union. Moreover, the uncertainties regarding the progress made by the European integration are corroborated by the study of the question of «social values». It becomes urgent to have a solidary Europe, capable of going beyond the willingness of all (sum of the specific interests of the Member States) to generate a «general will», in the Rousseau sense of the term.

In questi ultimi anni, svariati indici confermano che le percezioni reciproche di Tedeschi e Greci sono state piuttosto complesse. La crisi economica ha contribuito ad alimentare il ritorno degli stereotipi negativi. La questione più scottante resta la fragilità dell'edificio identitario europeo. Questa situazione pesa fortemente sulla costruzione europea. Si nota che l'attaccamento alla nazione è sempre più forte di quello accordato all'Unione europea. Tra l'altro si constata che il tema dei valori sociali corrobora le incertezze riguardanti l'avanzamento dell'Unione europea. Ora più che mai è necessario avere un'Europa solidale, capace di oltrepassare la volontà di tutti (la somma degli interessi degli Stati membri) al fine di creare una volontà generale, nell'accezione rousseoviana del termine.

Mots-clé / Palabras clave / Keywords / Parole chiave

Stéréotypes, Grèce, Allemagne, identité européenne, identité nationale, valeurs sociales, capital social.

Estereotipos, Grecia, Alemania, identidad europea, identidad nacional, valores sociales, capital social

Stereotypes, Greece, Germany, European identity, national identity, social values, social capital.

Stereotipi, Grecia, Germania, identità europea, identità nazionale, valori sociali, capitale sociale

* Certains arguments du présent article ont été exposés pour la première fois lors d'un Colloque intitulé « L'idée d'Europe. L'identité solidaire européenne en question » (Université de Genève, Global Studies Institute GSI, 7-8 mai 2015). Toutefois, la majorité des développements sont issus d'une intervention à la journée d'études du GSI (en partenariat avec le Centre Européen de la Culture) sur le thème « Intégration économique et démocratie : le cas de la Grèce » (Université de Genève, GSI, 18 juin 2015). Une version plus vaste et approfondie sera publiée, sous forme d'un chapitre, dans un ouvrage en préparation (*Pouvoir et société en Europe*, Academia / L'Harmattan, prévu en 2016).

Cette contribution a comme objectif de traiter l'éventuel retour des stéréotypes nationaux, et indirectement les tensions autour de la solidarité européenne, en prenant exemple sur les relations conflictuelles entre la Grèce et l'Allemagne durant la crise économique des années 2010. Toutefois, cette illustration, via les relations gréco-allemandes tendues, ne sera que prétexte à une réflexion plus générale sur la question des identités et des valeurs européennes. Dans ce cadre, nous utiliserons les enquêtes de l'opinion publique, notamment les Eurobaromètres. En conclusion, nous proposerons quelques pistes pour aller plus loin, en nous basant sur la politique sociale, la citoyenneté inclusive et la volonté générale européennes.

La question des stéréotypes

Les stéréotypes ont la vie longue et ils ne se transforment pas facilement. C'est également vrai que, s'ils n'ont quasiment aucun fondement sérieux, ils peuvent produire des effets politiques et sociaux tout à fait réels. Le titre de l'ouvrage de Jeanneney (2000), emprunté à R. Aron, résume bien la thématique des stéréotypes : « une idée fautive est un fait vrai ». Dans son introduction à l'ouvrage, Jeanneney (2000 : 10) parle de

la luxuriance profuse des stéréotypes que les nations produisent inlassablement les unes sur les autres. On voit s'y mêler intimement le piquant et le sinistre, le glauque et le farfelu, la lucidité de l'humour et les aveuglements de la dérision, les pesanteurs héritées et les légèretés de la mode la plus fugace, les charmes de l'absurdité et les sottises de la haine.

En examinant la situation de plus près, on peut vite se rendre compte que tout dépend du contexte. Les stéréotypes ne jouent pas le même rôle en période de prospérité ou lors des crises, un argument exploré en profondeur par Guinaudeau et Kufer (2008) dans un article publié juste avant que la crise actuelle ne déploie ses effets. Pour ces chercheuses, la possibilité de construire un 'nous' européen par les stéréotypes, en utilisant leur potentiel affectif et intégrateur, est tout à fait réaliste. Certes, le stéréotype est un processus psychosocial d'observation et de comparaison, souvent déva-

lorisant ou péjoratif et toujours simpliste. Toutefois, selon les auteurs, « la perception, même stéréotypée, des 'autres' Européens, peut engendrer une connaissance subjective propre à favoriser la confiance et la sympathie ».

Ainsi, dans une situation de paix et de relative tranquillité, comme celle de l'Europe en construction, les stéréotypes peuvent contribuer à créer un attachement potentiel entre citoyens européens ou de la confiance réciproque (comme entre Allemands et Français). D'une certaine manière, les stéréotypes domestiqués, un peu comme les blagues suisses entre les habitants des différents cantons, ouvrent la voie vers une vision positive. Quand les stéréotypes sont apprivoisés, l'Europe peut ronronner tranquillement. Mais, à notre sens, ce beau tableau peut vite changer dans les périodes de crise : les stéréotypes effarouchés et hors contrôle deviennent alors des minutions de haine et un cercle vicieux se met en marche ; nous pouvons alors parler d'une magnifique lune de miel conflictuelle. En effet, les stéréotypes sont toujours entre chien (domestiqué) et loup (sauvage, incontrôlable, dangereux).

Alors, la Grèce et l'Allemagne vivent-elles, actuellement, cette expérience, du stéréotype loup plutôt que chien ? Oui, il y a un danger réel de fin de la domestication des stéréotypes. La fable de la cigale et de la fourmi revient, ce qui est statistiquement faux (on sait que la cigale grecque travaille plus d'heures que la fourmi allemande) ; les blessures de la IIe Guerre mondiale s'ouvrent à nouveau ; on caricature de façon méchante et gratuite autrui. Olivier Cyran (2015) raconte comment le tabloïd berlinois *Bild* qualifiait Yanis Varoufakis, le ministre d'économie de Syriza jusqu'au référendum du 5 juillet 2015 : « butor, posterboy, grec menteur ou grec rapace, cyclo-nudiste d'extrême gauche ». Par ailleurs, les sondages allemands de cette période tendue montraient une forte hostilité envers la Grèce : plus de 50% des Allemands étaient pour une exclusion de la Grèce de la zone euro et environ 80% pensaient que le gouvernement Tsipras n'était pas sérieux. Même un journal de centre gauche comme *Die Zeit* jugeait le gouvernement grec complètement irresponsable.

Les caricatures, dans les deux pays, étaient féroces. Sans faire une enquête spéciale, nous n'avons eu aucune difficulté à trouver des exemples : il suffisait de regarder pendant une semaine la presse pour avoir l'embarras du choix des illustrations. Voici deux exemples caractéristiques, parus début juin 2015, dans la presse des deux pays.

Le journal allemand *Bild* présente le Programme de Cent Ans des Grecs, avec Varoufakis et Tsipras assis à la terrasse d'un café, vieillis et portant des panneaux indiquant : « libre de toute dette » et « payé ». On remarquera les toiles d'araignées entre eux et la table, signe de leur fainéantise absolue (image 1).

Le journal grec *Ethnos* présente un dialogue fictif entre le Président de la Commission européenne et les dirigeants allemands. Junker vient les informer : « Les Grecs réagissent ! ... Ils donnent de la voix !!! ». A quoi Schäuble et Merkel répondent, concernant les mesures à prendre : « Nous allons nécessairement nous adapter ! ... Quand on les exécutera, au lieu leur bander les yeux, on leur clouera le bec !!! ». L'allusion aux exécutions faites par les nazis durant la IIe Guerre mondiale en Grèce est évidente (image 2).

Face à cette situation tendue dans les médias, les journalistes, qui sont si souvent friands de sensationnel et d'émotionnel, commencent à se demander s'il ne faut pas mettre fin à l'escalade. Cependant, pour l'instant, tant les politiciens que les médias continuent

à monter les tours. Pour la première fois depuis 1945, les Grecs sont obsédés par les dirigeants allemands. Ils connaissent toutes les déclarations de Merkel et Schäuble, leurs vies, leurs déplacements. En grande partie, les Allemands aussi connaissent relativement bien les dirigeants grecs et certaines péripéties de la vie politique grecque. Ce n'est pas de la socialisation politique ou de la politisation des citoyens. Ce n'est qu'une malencontreuse résurgence des stéréotypes et des préjugés négatifs. « Dans les pays méditerranéens, et dans une certaine mesure en France, l'Allemagne est plus détestée qu'elle l'a jamais été depuis 1945 » (Streck, 2015 : 17)¹.

Ce climat médiatique envenime le climat politique qui, à son tour, accentue les reportages négatifs. Un cercle vicieux, à la limite de la désinformation, s'instaure : si par hasard un article montre une image positive dans un média de l'autre pays, il est vite mis de côté (Yardley, 2015).

Dans une telle situation la route est ouverte au retour des essentialismes : les vieux réflexes ou clivages reprennent du service : Occident versus Orient, Nord versus Sud. Une anthropologue grecque (Couroucli, 2013) résume, de manière désabusée, la situation : les Grecs veulent le beurre, l'argent du beurre et même le sourire des philhellènes ... Peut-être ne reste-t-il plus

¹ Pour aller plus loin sur ce thème, cf. le dossier 'L'Allemagne et l'Europe' dans la *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, n° 47 (janvier-juin 2015).



Image 1



Image 2

que le dernier, et encore ! La crise grecque est un défi pour le projet européen et sa poursuite car elle procure du carburant à l'ethno-populisme, en Grèce comme en Europe. « La Grèce a capitulé, mais c'est le projet européen qui a été défait », avertit Yanis Varoufakis (2015 : 19).

Quelle identité européenne ?

En réalité, le vrai problème n'est pas l'état des relations gréco-allemandes dans les médias, c'est la vision générale de l'UE en tant qu'entité, le sens même de l'intégration. A ce niveau, se pose la question de l'identité, dimension centrale pour toute formation sociale. Mais comment saisir concrètement cette identité et ses relations avec l'échelon national ? Certes, les sondages, comme les Eurobaromètres (EB), ne sont que la perception de la réalité, pas la réalité elle-même. Toutefois, capter les perceptions de la réalité constitue déjà une réalité à ne pas sous-estimer. Que nous disent donc ces sondages ? Ils confirment de manière diachronique que, dans l'alchimie complexe entre attachement national et européen, le premier sentiment prime encore et toujours sur le second. L'allégeance première est envers l'État-Nation. En effet, quel est donc l'attachement des Européens à l'Europe ?

Observons plus en détail quelques données. Si l'on pose la question de manière générale (vous sentez-vous citoyen de l'UE ?), la réponse est sans équivoque : deux tiers des Européens répondent positivement (EB n° 83, printemps 2015). Ce taux peut varier selon les pays ou les périodes mais il reste toujours élevé. Ainsi, même au pic de la crise économique-politique des années 2010, six Européens sur dix se sentaient Européens. Ce taux tombe un peu plus bas dans les pays qui ont le plus souffert de la crise (cinq Grecs et Chypriotes sur dix) mais, vu les circonstances, le sentiment européen obtient un pourcentage tout à fait honorable. Même les Britanniques, réputés eurosceptiques, se sentent Européens à 56%. Toutefois, ces positionnements ne nous disent pas grand-chose car il est plutôt difficile pour les Européens de déclarer qu'ils ne le sont pas ! Par

conséquent, il convient de comparer ces données avec les réponses concernant d'autres niveaux d'attachement identitaire, notamment l'échelon national.

Tout d'abord, si la fierté d'être Européen existe, l'attachement des Européens à leur ville ou leur village, leur région et surtout leur pays est de l'ordre de 90%, en légère hausse depuis la crise économique (Parlement Européen PE, 2015). La différence avec le niveau européen est importante : environ +30%. Mais l'élément le plus pertinent dans ces enquêtes est la réponse à la question : « vous voyez-vous comme National uniquement, comme National et Européen, comme Européen et National, comme Européen uniquement ? ». Grâce à cette question, nous pouvons faire un rapprochement avec certains des grands courants théoriques ou interprétatifs de l'intégration européenne. Ainsi, ceux qui répondent qu'ils se sentent uniquement nationaux seraient proche du républicanisme national-souverainiste. Ils constituent actuellement une très forte minorité (environ 40% selon l'EB n° 82 d'automne 2014), assez stable ces dernières années. Ce courant a même été majoritaire à quelques occasions, comme au début des années 2000 (période de l'introduction de l'euro) et tout au début de la crise économique-financière en 2010 (PE, 2015). Nous trouvons cette catégorie surreprésentée au Royaume Uni, en Grèce ou à Chypre. En revanche, les répondants sont peu nombreux au Luxembourg ou à Malte. Toutefois, la majorité des Européens (51% selon l'EB n° 82), et malgré quelques baisses conjoncturelles, se situe dans la catégorie des nationaux-européens, cette sorte de républicanisme ouvert à l'Europe (Schnapper, 2000). Les post-nationalistes, que l'on trouverait parmi ceux qui répondent se sentir Européens et Nationaux, constituent une minorité bien faible : 6 à 7% selon les années, avec une surreprésentation au Luxembourg et une sous-représentation en Grèce ou au Portugal. La catégorie des Européens « purs », que l'on pourrait qualifier de partisans du fédéralisme, ne sont que 1 à 2%.

La crise a changé la situation, surtout dans les pays du Sud qui en ont beaucoup souffert, notamment en Grèce ou à Chypre. Ces pays, initialement europhiles, sont passés dans le camp des eurosceptiques. En

revanche, les Allemands sont devenus moins nationaux que la moyenne européenne et ils s'approchent du modèle luxembourgeois qui a toujours donné un score élevé à l'europhobie².

De toute manière, l'attachement à la nation, ainsi qu'à la région ou à la ville, est bien plus élevé que celui accordé à l'UE. Certes, il ne faut pas voir ces relations comme antagoniques³. Il n'empêche qu'il y a, quand même, des attachements que l'on aime plus que d'autres ! Les chercheurs ont démontré que les antagonismes entre identification nationale et européenne sont plus tendus et plus forts lors de périodes de crise. Dans le contexte de crise, le post-nationalisme, le fédéralisme, l'universalisme sont mis sous pression. C'est uniquement dans la mesure où l'Europe apparaît comme rempart qu'elle a quelques chances de s'en sortir aux yeux des Européens. Mais le plus souvent, c'est la Nation qui est perçue comme bouclier. En période de crise, les dimensions politiques (forces politiques, arbitrages) de la citoyenneté font reculer l'envie d'Europe. Du coup, même la dimension sociologique (l'idée de la collectivité) de la citoyenneté européenne est en baisse (Duchesne & Frogner, 2002). Plus généralement, ce que nous observons à propos de l'identité européenne est sa difficulté à créer du lien social. Les travaux de Duchesne (2010) démontrent l'existence d'un attachement ou d'une identification individuelle à l'Europe : on peut ainsi s'identifier soi-même comme Européen mais il n'y a pas un attachement collectif à l'imaginaire européen⁴. Il n'y a donc ni conscience collective européenne ni véritable solidarité ou mobilisation européennes. La soi-disant identité européenne n'est qu'une simple extension de l'identité nationale, mais vue sous l'angle des

visions et des intérêts individuels. A long terme, cela est un problème pour la construction européenne, surtout que le retour du nationalisme et du national-populisme guette.

Pour créer un sentiment d'appartenance à une communauté européenne, les leviers les plus importants aux yeux des Européens semblent être nombreux et fluctuants. Si l'on se fie aux enquêtes des récentes années (PE, 2015), les premières positions sont prises par les valeurs démocratiques (entre 37 et 47%), l'euro (40 à 41%), la culture (22 à 28%) et l'histoire (24 à 27%). Les sports occupent également une place importante (24% dans l'EB n° 82 d'automne 2014, autant que l'économie). A part l'attachement aux grandes valeurs comme la démocratie, le sentiment européen pivote entre un pôle utilitaire (l'euro et l'économie) et un autre pôle plus strictement identitaire (la culture et l'histoire). Toutefois, la religion ne fait pas vraiment partie de ce sentiment d'appartenance européenne (les mentions à cet item se situent sous le taux de 10%, EB n° 82). Au niveau des symboles, les scores restent aussi assez faibles mais le drapeau européen s'en sort un peu mieux que les autres : il est cité comme constitutif d'une identité européenne par environ 15% d'enquêtés tandis que l'hymne ne dépasse pas 7% des occurrences (PE, 2015). Indépendamment de toutes ces positions, il y a un point qui est significatif pour l'avenir d'une éventuelle société européenne : trois Européens sur quatre pensent que ce qui rapproche les citoyens des différents pays est plus important de ce qui les sépare (PE, 2015).

Les sondages précédents ouvrent la voie vers des débats tout aussi importants que difficiles. Une dimension fondamentale concerne la question des symboles, au sens large⁵. Les symboles permettent de se reconnaître sans obligatoirement se connaître. En effet, il faut s'interroger : l'histoire symbolique de l'Europe

² Pour d'autres commentaires, voir Dupoirier (2012).

³ Comme le souligne Basilien-Gainche (2012), l'identité européenne se situe entre essentialisme et constructivisme et il ne s'agit ni d'une identité isolée ou isolable, ni d'une identité à part ; elle peut se trouver sous forme solvable dans l'identité nationale, dont elle fait au moins partiellement partie.

⁴ Il y a une analogie entre l'attachement individuel des Européens à l'Europe et l'attachement individuel des personnes à la spiritualité ou à Dieu ; dans les deux cas, on évite le collectif, les institutions ou les églises. Sur la question de l'individualisation, cf. Bréchon (2013).

⁵ À part les symboles officiels comme le drapeau, l'hymne, la devise et la journée de l'Europe, nous pouvons ajouter les passeports plus ou moins harmonisés de l'UE et surtout l'euro qui est certainement plus qu'une monnaie commune. Les images/dessins sur les billets ou la face européenne sur les pièces constituent un symbole d'unité, de confiance réciproque et de reconnaissance mutuelle.

contribue-t-elle à la création d'une identité, d'une émotion ou d'un sentiment européens ? Pour faire société, il faut de l'identité (culturelle et/ou politique) commune par le biais de symboles reconnus. Tout comme les valeurs, que nous examinerons plus loin, les acquis symboliques restent incertains et fragiles au niveau européen. Malgré une citoyenneté européenne formelle⁶ et un début de symbolisme européen (Foret, 2008 ; Lager, 1995 et 2001), nous ne pouvons pas parler de culture ou d'identité communes.

Une autre dimension importante pour l'identité européenne est l'éducation à l'Europe. Comment enseigner l'Europe et comment la délimiter ? Selon Audigier (2015)⁷, l'Europe est un objet instable. Il porte nos divergences et nos passions, nos intérêts et nos opinions, nos attentes et nos peurs ; il divise nos sociétés ; il n'est porteur d'aucun consensus scientifique. Cela fait beaucoup pour un objet dont on réclame l'enseignement, cela fait beaucoup pour attendre des enseignants qu'ils résolvent, au niveau scolaire, ce qui ne l'est nullement dans l'espace public. Pour le moment, l'Europe s'enseigne, encore et toujours, d'un point de vue national. Le modèle concentrique (allant du local au mondial) domine largement les curriculums officiels en matière d'éducation citoyenne. L'Europe n'est qu'un niveau parmi d'autres. Certes, nous trouvons l'idée européenne du « vivre ensemble » et l'importance de l'interculturel ou de la diversité, mais nous sommes souvent au niveau du slogan. Ensuite, devant un objet d'enseignement particulièrement instable et controversé, nous avons régulièrement une vision téléologique de la construction européenne, un processus historiquement nécessaire. Les réalisations des institutions européennes sont analysées de façon formelle, presque sans conflits. La nouvelle tendance consiste à voir l'évolution de l'histoire européenne uniquement grâce à la coopération, l'échange, les mouvements de l'esprit... L'Europe des guerres et des luttes devient alors une « Europe tranquille ». Nous passons d'un extrême à un autre,

d'une instrumentalisation à une autre. Dans ce cadre, nous avons une grande difficulté à saisir l'Europe en construction, ou alors nous l'enseignons d'une manière aseptisée. Savoir ouvert et tourné vers l'avenir, l'Europe véhicule trop d'incertitudes. Il existe une difficulté capitale : pour que l'Europe scolaire ait du sens, il faut que l'Europe soit la traduction d'un projet politique. Pour « faire Europe », il faut socialiser les enfants à l'Europe. L'éducation post-nationale⁸ n'est pas une affaire simple.

Si nous devons tenter une synthèse sur l'identité européenne, il semble que cette dernière est tout aussi évidente qu'introuvable. L'anthropologue français Abélès évoque cette situation avec élégance, en trouvant une jolie formule : « Être européen aujourd'hui, c'est tout à la fois une évidence ... et une échéance toujours retardée » (Abélès, 2006 : 61).

Toutefois, il est certain que l'Europe en construction change l'identité de ses citoyens et, à l'inverse, cette dernière change la nature de la construction européenne, même si ce changement n'est pas un phénomène venant d'en bas et bien que ce processus suscite des résistances multiformes. A la longue, la socialisation européenne fera son travail créant une identité européenne. Toutefois, nous émettons des doutes sur la nature solidariste de cette identité. La domination de l'économie du marché (un euphémisme pour parler du mode de production capitaliste) et la faiblesse du lien social en Europe poussent clairement vers une allégerance forte au processus de mondialisation et au primat de l'individualisme.

Pour trouver une véritable identité européenne, en suivant l'analyse de Sanchez-Mazas et de Gély (2005), il faut passer de l'appartenance à une citoyenneté forte. Les auteurs critiquent non seulement les appartenances nationales mais aussi le patriotisme juridique européen figé. L'UE propose, pour l'instant, une citoyenneté européenne essentialisée par le biais des principes démocratiques, simples symboles abstraits d'appartenance. Il s'agit d'aller plus loin, vers une citoyenneté réflexive (capable de réfléchir à sa propre existence) et vers une

⁶ Selon les Traités européens « est citoyen de l'Union, toute personne ayant la nationalité d'un État membre ».

⁷ Voir aussi Bozec (2010).

⁸ Cf. Ferry et Libois (2003) ainsi que Ferry et de Proost (2003).

identification qui considère l'identité comme choix et non comme imposition. D'une certaine manière, on ne naît pas européen, on le devient. Pour cela, il convient de dépasser la citoyenneté « mince » (de la nation ou du post-nationalisme formel, ou encore la libre circulation des personnes et de l'économie) pour créer une citoyenneté de participation aux décisions et un espace public permettant une approche communicationnelle des identités. Tant que la citoyenneté européenne restera prisonnière de l'insignifiance politique, de l'identité nationale ou du caractère abstrait du patriotisme juridique, l'identification libre et autonome des citoyens au projet européen ne pourra pas se faire.

Les valeurs sociales

La question des valeurs est une autre dimension fondamentale. Les valeurs sociales sont un ensemble de règles qui guident la conduite des individus et des groupes. On peut se demander si les Européens ont des valeurs communes liées à un fond culturel propre, ou faut-il parler d'un « polythéisme » des valeurs, fédérées par des règles institutionnelles partagées (par exemple, un traité ou une constitution) ? Pour notre part, nous allons faire la distinction entre valeurs européennes et valeurs des Européens. Les valeurs européennes, que nous trouvons dans les textes officiels, sont des éléments constitutifs de l'UE⁹, tandis que les valeurs des Européens sont les règles qui gèrent le comportement quotidien des citoyens (tolérance, confiance envers autrui, importance de la famille, de la religion ou du travail, etc.).

Nous disposons de nombreuses enquêtes empiriques (Eurobaromètres, European Values Surveys) sur les valeurs européennes et les valeurs des Européens. Il est donc possible d'avoir une image comparative (synchronique et diachronique) sur les perceptions des

⁹ « L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes » (article 2 du Traité sur l'UE).

valeurs et le positionnement des sondés. Les enquêtes quantitatives sur les valeurs montrent des différences culturelles et socio-économiques entre les pays mais aussi une diversification des attitudes entre les multiples groupes de citoyens selon l'âge, le sexe, le niveau de formation. Cependant, il convient de rester prudent tant sur les données que sur leur interprétation.

Les valeurs identitaires européennes citées pêle-mêle sont la démocratie, les droits de l'homme, la liberté de circulation, l'euro, la paix, le marché ou encore le modèle social. Les préoccupations environnementales prennent aussi de plus en plus de place. Mais il convient de voir plus précisément comment ces valeurs sont situées dans l'esprit des Européens. Il y a deux positionnements : les valeurs que les Européens s'attribuent à eux-mêmes (tableau 1) et les valeurs qu'ils attribuent à l'Europe, celles qui la représentent le mieux (tableau 2).

Tableau 1 : Valeurs personnelles des Européens
(les trois items les plus forts et les trois items les plus faibles)

2008 (EB 69, printemps 2008)	2014 (EB spécial 415, série 81.2, mars 2014)
La paix 45%	Les droits de l'Homme 43%
Les droits de l'Homme 42%	La paix 41%
Le respect de la vie humaine 41%	Le respect de la vie humaine 40%
L'épanouissement personnel 11%	L'épanouissement personnel 9%
Le respect des autres cultures 9%	Le respect des autres cultures 9%
La religion 7%	La religion 5%

A propos du tableau 1 sur les valeurs des Européens, nous observons que le trio de tête reste le même dans le temps, avec quelques petites variations, comme d'ailleurs les valeurs les plus faiblement mentionnées. La démocratie et la liberté individuelle obtiennent des taux qui s'approchent du trio principal tandis que la tolérance ou la solidarité sont plus proches des items faiblement notés. Au niveau des pays ou des variables socio-économiques, il y a quelques éléments pertinents à signaler. Ainsi, la solidarité comme valeur est mentionnée par plus qu'un quart des personnes au Portugal (28%) et en Grèce (29%) lors de l'enquête de 2014. C'est fort significatif pour la problématique développée dans cette contribution. Par ailleurs, les jeunes adultes

citent souvent l'égalité comme valeur (29%), le double du score obtenu chez les personnes âgées (nées avant 1946). En revanche, ces dernières donnent un score plus élevé que la moyenne à la paix.

Tableau 2 : Les valeurs européennes
(les trois items les plus forts et les trois items les plus faibles)

2008 (EB 69, printemps 2008)	2014 (EB spécial 415, série 81.2, mars 2014)
Les droits de l'Homme 37%	La paix 37%
La paix 35%	Les droits de l'Homme 32%
La démocratie 34%	La démocratie 30%
La tolérance 10%	La tolérance 9%
La tolérance 4%	L'épanouissement personnel 3%
La religion 3%	La religion 3%

Par rapport aux valeurs des Européens, les valeurs qui représenteraient l'Europe (tableau 2) sont très légèrement différentes. Nous observons surtout que la démocratie fait partie du trio de tête des valeurs européennes, ce qui n'était pas le cas pour les valeurs des Européens. Par ailleurs, le respect des autres cultures, qui au niveau personnel est une valeur faiblement notée, s'approche du trio de tête concernant les valeurs européennes. Notons encore que les non-réponses (ou l'absence de mention d'une valeur) obtiennent des scores élevés, signe que les Européens savent mieux donner leur positions sur les valeurs alors qu'ils ont plus de difficultés à situer celles attribuées à l'Europe. Au niveau des pays, signalons que la démocratie est la valeur phare de l'Europe pour les Danois (45%) et que la liberté individuelle obtient des scores importants dans plusieurs PECO. Pour ce qui est des variables socio-économiques, ce sont les personnes les plus longtemps formées qui mentionnent beaucoup plus fortement la démocratie, les droits de l'Homme ou l'État de droit que les personnes ayant quitté les études avant 16 ans.

Concernant les valeurs économiques et sociales, les Européens considèrent que l'intervention de l'État dans leurs vies est importante (67%)¹⁰ et que les criminels de-

vraient être punis plus sévèrement (82%). Ils sont très partagés sur l'apport des immigrants au pays (48% sont d'accord, 45% sont en désaccord). L'intervention de l'État est plus fortement perçue dans les pays du Sud de l'Europe, les sondés des PECO réclament des punitions plus sévères pour la criminalité, les pays scandinaves et le Nord semblent apprécier plus clairement l'apport de l'immigration.

Il est également important d'examiner s'il existe ou non une proximité de valeurs, si les sondés considèrent que les pays européens partagent les mêmes valeurs. Ici, l'effet conjoncturel, dû à la crise, semble jouer un rôle. Quand la crise n'était pas encore vraiment à l'ordre du jour en Europe, il y avait une majorité des Européens (54%) qui penchait pour l'existence de valeurs partagées tandis qu'un tiers considérait qu'il y avait éloignement sur ce thème (EB 69, printemps 2008). Quelques années plus tard (EB spécial 415, série 81.2, mars 2014), seulement 42% des Européens croyaient à la proximité des valeurs entre les pays de l'Union tandis que 50% se prononçaient pour des valeurs distinctes. Dans la plupart des pays frappés par la crise, comme à Chypre, le partage des valeurs a chuté de plus de 20% en l'espace de deux ans.

Proche du questionnement sur les valeurs est celui sur le capital social (CS). Il s'agit du réseau de relations entre individus, des liens horizontaux, de la réciprocité généralisée, de la confiance envers les autres et dans les institutions, de l'associativité, des actions visant des objectifs communs. Ce type de capital constitue ainsi une richesse fondamentale pour l'individu, pour le groupe et pour toute la formation sociale. Plusieurs définitions peuvent être proposées et les débats théoriques sont nombreux. Retenons plus particulièrement les réflexions de Bourdieu (1980) qui insiste sur le « réseau durable de relations » mais aussi sur les « connaissances et reconnaissances mutuelles plus ou moins institutionnalisées » qui procurent une « somme des capitaux et des pouvoirs ». De toute manière, le CS est à la fois une ressource supplémentaire dans la course à la compétitivité et au maintien des inégalités sociales, mais également une dimension 'solidariste' au service de la justice

¹⁰ Sur les positions des Européens par rapport à l'économie du marché et ses différentes dimensions, cf. François (2013).

sociale, l'engagement et la tolérance. Alors, quelle est l'utilisation que nous pouvons en faire dans le cas de l'UE ?

Pour répondre à cette question, nous pouvons nous référer à des indices concrets, à des manifestations matérielles du CS, comme la sociabilité informelle (liens entre amis et voisins, contacts directs en vue de coopérer ou d'échanger) et surtout la confiance envers les autres et les institutions. En effet, la confiance est une sorte de condition consubstantielle du CS. Ce dernier ne peut fonctionner sans la première. Sans cet ethos de confiance aucun véritable développement économique, politique ou social n'est vraiment possible dans une formation sociale. Même si le concept reste complexe et multidimensionnel, il peut être mesuré : par exemple, la confiance envers les autres personnes (concitoyens, voisins, etc.) mais aussi dans les institutions politiques ou administratives (le gouvernement, la justice, la police, les partis politiques, les syndicats, etc.).

Bréchon (2003) et Tournier (2013), en se basant sur les enquêtes des valeurs, analysent diverses variables et leur pertinence explicative à propos du niveau du CS. Il ne fait pas de doute que la variable nationale joue un rôle indéniable. Sur la plupart des critères (confiance envers autrui, relations avec les amis, confiance dans les institutions, niveau d'associativité, volontariat, ...), nous observons des scores élevés pour les pays scandinaves et du Nord, suivis par les pays de l'Europe occidentale. Les pays du Sud et de l'Est du continent partagent des niveaux faibles de CS¹¹. Selon Bréchon (2003), la religion peut également être considérée comme une variable explicative intéressante. Là où le protestantisme est dominant (surtout pour les pratiquants de cette religion), le CS est plus élevé que la moyenne. Toutefois, la profession et le revenu sont parmi les variables les plus pertinentes du niveau de CS : les professions libérales et ceux qui disposent de hauts revenus ont également plus de CS. Une très grande distance s'observe alors avec

les ouvriers et les personnes à bas revenu. Le niveau d'éducation et de formation, qui sont à la source des inégalités des revenus et des professions, influencent également très fortement le CS (par exemple, les détenteurs d'un diplôme d'éducation supérieure ont tendance à un niveau de CS plus élevé). Enfin, les sociétés avec une redistribution forte des revenus et un État-providence efficace affichent un haut niveau de confiance, la quintessence du CS (Tournier, 2013).

Mais il faut encore se poser la question : quelle est la relation entre CS et liens sociaux (forts ou faibles) ? En principe, c'est dans les liens faibles (politique, espace public, associativité) que le CS est fort. Ceci permet de considérer qu'un inconnu n'est pas obligatoirement un ennemi. Par contre, le CS est faible dans le cas d'une primauté des liens forts (famille, amis proches, clans). Dans ce cadre, l'inconnu inspire méfiance. On parle aussi d'un clivage entre sociétés froides (liens faibles, CS fort), comme dans le Nord de l'Europe, et sociétés chaudes (liens forts, CS faible), comme dans le Sud du continent. Globalement, nous pouvons constater que le CS est inégalement réparti entre les pays et les classes sociales. Quant à la confiance dans les institutions européennes, elle reste très incertaine même si l'allégeance aux institutions nationales n'est pas obligatoirement meilleure.

Conclusion

La question la plus importante est, surtout et avant tout, la politique globale de l'UE : l'Europe en construction proposera-t-elle une solution commune ? En effet, s'il n'y a pas de solidarité européenne concrétisée par une politique sociale, tôt ou tard, l'Europe risque de se diviser à nouveau. Et le danger est bien là. Car la politique sociale européenne est vraiment absente. L'UE semble pourtant entreprendre beaucoup d'actions en matière sociale. Pour s'en convaincre, voici quelques exemples des politiques sociales européennes : les politiques communautaires de l'emploi ; le dialogue social et la participation des travailleurs ; la santé, l'hygiène et la sécurité au travail ; l'égalité homme-femme ; les actions pour les groupes cibles comme les handicapés et les

¹¹ Les réponses des Européens dans une enquête spéciale de l'Eurobaromètre (EB spécial n° 223, terrain décembre 2005, publication février 2005) confirment largement ce « dégradé » du CS, allant du Nord et de l'Ouest vers le Sud et l'Est.

personnes âgées ; la lutte contre la pauvreté ; la politique contre les discriminations ; les divers Fonds de cohésion. Mais le système social européen demeure d'ordre régulateur et incitatif, sans réel rôle de redistribution. En effet, il y a une contradiction fondamentale : d'un côté, le besoin d'être compétitif, ce qui crée des « vulnérables » ; de l'autre, la nécessité de prendre en charge les démunis que le système produit. Étant donné que l'on ne remet pas en cause la création de « vulnérables », il ne reste plus qu'à les gérer. Mais avec la crise, même cette simple tâche de gestion n'est plus entièrement assumée. Le fait d'obéir aveuglément au principe de la concurrence est mortel pour la solidarité. Dans ce cadre, la concurrence dicte la politique européenne, le social récolte les coups et les dégâts. En réalité, ce dont l'Europe en voie d'intégration a besoin, pour dépasser sa nature asociale, c'est de solidarité. Sans solidarité effective via une politique sociale européenne, l'UE ne créera jamais de l'identité européenne. Dans ce cadre, pour revenir à notre couple infernal (Allemagne-Grèce), les Européens doivent jouer la solidarité envers les Grecs et ces derniers doivent être capables, pour faire leur part de solidarité, de transformer positivement les structures sociales, économiques et mentales qui perdurent dans le pays. Il faut renverser clientélismes et corruptions. En effet, à côté des Européens, la classe politique grecque est grandement responsable de la situation actuelle.

Finalement, pour sauver tant la Grèce que l'Europe de l'impasse actuelle, ne faudrait-il pas introduire plus de démocratie et plus de solidarité ? Les idées ne manquent pas pour créer une adhésion sociale européenne par les politiques sociales de l'Union. Dans ce cadre, notons la proposition de Ferry (2000) pour une citoyenneté sociale européenne et un Revenu Primaire Inconditionnel (RPI), véritable tremplin pour avoir une société européenne. L'idée fondamentale serait que tout citoyen de l'UE ait un revenu de base. Cela amènerait à l'officialisation de l'État social européen mais aussi la création d'un secteur quaternaire (économie sociale ou solidaire, travail personnel ou autonome, laboratoire d'innovation sociale). Ce RPI, de nature préredistributive, permettrait la création d'un fort lien social européen. La

réorganisation du temps de travail, afin de produire non seulement des biens mais aussi de la socialité, est un autre argument à mentionner (Balibar, 2001). Toutefois, de toute évidence, nous sommes très loin de la réalisation de tels modèles.

Actuellement, l'Europe ne produit pas de l'identité car elle est prisonnière des visions nationales en cohabitation. Sur ce point, la distinction de Rousseau entre volonté de tous et volonté générale est très utile. En effet, il y a une différence fine entre ces deux notions : la volonté de tous est la somme des intérêts privés, tandis que la volonté générale représente l'intérêt public et général¹². Les intérêts privés s'opposent, voire s'annulent mutuellement. L'intérêt commun ou public est plus global. La volonté de tous est un marchandage entre les membres d'une communauté. La volonté générale est l'objectif supérieur d'une communauté. L'UE ne fait que pratiquer la volonté de tous aux dépens de la volonté générale. La volonté de tous est liée aux décisions des 28 pays de l'UE, mais sans volonté générale, sans un acte constitutionnel ou un acte de solidarité de l'UE dans son ensemble, capable de transcender le continent, et faute duquel on n'ira pas très loin¹³. Il nous faut donc une Europe citoyenne de la volonté générale, une sorte d'utopie européenne, pour générer de l'identité européenne. Quand la réalité est catastrophique, la seule voie réaliste qui reste n'est autre que l'utopie. Ou, pour le dire avec le poète René Char (2007 : 30) : « qui n'a pas rêvé d'un monde qui débiterait avec des intentions ? ». Et le même auteur, dans le maquis, traçait les intentions européennes et universelles : « Viendra le temps où les nations sur la même marelle de l'univers seront aussi étroitement dépendantes les unes des autres que les organes d'un même corps, solidaires en son économie » (Char, 1967 : 114).

¹² Voici la phrase de Rousseau, tirée du *Contrat social* (livre II, chapitre III) : « Il y a souvent bien de la différence entre la volonté de tous et la volonté générale ; celle-ci ne regarde qu'à l'intérêt commun, l'autre regarde à l'intérêt privé, et n'est qu'une somme de volontés particulières ».

¹³ Todorov (2007 : 340 sv) fait une argumentation assez proche de la nôtre, en évoquant la dialectique de l'unité et de la pluralité chez Rousseau. Dans ce cadre, la volonté de tous est nombre, quantité, majorité tandis que la volonté générale est une vision qualitative qui inclut les différences.

Références

- ABÈLÈS, Marc (2006), *Politique de la survie*, Paris : Flammarion.
- AUDIGIER, François (2005), « La dimension européenne dans les enseignements d'histoire, de géographie et de citoyenneté », Maximos Aligisakis, *Europe et mémoire : une liaison dangereuse ?*, Genève : Euryopa, pp. 71-95.
- BALIBAR, Etienne (2001), *Nous, citoyens d'Europe ? Les frontières, l'État, le peuple*, Paris : La Découverte.
- BASILLEN-GANCHE, Marie-Laure (2012), « L'identité européenne : We the European Peoples ? », Dominique Rynié (dir.), *L'Opinion européenne en 2012*, Paris : Lignes de Repères, Fondation Robert Schuman, Fondation pour l'innovation politique, pp. 91-99.
- BOURDIEU, Pierre (1980), « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31, pp. 2-3.
- BOZEC, Géraldine (2010), « L'Europe au tableau noir. Comment les instituteurs français enseignent-ils l'Union européenne aujourd'hui ? », *Politique européenne*, 30, pp. 153-186.
- BRÉCHON, Pierre (2003), « Confiance à autrui et sociabilité : analyse européenne comparative », *Revue internationale de politique comparée*, 10 (3), pp. 397-414.
- (2013), « L'individualisation des sociétés européennes », *Futuribles*, 395, pp. 119-136.
- CHAR, René (1967), *Fureur et mystère*, Paris : Gallimard.
- (2007), *Lettera amorosa*, Paris : Gallimard.
- COUROUCLI, Maria (2013), *L'europanisme mis en question : récits ethno-orientalistes de la crise grecque*, Nanterre : Société d'ethnologie (conférence E. Fleischmann VII).
- CYRAN, Olivier (2015), « 'Bild' contre les cyclo-nudistes », *Le Monde diplomatique*, mai 2015, p. 19.
- DUCHESNE, Sophie (2010), « L'identité européenne, entre science politique et science-fiction », *Politique européenne*, 30, pp. 7-16.
- DUCHESNE, Sophie & FROGNIER, André-Paul (2002), « Sur les dynamiques sociologiques et politiques de l'identification à l'Europe », *Revue française de science politique*, 52 (4), pp. 355-374.
- DUPOIRIER, Elisabeth (2012), « L'identité européenne dans la tourmente des crises », Dominique Rynié (dir.), *L'Opinion européenne en 2012*, Paris : Lignes de Repères, Fondation Robert Schuman, Fondation pour l'innovation politique, pp. 41-53.
- FERRY, Jean-Marc (2000), *La question de l'État européen*, Paris : Gallimard.
- FERRY, Jean-Marc & DE PROOST, Séverine (dir.) (2003), *L'École au défi de l'Europe*, Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- FERRY, Jean-Marc & LIBOIS, Boris (dir.) (2003), *Pour une éducation post-nationale*, Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- FORET, François (2008), *Légitimer l'Europe*, Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- FRANÇOIS, Abel (2013), « Les Européens et l'économie du marché », *Futuribles*, 395, pp. 93-104.
- GUINAUDEAU, Isabelle & KUFER, Astrid (2008), « De l'Allemand organisé, l'Italien romantique et l'Anglais dandy à l'Européen chrétien, fortuné et démocrate ? Le potentiel affectif des stéréotypes nationaux et européens », *Politique européenne*, 26, pp. 121-141.
- JEANNENEY, Jean-Noël (dir.) (2000), *Une idée fausse est un fait vrai. Les stéréotypes nationaux en Europe*, Paris : Odile Jacob.
- LAGER, Carole (1995), *L'Europe en quête de ses symboles*, Berne : Lang.
- (2001), *L'euro dans le processus de légitimation interne de l'Union européenne*, Genève : Université de Genève.
- PARLEMENT EUROPÉEN (PE) (2015), *Les grandes évolutions de l'opinion publique européenne à l'égard de l'UE* (Étude exploratoire effectuée pour le PE en 2015) [http://www.europarl.europa.eu/pdf/eurobarometre/2015/major_change/eb_historical_deskresearch_fr.pdf]
- SÁNCHEZ-MAZAS, Margarita & GÉLY, Raphaël (2005), « Des appartenances aux identités : vers une citoyenneté politique européenne », *Connexions*, 84, pp. 73-86.
- SCHNAPPER, Dominique (2000), *Qu'est-ce que la citoyenneté ?*, Paris : Gallimard.
- STREECK, Wolfgang (2015), « Une hégémonie fortuite », *Le Monde diplomatique*, mai 2015, pp. 17 & 20.

- TODOROV, Tzvetan (2007), « Construire une mémoire commune ? », Bronislaw Geremek & Robert Picht (dir.), *Visions d'Europe*, Paris : Odile Jacob, pp. 335-344.
- TOURNIER, Vincent (2013), « Le capital social en Europe. Confiance, sociabilité, vie associative », *Futuribles*, 395, pp. 25-40.
- VAROUFAKIS, Yanis (2015), « Leur seul objectif était de nous humilier », *Le Monde diplomatique*, août 2015, pp. 1 & 18-19.
- YARDLEY, Jim (2015), « As Insults Fly in the Greek and German Media, Some Wish for Less News », *New York Times*, 30 May 2015, p. A9.

Les valeurs de l'Union Européenne à l'épreuve de la crise grecque

François Saint-Ouen

Reçu le 26.11.2015 – Accepté le 14.01.2016

Título / Title / Titolo

Los valores de la Unión Europea puestos a prueba en la crisis griega
European Union Values to the Test in Greek Crisis
I valori dell'Unione europea alla prova della crisi greca

Résumé / Resumen / Abstract / Sommario

Il est important de montrer qu'il existe une certaine différence entre les valeurs de l'Union Européenne telles qu'elles sont perçues par les citoyens, ces mêmes valeurs telles qu'elles découlent des traités et de la jurisprudence, et telles qu'on peut les déduire concrètement du fonctionnement de l'Union. De ce dernier point de vue, la crise grecque au sein de la zone euro montre que, derrière les discours et les professions de foi, on constate au sein d'une Union qui s'est édifiée sur l'axe économique une relative incertitude quant aux valeurs qu'elle est censée mettre en pratique aujourd'hui. Cet article examine notamment les conséquences de la crise grecque sur quelques valeurs de l'UE comme la dignité humaine, la démocratie, la liberté ou l'égalité. Et il constate qu'il y a au sein de l'Union une pluralité de lectures de ces valeurs.

Es importante señalar que hay diferencias entre los valores de la Unión Europea tal y como son percibidos por los ciudadanos, tal y como se afirman en los tratados y por la jurisprudencia, y tal y como pueden entenderse según el funcionamiento de la UE. Desde este último punto de vista, la crisis griega en la Eurozona indica que, más allá de las declaraciones de principios e intenciones, existe hoy cierta incertidumbre en relación al tipo de valores que la Unión Europea, habiéndose desarrollado en torno a un eje económico, ha de poner en práctica. Este artículo examina concretamente las consecuencias de la crisis griega en los valores de la UE: dignidad humana, democracia, libertad e igualdad. Y demuestra que dentro de la Unión hay pluralidad a la hora de entender dichos valores.

It is important to point out that there is some differences between the values of the European Union as they are perceived by the citizens, as they are asserted in the treaties and by the jurisprudence, and finally as they might be concretely derived from the functioning of the EU. From this last point of view, the Greek crisis in the Eurozone indicates that, behind the declarations and mission statements, there is today a relative uncertainty regarding the kind of values that the European Union, which has developed along an economic axis, is supposed to put into effect. This article examines namely the consequences of the Greek crisis on EU values, like human dignity, democracy, freedom and equality. It shows that there is, inside the Union, a certain variety of understandings of these values.

E' importante mostrare che esiste una certa differenza tra i valori dell'Unione europea, come sono percepiti dai cittadini, questi stessi valori derivanti dai Trattati e dalla giurisprudenza, e quelli che si possono concretamente dedurre dal funzionamento dell'Unione. Da quest'ultimo punto di vista, la crisi greca nell'ambito della zona euro mostra che, dietro ai discorsi e alle professioni di fede, si constata, in seno ad un'altra Unione che si è edificata sull'asse economico, una relativa incertezza circa i valori che si suppone debba mettere in pratica al giorno d'oggi. Questo articolo esamina principalmente le conseguenze della crisi greca su alcuni valori dell'Unione europea come la dignità umana, la democrazia, la libertà o l'uguaglianza. E constata che nell'ambito dell'Unione esiste una pluralità di letture di questi valori.

Mots-clé / Palabras clave / Keywords / Parole chiave

Valeurs européennes, crise, Grèce, éthique, politique

Valores europeos, crisis, Grecia, ética, política

European values, crisis, Greece, ethics, politics

Valori europei, crisi, Grecia, etica, politica

Les valeurs de l'Union Européenne sont relativement peu étudiées (du moins directement en tant que telles) par le monde académique, alors que, depuis quelques années, les milieux politiques et les institutions de l'Union, puissamment relayés par les médias, les invoquent de plus en plus fréquemment, en général pour légitimer telle ou telle décision ou prise de position commune. À l'origine surtout confinée au domaine de la politique extérieure, la référence aux valeurs s'invite aujourd'hui sur les questions les plus diverses.

Nous souhaiterions suggérer trois approches complémentaires du phénomène : d'une part, les valeurs dont les citoyens créditent l'Union Européenne, d'autre part, les valeurs dont se crédite elle-même l'Union Européenne (valeurs auto-proclamées), enfin les valeurs qui peuvent être déduites de l'action de l'Union, des choix (ou des non-choix) qu'elle opère dans la réalité, des politiques qu'elle mène (ou ne mène pas). De ce dernier point de vue, les situations de crise agissent souvent comme des révélateurs. À l'extrême, on peut penser qu'une situation de crise peut entraîner, sinon une crise des valeurs, du moins une incertitude quant au choix de valeurs. Il est donc intéressant d'essayer de passer les valeurs auto-proclamées de l'Union au révélateur de la crise de la Grèce au sein de la zone euro.

Les valeurs de l'Union Européenne vues par les citoyens

Les *Eurobaromètres* introduisent des éléments sur les valeurs dans leurs enquêtes sur la citoyenneté européenne qui ont lieu deux fois par an (au printemps et en automne), avec notamment la question « Quelles sont les valeurs qui représentent le mieux l'UE ? » (trois réponses possibles). Les résultats montrent une forte stabilité au long des années. En automne 2014, comme lors des précédentes enquêtes, c'est la paix qui arrive première (40%), suivie des droits de l'homme (36%) puis de la démocratie (31%). Viennent ensuite, notamment, l'état de droit (18%), les libertés individuelles (17%), le respect de la vie humaine (17%), la solidarité (15%).

Ce type d'enquête fournit des indications, mais qu'il convient d'interpréter avec prudence. En effet, on constate globalement une incertitude sur le point de savoir s'il est répondu toujours par rapport à l'Union Européenne, ou si certaines réponses ne sont pas plutôt orientées par rapport à l'Europe d'un point de vue plus général. Mais le problème principal est que les enquêtés doivent choisir parmi une liste pré-établie de douze valeurs, ce qui non seulement réduit les non-réponses (qui seraient pourtant ici hautement significatives) et introduit une distorsion difficilement mesurable dans les choix un peu « forcés », mais surtout contribue à appauvrir (tout en l'orientant) l'information recueillie, empêchant ainsi de tirer valablement des conclusions, au-delà du simple fait que les trois valeurs de tête (paix, droits de l'homme, démocratie) ressortent assez nettement.

De plus, il convient d'interpréter ces résultats à la lueur de la tendance à une individualisation croissante des personnes au sein des sociétés européennes, telle qu'elle ressort notamment de la dernière « enquête sur les valeurs européennes » (*European Values Survey*) publiée en 2013 par la revue *Futuribles*. Le Professeur Pierre Bréchon, de l'Université de Grenoble, qui analyse cette tendance, souligne qu'elle ne signifie pas nécessairement une montée de l'individualisme, mais plutôt une autonomie plus grande dans les choix opérés par les gens en termes de valeurs (Bréchon, 2013 : 119-136). La référence à des valeurs collectives ainsi se distendrait, ou à tout le moins se transformerait chez un nombre grandissant de citoyens européens, ce qui suggère un élément supplémentaire d'incitation à la prudence par rapport à la propension éventuelle qu'auraient ces mêmes citoyens à identifier clairement l'Union Européenne à un ensemble de « valeurs ».

Les valeurs de l'Union vues par l'Union

Si l'on se réfère aux textes, on ne peut pas dire que les premières années de la construction européenne aient été caractérisées par une référence massive et explicite à des valeurs. Il y a une exception, qui est le motif de

la paix affirmé dès la première phrase de la Déclaration Schuman de 1950 (« la paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent »), reprise dans le préambule du traité CECA de 1951. Le traité de Rome de 1957 instaurant la Communauté économique européenne (CEE) se concentre quant à lui sur des mécanismes comme les « quatre libertés » de circulation, mais n'énumère aucune valeur, sinon peut-être le principe de non-discrimination en raison de la nationalité (principe déjà présent dans le traité CED dont la ratification avait échoué en 1954) et d'égalité de rémunérations entre hommes et femmes¹. Une trentaine d'années plus tard, l'Acte unique européen (1986) se réfère dans son préambule à un ensemble plus détaillé de valeurs : la démocratie, le respect du droit et des droits fondamentaux (notamment la liberté, l'égalité et la justice sociale est-il précisé), la paix dans le monde.

Avec le traité de Maastricht (1992) apparaît pour la première fois dans le corps du texte (article F.2) un engagement formel en faveur des « droits fondamentaux » définis en référence à la Convention européenne des droits de l'homme de 1950 (élaborée dans le cadre du Conseil de l'Europe) et à une notion nouvelle : les « traditions constitutionnelles communes aux États membres ». Le traité d'Amsterdam (1997) va encore plus loin en déclarant ex post que l'Union est « fondée » (nouvel article 6.1 TUE) sur un certain nombre de « principes », identifiés par ailleurs comme étant « communs aux États membres » et dont la liste comprend : la liberté, la démocratie, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, le respect de l'État de droit². Il y ajoute une procédure de sanction qui pourrait être prononcée contre des États membres en cas de viola-

¹ À noter qu'à partir de la fin des années 1960 se développera toute une jurisprudence de protection des droits fondamentaux interprétés comme principes généraux du droit communautaire, avec toutefois un champ limité aux domaines socio-économiques du processus d'intégration (non-exclusion, non-discrimination, etc..., notamment en matière d'emploi et d'activité commerciale).

² Cette liste figurait déjà dans le préambule du traité de Maastricht. On a vu que les premiers traités ne se référaient pas explicitement à des valeurs, hormis la paix. Il s'agit donc d'une interprétation rétroactive.

tion grave et persistante de ces principes (nouvel article 7 TUE), une procédure ensuite élargie par le traité de Nice (2001) à la possibilité d'agir à titre préventif en cas de « risque clair » de violation grave et persistante.

Dans la visée « constitutionnelle » qui était la sienne, la Convention pour l'avenir de l'Europe (2001) n'a pas manqué de développer encore la liste des valeurs et principes dont se réclame aujourd'hui l'Union puisque, après qu'elle aura figuré dans le projet de traité constitutionnel (refusé en 2005), c'est telle quelle qu'on va la retrouver dans le traité de Lisbonne conclu en 2007. L'article 2 TUE y consacre l'idée que l'Union est « fondée » sur pas moins de six valeurs : la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'État de droit, le respect des droits de l'homme (y compris des minorités). Y sont accolées six notions : le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité, l'égalité entre les hommes et les femmes, le tout parachevant une « société » européenne développant ce patrimoine commun au double niveau de l'Union et de ses États membres. Par ailleurs, l'article 49 TUE fait du respect de ces valeurs et de l'engagement à les promouvoir un critère pour pouvoir adhérer à l'Union Européenne. Il est également affirmé (article 3.5 TUE) que dans ses relations avec le reste du monde, « l'Union affirme et promeut ses valeurs et ses intérêts ». La Charte des droits fondamentaux (2000/2007), qui se voit reconnaître la même force contraignante que le Traité, précise un certain nombre de ces valeurs à travers six chapitres : dignité, liberté, égalité, solidarité, citoyenneté, justice. Il est à noter que le motif initial, la paix, ne figure pas explicitement dans le traité de Lisbonne parmi les valeurs, mais est mentionné, aux côtés des valeurs elles-mêmes et du bien-être des citoyens, comme un but de l'Union (art. 3.1 TUE, Préambule TFUE).

Il est par ailleurs important de se souvenir du processus politique préalable qui a permis progressivement de dégager cette liste de valeurs³. Il faut relever de ce point de vue l'influence qui a été exercée par la « Déclaration sur l'identité européenne » des Chefs d'État et

³ Voir notamment Sylvain Dufeu, 2005 : 57-61.

de Gouvernement réunis à Copenhague en décembre 1973 qui mentionnait « les principes de la démocratie représentative, du règne de la loi, de la justice sociale – finalité du progrès économique – et du respect des droits de l'homme, qui constituent des éléments fondamentaux de l'identité européenne ». Ces valeurs seront reprises notamment dans la « Déclaration sur la démocratie » du sommet de Copenhague en 1978, puis dans la Déclaration du sommet de Stuttgart « sur l'Union Européenne » en juin 1983 à laquelle se référera l'Acte unique européen de 1986 dans son préambule sur les valeurs (voir plus haut).

Les valeurs dans le fonctionnement de l'Union

C'est une chose de se référer à toute une panoplie de valeurs, c'en est une autre de voir comment elles se manifestent dans le fonctionnement de l'Union. Intéressante à cet égard est la tentative d'Andrew Williams, de l'Université de Warwick, d'identifier un *ethos* de l'Union Européenne articulé autour d'un certain nombre de valeurs possibles, qu'il examine successivement, à savoir la paix, l'État de droit (*rule of law*), les droits de l'homme, la démocratie, la liberté (Williams, 2010). Il en conclut qu'aucune de ces valeurs n'est explicative du fonctionnement de l'Union Européenne, ne lui donne réellement un sens. Bien plutôt, il règne une incertitude quant aux valeurs en même temps qu'un grand écart entre la rhétorique et la pratique. En réalité, dans l'Union, les valeurs ne sont pas interprétées suivant une visée téléologique pourvoyeuse de sens, mais suivant une rationalité instrumentale par rapport au fonctionnement du marché et aux impératifs de la gouvernance. Se tournant vers elle-même, l'Union déploie ainsi une logique largement auto-référentielle plutôt que d'essayer de se définir, dans son fonctionnement, par rapport à des valeurs tirées d'un autre cadre. Le but de l'Union devient l'Union elle-même. Moyens et fins se superposent et l'instrument finit par faire figure d'objectif, accouchant d'une rationalité qui, de façon prépondérante, devient essentiellement d'ordre institutionnel (*ethos* institutionnel).

Dans un tel univers, il n'y a pas de place pour la religion, et très peu pour la politique quand elle ne se confond pas avec la négociation ou la gestion. En fin de compte, c'est le droit qui joue le rôle de réducteur de l'incertitude quant aux valeurs et qui intervient comme facteur de cohésion dans une Union manquant de soutien populaire manifeste et dépourvue de clair sentiment d'identité commune. Vlad Constantinesco fait de ce point de vue à peu près le même constat qu'Andrew Williams, lorsqu'il conclut qu'en fin de compte, la valeur centrale de l'Union Européenne, c'est en réalité la norme (Constantinesco, 2008) (une norme fondée sur la négociation, la persuasion et la rationalité plutôt que sur l'hégémonie ou l'affrontement). La norme serait donc en quelque sorte, faute de soutien populaire et en l'absence d'un *demos* européen, la valeur refuge de l'Union.

L'examen de la jurisprudence semble largement confirmer cette thèse. Par exemple, c'est bien par rapport à des impératifs fonctionnels de mise en œuvre des Traités que la Cour – notamment dans les arrêts *van Gend en Loos* en 1963 (effet direct du droit communautaire) et *Costa c. ENEL* en 1964 (primauté du droit communautaire) – a justifié au départ le développement du droit communautaire, et non par rapport à des valeurs extérieures surplombant la construction européenne, telles que la paix, la démocratie ou les droits fondamentaux. Plus récemment, en 2012, la Commission a renoncé à attaquer frontalement la réforme de la justice du gouvernement de Viktor Orbán (prévoyant entre autres la mise à la retraite brutale et anticipée d'environ 10% des juges du pays) sur la base du respect des valeurs fondamentales. De manière moins glorieuse, mais significative, elle a préféré agir devant la Cour de Justice en invoquant la directive 2000/78/CE sur l'égalité en matière d'emploi pour faire invalider l'abaissement de l'âge de la retraite des juges hongrois de 70 à 62 ans en tant que discrimination fondée sur l'âge (affaire C-286/12 *Commission c. Hongrie*).

La rançon d'une telle évolution peut être évoquée dans les termes de Cornelius Castoriadis (1975 ; 2007). Il qualifiait de sociétés « hétéronomes » celles qui re-

posent sur l'institution d'un pouvoir ou de lois (y compris les prétendues « lois de l'économie ») – donc d'un ordre – instauré en dehors du libre arbitre des acteurs d'une société. Rompant avec l'« imaginaire instituant » que représentait originellement la paix, on verrait une Union dessinant progressivement un univers institutionnel largement clos sur lui-même, prétendant fournir toutes les réponses suffisantes par l'intermédiaire de représentants politiques, de juristes et d'experts dédiés, dans lequel prospérerait une « montée de l'insignifiance » où l'idéal de départ, la paix fondée sur le rejet des nationalismes, céderait largement la place à des contraintes techniques de conformité juridique et à une logique de comptabilité publique. Il y a toute une quête de sens à laquelle il n'est pas répondu dans ce type de discours que Denis de Rougemont attribuait au « Technocrate Inconnu ». Ainsi, à propos de la taille prétendument optimale des régions, avait-il cet argument que l'on peut transposer en remplaçant le mot « région » par celui d'Europe : « jamais les habitants d'une région ne se rassembleront dans l'intention de devenir "compétitifs". Qu'en auraient-ils de plus ? Quel sens pour eux ? C'est une idée de technocrate ou de fonctionnaire qui ne raisonne qu'en termes de pouvoir et de prestige. Ce n'est pas un souci d'homme réel, de femme réelle, c'est trop loin de la vie quotidienne. En revanche, ce qui peut rassembler et dresser citoyens et citoyennes d'une région, c'est l'idée de prendre en mains leurs destinées » (Rougemont, 1977 : 314). On peut aussi penser que cette logique institutionnelle pourrait aujourd'hui être de plus en plus battue en brèche – et pas seulement en Grèce – par la tendance à « l'individualisation des sociétés » mentionnée plus haut.

Sur le plan des droits de l'homme, on note dans l'attitude de la Cour de Justice de l'Union une tendance récente à développer un corpus autonome de « droits fondamentaux », que ce soit par rapport au droit international (arrêt *Kadi*, 2008) ou par rapport à la Convention européenne des droits de l'homme de 1950 et à la jurisprudence de la Cour de Strasbourg, et de l'utiliser pour imposer les normes de l'UE dans les droits nationaux. Intéressant à cet égard est l'avis 2/13 de la Cour

de Justice du 18 décembre 2014 qui déclare le projet d'adhésion (pourtant prévu par l'article 6.2 du traité de Lisbonne TUE et par le protocole 8) à la Convention européenne des droits de l'homme comme incompatible avec le droit de l'Union, ce qui revient peu ou prou à priver les citoyens de la possibilité de soumettre les actes de l'UE au même contrôle, en matière de droits de l'homme, que celui qui s'exerce à l'encontre des États membres. Cette tendance à l'autonomisation par rapport aux normes internationales se double parfois d'une volonté d'affirmer la suprématie du droit de l'Union sur les droits nationaux, et même quand ceux-ci sont plus protecteurs des libertés fondamentales, comme le montre par exemple l'arrêt *Melloni* (C-399/11) de 2013⁴. D'évidence, il apparaît que ce type d'évolution n'est pas exempt d'ambiguïté. Comme le souligne Andrew Williams, le fait de développer une conception des droits de l'homme propre à l'UE et étroitement tributaire du projet de l'UE ne sera pas à l'avenir sans poser un certain nombre de questions, par exemple sur le dossier des migrants (Gazin, 2014).

L'arrière-plan éthique de la crise grecque

Depuis 2010, la crise grecque s'est essentiellement déroulée dans le cadre des règles de la zone euro (qu'elle a en partie contribué à modifier) et du FMI. Une telle scénographie n'est pas en soi propice à mettre en jeu des valeurs (sinon celle de l'argent). On pourrait donc douter de la pertinence d'essayer de l'aborder de ce point de vue. Néanmoins, il faut bien reconnaître que la persistance de cette crise, son aggravation même qui parfois l'a fait dégénérer presque en conflit, sans parler des conséquences sociales dramatiques qu'elle a entraînées, tout ceci a bien fait ressentir que, derrière les contrats signés et les mécanismes sollicités, ne manquait

⁴ Dans cette affaire (qui concernait un cas d'application du mandat d'arrêt européen), la Cour de Justice a estimé que la primauté et l'unité du droit de l'Union empêchaient l'application d'une disposition plus protectrice des droits fondamentaux existant dans l'ordre constitutionnel espagnol (autrement dit, la Cour a estimé que la primauté et l'unité du droit de l'Union primait sur le degré de protection des droits fondamentaux).

pas de se profiler un arrière-plan éthique. On peut aussi essayer de voir dans quelle mesure ce phénomène a pu contribuer – fût-ce manière contradictoire – à injecter du sens dans la construction européenne, contrecarrant ainsi la tendance à une montée de l'insignifiance telle que l'envisageait Castoriadis. En effet, quand il est plus difficile – comme cela a été le cas pour la Grèce – de justifier un ordre par des résultats, se pose à un moment donné la question des valeurs qui sous-tendent cet ordre. Mais aussi, n'oublions pas que les valeurs peuvent aussi être mobilisées pour proposer un ordre différent.

« Mon pays est devenu un champ d'expérimentation de l'austérité. Mais cette expérience a échoué. Le chômage a explosé, tout comme la dette ». Ainsi s'est exprimé Alexis Tsipras devant le Parlement européen le 8 juillet 2015. Il a fallu un certain temps pour que l'on aperçoive, au-delà de l'absence de résultats des remèdes proposés, que ces derniers soulevaient aussi des interrogations par rapport à la valeur européenne mentionnée en premier dans l'article 2 du traité de Lisbonne : la dignité humaine. Des images et des témoignages chocs se sont peu à peu multipliés, montrant une réalité du phénomène que l'on ne peut plus réduire à sa seule dimension comptable : la décomposition d'une société. La crise grecque a ainsi servi de révélateur d'une contradiction possible entre certaines « règles » de l'Union et cette valeur de la dignité humaine affirmée par ailleurs dans le traité, mais sans portée directement contraignante dans le cas d'espèce⁵. Elle a en tout cas peu compté dans le plan d'austérité qui a été conclu avec la Grèce le 13 juillet 2015, après l'épisode du « non » au référendum 5 juillet, comme prix de son maintien dans la zone euro.

La démocratie, tout comme la liberté ou l'égalité érigées aussi en valeurs par l'Union Européenne, fait partie de ces notions « essentiellement contestables » qui alimentent le débat public (Connolly, 1983). Au départ, cet aspect a été très peu mis en avant : en a témoigné la volonté des Européens – en particulier de l'Allemagne – d'impliquer le FMI, dont la démocratie n'est pas la

préoccupation majeure, dans le plan de « sauvetage » de la Grèce. Un autre moment caractéristique de cette première période a été le refus du référendum proposé par Georges Papandreou lors du Sommet du G 20 réuni à Cannes en 2012, la démission forcée du Premier Ministre et la constitution d'un gouvernement d'« union nationale » de transition téléguidé par les créanciers et dirigé par Loukas Papadimos, ancien vice-Président de la Banque Centrale Européenne. La démocratie n'a ensuite pas généré de controverses lors des élections de 2012 qui ont porté au pouvoir la Nouvelle Démocratie de Antonis Samaras, alter ego de droite du PASOK de Georges Papandreou.

Il n'en a pas été de même avec l'arrivée au pouvoir, après les élections de janvier 2015, d'un mouvement élu sur un programme alternatif : Syriza. On a vite soutenu que cela revenait à remettre en cause les « règles » de la zone euro, ce qui implicitement pouvait signifier que ces règles n'étaient compatibles qu'avec une vision plutôt limitée de la démocratie. Curieusement, on a assez peu entendu dire que le succès de ce mouvement encore marginal il y a quelques années (moins de 5% des suffrages aux législatives de 2009) était la conséquence des « règles » imposées à la Grèce, et que ces règles auraient donc logiquement dû inclure dès le départ la possibilité d'une évolution politique de cette nature. Un autre temps fort a été la convocation surprise d'un référendum par Alexis Tsipras le 5 juillet 2015, avec un résultat nettement en sa faveur que semble-t-il bien peu de responsables à Bruxelles et dans les États membres de la zone euro avaient anticipé. Certains responsables opposés à la tenue du référendum et fâchés de son résultat ont alors tenté de renverser l'argument de la démocratie en disant que l'opinion d'un pays ne saurait prévaloir contre celle des dix-huit autres membres de la zone euro, et que leurs citoyens-contribuables avaient aussi le droit d'être entendus. La liberté de décider seul n'a plus cours, c'est vrai, dans une communauté comme l'Union Européenne, mais on touche là aux limites structurelles de la zone euro, telle qu'elle existe actuellement, qui permet aux pays les plus forts d'exercer une forme d'hégémonie sur les plus faibles, en s'exposant,

⁵ Cette contradiction n'est pas sans rappeler la révolte d'Antigone contre les lois de la Cité, ce que le Premier Ministre grec n'a pas manqué de rappeler dans son discours du 8 juillet 2015 devant le Parlement européen.

par contrecoup, à une forme de chantage des plus faibles disposant d'un capital de sympathie du fait de leur situation. En tout cas, on a constaté que Tsipras, depuis son élection de janvier 2015, a ouvert une séquence régulièrement ponctuée d'initiatives démocratiques, suscitant un certain trouble au sein d'une UE peu habituée à cet exercice (du moins à si haute dose) : référendum du 5 juillet, lettre adressée le 19 août à Martin Schulz pour demander l'implication du Parlement européen dans le suivi des plans d'aide à la Grèce, remise de son mandat le 20 août pour de nouvelles élections législatives en septembre...

Dans l'approche de Chaïm Perelman⁶, le droit utilise les mêmes armes que la politique, à savoir les ressources de l'argumentation et de la rhétorique, pour donner un contenu juridique – et donc normatif – à certaines de ces notions « essentiellement contestables » dont parlait William Connolly. De ce point de vue, « l'État de droit » (c'est-à-dire la primauté ou le règne du droit, *rule of law*) ne peut pas être réduit au respect mécanique de normes supposées transparentes, auto-suffisantes et dépourvues d'ambiguïté. La crise grecque a révélé, en particulier, qu'une autre logique pouvait entrer en contradiction avec la simple application des normes ou des accords préalablement conclus (« *pacta sunt servanda* »), surtout si ces accords ont été souscrits en position de faiblesse et avec une liberté de choix finalement très limitée. Avant les élections de janvier 2015, les gouvernements grecs ont consenti aux différents programmes dont la troïka surveillait l'application. Mais ensuite, la question qui a émergé a été : que faire d'une telle situation en cas de changement politique et lorsque les résultats escomptés ne se sont pas produits, alors que les créanciers ont eux-mêmes admis avoir commis des erreurs dans les remèdes administrés au pays (dont ils se sont rendu compte qu'ils sous-estimaient les effets récessifs) ? En fait, cela ouvre la question de savoir si les règles européennes ne sont pas

⁶ Lucie Olbrechts-Tyteca, Chaïm Perelman, *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*, Paris, PUF, 1958 ; Chaïm Perelman, *L'empire rhétorique*, Paris, Vrin, 1977. Il existe au sein de l'Université Libre de Bruxelles un « Centre Perelman de philosophie du droit » qui perpétue son héritage.

insuffisamment fondées sur une idée plus générale de justice, sur un *ethos* de la justice⁷, qui dépasserait d'assez loin la référence étroite à l'application stricte des règles telles qu'elles existent ou à la définition qui est produite dans la Charte des droits fondamentaux où il n'est question que de tribunaux impartiaux, de droit de la défense, de principe de légalité et de proportionnalité des sanctions, etc..., toutes choses excellentes mais qui ne se situent pas sur le même plan. Fonder l'Union Européenne sur une éthique de la justice est sûrement un projet trop peu évoqué.

Enfin, on n'aura garde d'oublier les conséquences de la crise grecque sur la paix, même si cette dernière n'est plus considérée comme une valeur à part entière dans le traité de Lisbonne, mais comme un but de l'Union aux côtés des valeurs. On a vu en effet les opinions publiques être prises à témoin, et ressurgir des stéréotypes xénophobes qu'on croyait disparus grâce à la construction européenne. Notre collègue Maximos Aligisakis a analysé ce phénomène, notamment sous l'angle d'un retour des identités nationales sur fond de faible imaginaire européen et de relation avant tout individualiste à l'Europe⁸. La crise grecque a montré que l'on pouvait de nouveau s'insulter en Europe, et que, au-delà de la Grèce et de l'Allemagne, les clivages pouvaient s'approfondir et les préjugés s'affirmer notamment entre une Europe dite « du Nord », regroupée autour de l'Allemagne, et une autre « du Sud » (le « *garlic belt* » des anglo-saxons), jugée tout à coup moins fiable (ce qui revient presque à dire : moins Européenne)⁹.

Unis dans la diversité ?

À notre époque où on lit des articles sur la philanthropie dans la rubrique financière des journaux, on peut

⁷ C'est précisément le but d'Andrew Williams de référer la norme européenne à la valeur de la justice, entendue au sens éthique, comme pourvoyeuse de droits et d'obligations. Voir *The Ethos of Europe*, id. : 283-313.

⁸ Voir sa contribution au présent numéro d'*EU-topias*, intitulée « Grèce-Allemagne : vers le retour des stéréotypes nationaux ? ».

⁹ N'oublions pas que l'Europe est riche de clivages, non seulement nationaux, mais aussi transnationaux (et pas seulement Nord/Sud). Voir Daniel-Louis Seiler, 2014.

penser que les catégories de pensée d'hier n'ont plus forcément cours. Il est possible que l'Union Européenne s'inscrive dans ce mouvement. Cette dernière, depuis mai 2000, arbore fièrement la devise « Unie dans la diversité ». Dans son préambule, le traité de Lisbonne reprend de surcroît l'idée, héritée du traité de Rome (CEE) de 1957, qu'il s'agit de « poursuivre le processus visant une union sans cesse plus étroite entre les peuples de l'Europe ». Les considérations qui précèdent invitent certainement à la réflexion de ce point de vue aussi.

Il convient sûrement d'introduire, pour mieux comprendre l'Union Européenne une et diverse, ce que Hans Robert Jauss (1978) appelait une « esthétique de la réception » qui postule que le lecteur d'un texte le modifie et le recrée en partie du simple fait de sa lecture. Dans l'Union Européenne, n'assiste-t-on pas, malgré tous les efforts d'uniformisation, à un phénomène comparable, accentué de surcroît par la diversité des langues et la nécessité de traduire les textes, quand ce ne sont pas les attitudes ? Les contextes nationaux, l'orientation politique des uns et des autres, comme on l'a vu dans le cas de la Grèce notamment après la victoire de Syriza en janvier 2015, jouent également leur rôle¹⁰. Le fonctionnement intergouvernemental de la zone euro et la nécessité dans de nombreux cas de faire ratifier les négociations par les parlements nationaux ont également mis sur le devant de la scène européenne tel ou tel calcul de pure politique intérieure, rendant plus complexes encore les données du problème. Le philosophe nous enseigne que « la valeur est un concept polémique » qui s'écrit donc au pluriel, car « une valeur est en effet une évaluation, mais toute évaluation peut en supposer une autre » (Paquet, 2004 : 205). L'utilisation de certaines valeurs à des fins politiques, voire de propagande (comme la paix par Staline) ne date certes pas d'hier, mais les marchandages de la zone euro, joints à l'incertitude de l'Union quant aux valeurs, lui confèrent une vigueur chaque fois renouvelée.

¹⁰ A joué certainement un rôle l'isolement de Syriza, du fait que cette formation n'appartient pas aux deux grandes familles politiques dominantes dans l'UE – les socialistes et le PPE – ou à cette force d'appoint que constituent les libéraux-démocrates.

Tout ceci est-il encore cohérent, voire compréhensible ? On peut se poser la question du point de vue de Washington, de Moscou, de Pékin ou tout simplement du peuple britannique qui sera bientôt amené à se prononcer sur son maintien dans l'Union Européenne. Certes, si l'Union avance, c'est peut-être parce qu'elle permet de s'accorder sur des versions un peu différentes sans qu'on s'en rende vraiment compte. On a fait, surtout depuis la crise de 2008, contre mauvaise fortune bon cœur et voulu croire, en invoquant Jean Monnet¹¹, que le processus d'union avançait dans les crises, voire même que les crises faisaient avancer le processus d'union (d'où la quasi-sacralisation de la notion de « compromis » qui s'affirme parfois comme une idéologie de substitution : mais le tout est de savoir si ces compromis sont porteurs de solutions durables !). Rien n'est malheureusement moins sûr, nous apprend la crise grecque qui est directement aussi celle de la zone euro, sinon de l'idée européenne.

Références

- BRÉCHON, Pierre (2013), « L'individualisation des sociétés européennes », *Les valeurs des Européens, Futuribles*, 395, juillet-août 2013, pp. 119-136.
- CASTORIADIS, Cornelius (1975), *L'institution imaginaire de la société*, Paris : Seuil.
- (2007), *La montée de l'insignifiance*, Paris : Seuil (Points).
- CONNOLLY, William (1983), *The Terms of Political Discourse*, Princeton, NJ : Princeton University Press.
- CONSTANTINESCO, Vlad (2008), « Les valeurs dans le traité établissant une Constitution pour l'Europe », Samantha Besson, Francis Cheneval & Nicolas Levrat (éd.), *Des valeurs pour l'Europe ?*, Bruxelles : Bruylant Academia, pp. 71-90.
- DUFEU, Sylvain (2005), *Valeurs et constitutions européennes*, Paris : L'Harmattan.

¹¹ « J'ai toujours pensé que l'Europe se ferait dans les crises et qu'elle serait la somme des solutions à ces crises ». Jean Monnet, 1976 : 488. On constate en fait que cette phrase est tautologique et ne vaut que par les interprétations qui en sont faites. Devant le Parlement européen, Alexis Tsipras en a donné la version suivante : « L'histoire de l'Europe est une histoire de conflits qui finissent au bout du compte par des compromis » (8 juillet 2015).

- GAZIN, Fabienne (2014), « Les valeurs dans les politiques d'asile, visas, immigration et franchissement des frontières : quelle place réelle pour la liberté, la sécurité et la justice ? », Laurence Potvin-Solis (dir.), *Les valeurs communes dans l'Union européenne*, Bruxelles : Bruylant, pp. 235-249.
- JAUSS, Hans Robert (1978), *Pour une esthétique de la réception*, Paris : Gallimard.
- MONNET, Jean (1976), *Mémoires*, Paris : Fayard.
- OLBRECHTS-TYTECA, Lucie & PERELMAN, Chaïm (1958), *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*, Paris : PUF.
- PAQUET, Marcel (2004), *Nous autres Européens*, Paris : La Différence.
- PERELMAN, Chaïm (1977), *L'empire rhétorique*, Paris : Vrin.
- ROUGEMONT, Denis de (1977), *L'avenir est notre affaire*, Paris : Stock.
- SEILER, Daniel-Louis (2014), *Qu'est-ce que l'Europe ?*, Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- WILLIAMS, Andrew (2010), *The Ethos of Europe : Values, Law and Justice in the EU*, Cambridge: Cambridge University Press.

Gouvernance de la zone euro

Vers la fin de la démocratie ?

Catherine Mathieu & Henri Sterdyniak

Reçu le 26.11.2015 – Accepté le 21.01.2016

Título / Title / Titolo

Gobernanza de la zona euro. ¿Hacia el fin de la democracia?
Governance of the Eurozone. Towards the End of Democracy?
Governance della zona euro. Verso la fine della democrazia?

Résumé / Resumen / Abstract / Sommario

L'Union européenne est un bâtiment en perpétuelle construction, dont les architectes ne s'accordent pas sur les plans. Pour les fédéralistes, l'Europe doit concentrer progressivement un grand nombre de compétences. Pour les partisans de l'Europe des nations, l'Europe doit conserver un fonctionnement intergouvernemental, son champ d'intervention doit être circonscrit. Dans les deux cas, la question de la démocratie est posée. Les pays d'Europe restent très différents, dans leurs institutions, leurs systèmes sociaux et fiscaux, leurs situations conjoncturelles, leurs problèmes structurels, leurs débats politiques. Les décisions importantes peuvent-elles être prises au niveau européen que ce soit par un gouvernement européen, un parlement européen ou par les chefs d'État sans l'avis (ou même contre l'avis) de la population concernée ? C'est le terrible exemple que vient de donner l'accord imposé à la Grèce durant l'été 2015. L'article présente une analyse critique de l'évolution de la gouvernance au sein de la zone euro.

La Unión Europea es un edificio en constante construcción y en cuyos planos los arquitectos no se ponen de acuerdo. Para los federalistas, Europa ha de concentrar cada vez más poderes y competencias. Para los partidarios de una Europa de naciones, Europa ha de tener como norma un funcionamiento intergubernamental y su campo de actuación a de ser circunscrito. La cuestión de la democracia surge en ambos casos. Los países de la UE siguen siendo diferentes en sus instituciones, sus sistemas fiscales y sociales, sus situaciones coyunturales, sus problemas estructurales y sus debates políticos. Las decisiones importantes, ¿pueden tomarse a nivel europeo, por un gobierno o parlamento de la UE o por los gobiernos de cada uno de los Estados sin consultar a (o incluso en contra de la opinión de) las diferentes poblaciones? Esta es la terrible lección que podemos sacar del acuerdo impuesto a Grecia en el verano de 2015. Este artículo presenta un análisis crítico de la evolución de la gobernanza en la Eurozona.

The architecture of the European Union is permanently under construction and there is no agreement on the plans. More and more powers should be devolved at the EU level according to federalists, while inter-governmental functioning should remain the rule according to those in favour of a Europe of sovereign nations. The issue of democracy arises in both cases. EU countries specificities remain strong, both in terms of institutions, social and tax systems, short-term economic developments, structural issues and political debates. Can major decisions be made at the EU level, either by a EU government, a EU parliament or by heads of State without consulting (or even against the opinion of) the population concerned? This is the terrible lesson which can be drawn from the agreement imposed on Greece in Summer 2015. The paper provides a critical analysis of governance developments in the euro area.

L'Unione europea è un edificio in perpetua costruzione, i cui architetti non si accordano sui progetti. Per i federalisti, l'Europa deve progressivamente concentrare un gran numero di competenze. Per i partigiani dell'Europa delle nazioni, l'Europa deve conservare un funzionamento intergovernativo, il suo ambito d'intervento deve essere circoscritto. Nei due casi, si pone la questione della democrazia. I Paesi dell'Europa rimangono molto diversi, nelle loro istituzioni, nei loro sistemi sociali e fiscali, nelle loro situazioni congiunturali, nei loro problemi strutturali, nei loro dibattiti politici. Le decisioni importanti possono essere prese a livello europeo, che sia da un Governo europeo, da un Parlamento europeo o dai capi di Stato, senza il parere (o addirittura contro il parere) della popolazione coinvolta? Ne è un terribile esempio l'accordo imposto alla Grecia nell'estate 2015. L'articolo presenta un'analisi critica dell'evoluzione della governance nell'ambito della zona euro.

Mots-clé / Palabras clave / Keywords / Parole chiave

UE, démocratie, austérité, souveraineté, fédéralisme, technocratie

UE, democracia, austeridad, soberanía, federalismo, tecnocracia

EU, democracy, austerity, sovereignty, federalism, technocracy

UE, democrazia, austerità, sovranità, federalismo, tecnocrazia

L'Union européenne est un bâtiment en perpétuelle construction, dont les architectes ne s'accordent pas sur les plans. Pour les fédéralistes, l'Europe doit concentrer progressivement un grand nombre de compétences. Existente déjà le Marché unique, la Monnaie unique, l'Europe monétaire (la Banque Centrale Européenne BCE, l'Union bancaire), une certaine Europe budgétaire (Pacte de stabilité, Traité budgétaire, premier semestre européen). Il faut approfondir l'Europe budgétaire et diplomatique et développer l'Europe financière, sociale, fiscale, militaire. Chaque étape aboutit à une construction bancale, qu'il faut consolider par plus d'Europe.

Pour les partisans de l'Europe des nations, l'Europe doit conserver un fonctionnement intergouvernemental, son champ d'intervention doit être circonscrit, les décisions doivent être prises par les chefs de gouvernement sous la règle de l'unanimité.

Dans les deux cas, la question de la démocratie est posée. Les pays d'Europe restent très différents, dans leurs institutions, leurs systèmes sociaux et fiscaux, leurs situations conjoncturelles, leurs problèmes structurels, leurs débats politiques. Les décisions importantes peuvent-elles être prises au niveau européen, que ce soit par un gouvernement européen, un parlement européen ou par les chefs d'État sans l'avis (ou même contre l'avis) de la population concernée ? C'est le terrible exemple que vient de donner l'accord imposé à la Grèce durant l'été 2015.

Les institutions européennes sont actuellement dominées par une idéologie fédérale, libérale, technocratique. La croissance doit être obtenue par des réformes structurelles : baisse des dépenses publiques et des impôts, déréglementation des marchés des biens et des marchés financiers, allègement du droit du travail. La consolidation budgétaire (c'est-à-dire la réduction du déficit public) est une priorité. Il ne faut ni soutenir la demande, ni garantir les dettes publiques, ce qui permettrait aux États de retarder les réformes supposées nécessaires. L'Europe doit priver les États démocratiques (soumis aux tentations démagogiques) de leurs pouvoirs (en particulier de leur autonomie budgétaire) pour concentrer ceux-ci dans des instances européennes technocra-

tiques (BCE, Commission, Conseils des finances publiques, ou de compétitivité) qui feront évoluer l'Europe vers un modèle libéral. Il n'y a pas d'alternative, donc pas de place pour le débat politique.

Après la crise financière de 2008, les institutions européennes se sont refusées tant à un changement de fonctionnement qu'à engager une stratégie visant à soutenir et réorienter la croissance, à réduire de façon concertée les déséquilibres dans la zone euro, à diminuer l'importance de la finance.

La crise a augmenté les disparités et les tensions entre les pays du Nord et les pays du Sud de l'Europe. Les premiers, dont l'influence a grandi puisque leurs excédents extérieurs en font les financeurs des pays du Sud, ont pu imposer leurs vues. Ainsi, les pays du Sud ont perdu une grande partie de leur autonomie.

Lors de changements politiques importants au niveau national (en France en juin 2012 ou plus encore en Grèce en février 2015), les institutions européennes ont proclamé que le nouveau gouvernement devait maintenir la politique négociée par le gouvernement précédent et inscrite dans le Programme de Stabilité et de Croissance (PSC) et dans le Programme National de Réforme (PNR) ou, pour les pays ayant bénéficié de l'aide européenne, dans un Protocole d'Entente (*Memorandum of Understanding*). Ainsi, la démocratie nationale n'a plus aucune importance. Quel que soit le gouvernement élu, sa politique doit s'inscrire dans la stratégie européenne prédéfinie. La Monnaie unique, qui avait été vendue aux peuples européens comme devant leur permettre une politique budgétaire autonome, protégée des marchés financiers, sert aujourd'hui à leur imposer un corset rigide.

1. Une organisation défectueuse

Depuis 1999, les pays de la zone euro partagent une monnaie unique. Le creusement des déséquilibres macroéconomiques de 1999 à 2007, la crise financière de 2007 qui s'est transformée en crise des dettes publiques des pays du Sud de la zone et la grande dépression ont mis en évidence les défauts de l'organisation de la zone. Les institutions européennes et les pays membres ont

été incapables de mettre en œuvre une coordination satisfaisante des politiques économiques nationales. La monnaie unique souffre de sept péchés originels :

1. Selon la théorie économique, il ne peut y avoir de monnaie unique entre des pays qui ont des situations économiques différentes et qui gardent des politiques économiques autonomes. Il aurait fallu mettre en place des mécanismes précis de coordination, de contrôle et de solidarité. Sinon, comment éviter l'apparition et la persistance de situations où certains pays sont fortement déficitaires, d'autres fortement excédentaires ?

2. Ces mécanismes ne peuvent consister en des règles numériques rigides, sans fondement économique (comme : le déficit public ne doit pas dépasser 3 % du PIB ; la dette publique ne doit pas dépasser 60 % du PIB ; le solde public structurel doit être équilibré). Les mécanismes doivent être à la fois souples (les politiques économiques doivent être négociées entre pays) et contraignants (chacun doit se plier aux décisions communes). Mais comment aboutir à un accord entre des pays dont les situations, les intérêts et les idéologies diffèrent ?

3. La politique monétaire commune ne correspond pas à la situation de chacun des pays de la zone. Un pays à forte croissance et inflation bénéficie d'un taux d'intérêt réel faible par rapport à son taux de croissance, ce qui augmente encore sa croissance ; c'est l'inverse pour un pays à faible croissance et inflation. Depuis 2010, cela est accentué par les primes de risque, imposées par les marchés financiers puisque les capitaux fuient les pays fragiles à croissance nulle ou négative (ce qui augmente leur taux d'intérêt) et se précipitent sur les pays à croissance satisfaisante comme l'Allemagne (ce qui contribue à des taux d'intérêt bas). Les pays du Nord bénéficient d'un euro relativement faible (tiré par le bas par les pays du Sud) ; c'est l'inverse pour les pays du Sud (qui souffrent d'un euro soutenu par les excédents des pays du Nord). Ce problème avait été sous-estimé au moment de la création de l'euro, car on pensait que les pays de la zone allaient rapidement converger. En fait, il n'en fut rien durant la période 1999-2007 où les stratégies de recherche de compétitivité des pays du

Nord ont contrasté avec les croissances déséquilibrées des pays du Sud.

4. Il ne peut y avoir de solidarité inconditionnelle entre des pays à politiques autonomes. Ainsi, les pays du Nord peuvent-ils refuser d'aider ceux du Sud, en leur reprochant de n'avoir pas fait les réformes nécessaires, en estimant que cette solidarité induirait des pratiques de hasard moral (laisser gonfler sa dette en comptant sur la solidarité de ses partenaires). Mais cette solidarité est indispensable pour que la Monnaie unique soit pleinement garantie.

5. Selon le Traité de Lisbonne (TFUE), la BCE n'a pas le droit de financer directement les États (article 123) ; la solidarité financière entre les États membres n'est pas garantie (article 125). Chaque pays membre doit se financer sur les marchés financiers sans recours assuré à une banque centrale « prêteuse en dernier ressort ». Ceci ouvre la possibilité qu'il fasse défaut. Sa dette n'est plus sans risque. Les marchés financiers n'en avaient pas pris conscience jusqu'au début 2009. De 2010 à 2013, échaudés par le défaut de la Grèce, ils ont imposé des taux insoutenables aux pays de la zone en difficulté. La Monnaie unique ne protège pas les pays membres de la spéculation financière.

6. Les pays membres ont perdu leur souveraineté monétaire et sont soumis aux jugements des marchés. Les pays du Nord refusent que les dettes publiques des pays membres soient collectivement garanties. Ils estiment que la surveillance par les marchés financiers est nécessaire et doit être renforcée. Or, celle-ci induit une disparité des taux d'intérêt d'un coût élevé et arbitraire. La notion de *monnaie unique* disparaît : une entreprise espagnole ne s'endette pas au même taux qu'une entreprise allemande. En régime de change flexible, un pays qui perd la confiance des marchés voit son change se déprécier, ce qui relance sa croissance. En Monnaie unique, ses taux d'intérêt montent, ce qui accentue sa dépression.

7. Deux doctrines s'opposent en Europe. Pour les keynésiens, la politique économique doit maintenir un niveau satisfaisant de demande par la politique monétaire commune et par les politiques budgétaires nationales

(par les stabilisateurs automatiques mais aussi par des mesures discrétionnaires). Cela demande une coordination précise des politiques économiques. Au contraire, pour l'idéologie libérale qui domine les institutions européennes, la croissance doit être obtenue par la baisse des déficits publics (la prétendue 'consolidation budgétaire favorable à la croissance') et par des réformes structurelles.

Après la crise financière, la zone euro fut incapable de mettre en place une stratégie macroéconomique cohérente pour récupérer les 8 points d'activité perdus. Pire, les marchés financiers ont spéculé sur la faillite et sur la sortie de la zone de plusieurs des États membres. Les autorités européennes et les pays membres n'ont pas réagi avec la rapidité et la vigueur nécessaires. Ils ont refusé de garantir les dettes publiques, ne mettant en place qu'une solidarité limitée, soumise à une stricte conditionnalité. Sous la pression de la Commission, sous la menace des marchés financiers et des agences de notation, les États membres en furent réduits à s'engager dans des politiques restrictives, en période d'austérité, mettant en péril leur dynamisme économique et leur modèle social.

Pour la zone euro prise globalement, les mesures de restrictions budgétaires ont représenté 5,5% du PIB de 2011 à 2014. Cette stratégie a brisé la reprise qui s'esquissait en 2010 (où le taux de croissance en glissement a été de 2,2 %). La zone a connu deux années de croissance négative (2012 et 2013). L'impact dépressif de ces politiques restrictives a été de l'ordre de 7 % du PIB de la zone euro. Le PIB de la zone se situait encore fin 2014 à 1,2 % en dessous du niveau du début 2008. Les ratios de dette publique / PIB ont continué à augmenter, en raison de la baisse des recettes fiscales et de la chute du PIB. Avant la crise de 2007, les pays du Nord avaient réalisé des gains importants de compétitivité ; les pays du Sud des pertes importantes. Certes, l'écart s'est un peu résorbé depuis, mais il reste de l'ordre de 20 % entre l'Allemagne et l'Espagne. En 2011-2014, la demande restait nettement insuffisante dans la zone euro. Les pays du Nord, qui avaient des marges de manœuvre, auraient dû entreprendre des po-

litiques expansionnistes pour compenser les politiques restrictives des pays du Sud. Des programmes européens d'investissements écologiques ou de soutien à la reconversion industrielle auraient dû être lancés. Tant que l'économie européenne ne se rapprochait pas à une vitesse satisfaisante du plein emploi, la politique budgétaire n'aurait pas dû être globalement restrictive.

2. Un certain fédéralisme ?

2.1. Le Traité budgétaire

Bien que la hausse des déficits publics soit une conséquence et non la cause de la crise, la Commission maintient que la crise s'explique par l'indiscipline des politiques budgétaires nationales que le Traité budgétaire, ratifié le 2 mars 2012, est censé éradiquer.

Son objectif est de contrôler totalement les politiques budgétaires nationales. Il impose aux pays membres de converger vers un déficit public structurel inférieur à 0,5 % du PIB, selon une trajectoire de référence convenue avec la Commission. Ainsi, le quasi-équilibre des finances publiques est inscrit dans le traité alors qu'il n'a aucune justification économique.

La vraie « règle d'or des finances publiques », énoncée par Paul Leroy-Baulieu en 1891, justifie, au contraire que les investissements publics soient financés par de l'endettement, dans la mesure où ces investissements sont utilisés pendant de nombreuses années. Par ailleurs, des ménages, des sociétés d'assurances, des institutions financières désirent détenir de la dette publique, en tant qu'actif sans risque. Si la dette désirée est de l'ordre de 80 % du PIB et le taux de croissance tendanciel de l'ordre de 3,5 % (en valeur, soit 1,75 % en volume et 1,75 % en prix), il est légitime d'avoir un déficit public de 2,8 % du PIB. Ensuite, un solde public doit être considéré comme nécessaire quand il permet un niveau de demande satisfaisant ne provoquant ni chômage de masse, ni accélération de l'inflation. Rien ne garantit que ce solde public souhaitable corresponde à l'équilibre. Dans la mesure où les pays ne contrôlent plus ni le taux d'intérêt, ni le taux de change, ils ont besoin de degrés de liberté quant à leur politique budgétaire.

Le Traité est basé sur la notion de solde structurel, c'est-à-dire le « solde corrigé du solde conjoncturel, déduction faite des mesures ponctuelles et temporaires ». Mais la mesure de ce déficit est problématique. Il faut séparer le PIB en une partie « production potentielle » et une partie « écart conjoncturel ». Mais cela est délicat, particulièrement dans les périodes de forts chocs macroéconomiques. En fait, ce sont les estimations de la Commission qui doivent être utilisées. Or ces estimations sont toujours proches de la production effective, puisqu'elles considèrent comme structurelle la baisse du capital due à la chute de l'investissement durant une crise, ce qui sous-estime le déficit conjoncturel et oblige à faire des politiques contra-cycliques. Elles varient fortement au cours du temps ; ainsi les estimations de production potentielle faites pour 2006 ont été fortement abaissées en 2008. La politique économique peut-elle dépendre d'estimations empiriquement si fragiles ?

Les pays membres doivent mettre en place des Conseils de Finances Publiques, indépendants, chargés de vérifier le respect de la règle d'équilibre budgétaire et de la trajectoire d'ajustement. C'est un pas supplémentaire vers la technocratisation complète de la politique budgétaire.

Le Traité interdit toute politique budgétaire discrétionnaire. Or celles-ci sont indispensables pour permettre une stabilisation macroéconomique satisfaisante. Selon le Traité, chaque pays doit prendre isolément des mesures de *consolidation* budgétaire sans tenir compte de sa situation conjoncturelle et des politiques des autres pays. Malgré l'expérience des années 2008-13, le Traité repose sur l'hypothèse implicite que les politiques restrictives n'ont pas d'impact sur l'activité.

2.2. Améliorer la coordination des politiques économiques ?

La gouvernance économique de la zone euro comporte un enchaînement compliqué de procédures, de rapports, de dialogues entre les institutions européennes et nationales, qui ne donnent guère lieu à débats démocratiques ou scientifiques. L'idéologie « Austérité

budgétaire et Réformes structurelles libérales » prévaut sans discussion. Il n'est pas question d'une vraie coordination des politiques économiques, c'est-à-dire d'une stratégie économique utilisant la politique monétaire, les politiques budgétaires, fiscales, sociales et salariales pour rapprocher les pays du plein emploi, pour corriger les déséquilibres entre pays.

Depuis 2010, a été instauré un « semestre européen ». En novembre, la Commission publie un *Examen annuel de la croissance*, qui précise ses objectifs pour l'année suivante et donne des instructions aux États Membres, qui doivent lui soumettre leurs projets de budgets.

La Commission publie aussi un tableau de bord repérant les déséquilibres macroéconomiques de chaque pays à partir de 11 indicateurs (compétitivité, déficit extérieur, dettes publiques et privées, chômage). Certains pays peuvent être soumis à une analyse approfondie, puis à une procédure de déséquilibres macroéconomiques excessifs (PDM). Mais la surveillance n'est guère symétrique : la Commission demande aux pays membres de gagner en compétitivité en réduisant le niveau des salaires ou des cotisations sociales ; elle ne critique guère les pays qui pèsent sur les autres par des politiques trop restrictives. Depuis 2013 toutefois, les excédents courants de l'Allemagne et des Pays-Bas sont légèrement critiqués. Ainsi, la Commission joue plutôt les mouches du coche, signalant à chaque pays ses problèmes, qu'il connaît bien.

En avril, les pays membres doivent présenter des programmes de stabilité, qui prévoient l'évolution des finances publiques pour l'année en cours et les trois années suivantes. Ils doivent aussi présenter des Programmes Nationaux de Réforme, conformes aux instructions reçues. La Commission et le Conseil européen donnent leur avis avant le vote des parlements nationaux, au second semestre. Ils peuvent soumettre les pays à une Alerte Précoce, puis à une Procédure de Déficit Excessif (PDE), puis à des sanctions financières. Les pays sous PDE font l'objet d'une surveillance particulière.

Ce processus augmente les pressions sur chaque pays en matière de politiques d'austérité budgétaire et de ré-

formes libérales. L'ensemble fonctionne dans la mesure où aucun peuple ni aucun gouvernement ne remet ouvertement en question cette idéologie. En juin 2012, le nouveau gouvernement français s'y est vite plié, se contentant de demander des aménagements de délais. La Grèce a mis six mois pour s'incliner. Les choix démocratiques sont donc maintenant strictement encadrés.

2.3. Une solidarité financière très conditionnelle...

Le Mécanisme Européen de Stabilité (MES), mis en place en octobre 2012, introduit certes une certaine solidarité financière entre les pays membres, mais celle-ci est chèrement payée. L'aide est conditionnelle : un pays pour être aidé doit s'engager à respecter un plan d'ajustement drastique imposé par la Troïka et donc perdre toute autonomie budgétaire et accepter une longue période d'austérité. L'exemple grec montre bien que ce type de plan ne permet pas de sortir de la crise.

Le 6 septembre 2012, la BCE a annoncé un programme d'achats sur le marché secondaire d'obligations de court terme des pays en difficulté (OMT). En ne mettant pas de limite à ses interventions, elle a rassuré les marchés financiers. Elle a brisé leurs anticipations auto-réalisatrices, de sorte qu'elle n'a pas eu besoin d'intervenir : les écarts de taux d'intérêt ont été fortement réduits. En sens inverse, la BCE a pu imposer ses vues quant à la stratégie économique à suivre, réclamer aux pays menacés des réformes structurelles des marchés du travail et des biens, exiger le strict respect des objectifs de solde public.

Toutefois, la BCE est cinq fois impuissante : elle ne peut rien contre les déséquilibres intra-zone ; elle n'a pas le droit d'acheter directement la dette publique d'un pays ; elle maîtrise mal les taux longs ; elle ne peut faire baisser les taux nominaux en dessous de 0 ; elle ne peut rien faire si le marché du crédit est bloqué, faute de demande de crédit.

La BCE a baissé à 0 ses taux d'intérêt, mais les politiques budgétaires et salariales mises en place sous l'égide de la Commission ont maintenu la zone dans

la dépression, de sorte que l'inflation sous-jacente était à 0,7 % en avril 2015, niveau bien plus faible que l'objectif proclamé de la BCE : une inflation proche de, mais inférieure à 2 %. Le BCE a certes réussi à faire baisser le taux de change de l'euro par rapport au dollar, ce qui a l'effet inflationniste et expansionniste recherché. Mais la politique économique européenne est déséquilibrée : une zone en fort chômage et en net excédent extérieur devrait faire une politique budgétaire expansionniste, plutôt qu'une politique de baisse de son taux de change.

Si l'indépendance de la BCE était une condition *sine qua non* pour que les Allemands acceptent la monnaie unique, ses nouvelles fonctions (le secours aux pays en difficulté, la participation à la Troïka, la gestion de l'Union bancaire, le pilotage macroéconomique) font que celle-ci joue un rôle de plus en plus politique. La question de la démocratisation se pose. Faut-il que ces questions soient tranchées par des banquiers centraux ?

2.4. Vers une union économique et monétaire véritable et approfondie ?

En novembre 2012, la Commission, dans sa communication *A Blueprint for a deep and genuine Economic and Monetary Union* et les quatre présidents dans leur texte *Vers une véritable Union économique et monétaire*, ont proposé des pas importants vers le fédéralisme :

— « Toutes les grandes mesures économiques et budgétaires prises par un État membre devront faire l'objet d'un processus approfondi de coordination, d'approbation et de surveillance à l'échelle de l'UE ». La possibilité des divergences de stratégie est ainsi niée.

— La nécessité d'un renforcement de la discipline budgétaire est réaffirmée. En même temps est affirmée celle d'une coordination *ex ante* des politiques budgétaires. Mais après le Traité budgétaire, que reste-t-il à coordonner puisque les politiques budgétaires ont été mises en pilotage automatique ?

— La Commission veut pouvoir obliger un État membre à revoir son budget ou modifier son exécution.

— La Commission veut pouvoir suspendre les paiements dont bénéficie un État membre qui ne respecterait pas les mesures correctives qu'elle préconise.

— « L'UEM devrait avoir une capacité budgétaire pour absorber les chocs spécifiques ». Un souhait étrange après avoir privé les États membres de leur capacité de mettre en œuvre des politiques budgétaires, après avoir interdit les politiques discrétionnaires.

— Un fonds commun européen de *Rédemption* pourrait être introduit pour réduire les dettes publiques. Chaque pays devrait s'engager strictement à rembourser la partie de sa dette supérieure à 60 % du PIB chaque année (par exemple en y affectant automatiquement une partie de ses recettes) afin de la ramener sous ce niveau en 25 ans ; en échange de cet engagement, cette partie serait collectivement garantie. Ainsi, les politiques budgétaires deviendraient-elles encore plus restrictives ; elles devraient être automatiques, exclusivement consacrées à l'objectif de réduction de la dette ; là encore, l'impact sur l'activité n'est pas analysé.

— L'UEM serait doté d'un *instrument de convergence et de compétitivité* (ICC). Un pays signerait un accord avec l'UE, s'engagerait à faire des réformes structurelles et aurait une récompense financière, à la charge des autres États membres. Peut-on subventionner un pays pour qu'il abandonne son salaire minimum ou réduise son système public de retraite ?

— L'émission d'euro-obligations garanties par l'ensemble des États Membres comme celle de la garantie des dettes publiques par la BCE n'ont pas été retenues. Elles se heurtent au refus de l'Allemagne de prendre des engagements non limités et non conditionnés. Mais comment renforcer l'euro sans ce type d'engagement ?

Les cinq présidents ont proposé un nouveau rapport en 25 juin 2015 : *Completing Europe's Economic and Monetary Union*. On y retrouve l'argument habituel : l'Europe est une maison inachevée qu'il faut compléter par la convergence des économies et par une véritable Union économique, une Union financière, une Union budgétaire, une Union politique. Les pays doivent accepter que de plus en plus de décisions soient prises en commun, ce qui permettrait de sortir du système de règles.

La véritable Union économique passerait par une convergence entre les pays membres, ceci grâce aux réformes structurelles, visant à moderniser l'économie pour obtenir plus de croissance et d'emploi, qui deviendraient une condition pour bénéficier des mécanismes de solidarité. Le rapport préconise la mise en place d'un nouveau réseau de conseils indépendants : les Conseils de compétitivité. Le rapport reconnaît l'inefficacité de l'accumulation des pactes, rapports et procédures mais propose d'ajouter un rapport d'un Conseil budgétaire européen et ceux des Conseils de compétitivité...

L'Union bancaire devrait être approfondie, mais ni la taxe sur les transactions financières, ni la séparation des banques de dépôts des banques de marchés et d'affaires ne sont évoquées. La priorité serait de lancer l'Union des Marchés de Capitaux, sous prétexte de financement plus facile des PME et de diversification des risques tout en reconnaissant que cela peut augmenter l'instabilité financière.

Le texte propose la création d'un Conseil budgétaire européen pour coordonner les conseils nationaux, mais *en restant dans le cadre des règles européennes*. Ultérieurement, pourrait être mis en place un mécanisme de stabilisation au niveau de la zone euro, mais *celui-ci ne devra pas permettre des transferts permanents, réduire les incitations à une politique budgétaire saine, aider les pays en crise*.

En matière de démocratisation, le rapport préconise d'augmenter les dialogues entre le Parlement européen, les parlements nationaux et les institutions européennes. Mais on sait que ces dialogues n'ont guère de poids. Il propose de renforcer l'Eurogroupe, avec un président à temps complet. Ultérieurement, serait créé un Trésor de la zone euro, dont le rôle n'est pas précisé.

Bloqué par le refus des États membres d'aller vers plus de fédéralisme, par le refus des États vertueux de prévoir plus de solidarité, par l'incapacité de prévoir une politique de l'offre différente de celle de la dérégulation, l'ensemble n'est guère porteur, tant au niveau des réformes institutionnelles que du contenu des politiques. On reste dans l'accumulation de procédures technocratiques.

3. Quelle Europe fédérale ?

Faut-il renforcer les pouvoirs de l'Europe telle qu'elle fonctionne actuellement ? En matière budgétaire, certains proposent de réduire les souverainetés nationales, en échange de quoi la zone euro mettrait en place des mécanismes de stabilisation conjoncturelle gérés globalement, mais c'est illusoire quand la Commission minimise les écarts de production et interdit les politiques discrétionnaires.

Certains proposent des transferts entre pays basés sur les différences dans les taux de chômage ou dans les variations de taux de chômage ou sur l'écart entre le chômage et le chômage structurel (comme si celui-ci était mesurable sans ambiguïté). Certains veulent baser des transferts sur les différentiels d'écarts de production, là aussi un concept flou, dont la mesure est contestable et variable. Certains proposent que les transferts passent par une unification partielle des systèmes nationaux d'indemnisation du chômage, qui sont les dépenses les plus pro-cycliques, mais ceux-ci, souvent gérés par les partenaires sociaux, sont actuellement très différents entre pays. L'unification, sous l'égide européenne, risque de se faire vers le bas. Un pays qui estime avoir fait des efforts pour réduire son taux de chômage refusera de payer pour un pays à fort taux de chômage, qu'il accusera de n'avoir pas entrepris les efforts nécessaires. Pour éviter des transferts permanents entre pays, ces projets se limitent à prendre en charge les chômeurs récents, pour une période de temps limitée. Dans ces projets, les transferts sont généralement de petite taille et disparaissent si la dépression est durable et généralisée dans toute la zone. Comme ils doivent être équilibrés pour chaque pays sur le long terme, ils ne peuvent avoir qu'un impact négligeable.

Le fonctionnement de la zone euro ne peut se construire durablement sur les transferts entre pays du Nord (avec de forts excédents commerciaux) et pays du Sud (en situation de chômage de masse). Les populations des pays du Nord ne l'accepteraient pas. Les pays du Sud ne peuvent compenser une situation de détresse économique par des transferts qui les soumettraient aux

diktats des pays du Nord et les institutions européennes. Les transferts entre pays membres ne peuvent être mis en place que dans des circonstances exceptionnelles ou dans le cadre de politiques de développement productif. Chaque pays doit avoir l'objectif de trouver un modèle économique satisfaisant, ce qui exige aujourd'hui des stratégies différenciées. Les pays membres n'ont pas besoin de fédéralisme budgétaire, mais de retrouver la possibilité de mener une politique budgétaire autonome.

Certains, en particulier des économistes allemands, comptent sur les marchés financiers pour instaurer la discipline budgétaire nécessaire. Ainsi, le Conseil des sages allemands demande que la possibilité de faillite d'un État membre figure dans les Traités de sorte à aiguïser la surveillance des marchés. Mais la régulation macroéconomique ne se limite pas à la discipline budgétaire. Cette surveillance par les marchés financiers n'est pas satisfaisante : ceux-ci n'ont aucune perspective macroéconomique ; procycliques, ils réclament des efforts dans les mauvais moments ; leurs opinions sont auto-réalisatrices et ils le savent ; schizophrènes, ils demandent en même temps des stratégies de croissance économique et de consolidation des finances publiques. Ils ont leurs propres jugements sur la politique économique appropriée, mais sont-ce nécessairement les bons, considérant leur biais libéral ? Faut-il que les choix démocratiques soient soumis à la menace des marchés financiers ? Que ceux-ci aient la responsabilité d'évaluer l'utilité des déficits publics ? La capacité des pays membres à mettre en place des politiques budgétaires actives en serait réduite. Les marchés financiers peuvent limiter la capacité d'endettement de certains pays mais ils ne peuvent obliger les pays pratiquant des politiques trop restrictives à s'endetter.

Beaucoup d'économistes ont préconisé, sous une forme ou une autre, de créer un Trésor européen qui émettrait une dette commune à tous les pays de la zone. Cette dette, garantie par tous les pays de la zone, serait considérée comme sans risque par les marchés financiers ; son marché serait très large ; elle serait très liquide ; elle pourrait donc être émise à des taux faibles.

Mais le Trésor contrôlerait les politiques budgétaires nationales et aurait le droit de refuser de financer les pays *trop laxistes*. Le Trésor poserait les mêmes problèmes que le Pacte de Stabilité. Selon quels critères jugerait-il ? Quelles seraient ses légitimités démocratique et économique ? Comment déciderait-il qu'un déficit est trop important si le pays membre dit que le déficit est nécessaire au soutien de l'activité (comme l'Allemagne et la France en 2002-2005) ? Aurait-il des règles rigides (un pays aurait droit à des prêts pour 60 % de son PIB) ou souples ? Cette organisation ne bénéficierait pas aux pays vertueux (qui n'ont pas de difficultés à se financer), ni aux pays en difficulté, que le Trésor refuserait de financer et qui devraient émettre de la dette nationale, sans aucune garantie européenne, sans aucune possibilité de financement par la BCE, ce qui en ferait un actif risqué, à fort taux d'intérêt. Ces pays seraient à la merci des marchés financiers. Le Trésor n'a de sens que s'il accepte toutes les dettes publiques, mais que faire alors contre les pays laxistes ?

La promotion des réformes structurelles est l'un des axes centraux de la stratégie de la Commission, qui estime que son rôle consiste à les imposer à des pays récalcitrants. La crise de 2008 ne l'a pas amenée à remettre en cause cette vision, au contraire. Pourtant, les spécificités nationales demeurent, en particulier en matière sociale, et les peuples y sont attachés. Dans la plupart des pays, il n'y a pas d'accord pour aller vers une Europe sociale, une Europe fiscale, dont le contenu n'est pas précisé.

Il faut plus d'Europe. En même temps, donner aujourd'hui plus de pouvoirs aux instances européennes leur permet d'imposer des réformes libérales et ne garantit pas qu'une stratégie de croissance sera mise en œuvre.

La Commission, la BCE, certains États membres poussent à plus de fédéralisme, mais ce fédéralisme ne respecterait pas la démocratie : le pouvoir passerait aux mains de technocrates non élus ou d'un Conseil européen éloigné des débats nationaux, qui imposeraient aux peuples la seule politique possible selon eux. C'est toute l'ambiguïté du projet de fédéralisme en Europe.

Certains proposent une Union politique de la zone euro où les décisions seraient prises démocratiquement par un gouvernement et un parlement de la zone euro. Mais peut-on imaginer un pouvoir fédéral capable de prendre en compte les spécificités nationales dans une Europe composée de pays hétérogènes ? Peut-on imaginer, par exemple, les décisions concernant le système de retraite français prises par un Parlement européen ? Peut-on imaginer que des députés français se prononcent sur la politique budgétaire finlandaise ? Faut-il imaginer, en matière budgétaire ou sociale, une politique similaire appliquée à des pays différents ? Ou des politiques différentes mises en place de façon centralisée ?

Selon nous, compte tenu des disparités actuelles en Europe, les politiques économiques doivent être coordonnées entre pays et non décidées par une autorité centrale. Nous ne pensons pas que les pouvoirs de l'UE doivent être renforcés tant que l'UE fonctionne comme elle le fait actuellement, tant qu'elle n'impulse pas une stratégie de croissance, tant qu'elle reste centrée sur les réformes structurelles libérales, sur les réductions des dépenses publiques et sur des critères de finances publiques absurdes. Les institutions européennes doivent d'abord démontrer qu'elles peuvent mettre en œuvre une stratégie efficace avant que les peuples acceptent d'augmenter leurs pouvoirs.

4. La leçon grecque

En janvier 2015, la Grèce avait voté pour un parti, Syriza, qui proposait un tournant radical par rapport aux politiques suivies par les gouvernements précédents. Alternant de longues années au pouvoir, le PASOK et la Nouvelle Démocratie avaient maintenu l'archaïsme de l'économie grecque, la domination de quelques familles d'oligarques, la corruption généralisée, la fraude et l'évasion fiscale, l'inefficacité de l'administration. Après l'entrée dans la zone euro en 2001, les dépenses publiques avaient fortement augmenté, ce qui pouvait se justifier dans une perspective de rattrapage, mais, en même temps, les impôts baissaient, induisant un fort déficit public (6,7 points de PIB en 2007) : le

solde primaire (hors charges d'intérêt) est passé d'un excédent de 2,4 % en 2000 à un déficit de 2,4 % en 2007. Les classes dirigeantes n'ont pas profité des bas taux d'intérêt permis par l'appartenance à la zone euro pour développer le secteur productif. La croissance a été forte (4 % l'an en moyenne), mais insoutenable : le déficit extérieur atteignait 14 % du PIB en 2007. Pourtant, confiants dans l'euro, ne croyant pas aux dispositions du Traité interdisant la garantie des dettes publiques nationales, les marchés financiers ont continué, jusqu'en 2009, à prêter à la Grèce à des taux équivalents à ceux de l'Allemagne ou de la France.

Début 2010, toutefois, le gouvernement grec a reconnu que le déficit public de 2009 avait été largement plus élevé qu'annoncé. Les marchés ont alors pris conscience du caractère insoutenable de la dette grecque et de l'absence de solidarité européenne automatique. La Grèce, incapable de se financer sur les marchés financiers, fut obligée de solliciter l'aide de ses partenaires européens qui lui imposèrent de demander aussi l'assistance du FMI. Cette aide fut conditionnée à l'acceptation en mai 2010, puis en mars 2012, de deux Mémoires, des programmes d'austérité et de réforme, pilotés par la Troïka, un étrange attelage comprenant le FMI, la BCE et la Commission européenne.

La Grèce a été contrainte de faire des efforts considérables (de l'ordre de 28 points de PIB, soit une baisse des dépenses publiques de 20 points de PIB et des hausses d'impôts de 8 points de PIB). Ces programmes d'austérité ont permis de réduire le déficit extérieur et le déficit public (qui n'était plus que de 3,6 % du PIB en 2014, soit un équilibre hors charges d'intérêt), mais le ratio dette / PIB a augmenté, en raison de la baisse des recettes fiscales et de la chute du PIB : celui-ci était, en 2014, inférieur de 26 % à son niveau de 2008. Surtout, l'austérité a plongé la Grèce dans la détresse économique et sociale : en 2014, le taux de chômage était supérieur à 25 % ; le taux de pauvreté atteignait 23 %.

La Grèce a bénéficié en 2012 d'un allègement de sa dette de 107 milliards (dont la moitié a été utilisée pour secourir le système bancaire), ceci grâce à un défaut de 54% sur les titres détenus par les créanciers privés.

Fin 2014, la dette grecque représentait toujours 318 milliards d'euros, soit 176 % du PIB, contre 103 % en 2007. Compte tenu du défaut sur les créances privées et des programmes d'aide, 78 % de la dette était détenue par des créanciers publics (FMI 23,5 milliards, BCE 29,5 milliards, FESF 142 milliards, prêts des États européens 53 milliards). Ceux-ci ont accepté de la financer à des taux très bas et de reporter les échéances de remboursement d'une part importante de la dette.

Devant l'échec de ces programmes d'austérité, le programme de Syriza comportait quatre points essentiels : des mesures sociales qui revenaient sur les mesures d'austérité (hausse des salaires et des retraites les plus faibles, retour à l'universalité de l'assurance maladie, restauration des services publics, suspension des expulsions) ; la lutte contre la corruption dans l'administration et dans l'économie (en particulier la réforme fiscale, la lutte contre la fraude et l'évasion) ; la remise en place des négociations collectives ; la recherche d'un nouveau mode de développement, basé sur la relance de l'investissement public et privé et sur un renouveau productif, impulsé par l'État et par un secteur bancaire rénové. C'était un programme ambitieux, qui supposait de lutter contre l'avidité et l'inertie des classes dominantes et de mobiliser la société entière.

Ce programme ne comportait pas la sortie de la zone euro. Syriza espérait pouvoir obtenir une forte réduction de la dette publique grecque, espérait convaincre les créanciers que la dette n'était de toute façon pas remboursable et qu'il était préférable de la placer sur une trajectoire soutenable. Il proposait la tenue d'une conférence européenne sur les dettes publiques dans la zone euro, pour mettre en cause la stratégie qui condamne la plupart des pays de la zone à de longues années d'austérité dans l'objectif illusoire de réduire les dettes publiques. Il espérait pouvoir être l'élément déclencheur d'une remise en cause des politiques d'austérité.

La Grèce avait atteint en 2014 l'équilibre budgétaire primaire, de sorte qu'elle n'avait plus besoin d'augmenter son endettement. Mais elle devait trouver, mois après mois, les fonds nécessaires pour payer les intérêts et renouveler une partie notable de sa dette (emprunter pour

rembourser les emprunts venant à échéance). Ceci, qui ne pose pas problème pour un pays en temps ordinaire, donne un pouvoir de contrôle continuels aux créanciers. Syriza (et, en particulier, le ministre des finances Yanis Varoufakis) pensait que l'échec des politiques d'austérité/réformes libérales était si patent qu'il trouverait des alliés en Espagne, en Italie, au Portugal, en France, dans les partis de gauche et dans les forces syndicales. Mais pour les classes dominantes, pour les technocrates européennes et nationales, pour l'Allemagne, ces politiques sont une composante obligée de la monnaie unique, de sorte qu'elles ont tout fait, et feront toujours tout, pour empêcher leur remise en cause.

Un déluge de propagande s'est abattu sur les peuples européens, s'appuyant sur les errements des classes dirigeantes grecques d'avant 2010, pour leur faire croire qu'ils avaient payé et devraient encore payer pour la Grèce. Les partis *de gauche* qui avaient accepté de se plier dans leur pays à des politiques d'austérité et de réformes libérales n'ont pas soutenu la Grèce. C'était à la France et à l'Italie en juin 2012 de dire haut et fort que les politiques de compétitivité et d'excédents massifs de l'Allemagne, que les politiques d'austérité des institutions européennes brisaient la croissance en Europe, mettaient en cause le dynamisme économique et social des pays membres, qu'une rupture était nécessaire. Ils auraient eu un poids bien plus important que la Grèce, petit pays, déconsidéré par ses errements passés, menacé par ses créanciers. Ils ne l'ont pas fait, acceptant de fait la stratégie libérale. Yanis Varoufakis l'a expérimenté : avoir raison sur le pur plan économique ne suffit pas. Au contraire, ses ambitions réformatrices l'ont déconsidéré aux yeux des ministres de l'Eurogroupe, qui ne pouvaient accepter de se voir reprocher leurs erreurs.

Devait-on imposer à la Grèce de continuer à respecter ses engagements européens qui l'ont menée à une dépression profonde ? De réduire sa dette à 60 % du PIB en 20 ans ? L'effort à réaliser dépend de l'écart entre le taux d'intérêt payé sur la dette (2,6 % en 2014) et le taux de croissance nominal du PIB (-1,9 % en 2014). Même si la Grèce parvenait à un surcroît de croissance

tel que son taux de croissance soit égal au taux d'intérêt auquel elle s'endette, elle devrait verser chaque année 6 % de son PIB ; cette ponction déséquilibrerait son économie et briserait sa croissance.

L'Europe a pourtant demandé au nouveau gouvernement grec de maintenir un programme d'austérité sans perspective, de renoncer à son programme électoral pour mettre en œuvre la politique négociée par le gouvernement précédent. Il était inenvisageable pour les pays du Nord et pour la Commission de renoncer à leurs exigences : un contrôle étroit des politiques budgétaires nationales, les objectifs de réduction des dettes et des déficits publics, la conditionnalité des aides, les politiques de privatisation et de réformes structurelles. Il est une nouvelle fois apparu clairement qu'il existe une contradiction forte entre la stratégie européenne, non négociable, et la démocratie telle qu'elle peut s'exprimer au niveau national.

Aussi, depuis février 2015, la stratégie de la Commission, du Conseil européen et de la BCE a consisté à tenter de briser Syriza et la Grèce, en réduisant les possibilités de financement des banques grecques, en jetant le doute sur le maintien de la Grèce dans la zone euro, en conditionnant le maintien des aides à la Grèce à la renonciation de Syriza à mettre en œuvre son programme. Par le référendum de juillet 2015, Tsipras a montré que la majorité de la population était derrière lui, mais cela n'avait aucune importance pour les institutions européennes et les pays du Nord.

Les institutions européennes et la plupart des pays membres se sont refusés à un compromis, de peur qu'il ouvre la porte à une nouvelle politique en Europe. La Commission a pu être d'autant plus intransigente que les banques privées ne détiennent plus guère de titres grecs, de sorte que le risque de krach bancaire était écarté et que le cas grec apparaissait spécifique en Europe, de sorte que les risques de contagion étaient limités. Le gouvernement allemand, et ceux de plusieurs pays proches, ont pu s'appuyer sur leurs opinions publiques pour refuser tout allègement de la dette. Dans la négociation, le Parlement européen n'a pas cru devoir intervenir, n'a pas joué de rôle d'arbitre.

L'Europe aurait dû donner du temps au peuple grec, le temps que son économie se redresse. Il était possible d'arguer que l'Europe était elle aussi responsable de la situation du fait de la mauvaise gouvernance de la zone euro, que le nouveau gouvernement montrait une volonté de rupture avec les pratiques de naguère, volonté qu'il fallait encourager par une certaine réduction de la dette grecque. Dans la mesure où les autres États européens n'ont aucune difficulté actuellement à se financer à très bas taux, cette réduction n'aurait pas rendu nécessaires des hausses d'impôts, du moins si l'objectif de 60% de dette publique était abandonné. Une solution alternative aurait été de rendre soutenable la dette grecque en la transformant en dette garantie à très long terme, cantonnée dans le Mécanisme Européen de Stabilité, de sorte qu'elle soit protégée de la spéculation. Cette dette aurait pu être financée par des euro-obligations à des taux très faibles (1% à 10 ans). Ainsi, les contribuables européens n'auraient pas été mis à contribution et la charge de la dette grecque aurait été acceptable. C'est la croissance de l'économie grecque qui aurait permis la baisse du ratio dette / PIB. Le remboursement aurait dû être limité et, comme le proposait la Grèce, dépendre de la croissance (par exemple : être nul tant que la croissance en volume n'atteint pas 2 %, puis 0,5 point de PIB par point de croissance supplémentaire). Deux axes auraient dû guider la négociation : la responsabilité de la situation étant partagée entre la Grèce et l'Europe, chacun doit assumer sa part du fardeau (les banques ayant déjà subi un défaut partiel) ; se donner l'objectif de permettre à la Grèce de sortir de sa profonde dépression suppose à court terme de soutenir la consommation, à moyen terme d'impulser et de financer le renouveau productif.

De son côté, Syriza a dû choisir entre quatre stratégies :

1. Celle pour laquelle il avait été élu : négocier avec ses partenaires créanciers pour obtenir qu'ils consentent à la mise en œuvre de la politique annoncée. L'expérience a montré que c'était vain. Syriza n'a pratiquement rien obtenu et le gouvernement a été quasiment paralysé durant 5 mois. Il est apparu que Syriza avait été élu sur un programme irréaliste, non du point

de vue économique, mais de celui du fonctionnement des institutions européennes.

2. Prendre des mesures unilatérales pour obtenir l'autonomie nécessaire. C'est le fameux « plan B » : décréter un moratoire sur la charge de la dette, nationaliser les banques, mettre fin à l'indépendance de la Banque nationale grecque, instaurer un contrôle des mouvements de capitaux, lancer une monnaie parallèle. Une telle stratégie aurait provoqué l'expulsion immédiate de la Grèce de la zone euro, de sorte que même sa menace était peu crédible.

3. Sortir unilatéralement de la zone euro et faire défaut sur sa dette. La nouvelle drachme se serait fortement dépréciée vis-à-vis de l'euro (de 30 à 50 %). La Grèce aurait immédiatement retrouvé la compétitivité perdue. En sens inverse, le prix des produits importés aurait fortement augmenté. La Grèce ne pouvait espérer retrouver rapidement une industrie exportatrice. Les pays créanciers auraient pu agir en justice contre le défaut grec, paralyser son commerce extérieur en faisant saisir ses avoirs, la priver de fonds structurels, l'exclure de l'UE. C'était le saut dans l'inconnu.

4. Négocier une sortie ordonnée de la zone euro. Sa nouvelle monnaie se serait dépréciée d'un montant plus faible (de 20 à 30%). Un défaut partiel aurait été accepté par ses créanciers et la Grèce resterait dans l'UE (ce qui aurait le défaut de la priver de moyens d'actions en termes de politique industrielle). Mais quelles auraient été alors les conditions imposées par les pays créanciers ?

La Grèce s'est heurtée au mur constitué par la Commission, la BCE, l'Eurogroupe, les pays membres, dont aucun n'a voulu utiliser l'occasion pour prendre ses distances avec les politiques d'austérité. Un pays ne peut s'écarter de la ligne commune, même si elle a conduit l'ensemble de la zone à la dépression et la Grèce à la catastrophe. La Grèce s'est heurtée aussi à l'intransigeance du FMI (mais l'Europe ne l'avait-elle pas fait venir pour cela ?) qui a voulu imposer ses recettes immuables : les privatisations, la baisse des dépenses publiques et des recettes fiscales, les dérégulations des marchés.

Financièrement étranglée, directement menacée d'être expulsée de la zone euro (cela en dehors de tout cadre

juridique), la Grèce a accepté le 13 juillet un texte inacceptable, écrit pour humilier et briser Syriza. Le texte marque la mise sous tutelle de la Grèce, il impose à la Grèce de demander une nouvelle aide du FMI, afin que celui-ci reste partie prenante dans sa surveillance. Les institutions (CE, FMI, BCE et MESF) reviendront à Athènes surveiller le gouvernement et l'administration. Tout projet de loi, dans les domaines concernés, devra être soumis aux institutions avant même les débats publics et parlementaires. Toutes les dispositions votées depuis février que les institutions jugeraient contraires au Mé-morandum accepté par le gouvernement précédent devront être abolies.

Le texte a imposé au parlement grec de voter en catastrophe en trois séances un ensemble de 1.400 pages comportant la réforme de la TVA, celle des retraites, le gel du niveau des pensions jusqu'à fin 2021, la mise en place d'un conseil budgétaire indépendant et d'un mécanisme de baisse automatique des dépenses publiques en cas de non-respect de l'objectif de déficit, la réforme de la procédure civile et de la procédure de redressement des banques, de nombreuses mesures de dérégulation des marchés, la reprise des privatisations. Au nom de la liberté de circulation du capital, la Grèce a dû supprimer la taxation des opérations effectuées avec les paradis fiscaux.

Le Mé-morandum signé le 19 août encadre étroitement la politique économique de la Grèce. Ainsi, ce programme réalise-t-il le rêve de toujours de la technocratie européenne : mettre complètement un État sous tutelle, lui imposer austérité et réformes structurelles, dicter au parlement et au gouvernement, ligne par ligne, ce qu'ils doivent voter et faire. Sur de nombreux points, les réformes imposées vont bien au-delà de ce que les autres membres (en particulier la France) ont accepté. Mais pourront-ils continuer à ne pas s'y plier après les avoir imposées à la Grèce ?

L'accord impose à la Grèce d'atteindre un excédent primaire de 3,5 points de PIB à partir de 2018. Si l'objectif n'est pas atteint, les dépenses publiques seront automatiquement réduites. Cela pèsera sur la croissance et réduira les rentrées fiscales, et condamne la Grèce à

un nouvel effort budgétaire d'au moins 6 points de PIB. Bizarrement, le texte oublie d'évoquer le solde structurel qui est la base du Traité budgétaire : en 2014, la Grèce avait le deuxième plus fort excédent structurel de la zone (1 % du PIB) selon les estimations mêmes de la Commission.

La Grèce devra nettement réduire le niveau des retraites, supprimer la prestation complémentaire aux retraites les plus faibles. Elle devra équilibrer son système de retraite d'ici octobre 2015. La TVA devra être augmentée d'un point de PIB. Les réductions de TVA dans les îles devront être supprimées. Les subventions à l'agriculture devront être fortement réduites. La réforme fiscale devra abaisser le seuil d'imposition, mais ne pas trop augmenter le taux maximal. La Grèce devra obéir aux injonctions des créanciers en matière de concurrence (ouverture des magasins le dimanche, périodes de soldes, réglementation des pharmacies, boulangeries, laiteries, des professions juridiques, etc.) et de droit du travail. La réforme de l'administration grecque, que souhaitait Syriza, se fera « sous l'égide de la Commission ». Le gouvernement renonce à rétablir les négociations collectives et s'engage à réformer le droit du travail selon les avis d'experts des organisations internationales (dont le BIT) et avec l'accord des institutions. Certaines mesures sont bienvenues comme la baisse des dépenses militaires ou la mise en place progressive d'un revenu minimum ; d'autres peu réalistes, par exemple, l'exigence d'un cadastre à jour en prix de marché en janvier 2017.

Dans de nombreux domaines, la Grèce accepte de voir son administration bénéficier de l'assistance d'experts internationaux. Le nombre et la rémunération des fonctionnaires seront revus, sous le contrôle d'experts coordonnés par la Commission. De même, les conseils de direction des banques grecques devront comprendre des experts internationaux, qui les présideront.

Des actifs publics de valeur devront être transférés dans un fonds indépendant de privatisation, qui garantira le remboursement du nouveau prêt. Le Fonds sera établi et géré en Grèce, sous le contrôle des institutions

européennes. Les privatisations sont censées dégager 50 milliards d'euros (dont 25 milliards serviraient à rembourser la recapitalisation des banques, le solde servant pour moitié à réduire la dette et pour moitié à l'investissement). En fait, ces 50 milliards, le quart du PIB, sont une surévaluation grossière des recettes possibles ; les privatisations n'ont rapporté que 7,7 milliards jusqu'à présent (dont 3,5 milliards effectivement versés). Le FMI évalue à 7 milliards le produit potentiel des nouvelles privatisations. Le Grèce est contrainte de vendre à bas prix ses ports, ses infrastructures publiques, ses entreprises de téléphonie et d'énergie à des sociétés étrangères souvent alliées aux oligarques. C'est la ruée des charognards pour dépecer le pays.

Le texte annonce que la Grèce pourrait bénéficier de 35 milliards d'euros dans les 3 à 5 ans à venir pour soutenir ses investissements. Mais il s'agit pour l'essentiel des fonds structurels déjà prévus, que la Grèce a du mal à mobiliser car ils supposent un co-financement grec, impossible à assurer aujourd'hui compte tenu des contraintes financières.

Si elle respecte ce plan, la Grèce bénéficiera de 86 milliards de financement sur trois ans. La quasi-totalité du programme d'aide envisagé ne correspond pas à de nouveaux financements, mais au simple renouvellement des aides déjà octroyées. D'ailleurs, sur les 270 milliards d'aide déjà octroyés à la Grèce, seuls 26 milliards ont effectivement bénéficié aux Grecs, le reste ayant servi à racheter la dette que détenaient les banques ou d'autres créanciers privés. Le texte refuse nettement toute réduction de la dette (dont la soutenabilité est pourtant reconnue comme douteuse) ; il envisage cependant un éventuel allongement des délais de remboursement si le programme imposé est mis en œuvre intégralement. Par contre, le FMI a indiqué que, selon lui, la dette grecque était insoutenable, de sorte

qu'il n'accorderait de nouveaux prêts que si l'Europe acceptait une réduction de sa créance. Le risque de sortie de la Grèce n'est donc pas écarté. La Grèce reste sous la menace de ne pas être aidée si elle ne respecte pas scrupuleusement le programme imposé. En tout état de cause, de nouvelles négociations seront périodiquement nécessaires.

Le texte imposé à la Grèce, comme la conduite des négociations, posent la question de la nature de la zone euro. Pour l'Allemagne, forte de ses excédents commerciaux, la Commission, la BCE, l'euro est indissociable de politiques d'austérité et de réformes structurelles libérales menées sous la tutelle de la technocratie européenne et des marchés financiers, dans le strict respect des règles des traités. Les votes qui peuvent avoir lieu au niveau des nations n'ont aucune importance. Le Parlement européen n'est guère intervenu. La question démocratique est posée. L'expérience montre qu'il est vain d'évoquer « un gouvernement économique de la zone euro » puisque, pour être validé par l'Allemagne, ce gouvernement devra accepter le Traité budgétaire et les réformes libérales, un tel gouvernement ne serait qu'une arme supplémentaire contre l'autonomie des politiques économiques nationales. L'expérience montre les dangers de tout renforcement fédéraliste dans ce contexte : il n'est pas acceptable qu'un pays se voie imposer de l'extérieur une dégradation de sa protection sociale ou de son droit du travail. L'expérience montre les difficultés de la gouvernance composée de pays différents, la Grèce se voit imposer certaines réformes par les gouvernements d'États qui ne les mettent pas en œuvre, dont le souci est davantage leur opinion publique que l'avenir de la Grèce. À l'avenir, les partis politiques, les mouvements sociaux, les peuples qui voudront mettre en œuvre une autre politique sauront qu'ils devront ouvrir une crise en Europe.

La zone euro en voie d'intégration

Vers une union politique, économique et monétaire... bien sûr avec la Grèce ! *

Georges Kolyvas

Reçu le 26.11.2015 – Accepté le 01.02.2016

Título / Title / Titolo

La Eurozona en vías de integración. Hacia una unión política, económica y monetaria... ¡Con Grecia, por supuesto!

Eurozone in the Process of Integration. Towards a Political, Economic, and Politic Unions... With Greece, Of Course!

La zona euro in via d'integrazione. Verso un'unione politica, economica e monetaria.... ovviamente con la Grecia!

Résumé / Resumen / Abstract / Sommario

Le simple fait que l'euro existe depuis le 1er janvier 1999, fruit de 30 ans d'efforts de la part des États fondateurs, est certes un acquis extraordinaire de l'Europe. Mais l'euro n'est pas né comme monnaie complète, et il est toujours une « monnaie sans État ». Et pourtant, l'euro, fort désormais de l'expérience acquise lors des bons et des mauvais moments, s'efforce de gagner son propre « État », soit une zone euro transformée en Union politique, économique et monétaire complète. Nous estimons que cela va se réaliser d'ici 2025, selon les lignes proposées par les cinq Présidents de l'UE dans leur rapport de juin 2015, et ceci en dépit de toutes les difficultés et des réactions. Nous sommes aussi confiant que la Grèce réussira à résoudre ses problèmes actuels, de même qu'elle sera toujours membre de cette zone euro complétée. Dans ce contexte, nous proposons que la Grèce prépare et mette en œuvre, assistée par l'UE, sa propre stratégie et son plan d'action pour reconstruire son secteur productif et atteindre un développement durable.

Sólo la existencia del euro desde el 1 de enero de 1999, tras treinta años de esfuerzo por parte de los Estados fundadores de la UE, es ya un enorme éxito. Pero el euro no nació como una moneda completa, sino que ha sido siempre una «moneda sin Estado». Sin embargo, el euro, habiendo aprendido de la experiencia ganada tanto en los buenos como en los malos momentos, se esfuerza ahora por ganarse su propio «Estado», es decir, una Eurozona transformada en una unión política, económica y monetaria completa. Creemos que esto va a suceder en 2025 a pesar de todas las respuestas y dificultades, siguiendo las líneas establecidas por los cinco presidentes de la UE en junio de 2015. También estamos seguros de que Grecia superará sus problemas actuales y que siempre formará parte de dicha Eurozona completa. En este contexto, sugerimos que Grecia prepare e implemente, con ayuda de la UE, una estrategia y plan de acción para reconstruir su sector productivo y conseguir un desarrollo sostenible.

The existence of the euro since the 1st January 1999 is a great achievement by itself. Founding Member States had established the euro after 30 years of continuous efforts, but their achievement was not yet complete. The euro was «a currency without a State». However, equipped now with experience earned both in good and bad times, the European joint currency is trying to gain its own «State», i.e. a euro area transformed into a complete political, economic and monetary union! We are confident that this will happen by 2025 despite all reactions and difficulties, along the lines proposed in the report presented by the five EU Presidents in June 2015. We are also confident that Greece will overcome all the current difficulties and problems and that it will always be a member of such a completed euro area. We suggest that on top of the third Greek EU adjustment plan, Greece prepares and implements, supported by the EU, a Greek strategy and action plan for reconstructing its productive sector and achieving sustainable growth.

Il semplice fatto che l'euro esista dal 1 gennaio 1999, frutto di 30 anni di sforzi da parte degli Stati fondatori, è certo un risultato straordinario dell'Europa. Ma l'euro non è nato come moneta completa ed è sempre una «moneta senza Stato». E tuttavia, l'euro, forte ormai dell'esperienza acquisita nei buoni e cattivi momenti, si sforza di guadagnare il suo proprio «Stato», ovvero una zona euro trasformata in Unione politica, economica e monetaria completa. Stimiamo che questo si realizzerà entro il 2025, sulla base delle linee proposte dai cinque Presidenti dell'Unione europea nel loro Rapporto del giugno 2015, e questo a dispetto di tutte le difficoltà e le reazioni. Abbiamo anche fiducia che la Grecia riuscirà a risolvere i suoi problemi attuali e pure che sarà sempre membro di questa zona euro completata. Sugeriamo che la Grecia prepari e metta in opera, assistita dall'Unione europea, la sua propria strategia e il suo piano d'azione per ricostruire il suo settore produttivo e raggiungere uno sviluppo sostenibile.

Mots-clé / Palabras clave / Keywords / Parole chiave

Grèce, zone euro, Union politique, UEM, Union bancaire, Union budgétaire

Grecia, zona euro, Unión política, UEM, Unión bancaria, Unión financiera

Greece, Political Union, EMU, Banking Union, Budgetary Union

Grecia, zona euro, Unione politica, UEM, Unione bancaria, Unione budgetaria

* L'auteur s'exprime dans cet article à titre personnel, et ses propos ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission de l'Union Européenne. The author presents in his article his personal views, which do not necessarily reflect the position of the European Commission.

L'euro, monnaie unique de l'Europe, existe depuis le 1er janvier 1999. Le simple fait que l'euro existe aujourd'hui, fruit de 30 ans d'efforts et de préparation de la part des États fondateurs (notamment à travers les stades du « serpent monétaire » et du Système monétaire européen avec son unité de compte, l'ECU), est certes un acquis extraordinaire et formidable de l'Europe. Nous allons présenter les problèmes spécifiques de la zone euro depuis 2010 et tous les éléments de réponse que la zone est toujours en train de donner à ces défis, et envisager les perspectives de consolidation de la monnaie unique de l'Europe et de l'intégration de la zone euro qui sont à nouveau visibles et réalistes, en dépit des difficultés et des réactions. La crise grecque et sa solution définitive s'inscrivent à notre avis pleinement dans ce contexte, ce que nous essaierons d'étayer à la fin de cet essai.

En 2015, la zone euro comptait 19 États membres, et la monnaie unique européenne est directement au service de 330 millions de citoyens. L'euro sert aussi de monnaie d'ancrage direct ou indirect aux monnaies d'environ soixante pays ou territoires en Europe et dans le monde entier. Le poids économique des quatre plus grands États membres est déterminant à l'intérieur de la zone. En effet, quatre pays, la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, représentent 74% du PIB de la zone euro. L'euro était la deuxième monnaie mondiale de réserve au dernier trimestre 2014 avec 22 % des réserves, contre 26,4 % en 2008. Ceci est à comparer avec le rôle toujours primordial du dollar USD, qui représentait au dernier trimestre 2014 63 % des réserves mondiales, contre 63,6 % en 2008. Le rôle du yen japonais et de la livre sterling, troisième et quatrième monnaies de réserve respectivement, est limité. Le yen japonais représentait 3,93 %, et la livre du Royaume-Uni 3,78 % des réserves mondiales au dernier trimestre 2014¹.

Mais l'existence de 18 millions de chômeurs aujourd'hui dans la zone euro, qui sont surtout des jeunes, démontre qu'il y a beaucoup à faire pour compléter et rendre la zone euro plus efficace et créatrice d'emplois

¹ Source: FMI, *Currency Composition of Foreign Exchange Reserves-COFER*, September 6, 2015.

et de développement durable. Quant aux crises grecque, irlandaise, portugaise, espagnole et chypriote, sans doute chacune d'entre elles a ses spécificités. Mais nous sommes de l'avis que pour l'essentiel, elles font toutes partie d'un cadre beaucoup plus large : celui d'une zone euro incomplète, qui doit impérativement être complétée.

La structure d'origine de la monnaie unique de l'Europe, presque entièrement intergouvernementale, a été construite d'une manière unidimensionnelle sur un pilier monétaire supranational qui est la Banque Centrale Européenne. Mais elle reposait beaucoup moins sur un pilier d'union économique effective et opérationnelle. Cette structure a fait preuve d'une réussite incontestable durant les années faciles et d'euphorie d'avant la crise mondiale de septembre 2008. Mais après 2008 et le sauvetage des banques par les États, et après les crises de la dette souveraine et des banques depuis 2010 dans plusieurs États membres de la zone euro, cette structure de départ a pleinement démontré ses limites.

Les réponses de l'Union Européenne et de la zone euro aux problèmes rencontrés par l'euro depuis 2010, mais aussi leurs réponses aux grands défis actuels et de l'avenir, dont l'achèvement de l'euro n'est en vérité qu'une partie, nécessitent beaucoup plus d'Union et beaucoup plus d'Europe. Le Président de la Commission Jean Claude Juncker, dans son discours sur l'état de l'Union, le 9 septembre 2015, a souligné cette vérité. Nous allons maintenant en commenter l'importance et la signification dans la pratique relative à certains domaines.

1. Des pas concrets faits vers la consolidation de la zone euro après les crises de 2008 et 2010

En premier lieu la Banque Centrale Européenne (BCE), en vue de briser le cercle vicieux « banques – dette souveraine » de la période 2010-2012, a d'abord utilisé l'arme du taux d'intérêt directeur, le réduisant par étapes successives de 4,5 % au début de 2008 à 1 % en mai 2009, puis progressivement jusqu'à 0,15 % dans la période allant de décembre 2011 à juin 2014.

De plus, la BCE a mené depuis 2008 des opérations successives du type « open market », et à partir de mi-2014 des opérations d'assouplissement quantitatif « quantitative easing », pour le renforcement direct de la liquidité des banques, et indirectement de l'économie, en zone euro. Au début 2015, la BCE a annoncé un nouveau vaste programme d'assouplissement quantitatif de l'ordre d'1,1 trillion €, pour comprendre aussi l'achat sur le marché secondaire des obligations d'État, des agences publiques et des institutions européennes. La BCE a commencé le 9 mars 2015 à acheter des titres en euros émis par le secteur public sur le marché secondaire, tout en continuant à effectuer des achats de titres adossés à des actifs et obligations sécurisées sous les programmes ABSF et CBPP, qui avaient démarré dès la fin 2014. Les achats mensuels cumulés par la BCE de titres des secteurs public et privé s'élèveront à 60 milliards d'euros. Ils devraient être effectués jusqu'à fin septembre 2016, ou jusqu'à ce que la BCE observe un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à son objectif de taux inférieurs à, mais proches de, 2 % à moyen terme. Suite à toutes ces actions et programmes de politique monétaire de la BCE, conventionnels ou non conventionnels, son bilan consolidé est passé de 650 milliards au début 2008, à 2.208 milliards d'euros à fin 2014.

Les actions menées par la BCE après la crise de 2008 montrent que la seule institution supranationale de la zone, et pleinement compétente dans son domaine, a fait, *in fine*, le mieux qu'une banque centrale pouvait faire. Sur la période 2009-2015, elle a utilisé tout ce qu'elle avait dans son arsenal pour défendre l'euro. Les faits et la Cour Européenne de Justice ont confirmé par ailleurs que l'arsenal de la BCE était complet, qu'elle disposait de tous les outils qu'une banque centrale efficace peut avoir de nos jours. Les outils disponibles et utilisés par la BCE sont tout à fait comparables à ceux de la FED américaine, de la Banque centrale du Royaume Uni, etc.. Les critiques exprimées se concentrent sur le *timing* des actions de la BCE, qui sont jugées par certains économistes comme tardives, comparées aux réactions plus rapides de la FED américaine ou de la Banque

centrale britannique. Mais n'oublions pas que la BCE a dû chercher son chemin pour la première fois lors de cette crise, sans avoir d'expérience précédente et sans avoir à l'avance la certitude politique et juridique de pouvoir aller aussi loin qu'il le fallait.

Par ailleurs, il est évident que la BCE et la politique monétaire ne peuvent pas tout faire à elles seules ! Le Président de la BCE Mario Draghi, lors de son discours lors de la réunion annuelle des dirigeants des banques centrales de la planète, à Jackson Hole (USA) en août 2014, avait rappelé à tout le monde cette réalité: « La politique monétaire ne peut pas tout faire à elle seule; il est grand temps pour une politique budgétaire et économique harmonisée, et pour des institutions renforcées de la zone euro. Sinon, un futur choc important pourrait tout mettre en péril ! »

Au-delà de la BCE, les États membres et les autres institutions de la zone euro ne pouvaient pas rester immobiles face aux problèmes. Ils ont bien sûr réagi aux crises successives après 2010, mais toujours dans la mesure de leurs compétences. Nous pouvons mieux comprendre toutes les mesures prises en les groupant autour de trois grands axes.

Le premier axe comprend toutes les mesures pour une meilleure gouvernance, la surveillance et la coordination renforcée des politiques budgétaires, de la dette publique et des déséquilibres macroéconomiques. Le Pacte de Stabilité et de Croissance, en application depuis 1997, s'est révélé dans les faits largement insuffisant à prévenir la crise des dettes souveraines dans la zone. Il a ainsi été amélioré en 2011 par six actes législatifs compris dans le « six pack », et en 2013 par les deux règlements compris dans le « two pack ».

Le Pacte a été ainsi renforcé, aussi bien au niveau de la gouvernance intergouvernementale de l'euro, qu'au niveau juridique, en faisant entrer en vigueur directement dans les ordres juridiques nationaux des règles renforcées de discipline budgétaire et de contrôle des déficits. Ceci est prévu par le nouveau Traité intergouvernemental signé par 25 États, sur la stabilité, la coordination et la gouvernance, connu sous le nom de Pacte Budgétaire Européen ou aussi comme « Fiscal Compact », qui est

entré en vigueur le 1er janvier 2013 après sa ratification par au moins douze pays.

Le « Semestre européen » est le cycle de coordination des politiques économiques et budgétaires de l'UE. Il se déroule dans les six premiers mois de chaque année, d'où son nom. Sa base juridique est le paquet législatif susmentionné appelé « six pack ». Le premier cycle du Semestre européen s'est déroulé en 2011. Dans le cadre du Semestre européen, les États membres s'efforcent, mais ne sont pas obligés, d'aligner leurs politiques économiques et budgétaires sur les règles et les objectifs arrêtés au niveau de l'UE. Le Semestre européen se concentre sur trois objectifs :

a) La coordination des réformes structurelles, qui visent principalement à promouvoir la croissance et l'emploi conformément à la stratégie Europe 2020 ;

b) la coordination des politiques budgétaires, dans le but d'assurer la viabilité des finances publiques conformément au Pacte de Stabilité et de Croissance ;

c) la prévention des déséquilibres macroéconomiques excessifs.

Le deuxième axe comprend la création de nouvelles institutions pour la gestion des crises, qui sont aussi appelées « les pare-feux » pour les finances publiques de la zone. Il s'agit d'abord du *Fonds Européen de Stabilité Financière* (FESF), un instrument temporaire créé en juin 2010 pour assister la Grèce et d'autres pays de la zone en difficulté, par des prêts, des recapitalisations bancaires et par des acquisitions de dette publique ; sa capacité initiale d'assistance était de 440 milliards € venant de l'UE, auxquels pouvaient s'ajouter 250 milliards € du FMI. Le FESF a participé au financement des programmes suivants: a) deuxième programme pour la Grèce, décidé en octobre 2011, pour un montant total de 143 milliards €, b) programme pour l'Irlande, décidé en janvier 2011, pour un montant total de 67,5 milliards €, et c) programme pour le Portugal, décidé en mai 2011, pour un montant total de 78 milliards €. À partir du 1er juillet 2013, le FESF ne peut plus s'engager sur de nouveaux programmes ou de nouveaux contrats de prêt.

En septembre 2012 il a été décidé de remplacer le FESF par une institution financière internationale per-

manente, établie par un nouveau *Traité intergouvernemental* : le *Mécanisme Européen de Stabilité* (MES). La mission du MES est d'assister depuis le 1er mars 2013 les pays en difficulté. Il est doté d'un capital propre de 80 milliards constitué par les États membres de la zone euro, qui lui permettent d'emprunter 620 milliards aux marchés obligataires internationaux.

Le troisième axe comprend les premières mesures prises pour établir une Union bancaire, en vue de mettre fin au cercle vicieux interminable liant les crises des banques et les dettes souveraines. Il s'agit notamment de :

— la surveillance unique par la BCE à partir de novembre 2014 des 123 banques les plus importantes, dites « systémiques » des États membres de la zone euro ;

— d'un mécanisme unique de résolution des banques de la zone comprenant un Conseil de Résolution unique et un Fonds de Résolution unique financé par le secteur bancaire, qui a été approuvé en deux phases (décembre 2013 et mars 2014). Le Fonds unique n'est pas encore opérationnel; il devrait commencer à fonctionner le 1er janvier 2016, absorbant tous les Fonds de Résolution nationaux existants. Les banques des États qui participent vont contribuer au Fonds unique sur une période de huit ans, 2016-2023, de sorte que le Fonds disposera à terme de ressources équivalent au moins à 1% de tous les dépôts couverts.

2. Le rôle clé de la Cour de Justice pour la consolidation de la zone euro

La Cour a été saisie à deux reprises sur des questions très importantes concernant la consolidation de la zone euro et l'action de la BCE pour défendre l'euro :

a) D'abord sur une éventuelle opposition du droit européen à la conclusion et à la ratification, par les États membres de la zone euro, du *Traité intergouvernemental* instituant le *Mécanisme Européen de Stabilité*. Un recours a été introduit devant la justice irlandaise sur ce point par Thomas Pringle, parlementaire irlandais, et la Cour Suprême de l'Irlande a interrogé sur cette question la CJUE (affaire C-370/12, Thomas Pringle).

Réunie en session plénière, en novembre 2012, la Cour a statué que le droit de l'Union Européenne ne s'oppose pas à la conclusion et à la ratification du Traité instituant le MES.

b) Par la suite, la CJUE a été interrogée sur la compatibilité avec le droit européen du programme *Outright Market Transactions* (OMT) annoncé par la BCE en septembre 2012. En effet, la Cour Constitutionnelle fédérale allemande avait été saisie par un grand nombre de citoyens, ainsi que par le parti politique Die Linke, au sujet du concours de la Deutsche Bundesbank (Banque centrale fédérale d'Allemagne) à la mise en œuvre du programme OMT par la BCE, ainsi qu'au sujet d'une éventuelle carence du Parlement fédéral allemand concernant ce programme qui dépassait selon les requérants les compétences accordées par les Traités à la BCE, pour instaurer de fait un financement monétaire des États membres. Suite à ces recours, la Cour Constitutionnelle a demandé à la CJUE si les Traités de l'Union autorisent le Système Européen des Banques Centrales à adopter le programme OMT, et si le programme en question constitue un financement monétaire des États membres en crise, ce qui est interdit par les Traités de l'Union. Par son arrêt du 16 juin 2015 dans l'affaire C-62/14, Gauweiler e.a., la CJUE a répondu que les Traités de l'Union autorisent le Système Européen des Banques Centrales à adopter un programme tel que l'OMT, et que le programme OMT ne viole pas le principe interdisant le financement monétaire des États membres.

Dans les deux cas, les décisions de la CJUE ont eu une valeur et une signification historiques. La juridiction de l'UE a confirmé aussi bien le MES que la largeur de la marge de manœuvre de la BCE concernant la politique monétaire à mener pour faire face à la déflation dans la zone.

3. Propositions pour améliorer et compléter l'Union économique et monétaire européenne

3.1. Propositions émanant des institutions de l'UE

Les institutions de l'UE, représentées par leurs Présidents, ont présenté le 25 juin 2015 un document clé pour l'avenir de l'euro et de sa zone. Il s'agit du tant attendu rapport des « cinq Présidents » (Présidents de la Commission, du Conseil Européen, du Parlement Européen, de l'Eurogroupe, de la BCE) qui porte le titre symbolique et significatif « Compléter l'Union économique et monétaire européenne »². Le rapport des cinq Présidents fut précédé d'une Note analytique de la Commission de l'UE, du 12 février 2015, intitulée « Préparer les étapes suivantes pour une meilleure gouvernance économique dans la zone euro », qui pour l'essentiel identifiait les questions importantes pour l'avenir de la zone, nécessitant des réponses concrètes.

Le Sommet européen du 25-26 juin 2015, dans sa configuration de « Sommet de la zone euro », a sans tarder commencé l'examen des mesures en vue d'améliorer et renforcer l'Union monétaire et économique de la zone, en travaillant sur la base du rapport des cinq Présidents.

Il faut souligner la participation du Président du Parlement Européen à ce rapport à cinq. Ceci est à comparer avec le rapport similaire de 2002 « Vers une véritable Union économique et monétaire », qui était un rapport des quatre présidents, sans la participation du Président du Parlement Européen ! Le Président de la Commission Jean Claude Juncker, lors de son discours au Parlement Européen du 9 septembre sur l'état de l'Union en 2015, a mis l'accent sur le fait que le Parlement Européen est et doit rester le Parlement de la zone euro.

Les cinq Présidents expliquent dans leur rapport que la zone euro n'a pas besoin de davantage de « Pactes »

² Commission Européenne, *Compléter l'Union économique et monétaire européenne*, Rapport de Jean Claude Juncker, en coopération étroite avec Donald Tusk, Jeroen Dijsselbloem, Mario Draghi, et Martin Schultz, juin 2015.

de nature intergouvernementale, qui dans la pratique ne permettent pas d'avoir les résultats espérés, mais qu'elle a besoin de progrès concrets sur la base des actes du droit de l'Union Européenne, le long des quatre grands axes suivants :

a) *Avancer vers l'Union économique* avec plus de convergence, de prospérité et de cohésion sociale. Cet axe comprend les objectifs et les mesures principales suivantes:

— Un système des autorités nationales de la compétitivité et des salaires de la zone euro.

— Une procédure plus robuste pour réduire et prévenir les déséquilibres macroéconomiques des États membres.

— Une attention particulière et suivie d'actions concrètes pour l'emploi et le domaine social.

— Une coordination renforcée des politiques économiques au sein du semestre européen, suivie à moyen terme d'une formalisation du processus de convergence des économies des États membres.

b) *Achever l'Union bancaire et arriver à un vrai marché unique des capitaux*. Plus particulièrement au niveau de l'Union bancaire, il faudra surtout:

— Achever le système unique de redressement et de résolution des banques, comprenant un dispositif de soutien ultime (backstop), commun et crédible, au Fonds de Résolution unique. Ce dispositif devrait être neutre au niveau des finances publiques, toute aide publique devant être compensée par des prélèvements postérieurs sur le secteur financier.

— Mettre en place un système européen de garantie des dépôts, qui lui aussi serait financé par le secteur privé et financier.

— Renforcer la structure existante afin qu'elle puisse déceler à temps des risques futurs dans le secteur bancaire et le secteur financier.

Au niveau du marché unique des capitaux :

— Suppression de toutes les barrières nationales, juridiques et autres, et intégration du marché des capitaux, tout en renforçant en même temps les outils existants pour la gestion prudentielle des risques systémiques liés aux acteurs financiers.

— A terme, instauration d'une autorité européenne unique de contrôle des marchés de capitaux.

— Simplification et harmonisation des règles pour les prospectus d'émissions, simplification tout en garantissant la qualité du marché européen des titrisations.

c) *Achever l'Union budgétaire et doter à terme la zone de son propre mécanisme de stabilisation budgétaire*. Pour cet axe, le rapport propose surtout:

— Un renforcement du semestre européen, plus structuré, avec deux étapes plus distinctes : une étape nationale et une étape européenne.

— La création d'un Comité européen consultatif budgétaire, pour conseiller, évaluer et coordonner le réseau des Conseils budgétaires nationaux.

— Un mécanisme de stabilisation budgétaire pour la zone euro, qui pourrait par exemple se baser d'abord sur le Fonds européen des investissements stratégiques, c'est à dire le Fonds issu du « Plan Juncker ». Il ne s'agirait pas d'un mécanisme de transferts permanents entre pays, ni d'une échappatoire aux règles budgétaires communes, ni au programme commun de réformes structurelles. Ce mécanisme n'aurait pas un rôle de sauvetage non plus, similaire à celui du MES. Il s'agirait d'un outil de financement d'investissements porteurs de croissance, propres à la zone euro, qui serait plus ou moins utilisé en fonction du cycle économique.

d) *Au niveau institutionnel et de la démocratie*, le rapport propose de travailler surtout en vue de :

— Donner un rôle essentiel au Parlement Européen et aux Parlements nationaux ;

— Consolider une représentation extérieure unique pour la zone euro ;

— Intégrer les solutions intergouvernementales actuelles dans l'ordre juridique de l'UE ;

— Assurer un rôle central et pivot pour l'Eurogroupe dans le système « communautaire » de l'ordre juridique de l'UE ;

— Instaurer un Trésor de la zone euro

Le rapport propose de réaliser l'ensemble de ces mesures en trois phases. La première phase, de mi-2015 à mi-2017, pour l'approfondissement de la zone euro par la pratique ; la deuxième phase, celle de

l'achèvement de l'UEM ; et puis en 2025 au plus tard, la phase finale d'une UEM complète, prospère et en bon fonctionnement.

Dès le 30 septembre 2015, la Commission a fait un premier pas important vers le marché unique des capitaux, par l'adoption d'un plan d'action de 20 mesures clés pour réaliser un véritable marché unique pour le capital en Europe³.

De plus, le 21 octobre la Commission a adopté une communication importante comportant un paquet de mesures et de propositions pour la mise en œuvre de la première phase, celle «de l'approfondissement par la pratique», et notamment :⁴

a) Une approche révisée du semestre européen, passant notamment par un dialogue démocratique renforcé et par de nouvelles améliorations de la gouvernance économique, telles que l'instauration de conseils nationaux de la compétitivité et d'un comité budgétaire européen consultatif.

L'emploi et les aspects sociaux occuperont une place importante dans le semestre européen et dans le processus d'approfondissement de l'UEM. Les partenaires sociaux devraient jouer un rôle crucial à cet égard. La Commission veillera également à ce que l'équité sociale bénéficie d'une attention accrue dans les nouveaux programmes d'ajustement macroéconomique, comme dans le cadre du programme de la Grèce, pour lequel la Commission a également rédigé sa première analyse d'impact social.

b) La représentation plus unifiée de la zone euro au sein des institutions financières internationales, en particulier au FMI, à atteindre par étapes, et

c) Les étapes suivantes en vue d'achever l'Union bancaire, notamment au moyen d'un système européen de garantie des dépôts et de mesures visant à réduire davantage les risques dans le système bancaire de la zone.

³ Communication de la Commission au Parlement Européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, *Un plan d'action pour la mise en place d'une union des marchés des capitaux*, COM(2015) 468 final.

⁴ Communication from the Commission to the European Parliament, the Council and the European Central Bank, *On Steps towards Completing Economic and Monetary Union*, Brussels, 21.10.2015 COM(2015) 600 final.

3.2. Propositions des leaders politiques des États membres de la zone euro

Au niveau des responsables politiques des États membres de la zone, les diverses positions, déclarations ou tentatives individuelles et isolées pour plus d'investissements publics et privés en Europe, pour un meilleur financement des petites et moyenne entreprises, pour une Europe plus sociale, etc., ont été abondantes depuis la crise de 2010.

La première proposition commune des responsables politiques des deux plus grands États membres de la zone euro est venue d'Emmanuel Macron et de Sigmar Gabriel, qui ont publié le 3 juin 2015 dans plusieurs journaux européens un article proposant la réforme et le renforcement substantiel de la zone euro. Ils proposent pour l'essentiel :

— Une nouvelle architecture pour la zone, comprenant entre autres une section spéciale zone euro dans le Parlement Européen, un Commissaire responsable pour toutes les questions de l'euro, et la transformation du MES en Fonds Monétaire Européen.

— Un budget propre de la zone euro disposant de ressources propres significatives. La zone disposerait ainsi d'un stabilisateur anticyclique qui manque aujourd'hui.

— Des réformes structurelles pour mieux entreprendre et travailler dans la zone euro.

— Plus de convergence au niveau de la taxation, par l'instauration d'un système harmonisé de taxation des entreprises.

— Plus de convergence sociale par l'instauration d'un salaire minimum, variable et proportionnel, par État membre de la zone.

Le Président français François Hollande est le premier Chef d'un grand État de la zone euro à avoir présenté publiquement en 2015 une vision claire et ambitieuse pour l'Europe et surtout pour sa monnaie unique. À l'occasion de la célébration des 90 ans d'un très grand Européen, Jacques Delors, le Président Hollande a publié le 19 juillet 2015 une lettre ouverte

dans le *Journal du Dimanche*, précisant sa vision d'une vraie Union monétaire, économique et politique, équipée de son propre Gouvernement économique, de son propre Budget et Parlement. De plus, le Président annonçait dans la même lettre des initiatives et des propositions qui seront bientôt faites par la France, représentée par lui-même, dans cette direction !⁵

Le Président français a aussi évoqué ces idées et propositions lors de son interview à l'occasion de la Fête nationale de la France, le 14 juillet 2015, en expliquant aussi que des propositions concrètes seraient présentées bientôt, en commun par la France et d'autres États membres de la zone euro, par exemple l'Italie.

En outre, le 6 octobre 2015 le Professeur Pier Carlo Padoan, Ministre de l'Économie et des Finances de l'Italie, a présenté une proposition très significative pour l'établissement d'un Système et d'un Fonds Européen d'assurance contre le chômage. Le système proposé vise la zone euro et le chômage cyclique à court terme, tandis que le chômage structurel et de longue durée resterait de la compétence exclusive des États membres de la zone⁶.

3.3. Propositions suggérées par des penseurs européens

Au delà des idées et des propositions des responsables politiques, nous souhaitons présenter aussi certaines propositions faites par des politologues et économistes.

Au niveau institutionnel, concernant la structure et l'architecture de la zone euro réformée, plusieurs analyses et propositions existent déjà depuis quelques années ; nous nous référons ici surtout aux propositions

⁵ *Le Journal du Dimanche*, 19 juillet 2015 : « ... J'ai proposé de reprendre l'idée de Jacques Delors du gouvernement de la zone euro et d'y ajouter un budget spécifique ainsi qu'un Parlement pour en assurer le contrôle démocratique. Partager une monnaie, c'est bien plus que vouloir une convergence. C'est un choix que 19 pays ont fait parce que c'était leur intérêt. Nul gouvernement d'ailleurs depuis quinze ans n'a pris la responsabilité d'en sortir. Ce choix appelle une organisation renforcée et avec les pays qui en décideront, une avant-garde. La France y est prête parce que, comme Jacques Delors nous l'a montré, elle se grandit toujours quand elle est à l'initiative de l'Europe ».

⁶ Cf. <http://www.mef.gov.it/inevidenza/article_0165.html>

présentées par Dusan Sidjanski, dans plusieurs articles⁷. Le Prof. Sidjanski met l'accent sur le fait que la monnaie a toujours été historiquement un acte souverain et le symbole d'un pouvoir politique. D'où le besoin de renforcer la structure politique de la zone euro et de la doter d'instruments et de processus plus efficaces et flexibles, ainsi que de l'encadrer par une Union fédérale. Seul, un pouvoir politique sous la forme d'une Fédération européenne serait en mesure d'assurer l'avenir de l'euro et la sortie de la crise, estime D. Sidjanski. Il propose en outre de mettre l'Eurogroupe et son Président pleinement dans le système communautaire, et ne plus les laisser dans l'intergouvernemental absolu, comme c'est le cas aujourd'hui.

En vue d'une légitimité démocratique à établir, D. Sidjanski propose que le Parlement Européen et les Parlements nationaux soient directement impliqués dans la gouvernance de la zone euro. Le rôle et la responsabilité de l'Eurogroupe face au Parlement Européen et aux Parlements nationaux devraient être établis sur la base de nouvelles formules pleinement communautaires, certes nécessitant la révision des Traités actuels, afin d'étendre l'esprit du Traité de Lisbonne aussi en ce qui concerne l'euro. En cas de crise de la zone euro, il faudrait prévoir des possibilités d'action urgente de la part de l'exécutif, accompagnées de procédures appropriées de dialogue et de contrôle démocratique après coup, entre la nouvelle structure de gouvernance communautaire de l'euro et le Parlement Européen, ainsi que les Parlements nationaux.

Au niveau de la politique économique, Loukas Tsoukalis proposait en avril 2014⁸ un nouveau grand accord pour la croissance et la cohésion, mais aussi pour la gouvernance et la démocratie en Union Européenne. Pour le Prof. Tsoukalis, les objectifs de l'assainissement

⁷ Voir l'article publié dans ce numéro « La Zone euro, noyau fédérateur de l'Europe ». Voir également : « La zone euro, noyau d'une Fédération européenne », Commission européenne, *BEPA monthly brief*, décembre 2013 – janvier 2014, pp. 2-3 ; « The Eurozone and the Future of the EU », in Péter Balázs (ed.), *A European Union with 36 Members ?*, Budapest, Central European University, 2014, pp. 139-152.

⁸ Loukas Tsoukalis, *Le triste état de l'Union : L'Europe a besoin d'un nouveau grand accord*, Paris, Notre Europe, avril 2014.

des finances publiques et de la discipline budgétaire, qui sont nécessaires, doivent être accompagnés de mesures visant à stimuler la demande et la croissance, sans plus attendre.

Plusieurs économistes du think tank européen Bruegel, par exemple A. Sapir et G. Wolf⁹, estiment que les politiques budgétaires menées par les États membres de la zone euro en 2010-2013 étaient pro-cycliques. On peut certes trouver de bonnes et justes raisons pour justifier des politiques budgétaires disciplinées, imposées par la crise et le sauvetage des banques et des finances publiques de certains États membres, mais leur incidence pro-cyclique est un problème à résoudre.

A. Sapir et G. Wolf proposent une nouvelle « Gouvernance commune » de la zone euro, couplée avec un budget propre de la zone. La gouvernance commune serait ainsi dotée de possibilités d'action anticyclique. Certains aspects de la taxation dans la zone devraient tomber sous la gouvernance commune. Les déficits ou les excédents excessifs, ainsi que la dette publique des États membres, devraient aussi se trouver sous l'autorité de la gouvernance commune, qui serait symétrique, dotée des pouvoirs lui permettant donc de faire face aussi bien aux déficits qu'aux excédents excessifs. Les excédents commerciaux très grands de certains États membres seraient aussi sous le contrôle de la gouvernance commune, qui pourrait les obliger à plus d'investissements publics, voire même à des déficits à court terme. Mais de telles décisions devraient s'appuyer sur une légitimité et un contrôle démocratiques, par la mise en service d'un Parlement de la zone euro, ajoutent Sapir et Wolf.

Les deux économistes proposent aussi une politique commune de compétitivité de la zone euro. En effet, les divergences du coût du travail entre États membres ne doivent pas pouvoir augmenter librement. Il en résulte le besoin d'établir un Conseil de Compétitivité de la zone euro chargé d'effectuer le suivi de la compétitivité et d'émettre des recommandations sur l'évolution des

salaires dans chaque État membre de la zone. La Belgique par exemple le fait depuis des années, en liant son coût salarial à l'évolution des salaires en Allemagne, en France et aux Pays-Bas, qui sont à la fois ses voisins et ses principaux partenaires économiques.

3.4. Vers des politiques de l'UE plus dynamiques pour l'investissement et la croissance

Il existe actuellement une unanimité au niveau du Parlement et de la Commission de l'UE, mais aussi parmi plusieurs économistes et think tanks, sur le besoin d'un nouveau départ pour la croissance. Ce départ devra comporter des mesures structurelles et de soutien à l'investissement, aussi bien en quantité qu'en qualité.

Les mesures structurelles comprennent entre autres l'intégration du marché des capitaux, de sorte qu'on puisse investir sans entraves dans toute la zone euro. Dans ce contexte, la promotion des instruments financiers européens comprenant des « fenêtres-compartiments » appropriées par domaine de pointe, la participation des Fonds européens d'investissement au capital des entreprises dynamiques de l'UE (y compris les start ups et les Fonds d'innovation, les business angels, etc.), ont leur importance spécifique autant que symbolique. Parce que seule la promotion de l'innovation permanente dans tous les domaines peut assurer le progrès et le statut de l'UE et de ses pays membres à moyen et long terme. Nous avons aussi besoin d'une Europe unie et d'un marché unique de l'énergie, en passant le plus vite au maximum des énergies renouvelables.

Dans cet article nous n'avons pas du tout évoqué le volet social, l'éducation, la recherche, la formation continue, et bien sûr l'emploi et la gestion du chômage structurel, mais qui doute qu'il s'agisse là de domaines cruciaux pour l'Union et de la zone euro, qui nécessitent des actions urgentes également au niveau de l'UE ?

Mais comme nous l'avons vu ci-dessus, le rapport des cinq Présidents prévoit toute une série de réformes structurelles cruciales, qui feront bientôt l'objet d'un

⁹ A. Sapir et G. Wolf, *Euro area Governance: What to Reform and How To Do It*, Bruxelles, Bruegel Policy Brief 2015-01, février 2015.

programme d'actions et de propositions de la part de la Commission de l'UE.

Nous l'avons dit, nous avons besoin de plus et de meilleurs investissements publics et privés dans l'UE et la zone euro. Ceux-ci ont chuté de 15 % en moyenne dans l'UE en 2013 comparés au niveau de 2007, mais la chute a été de 64 % en Grèce, de 38 % en Espagne et de 25 % en Italie. Pour renverser cette situation qui n'est pas soutenable, un premier grand défi concerne la question du financement d'un nouveau programme ambitieux d'investissements publics sans augmenter les déficits budgétaires et la dette des États.

Un deuxième grand défi concerne la coordination et la coopération plus étroite entre la Commission, la BEI et les États membres, y compris leurs banques nationales de promotion et d'investissements. Cette coopération est nécessaire également pour l'identification et la bonne préparation des projets, avec toutes les licences nationales régionales et locales à prévoir. Elle est aussi nécessaire pour la réalisation dans les délais et dans le budget prévu pour ces investissements publics, ce qui est à notre avis aussi important.

Nous souhaitons mettre l'accent sur ce deuxième défi, car le secteur bancaire et en général le secteur privé de la zone euro et de l'UE nous confirment ce que nous savons déjà en voyant les chiffres disponibles pour les volumes des capitaux à la recherche d'investissements plus sûrs et raisonnables, comparés aux bulles diverses vouées à exploser de toute façon dans un horizon de quelques années : la disponibilité de la liquidité nécessaire n'est actuellement pas un vrai problème pour investir en zone euro. Les fonds de pension et les compagnies d'assurance de l'UE disposent d'actifs de l'ordre de 13,8 trillions €¹⁰. Si l'on ajoute à ce montant (à titre d'exemple), les liquidités des Fonds divers d'investissements, un pourcentage raisonnable des dépôts bancaires de l'UE, mais aussi un pourcentage de la liquidité créée par la BCE, nous arrivons à des chiffres et des montants énormes. Toutes ces liquidités cherchent à s'écarter des bulles potentielles, et sont do-

rénavant à la recherche d'investissements sûrs à moyen et long terme, porteurs de rendements raisonnables.

Par conséquent, ce que nous devons faire, et que la Commission de l'UE est en train d'entreprendre¹¹, est d'identifier et de supprimer les entraves, et en parallèle de trouver des solutions et des moyens pour orienter ces liquidités vers des projets d'investissements solides dans les secteurs stratégiques pour l'avenir.

Mais actuellement, et en dépit des incitations de tout type mises en place jusqu'ici par l'UE, nous n'avons pas pu préparer suffisamment de projets de qualité, qui auraient des dimensions ou une importance proportionnée aux défis du niveau de l'UE. Nous ne disposons pas assez de projets d'investissement bien préparés et munis de tous les permis et licences nécessaires, de projets dans des domaines stratégiques, créateurs d'emplois d'avenir et porteurs de progrès durable. Citons à titre d'exemple le domaine des énergies renouvelables et des réseaux intelligents de distribution d'énergie, les économies d'énergie, les réseaux modernes de transports multimodaux, les réseaux de fibres optiques ou les réseaux avec et sans câble pour l'internet de la 4e et même de la 5e génération, ou encore la recherche et l'innovation.

Que faut-il donc faire pour avoir à terme assez de projets de dimension ou d'importance européenne, bien préparés et bien structurés quant à leur financement (par exemple sous la forme de projets communs ou de partenariats divers entre public et privé), dans les secteurs d'avenir pour l'Europe ? Est-ce que la coordination aujourd'hui engagée entre les États membres sur des projets de dimension européenne et divers réseaux trans-européens (TEN) est à la hauteur des défis à relever ? Les pratiques et les acquis du passé sur ces points sont-ils suffisants pour augmenter sensiblement le volume des investissements publics et privés dans les années à venir ? Nous sommes de l'avis que ce n'est pas le cas, et que des progrès substantiels sont possibles et souhaitables.

¹⁰ European Commission, *Green Paper: Long-Term Financing of the European Economy*, Brussels, 25.3.2013, COM(2013) 150 final, p. 9.

¹¹ *Communication from the Commission to the European Parliament and the Council on Long-Term Financing of the European Economy*, Brussels, 27.3.2014, COM(2014) 168 final.

Le plan Juncker (ou « Fonds Européen d'Investissements Stratégiques ») est une première bonne réponse à la nécessité et au défi d'avoir plus d'investissements publics, plus d'investissements privés et plus de partenariats publics et privés de bonne qualité dans l'UE et en zone euro. Il va au-delà du simple financement de projets, pour contribuer aussi à apporter des réponses concernant : a) l'identification, la préparation et l'exécution des projets d'investissements, b) l'établissement d'un meilleur environnement pour les investissements.

En ce qui concerne cette amélioration de l'environnement pour entreprendre et investir dans l'UE, la Commission a identifié et préparé des plans d'action pour une série de secteurs-clés, comme le marché unique digital, l'union de l'énergie, l'union des marchés de capitaux, l'achèvement du marché unique des services et des biens. Au niveau de chaque État membre, un examen approfondi des conditions d'entreprendre et des plans d'action spécifiques en vue de leur amélioration est fait régulièrement dans le contexte du semestre européen.

S'agissant de l'identification des projets, le Plan Juncker est en train d'établir un « European Investment Project Portal » dont l'objectif sera de présenter des projets potentiels aux investisseurs intéressés, qui pourront par la suite entrer en contact direct avec leurs promoteurs.

Au niveau du défi de la bonne préparation et de l'exécution des projets, il est prévu d'établir et de mettre à la disposition des administrations nationales, régionales et locales, mais aussi du privé, une assistance technique, via une structure spéciale de conseil et d'assistance technique, le « European Investment Advisory Hub ».

Il est encourageant que tous les grands États membres et plusieurs petits États membres de l'UE aient déjà pris des engagements à hauteur de la somme totale de 42,568 milliards €, surtout via leurs banques nationales promotion et d'investissement. La Chine a par ailleurs fait savoir récemment qu'elle s'intéresse à contribuer au Plan Juncker, et des discussions sont en cours à cet effet. Il est probable que d'autres pays en dehors

de l'UE, par exemple la Suisse, manifestent aussi leur intérêt en vue de participer au Plan, dans la recherche de bénéfices mutuels avec l'UE.

Mais si le plan Juncker vise des investissements de l'ordre de 315 milliards € sur trois ans, les besoins de l'UE en investissements, rien que pour des réseaux d'infrastructures modernes dans l'énergie, le digital ou les transports, sont estimés à 1 trillion € jusqu'à 2020¹².

D'où la nécessité de réussir le Plan Juncker le plus tôt possible et de continuer sur la même voie, celle d'un nouveau pacte pour la croissance et l'emploi, d'un « New Deal » pour le financement de tous les investissements nécessaires à l'Europe du XXIe siècle, sans vraiment aggraver les déficits publics et la dette publique !

Comment faire ? En fait, comme le Plan Juncker le propose: en utilisant l'argent public national et de l'UE disponible pour l'investissement, y compris la partie la plus grande possible des 450 milliards € des « Fonds Structuraux et d'Investissement Européens » (FSIE)¹³, y compris aussi des prêts de la BEI et des banques publiques nationales de promotion. Il faut mobiliser tout cela comme instruments et leviers pour diriger vers les investissements stratégiques de l'UE les liquidités énormes existant auprès des investisseurs institutionnels, auprès du secteur privé au sein de l'UE et auprès des investisseurs internationaux.

¹² *Communication from the Commission to the European Parliament and the Council on Long-Term Financing of the European Economy*, Brussels, 27.3.2014, COM(2014) 168 final, p.1

¹³ Les Fonds Structuraux et d'Investissements Européens de la période 2014-2020 doivent investir jusqu'à la fin 2023 450 milliards € venant du budget de l'UE, à quoi il faut ajouter une contribution nationale publique ainsi qu'une contribution privée dont la Commission souhaite qu'elle soit maximisée.

4. Et la Grèce comme membre de la zone euro ?

4.1. Une stratégie de stabilisation et de croissance pour la Grèce

On peut tabler sur le fait que la Grèce sera pour toujours membre de la zone euro. La majorité écrasante du peuple grec, voire 80 % de la population le souhaite ! Mais au-delà des souhaits du peuple, la zone euro ne peut pas se permettre de laisser surgir des difficultés et des problèmes ici ou là, comme en Grèce, provoquer des crises graves, et mettre même en perspective le scénario catastrophe de son propre démantèlement. La gestion des crises successives à l'intérieur de la zone euro durant la période 2010-2015 peut faire l'objet d'analyses ou de critiques sur tel ou tel aspect. On aurait pu gérer la crise grecque à moindre coût pour l'économie de la zone euro, pour le contribuable de l'UE, pour les contribuables et le peuple grec, si l'on avait agi plus tôt et d'une manière plus flexible. Mais nous l'avons déjà dit, la zone euro n'était pas équipée en 2010 des instruments d'action pour les cas de telles crises.

Mais après coup, il est possible de dire que la gestion de l'ensemble des problèmes de la zone dans la période 2010-2015 confirme pleinement la validité d'un principe de base, qui prévaut à la fin de toute négociation: la zone euro veut se défendre, elle progresse, s'améliore, même à petits pas. La zone euro ne pourra jamais être rétrécie, amputée d'un de ses membres. Dans ce contexte général, la Grèce devra dorénavant continuer à faire des efforts pour mieux aménager ses propres affaires, ses institutions et son économie. Le pays doit aussi participer pleinement au travail des années à venir en vue de faire de l'euro la monnaie d'une Union économique et monétaire complète.

Des discussions intensives et détaillées sont en cours à tous les niveaux sur la viabilité de la dette publique grecque, et sur les solutions possibles et appropriées en vue de son allègement, par exemple via la prolongation et la liaison du remboursement au niveau effectif du

PIB. Ceci tout en respectant les principes en vigueur de la zone euro, qui ne permettent pas l'effacement pur et simple d'une partie de cette dette. Mais au-delà de la discussion sur la viabilité de la dette, certes très importante, il y a aussi deux questions fondamentales pour la Grèce:

a) Comment assurer le bon fonctionnement de l'État et de toutes les institutions, qui s'est certes amélioré après les efforts des années 2010-2015, mais qui laisse toujours à désirer après le cumul de longues années de dysfonctionnements sur la période 1980-2010 ?

b) Comment établir un consensus national sur une bonne stratégie globale et des plans d'action spécifiques par secteurs économiques prometteurs pour le pays, et par régions, pour le développement de l'économie et l'emploi ?

Il n'y a pas de mécanismes précis ni d'automatismes dans le fonctionnement des sociétés, des institutions ou de l'économie, pour arriver par l'application de réformes structurelles en économie, si indispensables puissent-elles être, à une société et des institutions en bon fonctionnement.

Il n'y a pas d'automatismes non plus pour parvenir à une croissance soutenable, ni à une réduction substantielle et durable du chômage explosif. Seul un travail continu et à long terme de toute la société grecque, répondant à une stratégie nationale et flexible pour le redressement de l'État, des institutions, de la société et pour le développement soutenable, pourrait mener à un tel résultat.

Bien sûr, des marchés grecs libérés des oligopoles et du corporatisme pourraient mieux fonctionner et mieux contribuer à une croissance durable. Mais les marchés ne peuvent pas à eux seuls redresser tout le pays, les institutions et la société.

Des institutions à la hauteur du défi sont donc indispensables ! La Grèce a besoin d'une organisation des Ministères plus simple, plus logique et stable. Elle a besoin d'administrations publiques stables et plus efficaces à tous les niveaux, mieux informatisées, transparentes et efficaces. Ceci est nécessaire aussi bien pour l'administration nationale que pour les administrations

régionales et municipales. Les régions n'ont pas encore de moyens suffisants et ne peuvent pas faire face actuellement aux compétences qui leur ont été accordées par les réformes récentes et nécessaires de décentralisation. L'organisation et le partage fonctionnel de la gestion du cadastre, des forêts, de l'eau, des déchets, de l'environnement, sont des pas nécessaires et urgents

La Grèce a aussi besoin d'une justice plus rapide et mieux organisée en informatique, et d'une législation simplifiée et codifiée, moins changeante, disponible en ICT, et respectée par tous. Il faut une taxation simple, juste et stable, et une administration fiscale organisée en ICT et transparente pour tous ! L'éducation, la santé, le système de soutien à la recherche et son financement, ont besoin d'améliorations substantielles. Enfin, il faut mieux organiser la solidarité sociale, et instaurer un système de revenu minimal accompagné nécessairement d'actions pour la réinsertion des chômeurs.

Les programmes successifs d'ajustement de l'UE et du FMI pour la Grèce prévoient des plans d'actions en détail visant à apporter des améliorations substantielles dans tous ces domaines. Mais le manque d'enthousiasme et de sentiment de propriété pour tous ces programmes, tant de la part du peuple grec que de la part de presque toutes les forces politiques du pays, ne facilite pas les progrès rapides au niveau des faits. La récession profonde, le chômage explosif et la crise sociale et humaine ne sont pas non plus des facteurs qui facilitent les réformes.

D'où le besoin d'une vision et d'une stratégie que pourrait réellement s'approprier la nation grecque, aussi bien pour valoriser ses institutions que pour redresser son économie et parvenir à un développement durable.

Une telle vision et stratégie nationale devrait être transformée en Plans d'action concrets. Un tel effort national devrait avoir comme leader et coordinateur le Premier Ministre du pays. Un Conseil National du Développement (avec la participation des partenaires sociaux, des entreprises, des banques, des techniciens, etc.) pourrait aider au dialogue et à l'adoption de tout ce processus par les partenaires sociaux. Des stratégies spécifiques par domaine important et où cela est sou-

haitable et possible, par secteur économique important, pourraient être examinées, bénéficier d'inputs, et être *in fine* approuvées par les partenaires sociaux

Les régions du pays devraient avoir un rôle particulier, établir elles-mêmes leurs stratégies régionales pour les mettre en œuvre. Toutes ces stratégies devraient être traduites dans des Plans d'action avec des objectifs et des calendriers de réalisation précis pour chacun des acteurs principaux, c'est-à-dire :

- pour chaque Ministère et chacune des institutions et organismes sous sa tutelle ;
- pour les régions et les grandes villes du pays.

4.2. Un plan ambitieux d'investissements publics et privés

Ce qui est nécessaire pour la zone euro et l'UE est encore plus vital pour la Grèce: davantage et de meilleurs investissements publics et privés. Car en Grèce, les investissements se sont effondrés après la crise de 2009 : en 2014, ils ne représentaient plus que 36 % de leur niveau de 2007, ayant subi une diminution de 64 % !

Il faudrait donc au plus vite établir ou mettre à jour des stratégies pour les infrastructures modernes en énergie, ICT, transports intermodaux, environnement et usage efficace des ressources, etc. En même temps, il faudrait créer ou renforcer les organismes responsables de la préparation des études, l'obtention des permis et licences, la gestion des marchés publics, et la réalisation de projets et de réseaux TEN qui auront pu trouver un financement adéquat, surtout grâce aux fonds disponibles de l'UE, de la BEI et d'autres investisseurs. L'assistance technique de la Commission et de la BEI est une condition nécessaire pour remplir cet objectif.

Lorsque ces réformes et ces investissements publics seront sur les rails, le secteur privé sera sans doute au rendez-vous pour investir et contribuer à une croissance très substantielle et durable en Grèce ! Nous sommes certain que ceci est tout à fait possible, et que ce sera la réalité dans quelques années, d'ici pas plus de trois ou quatre années !

La Zone euro, noyau fédérateur de l'Europe

Dusan Sidjanski

Reçu le 26.11.2015 – Accepté le 07.02.2016

Título / Title / Titolo

La zona euro, nucleo federativo de Europa
The Eurozone: Europe's Federative Core
La zona euro, nucleo federativo dell'Europa

Résumé / Resumen / Abstract / Sommario

L'Union Européenne manque clairement d'Union politique. Seule une Union politique pourrait promouvoir une vision globale à l'intérieur de l'UE, qui contrasterait avec l'approche actuelle, trop étroite et trop centrée sur l'économie et la finance. Le fonctionnement de la Zone euro, qui devrait représenter le noyau dur de l'Union, reste paradoxalement intergouvernemental. Il est donc important d'aligner la Zone euro sur ce qui constitue le régime général du traité de Lisbonne : la méthode communautaire. Les institutions de la Zone euro devraient plus s'inspirer des institutions ordinaires de l'Union, avec une Commission et un Parlement jouant leur rôle. Cette évolution peut être conduite par la voie des « coopérations renforcées » dans la perspective d'une Union fédérale. L'article contient une série de propositions visant à jeter les bases d'un noyau fédéral européen au sein de la Zone euro.

A la Unión Europea claramente le falta una Unión política. Sólo dicha Unión política podría promover una visión global dentro de la UE, que está hoy centrada en las cuestiones económicas y financieras de un modo sectorial. El funcionamiento actual de la Eurozona, que debería representar el núcleo duro de la Unión, continúa siendo, de un modo paradójico, intergubernamental. Es pues importante hacer encajar la Eurozona con aquello que constituye el régimen general del Tratado de Lisboa: el método comunitario. Las instituciones de la Eurozona deberían inspirarse más en las instituciones de la Unión, con una Comisión y un Parlamento que desempeñen su papel. Esto puede conseguirse a través de un procedimiento de « cooperación reforzada », desde la perspectiva de una Unión federal. El presente artículo contiene una serie de propuestas para la transformación de la Eurozona en el núcleo federal de Europa.

In the EU, there is a clear lack of political Union. Only a political Union would be able to promote a global vision inside the EU, which is too focused on a sectoral, economic and financial approach. The current functioning of the Eurozone, which should represent the very core of the Union, remains paradoxically intergovernmental. It is thus important to align the Eurozone with the standard practice of the Lisbon Treaty: the community method. The institutions of the Eurozone should be inspired more by the institutions of the EU, with the Commission and the Parliament playing their part. This can be done through the procedure of « enhanced cooperation », in the perspective of a federal Union. The present article contains a number of proposals to transform the Eurozone into a federal core of Europe.

L'Unione europea manca chiaramente di Unione politica. Solo un'Unione politica potrebbe promuovere una visione globale all'interno dell'UE, che sarebbe in contrasto con l'approccio attuale, troppo riduttivo e troppo concentrato sull'economia e la finanza. Il funzionamento della zona euro, che dovrebbe rappresentare il nucleo duro dell'Unione, resta paradossalmente intergovernativo. E' quindi importante allineare la zona euro a quello che rappresenta il regime generale del Trattato di Lisbona: il metodo comunitario. Le istituzioni della zona euro dovrebbero maggiormente ispirarsi alle istituzioni ordinarie dell'Unione, con una Commissione e un Parlamento che svolgano il loro ruolo. Questa evoluzione può essere condotta attraverso la via delle « cooperazioni rafforzate », nella prospettiva di un'Unione federale. L'articolo contiene una serie di proposte che mirano a gettare le basi di un nucleo federale europeo all'interno della zona euro.

Mots-clé / Palabras clave / Keywords / Parole chiave

UE, zone euro, union politique, méthode communautaire, coopération renforcée, union fédérale

UE, zona euro, unión política, método comunitario, cooperación reforzada, unión federal

EU, Eurozone, political union, community method, enhanced cooperation, federal union

UE, zona euro, unione politica, metodo comunitario, cooperazione rafforzata, unione federale

L'Union Européenne est aujourd'hui malade d'un manque d'Union politique. J'en veux pour preuve les menaces dont elle est l'objet auxquelles elle a des difficultés à faire face : la crise ukraino-russe, l'État islamiste, la guerre en Syrie, la vague des migrants. À ces menaces extérieures s'ajoutent les crises intérieures socio-économiques, les effets de l'austérité imposée, l'irruption de nationalismes, de populismes et d'extrémismes. Ainsi voit-on une avalanche d'attaques contre l'Union exposant sa fragilité du fait du manque d'une fédération politique. Cette Union souffre de maladie infantile depuis l'échec de la Communauté Européenne de Défense (CED) et de la Communauté Politique Européenne. Dans cette crise généralisée, ce constat s'impose : le fer de lance qu'est l'eurozone ne pourra survivre, selon la leçon de l'histoire des monnaies, sans une Union politique. Mais en attendant Godot, il est urgent d'entreprendre les réformes de la Zone euro. D'autant que paradoxalement, ce noyau d'avant-garde fonctionne selon la méthode surnommée faussement inter-gouvernementale. À côté de ses nombreuses déficiences, celle-ci exige l'unanimité et aboutit à l'hégémonie des grands dont l'Allemagne. Les récents marchandages avec la Grèce en témoignent. D'où la nécessité de réformes dont les premiers pas consisteraient à rendre la Zone euro conforme au traité de Lisbonne dont elle fait partie. Au lieu de créer de nouvelles institutions, il serait logique d'avoir recours à celles de l'Union, dans leur dimension réduite aux membres de la Zone et selon les règles de la « coopération renforcée ». Dans cette optique, le noyau qu'est la Zone demeurerait ouvert aux autres membres de l'UE ayant la volonté et la capacité d'y adhérer.

Un premier exemple peut être trouvé dans l'institution d'un « sommet » de la Zone qui serait de fait un Conseil des 19.

Nous subissons donc encore les conséquences de l'échec de la CED en 1954 qui constitua un tournant : la construction européenne s'est alors repliée sur la sphère économique, malgré quelques tentatives (dont celle du Général de Gaulle en 1961 avec le Plan Fouchet) pour lui donner un contenu politique, qui ont toutes globa-

lement échoué. Depuis lors, l'Union Européenne est boiteuse, incomplète et souffrant de maladie infantile.

Or, aujourd'hui, il est important de prendre conscience que l'euro ne survivra pas sans une Union politique. Car c'est seulement cette Union politique qui permettrait de dépasser la vision essentiellement économique et financière qui est aujourd'hui prédominante. Alors que le politique ferait prévaloir une vision globale, qui est nécessaire, l'approche économique et financière, comme dans le cas des débuts de la construction du marché commun après 1957 avec le traité de Rome, procède essentiellement secteur par secteur, sans introduire cette dimension globale. Ce fut la stratégie qui a été adoptée par Jean Monnet à la suite de la crise engendrée par le refus de la CED en 1954, mais ce serait une erreur que de l'ériger en méthode absolue.

La crise qui s'est installée depuis 2008 a augmenté l'écart entre la méthode communautaire d'une part, et la méthode intergouvernementale d'autre part qui s'est trouvée renforcée. Paradoxalement, la régression caractérise la prise de décision dans la zone euro qui pourtant est censée être le noyau dynamique de l'intégration. Il y a là une contradiction majeure : le noyau en principe le plus avancé, le « groupe pionnier » selon le Président Chirac (ou l'« avant-garde » d'après le Président Delors), fonctionne essentiellement selon des marchandages entre gouvernements décidant à l'unanimité suivant une procédure qui exclut les deux institutions sur lesquelles repose la méthode communautaire, à savoir la Commission et le Parlement européen. A ce jeu de la négociation intergouvernementale, ce sont les États les plus puissants qui font valoir leurs points de vue, alors que la méthode communautaire permet de mieux faire respecter les intérêts des petits et moyens États. En effet, il ressort de nombreuses études et témoignages que la Commission est la meilleure garantie de l'intérêt général européen, et partant des intérêts des petits et moyens États, alors que la méthode intergouvernementale fait souvent prévaloir les intérêts des grands États. On constate ainsi que la Zone euro est dominée par la vision rigoriste de l'Allemagne et notamment de son Ministre des Finances Wolfgang Schäuble, qui défend

une politique d'austérité qui a amputé de 25 % le PIB de la Grèce au cours de la période de crise.

Le résultat, c'est que la Grèce se trouve aujourd'hui dans une situation tragique. Même la police et l'armée souffrent de l'austérité imposée par la Zone euro et ont du mal à maîtriser la situation. Un autre point important est que le traité de Lisbonne ainsi que les politiques d'austérité en vigueur dans la Zone euro ne prévoient que des *sanctions* et des coupures de budget, de salaires et de pensions. Or le problème majeur n'est pas de sanctionner, mais de donner un nouvel élan à la Grèce. C'est ainsi qu'on en est arrivé tout simplement à l'idée d'un « Grexit », c'est-à-dire que l'on réfléchissait à comment faire sortir un pays de la zone euro, ce qui est démentiel ! Car si la Grèce sortait, il y aurait évidemment des risques de contagion à des pays comme l'Espagne ou le Portugal, voire à d'autres. De surcroît, ce serait le reflet du manque de solidarité et la preuve que l'intégration n'est pas irréversible.

Voilà ce qui arrive lorsque les technocrates prennent le pas sur le pouvoir politique, faute d'Union politique. D'autres exemples de cet engrenage négatif dans lequel se trouve coincée aujourd'hui l'Union Européenne viennent à l'esprit : tout particulièrement la politique extérieure, la sécurité et la défense.

Si l'on se réfère à l'Ukraine, on constate que le « Partenariat oriental » mis en place en 2008 a été mal conçu, puisqu'il exclut la Russie qui a de nombreuses relations de tous ordres avec les six pays concernés par ce partenariat. Cette démarche a pour effet de produire des tensions au sein du Partenariat « UE-Russie », d'établir des sanctions mutuellement dommageables et de pousser la Russie vers la Chine. Cette politique sans vision ne fait que renforcer le pôle de Shanghai.

S'agissant de la défense, on ne peut qu'être très critique de la proposition faite par le Président de la Commission, Jean-Claude Juncker, d'une défense européenne commune dirigée contre la Russie, comme s'il n'y avait pas d'autres menaces ! Par ailleurs, il faudrait lui rappeler que l'idée d'une défense commune, d'une armée européenne, n'est pas comparable à la Banque Centrale Européenne (BCE), mais qu'elle nécessite un

pouvoir politique dont Jean-Claude Juncker a omis de parler.

Il est primordial de renforcer la capacité de la Zone euro qui fonctionne aujourd'hui sur le mode intergouvernemental, lors que cela devrait être le noyau d'une future fédération européenne. Il faut donc renforcer à la fois les structures de la Zone euro, sa capacité et son efficacité tout en y introduisant de la transparence.

On est en plein paradoxe, car le traité de Lisbonne a élargi le champ de la méthode communautaire qui permet à la Commission de faire des propositions au Parlement européen et au Conseil qui décident par codécision à la majorité qualifiée. Mais cela ne s'applique pas à la Zone euro qui fonctionne encore à coups de « sommets » comme une organisation interétatique, ce qui n'est pas du tout adapté à ce qu'est la Zone euro en réalité : l'avant-garde du processus européen qui depuis longtemps a dépassé le cadre interétatique. C'est pourquoi je propose d'introduire la méthode communautaire au sein des organes de la Zone euro. À ce titre, je suggère :

- Une prise de décision à la majorité qualifiée (et non à l'unanimité comme aujourd'hui) ;
- Un Président de la Zone euro qui serait élu pour plusieurs années à la majorité simple et qui serait garant de la continuité ;
- Une approbation de la nomination du Président par le Parlement européen en formation « Zone euro », c'est-à-dire que seuls les députés des pays membres de la Zone euro (19 aujourd'hui, sur un total de 28 pour l'UE) auraient droit de vote ;
- La création d'une Commission de la Zone euro sur le modèle de la Commission européenne, mais composée seulement des 19 membres de la Zone.

Je pense qu'un groupe de pays comme la France et la Grèce notamment, avec l'apport de l'Italie, pourrait initier une telle proposition.

Un point important qu'il faut rappeler, c'est que le traité de Lisbonne a été négocié avant la crise de 2008, et qu'il ne comporte pas de mécanismes spécifiques pour faire face aux crises, ce qui est évidemment une carence dans le contexte actuel. Au moment de son entrée en vigueur coïncidant avec l'éclatement de la crise, ne fallait-

il pas prévoir un ajout avec des mesures anti-crisis ? Car la crise, puis les mesures d'austérité, ont non seulement entamé le dynamisme économique de l'Union Européenne, mais également entraîné une dépression sensible dans les opinions publiques qui se détournent de plus en plus de l'idéal européen et qui croient de moins en moins à l'efficacité de l'Union Européenne. La crise économique a ainsi peu à peu conduit à une crise de l'Union Européenne, à cause de son impuissance à produire des résultats positifs pour les populations. Pis, elle a laissé s'instaurer des récessions et des reculs des PIB. En même temps, diverses crises à dimensions variables suivies de tensions intérieures et d'émergences de mouvements extrémistes, populistes et europhobes se sont multipliées. Avec pour cible principale l'Union Européenne et l'austérité. La régression a remplacé les promesses d'une Europe unie.

Une Union politique permettrait de développer une vision à long terme. De ce point de vue, il faut réfléchir à y associer les régions. On voit ce qui se passe en Écosse, en Catalogne, etc... Ne faudrait-il donc pas prévoir, comme le souhaitait Denis de Rougemont, au sein de l'Union Européenne un véritable Sénat des Régions aux côtés du Parlement européen (les peuples) et du Conseil (les États) ?

L'Union politique signifie également le souci du social, à savoir :

- le souci en premier lieu du citoyen, accompagné du
- souci de la solidarité

L'Union politique impliquerait une vision globale de la construction européenne qui contrasterait avec les habituelles négociations de marchands de tapis comme on le voit encore aujourd'hui dans le cas de la Grèce.

Enfin, elle rendrait possible, pour relancer l'économie, le recours aux « eurobonds » qui pourraient servir notamment à investir dans la recherche et les innovations, dans l'éducation et la formation et le développement des foyers créateurs au sein des PME. C'est-à-dire dans un ensemble de facteurs cruciaux pour la révolution sociale de l'Europe au XXI^e siècle.

Les États membres de la Zone euro sont confrontés à un choix politique de grande portée : s'engager dès

que possible sur la voie de l'Union politique fédérale ou accepter l'éclatement de la Zone euro et la mort de l'euro. Depuis l'apparition de la monnaie il y a quelque trois millénaires, nous savons que battre monnaie est un acte souverain, symbole du pouvoir politique. Aucune monnaie n'a historiquement survécu à notre connaissance sans souverain politique.

D'où l'urgent besoin de consolider la Zone euro et de la doter d'*instruments* et de *processus de décision efficaces*, ainsi que de l'encadrer par une *Union fédérale*. Seul un pouvoir politique sous la forme d'une Fédération européenne est en mesure d'assurer la sortie de la crise, l'avenir de l'euro et le développement de l'Union européenne. C'est aussi la seule façon pour l'Europe de renforcer sa place au sein de la nouvelle répartition des pouvoirs au niveau mondial.

La mise en œuvre d'une Fédération européenne à 19, ouverte aux autres membres de l'Union, doit permettre d'adopter une approche globale en lieu et place des actions incoordonnées prises de cas en cas. Elle constitue un *renversement de perspective* en fonction d'un *projet européen*, accompagné d'un retour à des politiques équilibrées et de solidarité. La position de la Chancelière Merkel vient à l'esprit : très opposée dans la situation actuelle à l'émission d'eurobonds, elle s'est déclarée prête à l'envisager dans le cadre d'une union politique.

1. De l'intergouvernemental à la méthode communautaire

Paradoxalement, la Zone euro, noyau fédérateur et pionnier, continue à fonctionner à l'intergouvernemental alors que l'Union des 28 recourt largement à la méthode communautaire. Aussi faudrait-il dès à présent rattraper ce retard en utilisant la coopération renforcée ou en adoptant de nouvelles modalités de fonctionnement, comme dans l'exemple du Sommet des 19. Ces retouches auraient pour effet d'*accroître l'efficacité du processus de décision*, la *participation du Parlement européen* et la *transparence*. Ainsi ce sous-ensemble de l'Union européenne qu'est la Zone euro bénéficiera des *progrès inscrits dans le traité de Lisbonne*, à savoir la *majorité qualifiée*, la *codécision sur proposition de la*

Commission, la double présidence, etc. Il s'agirait d'adapter ces avancées à la dimension de la Zone.

Depuis le début de la crise, la Zone euro, au lieu de développer une vision large et politique, s'est recroquevillée sur une approche étroitement financière. Elle est gérée par l'Eurogroupe composé de ministres des finances à l'exclusion des ministres des affaires économique-sociales et des institutions communautaires. La Commission et le Parlement européen y sont marginaux, ce qui nuit à un rééquilibre tenant plus compte de l'ensemble des États membres, petits ou moyens. De surcroît, en l'absence de propositions de la Commission, il n'y a pas de responsabilité de l'Eurogroupe devant le Parlement européen de la Zone euro.

En revanche, tout est agencé à la mode intergouvernementale qui assure la domination des grands pays, notamment ceux qui sont financièrement les plus puissants.

1.1. Le Sommet de la Zone euro deviendrait le « Conseil européen de la Zone euro »

Le Conseil de l'Union a défini la structure et le fonctionnement du Sommet des 19 dès janvier 2014. Son Président assure la préparation et la continuité des travaux en étroite collaboration avec le Président de la Commission, et sur la base des travaux préparatoires effectués par l'Eurogroupe. Or l'Eurogroupe est en réalité un Conseil des ministres des finances doté d'une vision étroite.

Remplaçant le Sommet de la Zone euro (l'idée de « Sommet » véhiculant un concept trop traditionnel), le Conseil européen de la Zone euro comprend les Chefs d'État ou de gouvernement de la Zone, ainsi que le Président de la Commission. Le Président de la BCE est invité tandis que les présidents de l'Eurogroupe et du Parlement européen peuvent être invités. Les Chefs d'État ou de gouvernement dont les États ont ratifié le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance participent aux discussions sur la compétitivité, la modification de l'architecture de la Zone euro et des règles fondamentales, ainsi que sur des thèmes spécifiques.

1.2. Un Président du Conseil européen de la Zone euro

À l'instar du Président du Conseil européen, le Président de la Zone euro est désigné par les membres du Conseil de la Zone euro à la *majorité simple*. Cette procédure qui est calquée sur celle du Conseil européen se déroule en même temps et, selon toute probabilité, aboutira à la désignation d'une seule personne chargée des deux présidences. Dans ces conditions, le Président à double fonction sera appelé à garantir une coopération harmonieuse entre la Zone euro et l'ensemble des membres de l'Union.

Afin d'attribuer davantage de *légitimité démocratique* au Président de la Zone euro, il serait souhaitable que le Conseil de la Zone euro le désigne après consultation des Présidents de la Commission et de la BCE et approbation du Parlement européen. Cette dernière pourra être donnée par un vote à la majorité des députés européens appartenant aux États membres de la Zone euro.

1.3. Processus de décision au sein du Conseil européen de la Zone euro

Le Conseil européen de la Zone euro définit principalement les grandes orientations et donne l'impulsion à leur mise en œuvre par l'Eurogroupe. Tout en recherchant le consensus, il devrait pouvoir prendre des décisions et adopter des déclarations à la *majorité qualifiée* ou renforcée. Cette procédure permettrait d'éviter des vetos et de longs marchandages au sein du groupe pionnier.

Dans le cas d'une crise comme celle de la Grèce, le Conseil européen de la Zone euro intervient en sa qualité de pouvoir politique suprême. Il tranche en dernière instance et est en mesure de casser les décisions de l'Eurogroupe.

Les travaux préparatoires seront confiés au Président du Conseil européen de la Zone euro en étroite collaboration avec le Président de la Commission et le Président de l'Eurogroupe et, dans certains cas, le Président de la BCE.

2. Organisation et fonctionnement de l'Eurogroupe

2.1. Le Président de l'Eurogroupe est issu du Conseil des ministres des finances et des ministres des affaires sociales

Sa désignation par ses pairs doit intervenir sur proposition des Présidents du Conseil de la Zone euro et de la Commission et sur préavis du Parlement européen. Ce préavis est requis en raison de sa fonction de chef de « l'exécutif » de l'Eurogroupe. À ce titre, il serait souhaitable que le sous-groupe Zone euro du Parlement européen puisse exercer le contrôle démocratique sur le Président de l'Eurogroupe. Le Président de la Commission, lorsque ce dernier est originaire d'un État membre de la Zone euro, pourrait être désigné à la présidence de l'Eurogroupe.

Des conséquences de cet aménagement et notamment l'utilisation de la motion de censure devraient être examinées.

2.2. Structure et processus de décision

De préférence, l'Eurogroupe fonctionnerait sous la présidence du Président de la Commission assisté du Vice-président de la Commission chargé des affaires financières. Un deuxième Vice-président devrait être chargé des affaires sociales. Cette troïka assurerait plus d'efficacité et d'harmonie entre les actions aux niveaux de la Zone euro et de l'Union sans multiplier le nombre de présidents.

Les décisions de l'Eurogroupe relèvent, comme celles de l'Union, de deux catégories distinctes : décisions législatives et décisions gouvernementales (ou exécutives).

Dans le premier cas, le processus *législatif* devrait fonctionner sous forme de codécision simplifiée. Le Président de l'Eurogroupe, à la suite des travaux prépa-

ratoires de la Commission dans sa formation à 19 et en consultation avec la BCE, présente des propositions de règlements ou de directives aux ministres des finances et au Parlement européen de la Zone euro représenté par les députés des pays membres de la Zone. Comme le Parlement européen, ceux-ci se prononcent à la majorité. À son tour, l'Eurogroupe au niveau des ministres décide à la majorité qualifiée.

Dans le deuxième cas de décisions de type *gouvernemental*, c'est le degré d'urgence et d'efficacité qui les caractérise. Ces décisions devraient être prises, sur la base des travaux préparatoires de la Commission à l'échelle de la Zone euro et après avis de la BCE, à la *majorité qualifiée*. Elles seront mises en application sous la surveillance du Président et des Vice-présidents compétents de la Zone euro. Si le délai le permet, elles pourraient être précédées d'un avis des parlementaires européens de la Zone euro et, dans certains cas, être soumises à leur préavis. Dans tous les cas, elles devraient être formulées en consultation avec la BCE.

2.3. Rôle de la Banque Centrale Européenne (BCE)

La BCE devra être étroitement associée à la préparation des décisions et à leur mise en œuvre. Dans un avenir proche, la BCE devrait être soumise à une évaluation de son rôle au cours de la crise et dans la phase post-crise. Ce bilan servirait de critère de réforme des compétences de la BCE qui, selon toute probabilité, s'inspirerait des compétences plus larges des Banques centrales d'États membres comme celle du Royaume-Uni, ou de la Federal Reserve américaine. Ces institutions disposent de moyens anti-crise plus substantiels et d'instruments qui leur permettent d'intervenir en relation avec la dette publique ou au sujet de l'émission d'obligations et d'autres leviers de relance économique. Le rayon d'action de la BCE a vocation à assumer un rôle plus positif, de concert avec d'autres institutions et en tenant compte des conséquences politiques et sociales. D'où l'importance d'une vision globale qui incombe au Conseil européen de la Zone euro.

2.4. Décisions urgentes

L'expérience de la crise révèle un grand décalage entre la rapidité des décisions des investisseurs et des réactions des marchés et, par contraste, la lenteur des décisions des institutions européennes. Il serait donc souhaitable de réfléchir à la façon dont un certain nombre de décisions pourraient être prises en urgence par la Commission ou par la BCE, ou bien conjointement par ces deux institutions. Ces décisions ne suivraient pas la procédure longue, mais en revanche seraient entérinées par la suite par les membres du Conseil et du Parlement européen dans leur dimension de la Zone euro.

2.5. Recours à la Cour de justice

Dans des cas litigieux, la Cour de Justice serait habilitée à décider en première instance au niveau des Chambres qui pourraient être composées à majorité de juges appartenant à la Zone euro. Tel pourrait être aussi l'aménagement *ad hoc* pour les arrêtés finaux. Cependant, ces aménagements ne semblent pas s'imposer, la Cour ayant une *vision communautaire* par essence. Quant à la Commission, qui depuis le début de la crise a cherché à proposer sa vision communautaire adaptée à la Zone euro, elle serait plus efficace dans une dimension à l'échelle de la Zone euro.

3. Remarques ouvertes sur l'avenir

En premier lieu, il est urgent de revenir au sein de la Zone euro à la méthode communautaire qui constitue, sauf exception, la règle du traité de Lisbonne. La Zone euro, fer de lance de l'Union européenne, se doit de rattraper son retard sur le traité de Lisbonne.

En utilisant la *méthode communautaire*, la Zone euro se doterait d'une procédure de décision plus efficace, plus rapide et plus équilibrée. En effet, la démarche intergouvernementale est soumise dès les origines de la décision à la domination des grands États membres, et notamment de l'Allemagne en accord avec la France et l'Italie. C'est le scénario qui a jalonné les réactions à la

crise. La nouvelle présidence et une participation plus active de la Commission de la Zone euro à l'élaboration des décisions garantiraient un meilleur équilibre et des choix plus ouverts. La prise de décision à la majorité qualifiée y contribuerait à son tour.

Autour de ce noyau fédérateur s'organiseraient des instruments tels que le Mécanisme Européen de Stabilité et d'autres agences intergouvernementales. Sous l'attraction de la structure et du fonctionnement communautaires ainsi que de la confiance et de la solidarité retrouvées, ces mécanismes et accords pourront être mis en conformité avec la méthode communautaire. Ce pôle renforcé facilitera l'adoption de décisions instaurant un budget de la Zone euro (3 % du PIB), un Fonds de relance ainsi que des unions bancaire et fiscale, sans omettre la dimension sociale.

En conclusion, la Zone euro appliquerait désormais la *méthode communautaire* dans des cas aussi nombreux que possible. Par conséquent, cette réadaptation garantirait une plus grande efficacité, un plus solide consentement ainsi que plus de transparence en recourant à des processus de décision prévus par le traité de Lisbonne. Selon le principe de la « coopération renforcée », la Zone euro pourrait généraliser l'application de la méthode communautaire afin d'assurer non seulement une plus grande efficacité, mais aussi plus de légitimité démocratique et de proximité avec les citoyens européens.

Pour éviter le déclin de l'UE amorcé avec la grande crise, un groupe d'États membres de la Zone euro doit s'engager à reprendre le projet de « noyau dur » proposé en 1994 par les députés CDU Wolfgang Schäuble et Karl Lamers. Leur projet prévoit en priorité un développement institutionnel et l'établissement d'un gouvernement européen au sein d'un noyau fédérateur propulsé par l'intensification qualitative des relations franco-allemandes. Cette avancée suppose aussi le renforcement de la capacité extérieure de l'Union en matière de politique étrangère et de sécurité. L'approfondissement et la consolidation sont déterminés par les progrès de l'Union. J'en appelle à l'auteur de ce projet, actuel Ministre allemand des finances pour qu'avec Angela Merkel et François Hollande, il relance l'idée d'un noyau politique.

Colección Poesía

Últimos títulos publicados



**LA MENTIRA QUE SIEMPRE
DICE LA VERDAD**

Jean Cocteau
384 páginas



**SI LA TIERRA GUARDARA LA
FORMA DE LOS CUERPOS**

Luis Vicente de Aguinaga
128 páginas



EL SUEÑO DE EINSTEIN

Jenaro Talens
176 páginas



TIEMPO NAUFRAGADO

Karl Lubomirski
208 páginas



MAYO

Karel Hynek Mácha
112 páginas



EL PULSO DE LA LUZ

Lawrence Ferlinguetti
416 páginas



SONETOS

Jorge Ruiz de Santayana
144 páginas



MAPA DEL EXILIO

Coriolano González Montañez
88 páginas

Títulos de la colección

- | | | |
|---|--|--|
| 01 PEREGRINAJE, Clara Janés | 07 EL TRUCO PREFERIDO DE SATÁN, Walter Benjamin | 14 SEGÚN LA COSTUMBRE DE LAS OLAS, Clara Janés y Jenaro Talens |
| 02 UN CIELO AVARO DE ESPLENDOR, Jenaro Talens | 08 EN EL CENTRO DEL AÑO, Jaime Labastida | 15 DEBE DECIRSE DOS VECES, Rikardo Arregi |
| 03 CANCIONES DE JUAN PERRO, Santiago Auserón | 09 PUESTO QUE ÉL ES ESTE SILENCIO, Jacques Ancet | 16 LAS ILUMINACIONES, María Victoria Atencia |
| 04 BAJO LA TIERRA, Jiří Orten | 10 VIVO EN LO INVISIBLE, Ray Bradbury | 17 ANTINOO, Fernando Pessoa |
| 05 ARDORES, CENIZAS, DESMEMORIA, Juan Goytisolo | 11 EL OTRO LADO DE LA NIEBLA, Rafael Guillén | 18 CANDENTES CENIZAS, Erwin Schrödinger |
| 06 LAS ROSAS & ESBOZOS VALAISANOS, Rainer Maria Rilke | 12 TEOREMAS POÉTICOS, Basarab Nicolescu | 19 EL GRAN MÍNIMO, Gilbert Keith Chesterton |
| | 13 A PESAR DE LOS VIENTOS, Manuel González Sosa | 20 EL VIENTO Y LA HOJA, Abbas Kiarostami |
| | | 21 UN ÁRBOL EN RODMELL, Raquel Martín Carballo |



CALEIDOSCOPIO
KALÉIDOSCOPE
KALEIDOSCOPE
CALEIDOSCOPIO

PUBLICATIONS DU GLOBAL STUDIES INSTITUTE DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

PUBLICATIONS DU GLOBAL STUDIES INSTITUTE DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE
14

TERRITOIRES EUROPÉENS : DISCOURS ET PRATIQUES DE L'ÉLARGISSEMENT

Marie-Eve Bélanger



TERRITOIRES EUROPÉENS : DISCOURS ET PRATIQUES DE L'ÉLARGISSEMENT

Marie-Eve Bélanger

ISBN : 978-2-8061-0238-6 • novembre 2015 • 282 p. • 28,50€

Cet ouvrage analyse les caractéristiques des pratiques d'élargissement de l'Union européenne. S'appuyant sur une vaste recension des discours accompagnant les processus d'élargissement depuis le début de la construction européenne, l'auteure offre un éclairage politique et transhistorique sur les conditions de possibilité de la répétition pacifique de l'élargissement en Europe, et propose une réflexion approfondie sur l'impossibilité d'y tracer frontière sans mettre en péril le projet européen de paix, de prospérité et de stabilité.

AUTRES PARUTIONS



L'EUROPE DE DENIS DE ROUGEMONT

François Saint-Ouen

ISBN : 978-2-8061-0132-7 • 2014 • 188 p. • 20€

Ouvrage contenant deux inédits de Denis de Rougemont (sur la liberté, sur le fédéralisme) et un de ses articles-phares sur les régions. Les principales facettes de son œuvre y sont également étudiées en détail par divers spécialistes : rapport à l'écriture, conception de l'Europe et du dialogue des cultures.



HISTOIRE ET MÉMOIRE DANS L'ESPACE POSTSOVIÉTIQUE LE PASSÉ QUI ENCOMBRE

Korine Amacher,
Wladimir Berelowitch (eds)

ISBN : 978-2-8061-0139-6 • 2014 • 268 p. • 30€

Dans l'espace postsoviétique, la quête d'une nouvelle construction nationale et la légitimation des nouveaux pouvoirs s'est appuyée sur une réécriture du passé et une réinterprétation de faits ou de personnages historiques. Si les dirigeants politiques jouent un rôle important dans ce processus, les intellectuels font aussi « usage » du passé.



L'EUROPE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Déborah Lassalle

ISBN : 978-2-8061-0043-6 • 2013 • 318 p. • 35€

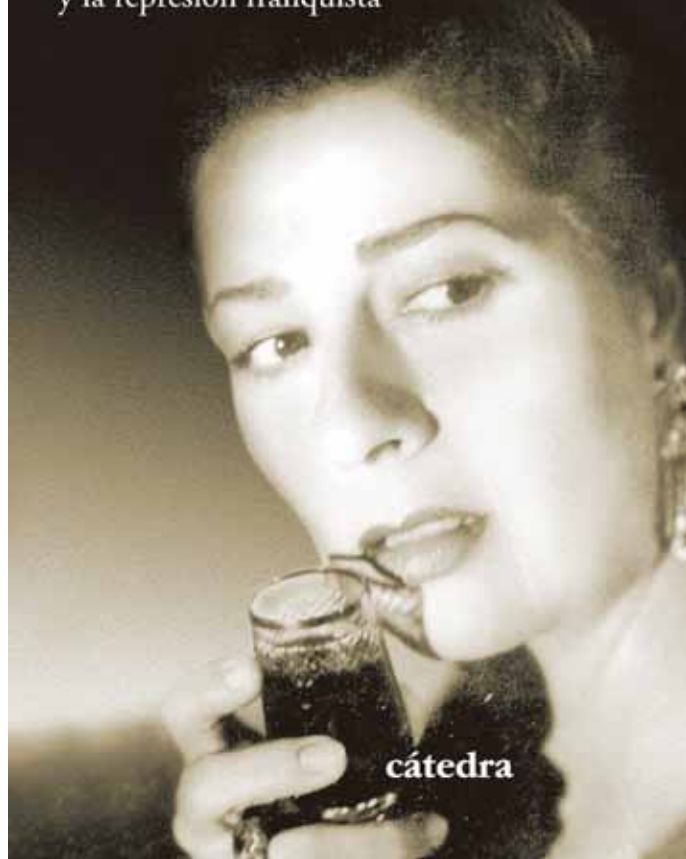
En confiant la promotion de l'intérêt général à la Commission européenne, les Traités esquissent un modèle institutionnel qui postule une gouvernance fondée sur les principes de participation, d'efficacité et de subsidiarité. La Commission articule ainsi les objectifs cristallisés dans les Traités avec les attentes et les besoins évolutifs des Etats membres et des citoyens.



STEPHANIE SIEBURTH

Coplas para sobrevivir

Conchita Piquer, los vencidos
y la represión franquista



Coplas para sobrevivir. Conchita Piquer, los vencidos y la represión franquista, Stephanie Sieburth, Madrid, Cátedra, 2016, 302 pp.

Nada más verlo, el propio título del libro me sugirió una primera idea: casi nunca las cosas son lo que parecen. Esta es una frase que podemos emplear en nuestra habla común; otra de este estilo sería la todavía más usada: las cosas son según el color del cristal con que se miran. Aunque más bien aquí, al tratar del libro de Step-

nie Sieburth ningún juicio común o prejuicio pueden servirnos de mucho. Las cosas para saber lo que son, para entenderlas, comprenderlas y para explicarlas, hay que mirarlas y saber mirarlas, no solo en lo que parecen, sino también en lo que no pensamos nunca que pudieran ser. Es bastante probable que, siguiendo los consejos de Walter Benjamin, convenga mirarlas desde una cierta distancia: por donde no se ven, por debajo, excavando en lo subterráneo que ocultan, o muy hacia arriba como miramos a las estrellas que desde tan lejos y estando ya muertas, nos iluminan cada noche en nuestro vivir aquí y ahora.

Digo esto porque es una realidad evidente que el libro de Stephanie Sieburth está dedicado a la copla y en buena medida también a su más prominente intérprete, Conchita Piquer, pero a la vez me parece claro que, ya desde el título y en una primera ojeada, tal vez muchos interesados por el asunto y que incluso pueden conocer bien este tema podrían sentirse desorientados acerca de su contenido.

Porque resulta que «La Parrala» es una canción para quitar el miedo, «Ojos verdes», además de un planto por lo perdido es una elegía por la República, «Tatuaje» nos habla de la interminable búsqueda de los desaparecidos en las fosas clandestinas del franquismo, «La Otra» nos cuenta la historia de nada menos que más de la mitad de los españoles/españolas; los ilegítimos vencidos...

En definitiva este libro se dedica a explicar –y a mi juicio lo explica muy bien– de qué manera la copla franquista ayudó como nadie a que los vencidos sobrevivieran en la posguerra en medio de un clima de terror prolongado y generalizado. Esto parecería una cosa impensable y hasta absurda para muchos españoles, tanto canónicamente cultos, como con un patrón de cultura popular, acostumbrados a ver la copla, bien como un producto creado e instrumentalizado por la dictadura, como una forma blanda de manifestación artística castiza y casposa; o también como un género de cultura popular, de raíz hispánica tan rancia y tan ancestral que difícilmente se podría compaginar con el consumo y las formas culturales europeas y norteamericanas que

conforman el hábito y el gusto globalizado de los ciudadanos en nuestro mundo presente.

Y sin embargo, el resultado que produce la lectura del libro de Stephanie Sieburth es el de una gran comprensión. Algo así, como: pero claro, esto es... ¡cómo no lo habíamos visto antes! Esto es lo que hace grande un libro.

La primera edición de la investigación de Sieburth se publicó en inglés en la prestigiosa serie «Toronto Iberic» de la editorial universitaria canadiense (*Survival Songs. Conchita Piquer's Coplas and Franco's Regime of Terror*, Toronto: University of Toronto Press, 2014) y recibió el Katherine Singer Kovacs Prize Winners de la Modern Language Association para trabajos especializados en literatura y cine españoles y latinoamericanos en ese mismo año. La traducción de este libro, debida a Manuel Talens y María Enguix, y su publicación por la editorial Cátedra pone en manos del público hispanohablante una obra original y novedosa que destaca en el entorno de nuestro poco variado panorama intelectual.

El proyecto de Stephanie Sieburth parte de la idea de que las coplas, sus músicas y sus letras (sobre todo su interpretación por la que sería la más importante artista del género), y la posibilidad de participar de ellas repetidamente a través de su difusión por la radio, fueron un elemento no solo benéfico para la salud física y emocional de los españoles vencidos por la guerra, sino uno de los vehículos más importantes de resistencia y afirmación de sus principios ideológicos y su identidad como personas sociales; algo absolutamente necesario para su supervivencia en el ambiente de terror y persecución acuciosa en el que tuvieron que existir durante la larguísima postguerra.

Los dos primeros capítulos de *Coplas para sobrevivir* tienen un carácter introductorio. En primer lugar la autora expone su punto de partida teórico y metodológico, y la ambición de su proyecto de investigación para el que pone en juego, además del conocimiento experto de nuestra historia literaria y las herramientas de la teoría de la literatura como disciplina, otros argumentos no tan habituales, pero sin embargo fundamentales en el objetivo interpretativo de los estudios culturales. Se co-

mienza exponiendo el carácter y la trascendencia de las amenazas, físicas y emocionales, que rodeaban la existencia de buena parte de los españoles en la postguerra. Se asume que muchas de estas personas vivían no solo aterrorizadas, sino que arrastraban un gran trauma, cuya falta de solución se veía agravada por la imposibilidad de manifestar de ninguna manera el dolor, de ritualizar el duelo ni esgrimir la inocencia y la dignidad de sus actos, no ya en el entorno público, sino incluso en la intimidad de sus propias familias y en sus casas. La música y las letras de la copla ofrecían la posibilidad para trasladarse de rol (como camuflaje), para poder cumplir los pasos rituales necesarios para la superación de la muerte y la pérdida (la aceptación de la ausencia, la separación y la reincorporación a la comunidad de los vivos), pero también para encontrar un modo de narración, de expresión de sí mismos que ayudara a mantener una identidad y un proyecto de futuro. En definitiva, como se recuerda en el libro (p. 62 y otras) tomando como modelo la investigación hecha por Azar Nafisi sobre las formas de resistencia de las mujeres en el régimen jomeinista de Irán, estas formas expresivas servían para superar la vergüenza y la contaminación de colaborar en la propia aniquilación: en definitiva, para sobrevivir.

Expuestos los presupuestos teóricos y metodológicos que constituyen el armazón del estudio, a continuación se hace una exposición contextual dedicada a la copla como género de expresión artística, a su desarrollo espectacular en los años cuarenta y a su utilización ideológica por el régimen de Franco. La coincidencia en este tiempo de represión y penurias de todo tipo del momento de mayor nivel de popularidad y de calidad artística de la copla, protagonizado por el trío de compositores, Rafael de León, Manuel Quiroga y Antonio Quintero, y por la que será indiscutiblemente considerada como la máxima intérprete del género, Conchita Piquer, hace necesaria una explicación acerca de la ideología de la copla y de sus posibilidades para llegar a ser, como lo fue, no solo un género absolutamente popular entre los españoles, sino capaz de ser incorporado con un sentido político (aunque fuera de

un modo inconsciente) por los vencidos. Como escribe Sieburth, «aquellas coplas son una perfecta ilustración del argumento de Antonio Gramsci acerca de la cultura popular: las clases dominantes pueden crear textos e interpretarlos de manera que sirvan a sus intereses, pero eso no impide que las clases subalternas interpreten esos mismos textos de manera contestataria (...) era por lo tanto un ejemplo de lo que Eve Sedgwick llama 'lectura reparadora': cómo los oprimidos se alimentan de los productos culturales de la misma cultura que está tratando de eliminarlos» (p. 100).

La voz y el genio teatral de Conchita Piquer han sido descritos como capaces de transmitir todos los sentimientos y todos los papeles, pero además estaba el carácter único de su propia biografía. El hecho de que el inicio de su carrera y algunos de sus éxitos provinieran de la época republicana y que su vida no se atuviera a los cánones de conducta social y personal que la dictadura prescribía a las mujeres, hicieron que, siendo una figura del régimen, ella se convirtiera no ya en la intérprete sin igual de papeles femeninos subalternos o mal vistos, sino que encarnara estos roles con una autenticidad que no dejaba lugar a dudas. El análisis que se hace en el libro del «carisma» de Concha Piquer (pp. 102-124) sirve de perfecto preámbulo para los que serán los capítulos principales, en los que, a modo de casos, la autora analiza algunas de las coplas más famosas. Así, «La Parrala» le sirve para ejemplificar el funcionamiento terapéutico de la interpretación de roles diferentes al del oyente en un contexto de vigilancia y control extremos, donde la ocultación y el disimulo eran básicos mecanismos de defensa. Otras tres canciones memorables, «Ojos Verdes», «Tatuaje» y «Romance de la Otra», serán las piezas seleccionadas para mostrar su significado como ritual fúnebre en las diferentes fases del duelo (separación, transición e incorporación) en un tiempo detenido y de silencio que hacía imposible para mucha gente la normal manifestación del dolor por la separación, la ausencia y el desconocimiento del paradero de sus personas queridas, y la falta de legitimidad de su situación vital en el presente. «Romance de Valentía» y «La Ruiseñora» muestran la forma de recuperar (de no perder) la

humanidad gracias a la voz; la voz que les proporciona a los vencidos la máscara de la copla y de la intérprete con la que ellas y ellos cantan también a través de la radio. Un último capítulo sobre las formas concretas en que las narrativas y la música transmitidas a través de la radio permitían a la gente común alcanzar un sentido vital emocionalmente confortable de un modo «fluido» recapitula el trabajo de Sieburth y da paso a sus conclusiones.

Hay muchas formas de conocimiento y todas legítimas y seguramente útiles, pero no todas son iguales. Los investigadores que se ocupan de las conductas y las culturas humanas no se basan en las apariencias, ni explican lo que de un modo superficial cualquiera de nosotros –participantes en esos códigos y enculturados en esas pautas de conducta– podemos ver y apreciar racional y emocionalmente. Casi nada es lo que parece y el trabajo del investigador social es sacar a la luz lo que no es tan evidente, lo que está por debajo de nuestra vida cotidiana y la explica; lo que profundamente somos y que precisamente sabemos que somos en gran medida gracias a los análisis y explicaciones que ellos y ellas nos proporcionan: ellos –los estudiosos–, distanciándose, nos dan sus palabras, que, puestas junto con las nuestras y con nuestras experiencias, sirven para explicar-nos. En este sentido, una historia emocional del franquismo no solo es necesaria, sino que nos revela mucho más de nuestra propia identidad que la política u otras clases más canónicas de historia.

La distancia con respecto a la realidad con la que se está trabajando es fundamental en las ciencias sociales y humanas. En este caso, la empatía con la realidad que se está intentando explicar proviene precisamente de esas distancias, que ayudan a apreciar la autenticidad de las manifestaciones expresivas de la música y la poesía que hay en la copla. No se trata solo de que Stephanie Sieburth sea norteamericana, con raíces europeas, ni de que sea catedrática de literatura española en un departamento de estudios románicos de una prestigiosísima universidad de Estados Unidos. Tampoco que sea una mujer feminista cuyas performances se producen en un centro académico y no son radiadas ni puestas en el

teatro, y finalmente que no haya tenido experiencia directa de persecución política ni sufrido un conflicto armado (si bien, la cercanía de la memoria de la Shoah en su propia familia está latente a lo largo de todo su análisis sobre las funciones terapéuticas de las canciones y la música de Concha Piquer en la postguerra). En realidad todas estas distancias personales, académicas, políticas, ayudan a la autora en su obra de descubrimiento de cómo pudo fluir la comunicación entre un nivel de expresión cultural -masivo y creado en un ambiente de extrema falta de libertad- y los individuos, las personas, las mujeres que cantaban esas mismas coplas e incorporaban sus historias a la historia de sí mismas. Son necesarias, además, la distancia analítica y las herramientas metodológicas que en este trabajo se emplean, entre las que destaca la aplicación muy novedosa de técnicas y principios teóricos que son conocidos por ser utilizados en las psicoterapias individuales, pero que se adaptan en este caso al análisis de duelos complicados, terrores inacabables y traumas permanentes, extendidos al cuerpo social, a una colectividad no uniforme, pero que el propio régimen franquista quiso perpetuar como si fuera una entidad tal: la antiespaña, los rojos, los vencidos, los enemigos de la patria, que había que exterminar física, política, intelectual y emocionalmente.

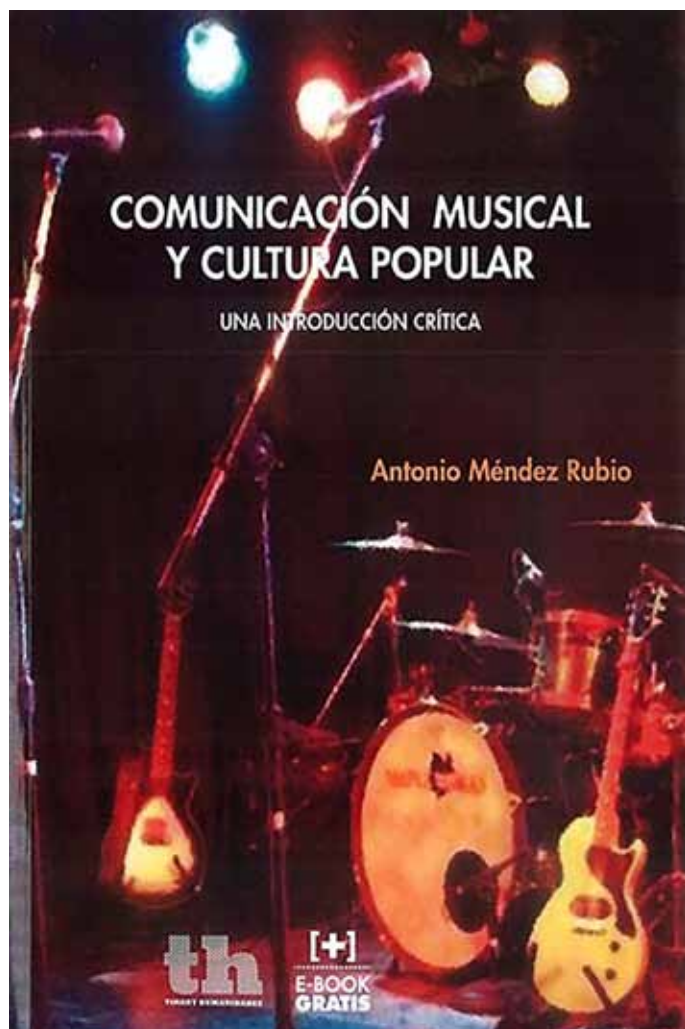
Para mí, que viví la infancia y primera juventud en el franquismo, pero no en los años más duros de la postguerra, la copla no tenía este significado. Lo que recuerdo sobre todo es el silencio, la autoridad omnipresente de la iglesia, la precariedad de la vida material y lo feo que era todo, incluida la música de la radio, que no podía sentir separada del resto de la cultura «oficial» que nos rodeaba. En un proceso de desvelamiento de los silencios del franquismo y su falta de autenticidad, su impostura, no fue hasta el periodo democrático cuando descubrí la copla y a aquellas increíbles mujeres

(llamadas por nosotros en aquel momento folklóricas), en cuyos gestos y en cuyas letras, por más que fueran tremendistas y fuertemente pasionales, yo también entendí la libertad. Como oí decir a la cantante Martirio hace poco en una entrevista, esas canciones que hablaban de mujeres dependientes y enamoradas hasta el morir de hombres que no las merecían, hicieron a las mujeres españolas feministas. Feministas por contraste o feministas por resistencia.

Resistencia es otra palabra clave en el libro de Stephanie Sieburth. Desvelar, desentrañar las armas, los pequeños gestos, las sutiles ironías y la burla que permite a los oprimidos sobrevivir junto a los dominadores y los violentos, sin que lo vean, camuflándose, utilizando sus máscaras y conociendo mejor que nadie los estilos y los principios de su hegemonía, es una tarea difícil y muy de detalle que no está en las manos de cualquiera. La historia enseña algo de esto y los estudios de memoria ayudan mucho a ver cómo incluso el pasado y el presente menos deseado pueden contener la esperanza de un futuro mejor.

Uno de los aspectos más interesantes para mí de este libro es su objetivo de poner en relación las formas cotidianas de resistencia con la capacidad performativa que tienen las expresiones populares en general, y en particular cada refrán, cada chiste, cada canción, porque cada persona, cada uno de nosotros podemos recurrir a ese acervo, a ese repertorio, a esa herencia de nuestros ancestros, para explicar o resolver, para actuar ante una situación determinada que nos envuelve y nos preocupa o nos alegra. El folklore, la cultura popular, las canciones buenas tienen este poder. Muchas gracias a Stephanie Sieburth por mostrárnoslo.

Carmen Ortiz García
Instituto de Historia, CSIC



Comunicación musical y cultura popular. Una introducción crítica, Antonio Méndez Rubio, Valencia, Tirant, 2016, 415 pp.

Decía el grupo The Residents que las canciones pop no eran más que un minuto de música que sonaba repetido tres veces. Llevando esta idea a la práctica, en 1980 editaron el disco *Commercial Album*, compuesto por cuarenta temas de un minuto de duración que relacionaban la música de consumo con las sintonías televisivas, inaugurando así la década de la MTV y el videoclip, la de la supremacía de la imagen frente a los sentidos de movilización política que había comportado el rock en las décadas anteriores. Entre la consideración

de la música popular como parte integrante de la vida cotidiana y su actual estatuto de estricto producto de la mercadotecnia media un abismo. De este *décalage* y de las implicaciones políticas trata el volumen que aquí comentamos.

No obstante, en *Comunicación musical y cultura popular* Antonio Méndez Rubio no se conforma con hacer una reflexión actualizada sobre el papel de la música popular en la sociedad contemporánea. Este libro es mucho más. Constituye uno de los trabajos más ambiciosos en el establecimiento de una política de la música, de una teoría de la cultura en relación con la comunicación musical, entendida como «juego de lenguajes y también como práctica social, es decir, como cultura», de manera que el volumen «se orienta hacia la relación entre la música y el funcionamiento de los signos, las imágenes y los intereses que dan cuerpo a la realidad social, concediendo importancia a los aspectos mediáticos, económicos y políticos en sentido amplio que movilizan el funcionamiento de la música en la actualidad», en palabras del autor (p. 12).

Esta asunción del carácter político de la música resulta especialmente interesante al constituir un punto de partida prácticamente inexplorado en los estudios sobre la música popular. Es cierto que la bibliografía esencial anglosajona se ha ido traduciendo al español, si bien se trata de obras orientadas hacia la sociología (Simon Frith), la historia cultural (Greil Marcus, Clinton Heylin) o incluso el periodismo musical (Nik Cohn). No obstante, el análisis de Méndez Rubio va más allá, tratando de fijar una teoría de la música popular como se ha hecho en otras manifestaciones de la comunicación audiovisual, especialmente con el cine, y combatiendo «la tendencia autorizada a concebir la música bajo una idea absolutista, universalista, que borraría sus implicaciones sociales y políticas más inmediatas» (p. 31).

Los tres bloques que canalizan la reflexión teórica representan una visión global del fenómeno comunicativo en la música popular. En el primero de ellos, titulado «Cultura y música popular», el autor cuestiona la separación asumida entre música culta (dirigida a las élites)

y música popular. Detrás de esta distinción opera una estrategia en absoluto inocente como es la sacralización de la experiencia musical para convertir la música en una suerte de arte eterno que no responde a un contexto concreto ni se puede leer desde otros contextos. Una operación, como señala Méndez Rubio, que se desvela tan perniciosa como fracasada, dado que «la aspiración burguesa a caracterizar la llamada *música clásica* como dotada de un valor atemporal, universal y absoluto no impedía que esa misma operación no estuviera marcada por condicionantes prácticos y sociopolíticos» (p. 33). En este primer apartado el objetivo radica, por lo tanto, en desmontar ese supuesto que puede resultar letal por su invisibilidad o su carácter pretendidamente natural. Méndez Rubio lo deja muy claro cuando afirma lo siguiente: «Es fácil observar hasta qué punto se han filtrado (...) las premisas de un pensamiento idealista que tiende a desocializar la experiencia musical traduciéndola a un esquema sujeto-objeto movido por principios de ordenación y de conservación informativa. Lo que quedaría fuera o, como mínimo, en un segundo plano de relevancia: la condición de la música como práctica dialógica, comunicativa, inserta en la arena concreta de las relaciones sociales» (p. 19). El bloque también recoge la evolución de la industria musical, desde sus inicios en las postrimerías del siglo XIX hasta los cambios surgidos con la tecnología digital a caballo entre los dos siglos posteriores. En todo momento el autor recalca sus postulados: «Se hace necesaria, en suma, una noción de música que arranque de su valor como práctica social y, desde ahí, permanezca atenta a las cuestiones del poder institucional y simbólico que han alejado la experiencia musical de los espacios culturales menos favorecidos por esas jerarquías visibles o invisibles» (p. 70).

En el segundo bloque, «Música rock como cultura», Méndez Rubio realiza una síntesis modélica de la historia de la cultura rock, partiendo de los antecedentes que facilitaron el surgimiento de una nueva cultura juvenil en la década de 1950. En sus páginas recorre algunos de los motivos tomados ya como canónicos en las historias del rock: el *baby boom* tras la Segunda Guerra Mundial o los conflictos raciales en Estados Unidos como catali-

zadores de la cesura generacional, sin olvidar el papel desarrollado por el cine en la publicidad del estilo de vida juvenil y en la plasmación de los problemas raciales. El ejemplo de canciones como «Strange Fruit» de Billie Holiday y sus sucesivas adaptaciones por parte de artistas de diversos géneros y procedencias le permite al lector situarse ante un estudio que, si bien transita por unos ítems cronológicos ya conocidos, supera con su enfoque la mera enumeración acrítica. Así, las adaptaciones de la canción de Holiday establecen la dialéctica de las diferentes lecturas en sus diversos contextos: «“Strange Fruit” puede oírse entonces como una sinécdoque o metonimia con respecto a la realidad cultural de la *música negra*: sonidos específicos, con una pertenencia íntima a un contexto social específico, que hacen precisamente de esa pertenencia un espacio abierto a la comunicación con otros contextos y sonoridades» (p. 191).

Resulta también muy interesante el análisis de la década de 1980 con la emergencia del videoclip, desde su doble vertiente comercial y cultural (p. 273), que construye la crisis del valor simbólico de oposición de la cultura del rock, puesto que, según esta lógica perversa, «la música debe circular en un soporte no específica ni fundamentalmente musical, esto la debilita a la vez que fuerza a que la imagen se vuelva cada vez más impactante y pregnante, lo que a su vez (en una especie de credo circular) reafirma el rol secundario de la música en la pragmática del videoclip» (p. 278). Todo ello nos lleva al último bloque, «Nuevas músicas globales», en el que se acerca la lupa a la crisis del rock en beneficio del pop para estudiar algunos casos particulares, como el hip-hop o la electrónica.

En definitiva, *Comunicación musical y cultura popular* es un volumen necesario que no sólo constituye la obra de madurez de uno de los autores hispanos que de manera más coherente lleva años reflexionando sobre la política de la música sino que también se sitúa en la órbita de los estudios anglosajones al ofrecer una perspectiva novedosa clamorosamente ausente en los autores tantas veces citados en los estudios sobre música popular. El libro de Méndez Rubio ubica el centro de la discusión

al desvelar una y otra vez esas estructuras (económicas, empresariales, culturales, ideológicas) que permanecen intencionadamente ocultas. En otro fragmento del libro resume este cometido nuclear a la perfección: «En la sociedad moderna, la comunicación musical no puede entenderse al margen de sus condicionantes económicos y comerciales. El llamado *mundo de los negocios* no es solamente un sistema de producción y consumo de mercancías, en este caso, sino, como es propio de toda industria cultural, un conjunto complejo de elementos mercantiles, tecnológicos e ideológicos que interfieren con la producción musical hasta el punto de que forman parte constitutiva de la experiencia musical actual» (p. 86).

La música popular, la cultura del rock, constituye un objeto de reflexión peliagudo, en tanto que «puede concebirse como un modo de hacer que ni está totalmente *fuera* (como pensaría el idealismo romántico) ni

totalmente *dentro* (como pensaría la teoría frankfurtiana) de la teoría industrializada de masas, sino que actuaría *a la vez dentro* (en la medida de estar también integrada en el circuito de la cultura mercantilizada) y *fuera* (en la medida de estar proponiendo formas de contraste práctico con la monología, la estandarización y la espectacularidad) de la cultura masiva» (p. 129). Por ello es de agradecer la cantidad de vías que abre el texto y que hace todavía más urgente su traducción al inglés. Si los ensayos de Frith o Marcus se han vertido al español, es hora de empezar a reclamar que libros como el de Méndez Rubio circulen en el otro sentido para que el diálogo sea completo y no se limite éste a una imposición de un sistema cultural sobre otro.

Manuel de la Fuente

EU-topías



Vanguardia y humorismo gráfico en crisis. La Guerra Civil Española (1936-1939) y la Revolución Cubana (1959-1961), Jorge Catalá Carrasco, Suffolk & Rochester, Tamesis, 2016, 315 pp.

Decía en una entrevista Robert Crumb, al preguntársele por la influencia en su obra de los cómics de E.C. Segar, que siempre le había llamado la atención el hecho de que «[p]uedes oler el pan rancio y la col hervida cuando lo lees», de manera que el legado del autor de *Popeye* no radicaba tanto en el grafismo cuanto en el retrato

social que este estilo delataba: «En los viejos tiempos, los dibujantes acababan de salir de los entornos pobres. Se ve en su trabajo (...) Eran parte de ese mundo. Segar nunca concibió hacer algo que no formara parte de ese mundo. Dibujó sobre aquella gente y para aquella gente» (Crumb, 2014: 150). Es así como Crumb ponía el acento en los aspectos fundamentales de una obra que había quedado sepultada por las adaptaciones infantiles del personaje para el cine y la televisión.

Estas palabras resuenan como el elemento crucial en la eterna búsqueda del reconocimiento cultural para la narrativa gráfica, máxime al ser pronunciadas por uno de los autores que constituyen el puente de diversas tradiciones en apariencia antagónicas: entre el cómic norteamericano y europeo, entre la industria y el *underground* y entre el clasicismo vinculado a las vanguardias de la década de 1920 y la exploración de nuevas vías expresivas emprendida décadas después en el seno de la cultura pop. Este eje articulador explica la evolución de un medio que permanece atento a su contexto y a la incidencia en el mismo, una preocupación que transmitían los pioneros como Outcault o McCay y los maestros del cómic norteamericano como Sterrett, Herriman o el mismo Segar.

Es desde esta doble vía (el valor social del cómic y la búsqueda de vasos comunicantes) de la que parte Jorge Catalá para acometer su estudio titulado *Vanguardia y humorismo gráfico en crisis* y con un subtítulo que nos especifica los periodos analizados: la Guerra Civil española y la Revolución Cubana. El autor aclara ya en la introducción que este diálogo no puede limitarse a una mera comparación de obras sino a «comprobar el comportamiento del humorismo gráfico de vanguardia dirigido a adultos en dos países de habla hispana de muy estrechos vínculos y en dos periodos que representan, probablemente, los dos momentos culminantes del ámbito hispanohablante en la relación entre la cultura y la política» (p. 1). La culminación de la consideración de la cultura como instrumento político se articuló, además, desde los mecanismos expresivos de las diferentes vanguardias artísticas, creando unos textos que no se limitaban a la propaganda política de

urgencia sino que interpeleban al lector en la búsqueda de caminos que huyesen de la simpleza. Es por ello que el diálogo entre ambos momentos se estableció entre las obras, que podían llegar a contradecir las lecturas prejuiciosas de cada bando adscrito a los conflictos relatados.

El autor deja también muy claro este aspecto como declaración de intenciones de su análisis al señalar que «los artistas cubanos aprendieron de la experiencia anterior española, aun cuando una parte significativa de los humoristas españoles era de ideología conservadora y estuvieron alineados en el bando nacional durante la guerra civil» (p. 3). Los trasvases de ideas y estilos entre autores y publicaciones de uno y otro período y país resultan más que evidentes tras la lectura del libro y reflejan la complejidad de un fenómeno dirimido en el territorio del cómic en momentos en que ni siquiera se planteaba el medio como un ente subsidiario respecto de otras manifestaciones más «elevadas». Sería más tarde cuando el cómic y el cine en sus vertientes más abiertamente «políticas» (como la prensa de trincheras o el cine documental de intervención) sufriesen un proceso de abandono (también en la conservación archivística, como recuerda Catalá) que conduciría a la ulterior necesidad de recuperación documental y de reivindicación de géneros y medios.

El libro *Vanguardia y humorismo gráfico en crisis* es el resultado de un proceso de investigación llevado a cabo durante años en archivos y bibliotecas de Cuba, España y Reino Unido. El estudio abarca periódicos que incluían viñetas humorísticas, revistas españolas y prensa de trincheras del bando nacional (*Vértice*, *La Ametralladora*) y republicano (*La Traca*, *No Veas*, *L'Esquella de la Torratxa*), así como publicaciones cubanas (*El Pitirre* o *Palante*, entre otras). El componente transgresor del humor le permite al autor explorar la vulneración de las fronteras expresivas emprendidas por las obras analizadas, lo que incide en la superación de ese mero carácter de urgencia requerido por los momentos históricos en que se desarrollaron las publicaciones. Este punto de partida queda perfectamente definido en el libro: «El humor tiene (...) un carácter subversivo y para desarro-

llarse en plenitud debe adoptar una posición a contracorriente (...), el humorista debe poner en contradicción su pensamiento con el pensamiento universal» (p. 26).

Así, los numerosos ejemplos gráficos que ilustran el volumen nos introducen en la extensa gama de recursos visuales (también caricaturescos de las principales figuras políticas del momento) que no sólo resultaban útiles en su ridiculización del contrario sino que mantienen su vigencia con el paso del tiempo. Fijémonos en la ilustración de Bofarull en la página 138, con los rasgos zoomórficos de Hitler y Mussolini caracterizados como un cerdo y un sapo respectivamente, que juegan con un balón que representa un globo terráqueo. Más allá de los símbolos obvios manejados en aquella época (el dibujo es de 1938, es decir, dos años anterior a *El gran dictador*, de Chaplin), este estilo se situaba en una tradición que tendría su culminación en obras posteriores como *Pogo*, de Walt Kelly, una de las obras emblemáticas en el uso de figuras humanas y animales para la sátira política. Como insiste el autor, los rasgos de las obras exceden los límites reduccionistas de la militancia personal de cada cual, de modo que lo interesante, en Bofarull y otros muchos, es «la disposición de estructuras expresivas vanguardistas de la narrativa en imágenes al servicio de dicha militancia» (p. 134).

El estudio de Jorge Catalá se articula en tres grandes bloques. En el primero se recoge la relación entre humor y vanguardia en España y Cuba. La llegada del franquismo supondría, en el caso español, la imposición del costumbrismo en la cultura (también en el cómic pese a fenómenos insólitos como *La Codorniz*) y la ruptura de la trayectoria de las vanguardias rastreada no sólo en la prensa de la guerra civil sino también en los años 20 y en los autores del 27, y en 'la otra generación del 27' en especial, tal y como se recoge en el libro, por la aportación de Ramón Gómez de la Serna, defensor de que «el humor (...) introduce desorden en la realidad (...) [y] funcionaría como un resorte desestabilizador del orden establecido» (p. 34). El modelo cubano, por su parte, difiere del español por la irrupción de un factor poderoso como es la distribución de cómics norteamericanos en la isla, creando una situación

de ambivalencia: «El peso del cómic estadounidense se dejaba notar y la reacción contra el imperialismo por parte de la Revolución Cubana dejaba en un lugar ambiguo este medio de comunicación. La intelectualidad cubana colocará al cómic en el mismo lugar que a la novela sentimental en revistas femeninas o a los folletines» (pp. 64-65).

El segundo bloque se centra en el humorismo gráfico durante la Guerra Civil, recogiendo asuntos fundamentales en el estudio cultural durante esos años como son la radicalización de las concepciones artísticas o el papel de los medios de comunicación como elemento aglutinador de los bandos en conflicto. Además, se fija una tipología de los numerosos formatos desarrollados entonces, como las tiras cómicas, las caricaturas, los álbumes de guerra, las prensa de trincheras o las aleluyas. La búsqueda en archivos le permite al autor presentar auténticas joyas como la tira cómica de Ley en que se ve a Franco («una figura regordeta y bonachona (...) con una dosis de afeminamiento, como era usual en su descripción durante la guerra», p. 96) sirviendo de limpiabotas del Estado Mayor de los italianos. Especial atención merece a lo largo del libro la revista *La Codorniz*, la publicación humorística de postguerra por antonomasia, que no renunció a su responsabilidad subversiva: «Uno de los objetivos principales de *La Codorniz* en su primera etapa será devolver al transeúnte una realidad disociada, patas arriba, que previamente haya pasado por el mortero del mundo ramoniano. De esa manera se dinamitará desde dentro la *actitud extrema* de un país rebautizado católico y con viejas ínfulas imperiales» (p. 156).

El tercer bloque se traslada con más detalle a Cuba para reflexionar sobre el tránsito desde la prensa clandestina al poder y la construcción de una industria nacional, un proceso muy diferente al español en tanto que se da respuesta a esa invasión de la industria norteamericana señalada antes: «Para responder a la ingente cantidad de cómics proveniente de los EE.UU., los años sesenta constituyeron una década de consolidación en la historieta nacional de Cuba que optará a grandes rasgos por la vía didáctica, combinada con la militancia en

consonancia con los postulados de la Revolución» (p. 271).

Tras el estudio minucioso de los dos períodos que conforman el objeto de estudio, el autor extrae algunas conclusiones en esta imprescindible contribución a los estudios culturales y al análisis académico sobre la historieta. Como muestra en estas páginas finales, analizar el cómic supone abordar una perspectiva interdisciplinar que abarca campos como la historia, la historia del arte, los medios de comunicación o asuntos como el compromiso del artista y su relación con la autonomía del texto. Aquí Catalá vuelve a Gómez de la Serna cuando señala «[p]ara él, la independencia del artista era de suma importancia como depositario de una labor social que debía juzgarse no por los apremios de unas circunstancias concretas, sino con la ponderada mirada que da el paso de los años» (p. 292). Por ello, el trabajo de los humoristas gráficos de aquellos años debería ser rescatado de los archivos con políticas públicas de recuperación antes de que muchas de aquellas páginas se pierdan para siempre. Y por ello también *Vanguardia y humorismo gráfico en crisis* no se limita a relatar la cronología del cómic de dos épocas concretas ya que ofrece claves para repensar la teoría e historia del cómic al tiempo que marca un camino en la labor del investigador para hallar y reflexionar sobre un medio en ocasiones denostado por la propia Academia y pese a la escasa sensibilidad social respecto a esas políticas archivísticas. Porque, como constatan autores como Robert Crumb, el cómic es un medio demasiado serio como para permitir que se pierda el reflejo que han ido haciendo dibujantes y guionistas de cada contexto social. Asumiendo y ampliando ese punto de partida, el presente análisis se revela como una crucial herramienta de rescate y reflexión.

Bibliografía

CRUMB, Robert (2014), *Entrevistas y cómics*, trad. Josep Borillo & equipo UJI, Madrid: Gallo Nero.

Manuel de la Fuente
EU-topías

JOSÉ MARÍA CALLEJA

Cómo informar sobre la violencia machista



Signo e Imagen

CÁTEDRA

***Cómo informar sobre la violencia machista,* José María Calleja, Madrid, Cátedra, 2016, 163 pp.**

El libro *Cómo informar sobre violencia machista* del periodista José María Calleja aborda la violencia machista en sus diversas manifestaciones, guiando al lector a través de casos concretos y recientes acontecidos en nuestro país y fuera de España.

Calleja aborda el tratamiento que hacen los medios de comunicación de la violencia machista a partir de informaciones publicadas durante los últimos años, analizando cómo se informa sobre una violencia «que constituye la primera causa de muerte violenta en España».

La Delegación del Gobierno para la Violencia de Género con la colaboración del Centro de Investigaciones Sociológicas realizó una encuesta que aporta multitud de datos sobre la violencia contra la mujer en el 2015 en España. Destaca que el 12,5% de las ciudadanas mayores de 16 años han sufrido violencia de género alguna vez en su vida, lo que supone que algo más de una de cada diez mujeres ha sido víctima de la violencia machista. Este porcentaje se sitúa en la Unión Europea en el 22%.

Estos datos dejan clara la necesidad de revisar el papel de los medios de comunicación en la perpetuación de la subordinación de la mujer y su importancia en la promoción de los derechos de la mujer.

José María Calleja argumenta en su libro que la violencia de género en sus diversas manifestaciones no es tratada por los medios de comunicación, desde el punto de vista informativo, de forma adecuada y exhaustiva.

En el primer capítulo se trata la importancia de una conceptualización adecuada, revisando cómo denominan los medios la violencia contra las mujeres: desde el «crimen pasional», la violencia de doméstica, de género, la machista, la excesiva, la vicaria y la simbólica. También los silencios de los medios. La precisión del lenguaje es básica para asegurar el buen hacer informativo, y para facilitar al receptor la comprensión de la noticia.

En el segundo capítulo se aborda la importancia de los marcos cognitivos a la hora de poner en discurso la violencia contra la mujer, cómo los medios influyen a través del lenguaje en la percepción del mundo. El patriarcado instaurado en el imaginario colectivo, en la sociedad que asume «el marco de superioridad del hombre respecto de la mujer» hace más importante el papel de los medios para corregir «una sociabilización arraigada durante años por todos los agentes de la sociedad». «Las encuestas y trabajos de campo demuestran que en no pocas personas jóvenes, educadas en un sistema de libertades, están arraigados los marcos cognitivos de superioridad y dominio del hombre respecto de la mujer, las diversas formas de maltrato del hombre a la mujer.»

En el tercer capítulo, centrado en la ética y la deontología de los periodistas, José María Calleja se posiciona desde el primer párrafo: «Los periodistas no podemos

ser neutros ni neutrales. Debemos buscar la verdad, contar lo que pasa, ser profesionales y honestos. Debemos ser rigurosos, pero no podemos mostrarnos equidistantes de víctimas y victimarios». En este sentido destaca la importancia de ser más precisos, más rigurosos, teniendo en cuenta que se habla de asesinatos y no de sucesos.

Calleja denuncia la falta de tiempo —o voluntad— para entrevistar a especialistas, la falta de fuentes y testimonios que añadan información: «Deberá acudirse a personas expertas en la materia, que tengan conocimientos acreditados, y no al primer vecino que pase por allí, en muchos casos, más interesado en salir en televisión que en aportar información relevante».

También incluye una reflexión sobre el papel de las mujeres como profesionales, denuncia la escasez de mujeres directoras de medios, en España y en el resto del mundo. El autor considera que las mujeres pueden cambiar las formas de hacer las cosas. El acceso de las mujeres a la dirección de los medios podría propiciar cambios que ayuden a favorecer una sociedad más justa e igualitaria.

En el resto de capítulos analiza de manera precisa, con casos concretos, las diferentes formas de violencia machista, refiriéndose no solo a las mujeres, sino también a los hijos e hijas que han sido silenciados por los medios en los últimos años.

En resumen, explora dos ámbitos bien diferenciados. Por un lado, el papel de la mujer como víctima de la agresión machista: víctima cuando es asesinada a manos de un hombre o sufre malos tratos, aunque no denuncie o retire la denuncia, víctima cuando es humillada o acosada sexualmente en su lugar de trabajo o fuera de del mismo, víctima cuando se atenta contra su imagen en la Red o cualquier otro medio de comunicación, víctima de trata si es obligada a ejercer la prostitución.

Por otro lado, el papel de los medios de comunicación a la hora de presentar los hechos acontecidos en informar sobre violencia machista. Informaciones que no se contextualizan adecuadamente, ya que, en la mayoría de los casos de violencia, sea del tipo que sea, hay un precedente de violencia psicológica, física y miedo al agresor que no son explicados por los medios. En este escenario, el autor explica que el periodista debe hablar de falta de

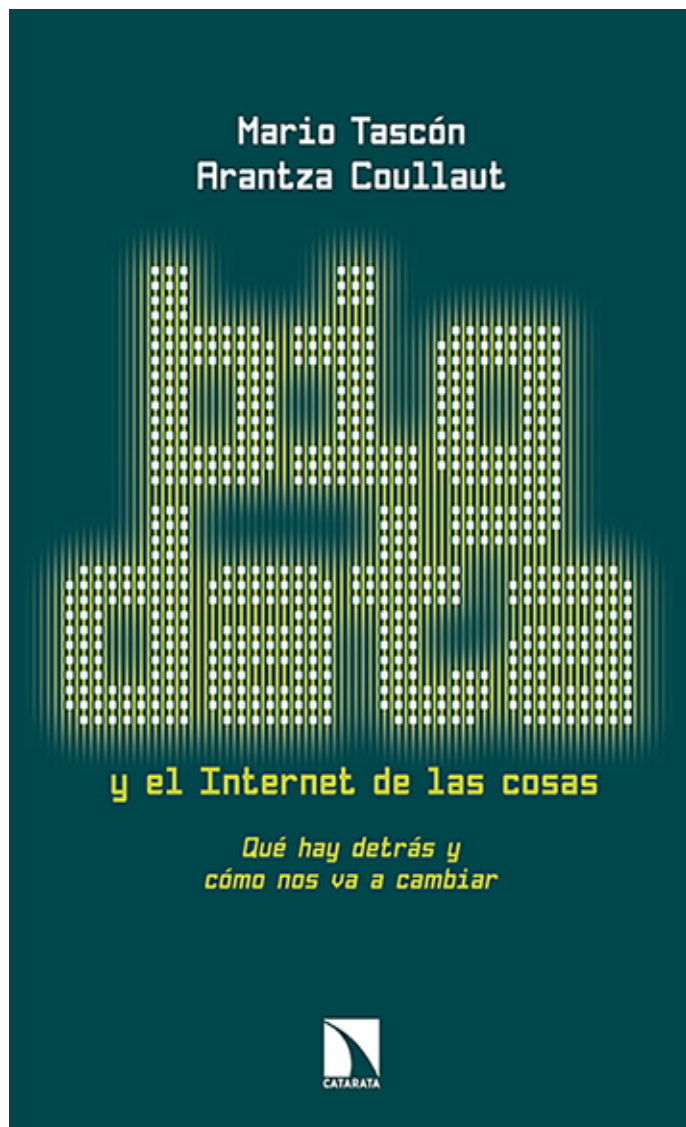
libertad de mujeres, en muchos casos «instaladas» en el terror, usando las palabras y vocabulario adecuado, imágenes que muestren esa desesperación sin caer en el morbo, informaciones apoyadas por expertos e informes que desarrollen apropiadamente los hechos, de modo que no se caiga en meros sucesos acontecidos de forma aislada.

José María Calleja hace hincapié en dos aspectos clave a considerar para informar sobre la violencia machista. En primer lugar, el lenguaje sexista arraigado en la sociedad, hasta tal punto que nos parece normal y que tiene como consecuencia la desigualdad y el fomento de actitudes machistas. Argumenta que algunos periodistas no son conscientes de esta circunstancia y exhorta al profesional de la comunicación a acabar con esta presunta «normalidad» y contribuir a una sociedad más libre. Más aún cuando nos adentramos en la Red donde se difunden a diario comentarios machistas, sexistas, ofensivos e inclusive amenazas que fomentan la violencia y que pueden llegar a materializarse en un crimen machista.

En segundo lugar, el creciente número de casos de violencia de género entre mujeres adolescentes que no son conscientes de que la manera en la que actúan sus parejas o novios no es correcta. Resulta muy preocupante al tratarse de jóvenes educados en una sociedad libre, pero que adoptan roles del pasado. De igual manera, el autor relata como mujeres mayores, de cierta edad, con cualificación profesional muchas de ellas, han sufrido violencia machista durante años sin pararse a pensar en esta circunstancia, como algo asumido y que cuando han sabido en qué consistía la violencia de género y sus síntomas han decidido romper con esta situación.

Se trata, en definitiva, de un libro necesario, que permite una aproximación bastante realista a esta lacra social. Es también un libro muy recomendable para todos los profesionales de la información, porque «elegir las palabras adecuadas, las imágenes que mejor informen, ofrecer testimonios de expertos, evitar lo morboso, no tratar los crímenes machistas como si fueran sucesos es tarea de periodistas».

Clara Sáinz de Baranda
Universidad Carlos III



Big Data y el Internet de las cosas. Qué hay detrás y cómo nos va a cambiar, Mario Tascón & Arantza Coullaut, Madrid, Catarata, 2016, 126 pp.

¿Cuántas veces consultamos las redes sociales? ¿Cuántos mails mandamos al día? ¿Cuántas transacciones bancarias realizamos a través de Internet? ¿Cuántas compras hacemos en Amazon? Seguro que algún lector de esta reseña ya tiene descargado en su móvil una aplicación que le ofrece el dato preciso a todas estas

preguntas. Estamos en la época de los datos y en ella surge una necesidad, muy propia del ser humano, sentir que podemos controlar todos y cada uno de nuestros movimientos en la red. Pero nada más lejos de la realidad, el Big Data que forma parte del día a día de cualquier persona es un universo del que queda mucho que explorar y, precisamente, es en ese momento donde se encuentran los expertos y las principales compañías informáticas que tratan de gestionar y comprender la inmensa cantidad de datos que circulan hoy por la red.

Como en cualquier manual que se precie, para conocer algo más del objeto de estudio tratado hay que establecer una definición. Qué es el Big Data. Con esta cuestión comienza este libro de Mario Tascón y Arantza Coullaut donde se establecen las tres claves del Big Data o, como señalan los autores las cuatro V: «gran volumen de datos, velocidad de estos datos, variedad del origen de los mismos y visualización» (p. 12). El Big Data constituye enormes cantidades de datos que se traducen en información sobre los ciudadanos, el tráfico, las estaciones meteorológicas, las cuentas bancarias, nuestra actividad privada en redes sociales o el funcionamiento de las administraciones públicas. Sin embargo, tanta información parece no ser aprovechada por completo. «Según el informe Índice del Valor de la Información, realizado por la consultora PwC, solo un 4% lo hacen. El estudio indica que el 43% de las empresas europeas y norteamericanas obtienen muy poco beneficio tangible de su información y un 23% no extrae absolutamente ninguno» (P.13), se plantea así un importante reto para las organizaciones y los profesionales que quieran asimilar y sacar provecho de los «gúgolos» o el tamaño de los datos. La gran tarea consiste en traducir, calcular, comparar y condensar esta inmensa cantidad de datos que equivalen a información y conocimiento. Sin duda, dos intangibles esenciales en cualquier organización.

¿Dónde está el origen de tantos datos? La respuesta, a medida que avanza el libro, parece clara; estos datos proceden de nosotros mismos, cada vez que usamos alguno de nuestros dispositivos digitales para movernos por la red con diversos fines y aquí un apunte interesante: según IBM, los datos con los que más se trabaja en

Big Data proceden de las redes sociales, de las conexiones entre dispositivos (M2M), de los registros detallados de las llamadas o de facturación (*Big Transaction Data*), de los datos biométricos (esos mismos que se obtienen cuando nos escanean el rostro en un aeropuerto internacional para identificarnos o las calorías que quemamos cada vez que salimos a correr con nuestro Apple Watch) y, por supuesto, los más fáciles de controlar los que se dejan cada vez que se sube una foto o un vídeo a una plataforma social o cada vez que nos atienden desde un *call center*.

El libro comienza por esas cuatro V que determinan el Big Data. Uno de los capítulos se centra en desentrañar en profundidad esa cuarta V de la que cualquier profesional de la información no puede prescindir hoy en día si quiere trabajar con datos: la visualización que no es la infografía. «La visualización de datos comprende la representación con diversas tipologías de gráficos de datos, incluidos mapas sobre los que se georreferencian valores y, claro está, en muchas ocasiones con movimiento e interactividad (...) porque están hechos para ser consultados en dispositivos electrónicos» (p. 25), tras un breve repaso por los antecedentes de la visualización de datos que se remonta al siglo XV (nada es tan novedoso como pensábamos), los autores llegan a la actualidad. Momento donde los medios y las páginas web están poniendo en marcha numerosas herramientas al servicio del usuario para que éste pueda visualizar la información, comprenderla y acceder a ella de forma casi intuitiva a través de sus múltiples dispositivos. En el libro se citan algunos de los trabajos de visualización más destacados que en 2015, con motivo de las elecciones, han realizado prestigiosos medios de comunicación españoles para explicar los resultados electorales en tiempo real. Un ejemplo de los datos al servicio del ciudadano. En este punto se enlaza con algo determinante para el mundo Big Data, ¿quiénes son los encargados de recoger, almacenar, analizar y visualizar tantos datos?

«En 2018, la consultora McKinsey calcula que serán necesarios entre 140.000 y 190.000 *data scientist* en Estados Unidos. En todo el planeta, Gartner Group señala que harán falta 4,4 millones de expertos en datos»

(p.41), en España ya son muchas las escuelas de negocio y universidades que están poniendo en marcha programas formativos dirigidos a formar estos nuevos perfiles profesionales emergentes que se hacen necesarios en cualquier institución moderna y con proyección de un futuro que pasa por la digitalización. Lo más interesante es que en esta cadena de tratamiento de grandes datos hay cabida para muchos profesionales de diversas áreas: ingenieros, programadores y comunicadores, estos últimos con un papel esencial para la sociedad, el de traducir y contar lo que quieren decir tantos datos.

El capítulo 3 del libro se centra en explorar estas áreas en las que se hace tan necesaria la implicación de especialistas en Big Data. Una de ellas es el conocido como periodismo de datos o «el uso de las técnicas del Big Data en el periodismo de investigación» (p. 44). El Big Data no sólo es una herramienta indispensable para facilitar la búsqueda de información al periodista sino que a su vez se convierte en un recurso para que los medios puedan captar lectores y atraer audiencia. «Analizando el consumo de información y cómo este se produce, se pueden realizar modelos predictivos que mejoren los productos y la experiencia de los lectores» (p. 52).

Otra área en la que el Big Data ha encontrado su lugar es en el diseño de ciudades inteligentes (Smart City) y, al igual que ocurría con el periodismo de datos, en esta ocasión el Big Data se pone al servicio del ciudadano convirtiendo su medio urbano en un lugar más sostenible y cómodo para vivir. Un espacio urbano repleto de conexiones inalámbricas, células que gestionan los riego de los parques, transportes conectados a los móviles, sistemas de iluminación inteligente de las calles para ahorrar energía y que se apagan cuando en la calle no hay nadie o depósitos de reciclaje de residuos con sistemas de recolección automático, son algunas de las cosas que se podrán encontrar en un futuro no muy lejano en ciudades como Nueva York o París. «Las ciudades inteligentes son un verdadero desafío; en 2050, el 70% de la población mundial vivirá en pueblos y ciudades» (p. 59).

Otro de los pilares fundamentales en la sociedad del bienestar es la salud ¿cómo influiría en ella toda esta amalgama de datos? A partir de las declaraciones de

expertos en el campo, el libro presenta una fotografía de cómo se articula el «Big Data sanitario». Según el médico español Bernardo Valdevieso, uno de los cambios con la aparición del Big Data en la sanidad es «hacer una gestión proactiva del cuidado: no tendremos que esperar a que vengan los enfermos cuando se encuentren mal, sino nosotros, de alguna manera, gestionar la población para mantenerla sana y para tener estables las enfermedades y que no progresen» (p.65). Predecir hospitalizaciones por patologías basándose en factores ambientales, analizar el estado de salud de una población, hacer un seguimiento de las tendencias, comprobar la efectividad de los medicamentos o sus efectos adverso son algunas de las muchas utilidades que parece tener la aplicación del Big Data al terreno de la sanidad y que sirven por tanto para llevar a cabo más medidas preventivas que de intervención.

Sin embargo, no se puede hablar de Big Data sin destacar uno de los puntos débiles y que, cada vez más, preocupa a muchos usuarios: la privacidad. Hablar de privacidad en un contexto donde los datos que se exponen son más públicos que nunca resulta más que paradójico, sin embargo cualquier recogida masiva de datos por parte de las empresas no puede obviar la confidencialidad y privacidad de los mismos. Todos alguna vez nos hemos sentido intimidados por anuncios que emergen en la pantalla del ordenador como si sus creadores nos conocieran de toda la vida y nos ofertan aquello que en los últimos tiempos más nos interesa, estamos hablando de un marketing cada vez más personalizado y la culpa reside en los datos que vamos dejando en la red a disposición de las empresas que los manejan para conocer algo más sobre nuestros gustos y necesidades. «Los datos que se manejan están relacionados con el comportamiento e historial digital del usuario: desde su navegador, sistema operativo, tipo de ordenador y tipo de móvil, aplicaciones descargadas y uso que hace de las redes sociales hasta algunas veces edad, género y geolocalización» (p. 75), sin duda el sueño de cualquier publicista conocer al detalle a qué tipo de audiencia y persona puede dirigir su mensaje. Se ha pasado del *behavioral targeting* al *predictive behavioral targeting*. Si hace unos

años se decía que las inversiones publicitarias en los medios tradicionales superaban a las que se hacían en los medios digitales, hoy esta tendencia ha comenzado a cambiar. «En 2020 la publicidad en Internet podría superar a la televisiva» (p. 78).

La educación, es otra de las áreas que no parece inmune al Big Data. Si en el marketing se asiste a una publicidad cada vez más personalizada e individual gracias a los datos que los usuarios arrojan a través de sus patrones de navegación; en la educación ya se ha empezado a trabajar con programas que se basan en la personalización de los itinerarios de estudios, lo que se conoce como el «aprendizaje adaptativo» y su finalidad es manejar de forma inteligente y eficaz los perfiles y datos de los alumnos. Algo que guarda relación con lo que ocurre con el sector sanitario, se trata de utilizar esta gran cantidad de datos en pro de la prevención, quizá una de las medidas o estrategias que se han de poner en marcha en las instituciones educativas para lidiar contra el fracaso escolar, la desmotivación o absentismo pasa por el manejo de los grandes datos.

Otro de los principales yacimientos de datos se encuentra en el sector de la banca, algo que no es extraño si tenemos en cuenta que cada vez son más las personas que realizan operaciones bancarias a través de sus dispositivos móviles. Plataformas como Ealia o Twyp de ING se han convertido en una herramienta accesible a cualquier usuario para gestionar pagos a terceros, recibos o realizar transferencias bancarias. Cada vez será menos necesario ir cargado con dinero en efectivo para comprar, tan solo bastará nuestros dispositivo móvil o aplicaciones como Apple Pay. «Es un signo más de cómo avanza el Internet de las cosas y de cómo va a afectar a nuestros comportamientos habituales, a la decoración y formas de nuestros comercios e incluso a nuestros bolsillos y carteras» (p. 89).

Los dos últimos capítulos del libro hacen especial hincapié en cómo afecta este fenómeno a nuestra vida diaria. Mientras los juristas nadan a contracorriente para conseguir regular temas como la privacidad o la protección de datos en un entorno para el que hace más de veinte años no se creaban leyes, el ciudadano de a

pie ha entrado en el denominado «selftracking», o fiebre por los datos, donde cada vez necesita tener más registros sobre lo que come, duerme, gasta o los pasos que da al día.

En Big Data y el Internet de las cosas el lector encontrará un manual básico para introducirse en este fenómeno, a partir de un vocabulario sencillo y desde múltiples perspectivas. Este libro se adapta perfectamente al lector que se acerca por primera vez a este concepto y a

los que conocen más aspectos, pero quieren tener una panorámica general de las consecuencias que va tener en los campos donde se está trabajando con grandes datos. El libro termina con un breve glosario que ayuda al lector a entender términos que hoy en día se manejan en cualquier contexto cuando se habla del Big Data.

Eva Herrero Curiel
Universidad Carlos III

Pseudopolítica: el discurso político en las redes sociales

Beatriz Gallardo Paúls
Salvador Enguix Oliver



Pseudopolítica: el discurso político de las redes sociales, Beatriz Gallardo Paúls & Salvador Enguix Oliver, Valencia, Universitat de València, 2016.

En 2008, Barack Hussein Obama alcanzaba la presidencia de los Estados Unidos de América tras una atrevida campaña electoral; el discurso político en las redes sociales y la estrategia con las que estas se habían empleado en campaña revolucionó la manera de hacer política utilizada hasta entonces. La campaña de Obama pasará a la historia del marketing y la estrategia política como en la retina de muchos espectadores estadounidenses quedó el debate televisivo entre Nixon y Kennedy. Al igual que 1960, 2008 marcó un antes y un después en política; en la forma de hacer política, y especialmente en el empleo de las redes sociales para hacer política, para trasladar el discurso político al ciudadano.

El libro de Beatriz Gallardo Paúls y Salvador Enguix Oliver titulado *Pseudopolítica: el discurso político de las redes sociales* nos traslada a 2015 y a España, para analizar la singular naturaleza del discurso político que se difunde en esas redes sociales, en concreto en dos: una, *Twitter*, de carácter más textual –si bien en las últimas fechas ha ido haciendo posible la multimodalidad–, y otra, *Instagram*, en la que la imagen lo es prácticamente todo.

Sorprende en este punto conocer el enorme volumen del corpus manejado por los autores (que presentan en el capítulo 4. Cuestiones Metodológicas) y que incluye el discurso en dichas redes de algunos actores políticos clásicos por excelencia. Por ejemplo en *Instagram* el de cinco candidatos a la presidencia del gobierno de España en las elecciones celebradas el 20 de diciembre de 2015 (los representantes de PP, PSOE, IU, Ciudadanos y Podemos) y tres políticas como Cristina Cifuentes (PP), Carmen Chacón (PSOE) y Mónica Oltra (Compromís), además de un considerable número de seguidores de todos ellos; también en *Instagram* los de *El País* y *El Mundo* y algunos de sus seguidores. En *Twitter* se analizan los perfiles pertenecientes a dos tertulias políticas de gran audiencia: *Al Rojo Vivo* (La Sexta) y *Las Mañanas de Cuatro* (Cuatro), así como un amuestra de comentarios de los seguidores. De esta forma vemos representado en este amplio corpus el discurso de emisores políticos (candidatos), medios (televisión y prensa) y seguidores (receptores por excelencia).

Varias ideas recorren el libro. Una de ellas es que las redes, al contrario de lo que han defendido ciertas posturas bien extendidas, no se utilizan principalmente para crear o generar nuevos contenidos u ofrecer novedosas informaciones sino para difundirlos, para servir de amplificador, de elemento ecoico de los propios medios; como señalan los autores «crea circuitos de retroalimentación que, como en el juego de los rumores, amplía muchísimo la repercusión del mensaje en cuestión, incluso cuando esa resonancia adopta formatos de reelaboración como ocurre en los memes» (p. 111). Es ese el modelo al que responde el discurso tuitero del programa *Al Rojo Vivo*, donde el tuit modelo resume un aspecto del producto televisivo visionado, y lo

presenta en ese otro formato y para esa otra audiencia a la que desea fidelizar. Sin embargo *Las Mañanas de Cuatro* apuesta por un modelo diferente, el del tuit como medio informativo en sí mismo.

Y no solo en ello hay diferencias, también a nivel lingüístico, pues mientras *Al Rojo Vivo* construye la mayoría de sus tuits con declaraciones de los protagonistas de la noticia, *Las Mañanas de Cuatro* emplea su voz propia con intencionalidad informativa, lo que –concluyen– genera dos tipos diferentes de «lector modelo» o, actualizando a Eco, «seguidor modelo». El seguidor de *Al Rojo Vivo* es más comedido y reacciona en un tono informativo y objetivador, mientras el de *Las Mañanas de Cuatro* muestra su reacción, y aprueba, opina o censura en mayor medida, dando salida a la vertiente típicamente expresiva.

Otra idea esencial tiene que ver con la validez del sistema de toma de turno conversacional en el análisis del discurso de las redes sociales, pues aun cuando se ha hablado tanto de bidireccionalidad, de la democracia de las redes o la ampliación de la participación y la escucha del ciudadano, el análisis pone en evidencia la existencia de dos niveles: uno lo constituyen los hablantes que llevan la voz cantante en la emisión (políticos y medios), y otro los oyentes, ciudadanos, audiencias o votantes que quedan relegados a una corriente discursiva secundaria, reactiva. Ello les lleva a plantear si es cierto que las redes favorecen la participación. La investigación de Gallardo y Enguix que comentamos cuestiona esta afirmación, que se ha convertido en lugar común entre los defensores de las mismas. Su análisis revela una ausencia de mensajes reactivos por parte de medios y políticos; la no respuesta es común a todos (p. 127), con alguna reseñable excepción entre las que destacan Pedro Sánchez, Carme Chacón y, especialmente Mónica Oltra.

Desde sus presupuestos iniciales ya abordados en trabajos previos (Gallardo 2013, 2014, 2016; Gallardo y Enguix 2014; Enguix y Gallardo 2015), los investigadores de la Universitat de València subrayan en este trabajo el lugar de las redes en la generación de discurso político, pero su análisis les lleva a establecer una nueva

calificación para ese nuevo modelo discursivo que surge en las redes, más orientado a la expresividad que a la deliberación, a la generación de emoción que a la reflexión, la consideración y la duda. Acuñan así la expresión de «discurso pseudopolítico» (o «peripolítico») que da título al libro y responde a una categoría discursiva donde lo representativo o deliberativo deja paso a lo expresivo y emocional, al sentimiento, la banalización, el espectáculo. Este discurso se describe a través de la confluencia de tres fenómenos clave como son la personalización de la política («el mensaje es el político», dice Castells), la desideologización del ciudadano («el espectador fascinado, cínico» descrito, entre otros, por Eco o Timoteo) y la espectacularización o banalización de la información en los medios («la política es espectáculo», según señalaba Postman citando a Ronald Reagan).

El libro que aquí presentamos, y que sus autores publican bajo una licencia Creative Commons (<http://links.uv.es/4DhLmCg>), es de clara actualidad por varios motivos: porque habla sobre el discurso político en *Twitter* e *Instagram*, de unas elecciones generales españolas –las de 2015– que ya sabemos vivirán una nueva convocatoria en poco menos de un año y porque, como sus autores apuntan en uno de los capítulos del libro, «estas interpretaciones podrían revelarse como un análisis coyuntural, pues si algo nos está demostrando Internet es su capacidad para mutar en opciones que permiten modificar el discurso, en todos sus sentidos.» Ciertamente Internet, y con este las redes sociales, se han revelado como un espacio ágil, vertiginoso, creativo y cambiante por lo que, aunque aún queda mucho por decir acerca del discurso político digital, lo cierto es que este libro realiza una gran aportación a un debate apasionante que llenará muchas páginas en las próximas décadas. E igual algunas procederán de este proyecto aún en construcción del que ha surgido el libro (PRODIS-NET, Procesos de construcción del discurso político en Internet. Convergencia de partidos, medios y ciudadanos).

Paz Villar Hernández
Universitat de València



***El oficio más hermoso del mundo. Una desordenada crónica personal*, José Martí Gómez, Madrid, Clave Intelectual, 2016, 380 pp.**

El 7 de octubre de 1996, con motivo de la 52ª Asamblea General de la Sociedad Interamericana de Prensa, el premio Nobel de Literatura en 1982, Gabriel García Márquez, pronunció uno de los discursos más famosos en la historia del periodismo moderno, bajo el título *El mejor oficio del mundo*, Gabo hizo una crítica constructiva acerca de los cambios y transformaciones que estaba experimentando la profesión periodística y mostró una profunda preocupación por la calidad del periodismo

que se estaba practicando en los últimos años. «Hace unos cincuenta años no estaban de moda escuelas de periodismo. Se aprendía en las salas de redacción, en los talleres de imprenta, en el cafetín de enfrente, en las parrandas de los viernes», afirmaba el periodista colombiano.

Hoy, casi 20 años después, y bajo un título que nos traslada al discurso pronunciado por Gabo, llega *El oficio más hermoso del mundo. Una desordenada crónica personal*, un libro escrito en primera persona por uno de los periodistas más destacados del panorama español, José Martí Gómez, que ha querido trasladar al público, en especial a los nuevos periodistas (y estudiantes de periodismo) que empiezan a adentrarse en esta profesión, su experiencia personal a través de vivencias profesionales en el mundo de la política, la sociedad y la cultura durante las últimas cinco décadas en España. Historia y periodismo, a modo de crónica y entrevista, sirven al autor para acercar al lector a una de las profesiones más complicadas de ejercer durante los últimos años en un país donde la crítica y la libertad periodística se han visto coaccionadas por las ruedas de prensa sin preguntas, el periodismo de declaraciones. «El peligro que puede llevar a la extinción de la especie de periodistas de raza está en payasos como presentadores de televisión, tertulianos sectarios, mercadotecnia, el exceso de entrevistas a políticos que no dicen nada, la falta de descaro ante el poder y la patética rendición ante la sociedad del espectáculo» (p. 292).

La obra ante la que se encuentra el lector comienza con una breve introducción en la que el periodista recuerda una conversación que mantuvo con el escritor y periodista británico Roy Lewis sobre su obra *¿Por qué me comí a mi padre?* En la que reflexiona sobre la clase media y cómo ésta ha liderado el progreso. Lewis le contó en una distendida conversación que los chimpancés, los gorilas y los periodistas eran una especie en peligro de extinción. Señalando a «los periodistas, que en lugar de patear la calle rastreando historias se sientan en el ordenador como si fuera un juguete» (p. 12), al menos, según algunos estudios científicos los chimpancés y los gorilas evolucionan mejorando sus habilidades a través de

diversos sistemas, sin embargo ¿ocurre lo mismo con los periodistas?

El libro consta de diez capítulos y un epílogo. Durante los capítulos el autor hace un recorrido de los episodios más significativos que se han vivido en España durante los últimos años. Lo hace valiéndose de diversos géneros como son la crónica, el reportaje o la entrevista. Políticos como Jordi Pujol, Felipe González, Santiago Carrillo, Fraga Iribarne, entre otros; o escritores de la talla de Juan Marsé, Vázquez Montalban o Buero Vallejo protagonizan algunas de las páginas de este libro. Además, a través del quehacer periodístico de José Martí Gómez nos trasladamos a episodios claves de la historia reciente de España: los GRAPO, el juicio a los asesinos de los abogados de Atocha (1980), el aceite de Colza (1981), el 23F (1981), La llegada del PSOE al poder, los GAL...

Después de haber sido testigo privilegiado de momentos que constituyeron grandes portadas en los medios de comunicación españoles, el autor dedica un capítulo completo a lo que denomina «Los años ingleses», en estas páginas recuerda todo lo que aprendió sobre la profesión en su etapa en Londres, a partir de una panorámica de la vida social, política y periodística londinense. «En la BBC entrevistaban en directo a Margaret Thatcher. En un momento de la entrevista el periodista que la conducía dijo: –Pasemos a otro tema... –No, no. Sobre este tema todavía tengo varias cosas que decir – Le cortó Thacher.– La entrevista la conduzco yo, señora primera ministra. Y sobre este tema ya hemos terminado. El siguiente tema es...» (p. 188), el autor recuerda esta entrevista como una de sus primeras lecciones de periodismo en Londres, ya que de poder ver una entrevista así en España a un Felipe González o Jordi Pujol en TV3, hubiera supuesto para muchos periodistas estar en la cola del paro.

A su regreso de Londres a España en 1993, el autor, bajo el título «los malos tiempos», cuenta que durante esa etapa habían desaparecido en España los semanarios de calidad y numerosas cabeceras. Algo incomprensible para el autor ya que en otros países vecinos, como Francia, Italia, Inglaterra o Alemania, seguían

existiendo multitud de semanarios, además de los dominicales. Volviendo a entrelazar periodismo y política, en este capítulo el autor hace referencia también a los ocho años de gobierno del PP que acabó con los atentados del 11 de marzo de 2004 y una profunda crisis de comunicación gubernamental por la autoría de los mismos. «Regresar de Londres para encontrarme con los ocho años de Gobierno del PP fue una experiencia triste que, encima acabó de forma trágica con el atentado islamista y la manipulación el gobierno en vísperas electorales» (p. 208), el autor se centra en la llegada al poder de José Luis Rodríguez Zapatero, sus triunfos durante una primera legislatura social para acabar con un «agónico final» en palabras de Martí.

El capítulo 9 del libro se convierte en una referencia indispensable para los estudiantes de periodismo que quieran profundizar, a través de las vivencias de un profesional, en los diversos géneros periodísticos. Una de las secciones estrella dentro del panorama informativo español durante años ha sido (y es) el suceso. Sin embargo, es probablemente la información de esta naturaleza la más compleja de tratar informativamente. «Es fácil que el suceso escape de las manos del profesional y juegue con el sentimentalismo, el exceso de dramatismo o la demagogia» (p. 219). El autor repasa brevemente el origen del periodismo de sucesos en España poniendo especial atención en una de las cabeceras de referencia en este ámbito: *El Caso*.

Durante los últimos años asistimos a un fenómeno híbrido entre lo que es información y lo que es espectáculo. En televisión es complicado delimitar donde termina la noticia (lo verdaderamente informativo, los hechos «objetivos») y dónde comienza la no información, el morbo o la ficción en muchos casos. La principal transformación de la información de sucesos en espectáculo dentro del panorama periodístico español se vivió a partir Alcàsser y el pésimo tratamiento informativo que recibió este suceso. «La responsabilidad de los medios de comunicación en el vertiginoso embrutecimiento de la sociedad es un hecho. Hoy todo vale con tal de vender, de tener audiencia. Los códigos deontológicos que hablan del respeto a las víctimas,

de la presunción de inocencia, del deber moral de no provocar alarma social, son papel mojado. El miedo, el horror vende» (p. 235). Estas palabras del autor nos llevan a preguntarnos sobre el papel de la audiencia ante este tipo de noticias y como señalaba Michela Marzano en su libro *La muerte como espectáculo* «las fronteras entre ficción y realidad son cada vez más borrosas; hasta el punto de que el espectador pierde la conciencia de lo real, se acostumbra a todo, tanto a la muerte convertida en espectáculo como a la indiferencia que le sirve de Cortejo» (Marzano, 2010, p. 93).

El tratamiento de las fuentes y la investigación son pilares básicos para cualquier periodista de raza, es probablemente esta forma de saber hacer lo que hoy nos permite diferenciar a un buen profesional de un aficionado. Para el autor es necesario entender el papel que juegan los «confidentes» en los grandes reportajes, esos que destapan y sacan a la luz temas de gran relevancia social y política. ¿Quiénes son estos confidentes? «A lo largo de mi vida profesional he tenido como gargantas profundas a dos ministros, un atracador, un alcoholico, tres abogados, un farmacéutico, media docena de jueces y fiscales, políticos de variado pelaje, un policía y el propietario de un colado» (pp. 270-271), fuentes que a lo largo de su carrera profesional han resultado de gran valor en sus reportajes de investigación.

Una de las críticas que se sostiene a lo largo de las páginas del libro y que, en esencia, coincide con aquella que ya señalaba Gabriel García Márquez es que el salto tecnológico, que hoy ha llegado a todas las redacciones, ha venido acompañado de una importante precariedad laboral que está convirtiendo a los periodistas en meros redactores sin capacidad crítica, sin capacidad para salir a la calle a buscar la noticia y en transcritores de lo que les llega a través de las fuentes oficiales o los gabinetes de comunicación. «El periodista está hibernado. No hace calle. Ha caído en la fascinación del ordenador e internet. Escasean en los medios de comunicación las historias de vidas interesantes. Las relaciones públicas y los gabinetes de prensa imponen sus dictaduras» (p. 293), un dilema que se plantea desde que la convergencia tecnológica ha irrumpido en los medios de comuni-

cación. Si bien es cierto que las nuevas tecnologías han facilitado en muchos aspectos el trabajo de los profesionales de la información, no se puede negar que hoy en día los becarios que entran en las redacciones pasan su mayor parte de la jornada laboral copiando y pegando teletipos para subirlos en la web o ilustrarlos con alguna imagen, hay poco margen para los temas propios o para que el periodista salga a la calle en búsqueda de noticias.

Para hacer un buen reportaje, para crear un relato se necesita tiempo y este tiempo parece escasear en las redacciones modernas. El autor habla de la pérdida del nuevo periodismo («mezcla explosiva de realidad y literatura») que surgió en los años setenta y que en España tuvo una larga tradición antes de la guerra civil. «Si hoy se ha perdido no es por la falta de talento sino por la obsesión de los medios de que todos los textos han de ser cortos, con despieces y entradilla y notas de color para no aburrir al lector, como si este fuese imbécil» (p. 294), esta es la realidad que hoy en día se vive en la esfera mediática y que repercute también en la información que consumen los usuarios y, en especial, los estudiantes de periodismo que en no pocas ocasiones son incapaces de redactar historias de más de diez líneas, precisamente porque están acostumbrados a consumir píldoras informativas y no verdaderos relatos noticiosos. Quizá por toda esta problemática están surgiendo cada vez más medios que practican lo que se conoce como *slow journalism*, o lo que es lo mismo volver a la esencia del relato, a los reportajes más profundos y a las historias más analíticas.

La obra finaliza con una interesante conversación entre el autor del libro y los periodistas Javier del Pino (Cadena Ser), Jordi Évole (La Sexta) y Josep Ramoneda (El País y Cadena Ser), todos ellos reputados profesionales en activo. En esta parte del libro se tratan temas candentes en la actualidad de la profesión periodística. Uno de los temas que abre este epílogo de la obra es el hastío de los periodistas con respecto a su profesión. Javier del Pino considera que «existe un sentimiento colectivo de traición, quizá, por parte de quienes dirigen los grandes medios de comunicación» (p. 348), sin embargo para el periodista Jordi Évole, incluso en los

grandes medios, uno puede buscar una «rendija» y hacer el periodismo que siempre ha deseado «hacer aquello que creemos que tenemos que hacer sin que eso dependa del patrón, vamos a llamarle el patrón o vamos a llamarle el editor o el que paga ese medio» (p. 349), a partir de las experiencias profesionales de cada uno de ellos el lector puede conocer cómo es el trabajo del periodista en la actualidad y cómo ven ellos, desde la perspectiva de periodistas que trabajan para grandes medios, el futuro de la profesión.

El libro, que tiene una gran parte autobiográfica, es un magnífico relato para recomendar a los alumnos de periodismo. Muchos de ellos conocerán a través de una narración accesible y sencilla, que incluye muchos diálogos, momentos de gran relevancia en la historia de nuestro país y cómo trabajaban los periodistas hace más

de veinte años. Además, el autor consigue transmitir en estas páginas sus pasión por la profesión y, a pesar de las críticas, existe optimismo por lo que pueden alcanzar las nuevas generaciones en la profesión «más hermosa del mundo».

Bibliografía

GARCÍA MÁRQUEZ, Gabriel (1996), *El mejor oficio del mundo*. En la 52ª Asamblea General de la Sociedad Interamericana de Prensa

MARZANO, Michela (2010), *La muerte como espectáculo*, Barcelona: Tusquets.

Eva Herrero Curiel
Universidad Carlos III



WHO'S WHO



Maximos Aligisakis

email: Maximos.Aligisakis@unige.ch

Maximos Aligisakis est docteur es sciences économiques et sociales, chargé de cours au Global Studies Institute de l'Université de Genève et à la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg. Il s'intéresse aux aspects sociologiques et interdisciplinaires de l'intégration européenne, aux relations interculturelles, à la théorie et à la comparaison politiques. Ses publications les plus récentes sont: *Multiculturalismes et identités en Europe*, Louvain-La-Neuve, L'Harmattan / Academia, 2012 (co-dir.) ; «Quelle conception du lien social dans le cadre de l'intégration européenne ? Interrogations et défis», in *Pensée Plurielle*, 2012/1 (n° 29), pp. 111-122; «Les racines grecques de l'Europe : propos sur la citoyenneté et l'altérité», in *EU-topias*, vol. 6, 2013, pp. 75-84.

Maximos Aligisakis es doctor en Economía y Ciencias Sociales y profesor titular en el Global Studies Institute de la Universidad de Ginebra y en la Facultad de Artes y Humanidades de la Universidad de Friburgo. Su trabajo se centra en los aspectos sociológicos e interdisciplinarios de la integración europea, las relaciones interculturales y la política comparativa. Publicaciones recientes: *Multiculturalismes et identités en Europe*, Lovaina la Nueva, L'Harmattan / Academia, 2012 (codir.); «Quelle conception du lien social dans le cadre de l'intégration européenne ? Interrogations et défis», in *Pensée Plurielle*, 2012/1 (n° 29), pp. 111-122; «Les racines grecques de l'Europe : propos sur la citoyenneté et l'altérité», en *EU-topias*, vol. 6, 2013, pp. 75-84.

Maximos Aligisakis is doctor in economic and social sciences, senior lecturer at the Global Studies Institute of the University of Geneva and in the Faculty of Arts and Humanities of the University of Fribourg. He is focusing on interdisciplinary and sociological aspects of the European integration, intercultural relations, comparative politics. Recent publications: *Multiculturalismes et identités en Europe*, Louvain-La-Neuve, L'Harmattan / Academia, 2012 (co-dir.) ; «Quelle conception du lien social dans le cadre de l'intégration européenne ? Interrogations et défis», in *Pensée Plurielle*, 2012/1 (n° 29), pp. 111-122; «Les racines grecques de l'Europe : propos sur la citoyenneté et l'altérité», in *EU-topias*, vol. 6, 2013, pp. 75-84.

Maximos Aligisakis (Dottorato in Economia e Scienze Sociali) è Professore Associato nel Global Studies Institute dell' Università di Ginevra e presso la Facoltà di Arte e Scienze umane dell' Università di Friburgo. Temi centrali della sua ricerca sono gli aspetti sociologici e interdisciplinari dell'integrazione europea, la interculturalità e la politica comparata. Tra le pubblicazioni recenti: *Multiculturalismes et identités en Europe*, Lovaina la Nueva, L'Harmattan / Academia, 2012 (codir.); «Quelle conception du lien social dans le cadre de l'intégration européenne? Interrogations et défis», in *Pensée Plurielle*, 2012/1 (n° 29), pp. 111-122; «Les racines grecques de l'Europe: propos sur la citoyenneté et l'altérité», en *EU-topias*, vol. 6, 2013, pp. 75-84.



Elvira Calatayud

email: calatayud.elvira@gmail.com

Elvira Calatayud Estevan es licenciada en Ciencias del Trabajo por la Universitat Oberta de Catalunya y Máster en Interculturalidad y Políticas Comunicativas en la Sociedad de la Información por la Universitat de València. En la actualidad cursa el Máster en Film Studies en el King's College de Londres y el Doctorado en Comunicación e Interculturalidad en la Universidad de València. Sus intereses de investigación se centran en el Cine y los movimientos migratorios y los documentales interactivos.

Elvira Calatayud Estevan a une Licence en études sociales de l'Université ouverte de Catalogne et un Master en Communication interculturelle et politique dans la société de l'information par l'Université de Valence. Il poursuit actuellement une Maîtrise en études cinématographiques au King College de Londres et un doctorat en Communication et diversité culturelle à l'Université de Valence. Ses intérêts de recherche portent sur le film et la migration et des documentaires interactifs.

Elvira Calatayud Estevan holds a Degree in Labor Studies from the Open University of Catalonia and a Master in Intercultural Communication and Politics in the Information Society by the University of Valencia, Spain. She is currently pursuing a Masters in Film Studies at King's College London and a PhD in Communication and Cultural Diversity at the University of Valencia. His research interests focus on the film and migration and interactive documentaries.

Elvira Calatayud Estevan è laureata in Scienza del Lavoro (Universitat Oberta de Catalunya), Master in Interculturalità e Política comunicativa nella società dell'Informazione (Universitat de València). Attualmente studia nel Master in Film Studies presso il King's College di Londra ed è dottoranda in Comunicazione e Interculturalità presso l'Università di Valencia. La sua ricerca abborda il cinema, i documentari interattivi e i movimenti migratori.



Pilar Carrera

email: mpcarrer@hum.uc3m.es

Pilar Carrera es profesora Titular de Periodismo y Vicerrectora de Comunicación y Cultura en la Universidad Carlos III de Madrid. Ha publicado numerosos artículos en revistas especializadas sobre Teoría de la Comunicación, Teoría e Historia del cine y Periodismo digital. Sus libros más recientes son sendas monografías sobre Andrei Tarkovsky (2008) y Aki Kaurismaki (2012) y tiene en prensa tres volúmenes de ensayo: *El irresistible encanto de la interioridad*, *Los medios y nosotros*. *Introducción a la Teoría de la comunicación* y *Las moradas de Walter Benjamin*.

Pilar Carrera est professeure de Journalisme et Vice-rectrice de Communication et Culture de l'Université Carlos III de Madrid. Elle a publié dans des revues spécialisées des nombreux articles sur Théorie de la Communication, Théorie et Histoire du cinéma et Journalisme numérique. Ses travaux les plus récents sont deux monographies sur Andrei Tarkovsky (2008) et Aki Kaurismaki (2012) et a sous presse trois nouveaux volumes d'essai : *El irresistible encanto de la interioridad*, *Los medios y nosotros*. *Introducción a la Teoría de la comunicación* et *Las moradas de Walter Benjamin*.

Pilar Carrera is Associate Professor of Journalism and Vice-President for Communication and Culture at the University Carlos III of Madrid. She has published articles on Theory of Communication, Theory and Film History and Digital Journalism. Her more recent books are two monographies on Andrei Tarkovsky (2008) and Aki Kaurismaki (2012). Three new volumes of essay will appear in the next months: *El irresistible encanto de la interioridad*, *Los medios y nosotros*. *Introducción a la Teoría de la comunicación* and *Las moradas de Walter Benjamin*.

Pilar Carrera insegna Giornalismo ed è Vicerrectrice di Comunicazione e Cultura presso l'Università Carlos III di Madrid. Ha pubblicato articoli su Teoria della Comunicazione, Teoria e Storia del cinema e Giornalismo digitale nelle più importanti riviste internazionali della sua specialità. I suoi libri più recenti sono due monografie su Andrei Tarkovsky (2008) ed Aki Kaurismaki (2012). I suoi tre prossimi volumi di saggi sono *El irresistible encanto de la interioridad*, *Los medios y nosotros*. *Introducción a la Teoría de la comunicación* e *Las moradas de Walter Benjamin*.



Louis Godart

Louis Godart est docteur en philosophie et lettres de l'Université libre de Bruxelles et docteur d'État ès lettres et sciences humaines de la Sorbonne. Professeur des Civilisations égéennes à l'Université de Naples de 1973 à 2002, il est depuis 2002 Conseiller du Président de la République italienne pour la conservation du patrimoine artistique. Il est l'auteur de 72 volumes et de plus de 300 articles sur les civilisations de la Méditerranée, notamment celles de la Mer Égée de l'Âge du bronze, ainsi que sur l'Europe, le patrimoine artistique italien, l'histoire du Quirinal, les droits de l'Homme.

Louis Godart es doctor en Filosofía y Humanidades por la Universidad Libre de Bruselas y «doctor de Estado» (Docteur d'État) en Humanidades y Ciencias Sociales por la Universidad de La Sorbona (París). Fue profesor de Civilizaciones Egeas en la Universidad de Nápoles entre 1973 y 2002 y desde 2002 es asesor de Conservación del Patrimonio Artístico del Presidente de la República Italiana. Ha escrito más de 70 libros y 300 artículos sobre las civilizaciones mediterráneas, especialmente aquellas del mar Egeo durante la Edad de Bronce, y sobre Europa, el patrimonio artístico italiano, la historia del Quirinal y los Derechos Humanos.

Louis Godart is doctor in philosophy and humanities of the Free University Brussels and « State doctor » (Docteur d'État) in humanities and social sciences of Paris La Sorbonne. Professor of the Aegean Civilisations in the University of Naples between 1973 and 2002, he has been since 2002 Advisor of the President of the Italian Republic for the preservation of the artistic heritage. He wrote 72 books and more than 300 articles on the Mediterranean civilisations, namely those of the Aegean Sea during the Bronze Age, as well as on Europe, on the Italian artistic heritage, the history of the Quirinal, the human rights.

Louis Godart è dottore in Filosofia e Scienze Umane (Università Libera di Bruxelles) e «Docteur d'État» in Scienze umane e Scienze sociali (Università La Sorbona di Parigi). È stato professore di Civiltà dell'Egeo presso l'Università di Napoli dal 1973 al 2002, anno in cui diventa assessore alla Conservazione del patrimonio artistico presso la Presidenza della Repubblica Italiana. È autore di più di 70 libri e 300 articoli sulle civiltà mediterranee, specialmente la civiltà dell' Egeo durante l'Eta di Bronzo, e sull'Europa, il patrimonio artistico italiano, la storia del Quirinale e i diritti umani.



Georges Kolyvas

Georges Kolyvas est Conseiller à la Commission Européenne, Direction Générale de la politique régionale et urbaine (DG REGIO). Il s'est spécialisé ces dernières années dans les domaines de l'accès des entreprises et des start-ups au financement, ainsi que du financement d'investissements et de projets de meilleure qualité dans l'UE. L'utilisation des instruments financiers lors de la mise en œuvre des Fonds Structurels et d'Investissement Européens, «Fonds ESI», est un objectif important de ses efforts. La coopération renforcée de la Commission Européenne avec la Banque Européenne d'Investissements (BEI) et les banques promotionnelles publiques nationales, sont parmi les axes principaux de son travail.

Georges Kolyvas es Asesor en la Dirección General de Política Regional y Urbana de la Comisión Europea. En los últimos años se ha especializado en las políticas de mejora del acceso a financiación para empresas y start-ups de la UE y en la financiación de mejores proyectos por la UE. El uso de los instrumentos financieros a la hora de aplicar los Fondos Estructurales y de Inversión Europeos (Fondos EIE) es el objetivo fundamental de su trabajo. En este contexto, pretende conseguir una mayor cooperación entre la Comisión Europea y el Banco Europeo de Inversiones (BEI), además de con los bancos nacionales de los estados miembros, tratando de conseguir más y mejores inversiones en la UE movilizando también, a través de los Fondos EIE, los recursos y la experiencia de los sectores privados y financieros.

Georges Kolyvas is Advisor at the European Commission, DG for regional and urban policy. He has been specialised in the last years in EU policies to improve access to finance for enterprises and start-ups, and for financing better and bankable projects by the EU. The use of financial instruments, when implementing on the ground the European Structural and Investment Funds (ESIF), is the key objective of his work. In this context, he deploys his efforts for an enhanced cooperation of the European Commission with the European Investment Bank Group (EIB), as well as with national promotional banks in Member States, with a view to achieving more and better investment in the EU.

Georges Kolyvas è Assessore della Direzione Generale di Politica Regionale e Urbana della Commissione Europea. Negli ultimi anni si è specializzato in politica per il miglioramento dell'accesso alla finanziamento per imprese e strat-up della Comunità Europea e della finanziamento di progetti migliori della CE. Obiettivo del suo lavoro è l'uso degli strumenti finanziari per l'applicazione dei Fondi Strutturali e di Investimento (Fondi EIE). In tale ambito, aspira a migliorare la cooperazione tra la Commissione Europea e la Banca Europea Banco Europeo de Inversiones (BEI), le banche nazionali degli stati membri per aumentare la qualità e la quantità degli investimenti nella CE mediante la attivazione, con i fondi EIE, delle risorse e dell'esperienza del settore privato e del finanziario.



Clara Ramas San Miguel

email: clara.ramas@gmail.com

Clara Ramas San Miguel es Doctora Europea por la Universidad Complutense de Madrid con una tesis doctoral titulada “Hacia una teoría de la apariencia. Fetichismo y mistificación en la crítica de la economía política de Marx”. Ha realizado estancias de investigación en Alemania con los profesores Michael Heinrich y Günter Figal y ha publicado artículos y traducciones sobre Marx, Carl Schmitt, Hannah Arendt, Ernst Jünger o Martin Heidegger. Sus líneas de investigación son la metafísica, la metapolítica y, sobre todo, la filosofía alemana de los siglos XIX y XX.

Clara Ramas San Miguel est Doctorat Européenne de la Universidad Complutense de Madrid avec une thèse intitulée « Vers une théorie de l'apparence. Fétichisme et mystification dans la critique de l'économie politique de Marx ». Par ailleurs elle a fait des séjours de recherche en Allemagne avec les professeurs Michael Heinrich et Günter Figal. Elle a publié des articles et des traductions de Marx, Carl Schmitt, Hannah Arendt, Martin Heidegger et Ernst Jünger. Ses intérêts de recherche portent sur la métaphysique, la métapolitique et surtout la philosophie allemande du XIXe et XXe siècles.

Clara Ramas holds an European PhD by Universidad Complutense de Madrid with a thesis entitled «Towards a theory of appearance. Fetichism and mystification in Marx' critique of political economy». She has enjoyed research stays in Germany with professors Michael Heinrich and Günter Figal and published papers and translations concerning Marx, Carl Schmitt, Hannah Arendt, Ernst Jünger or Martin Heidegger. Her research lines are metaphysics, metapolitics and most of all German philosophy from 19th and 20th centuries.

Clara Ramas San Miguel est Doctorat Européenne de la Universidad Complutense de Madrid avec une thèse intitulée « Vers une théorie de l'apparence. Fétichisme et mystification dans la critique de l'économie politique de Marx ». Par ailleurs elle a fait des séjours de recherche en Allemagne avec les professeurs Michael Heinrich et Günter Figal. Elle a publié des articles et des traductions de Marx, Carl Schmitt, Hannah Arendt, Martin Heidegger et Ernst Jünger. Ses intérêts de recherche portent sur la métaphysique, la métapolitique et surtout la philosophie allemande du XIXe et XXe siècles.



François Saint-Ouen

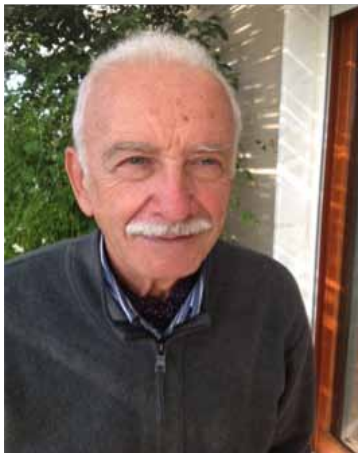
email: Francois.Saint-Ouen@unige.ch

François Saint-Ouen est chargé de cours au Global Studies Institute de l'Université de Genève et Secrétaire général du Centre Européen de la Culture. Il a travaillé sur la gouvernance multi-niveaux, le fédéralisme ascendant, la démocratie locale, les réseaux locaux, le développement durable aux niveaux local et régional, les processus culturels en Europe et le « dialogue des cultures ». Il vient de faire paraître fin 2014 l'ouvrage *L'Europe de Denis de Rougemont* (Academia / L'Harmattan). Il a par ailleurs publié une douzaine d'ouvrages, dont: *L'Avenir fédéraliste de l'Europe: du traité de Maastricht à celui de Lisbonne* (Bruxelles, 2011); *Le fédéralisme* (Lausanne, 2006); *Les grandes figures de la construction européenne* (Genève, 1998); *Denis de Rougemont: introduction à sa vie et son œuvre* (Genève, 1995); *Les partis politiques et l'Europe* (Paris, 1990).

François Saint-Ouen es profesor titular en el Global Studies Institute de la Universidad de Ginebra y Secretario General del Centro Europeo de la Cultura. Se ha especializado en la gobernanza a múltiples niveles, el federalismo de abajo hacia arriba, la democracia local, el desarrollo sostenible a nivel local y regional, las dinámicas culturales en Europa y el «diálogo de culturas». En 2014 ha publicado el libro *L'Europe de Denis de Rougemont* (Academia / L'Harmattan). Es también el autor de una docena de volúmenes, por ejemplo *L'Avenir fédéraliste de l'Europe: du traité de Maastricht à celui de Lisbonne* (Bruselas, 2011); *Le fédéralisme* (Lausana, 2006); *Les grandes figures de la construction européenne* (Ginebra, 1998); *Denis de Rougemont: introduction à sa vie et son oeuvre* (Ginebra, 1995); *Les partis politiques et l'Europe* (Paris, 1990).

François Saint-Ouen is senior lecturer at the Global Studies Institute of the University of Geneva and Secretary General of the European Centre of Culture. He has specialized in multilevel governance, bottom-up federalism, local democracy, sustainable development at local and regional levels, cultural dynamics in Europe and «Dialogue of Cultures». He has just issued in 2014 the book *L'Europe de Denis de Rougemont* (Academia / L'Harmattan). He is also the author of a dozen of volumes, namely: *L'Avenir fédéraliste de l'Europe: du traité de Maastricht à celui de Lisbonne* (Bruxelles, 2011); *Le fédéralisme* (Lausanne, 2006); *Les grandes figures de la construction européenne* (Genève, 1998); *Denis de Rougemont: introduction à sa vie et son œuvre* (Genève, 1995); *Les partis politiques et l'Europe* (Paris, 1990).

François Saint-Ouen è professore associato nel Global Studies Institute dell' Università di Ginevra e Segretario Generale del Centro di cultura Europeo. Si è specializzato in questioni relative alla governace, al federalismo, alla democrazia locale, allo sviluppo sostenibile locale e regionale, alle dinamiche culturali in Europa e al “dialogo tra culture”. Nel 2014 ha pubblicato il libro *L'Europe de Denis de Rougemont* (Academia / L'Harmattan). È autore di più di una decina di volumi, tra cui *L'Avenir fédéraliste de l'Europe: du traité de Maastricht à celui de Lisbonne* (Bruselas, 2011); *Le fédéralisme* (Lausana, 2006); *Les grandes figures de la construction européenne* (Ginebra, 1998); *Denis de Rougemont: introduction à sa vie et son oeuvre* (Ginebra, 1995); *Les partis politiques et l'Europe* (Paris, 1990).



Nikos Scandamis

Nikos Scandamis (Docteur en Droit, Paris II) est professeur émérite à l'Université d'Athènes et avocat pratiquant les droits international et européen. Il est l'auteur d'œuvres interdisciplinaires en droit, économie et philosophie politique. Il a aussi été Directeur à la Commission européenne (1982-1988) et dirigé, pour l'université d'Athènes, la recherche académique au sein des programmes de la Commission européenne ELISE and CHALLENGE (2000-2008) sur Liberté et Sécurité.

Nikos Scandamis (Doctor en Derecho, Universidad de París II) es profesor emérito de la Universidad de Atenas y ejerce en Derecho Europeo e Internacional. Es autor de textos interdisciplinarios sobre derecho, economía y filosofía política. Fue Director en la Comisión Europea (1982-1988) y responsable de investigación por parte de la Universidad de Atenas para los programas de la Comisión Europea «ELISE» y «CHALLENGE» (2000-2008) sobre libertad y seguridad.

Nikos Scandamis (PhD in Law, Paris II) is Professor emeritus at the University of Athens and International and European Law practitioner. He is an author of interdisciplinary writings in law, economics and political philosophy. Also, former Director at the European Commission (1982-1988) and Head of Research for the University of Athens for the European Commission Programs ELISE and CHALLENGE (2000-2008) on Liberty and Security.

Nikos Scandamis (Dottore in Diritto, Università Parigi II) è professore emerito presso l'Università di Atene y ejerce en Derecho Europeo e Internacional. È autore di studi interdisciplinari sul diritto, economia e filosofia politica. È stato Direttore presso la Commissione europea (1982-1988) e responsabile di ricerca per l'Università di Atene per i programmi della Commissione europea «ELISE» e «CHALLENGE» (2000-2008) su libertà e sicurezza.



Inés Sevilla Llisterri

email: inessevilla@yahoo.es

Inés Sevilla Llisterri, licenciada en Filología Hispánica y Titulada Superior de Música en la especialidad de Piano, es doctora en Música, Historia y Sociedad en la École des Hautes Études en Sciences Sociales de París y en Comunicación Interdisciplinar por la Universidad, con la tesis en cotutela *«El retablo de Maese Pedro» de Manuel de Falla: un diálogo entre música, literatura y política.*

Inés Sevilla Llisterri a une Licence en Philologie Hispanique et le Cours Supérieur de Musique dans la spécialité de Piano, est Docteur européenne en Musique, Histoire et société à l'EHESS Paris et à l'Université de Valencis (Espagne), avec une thèse sur la supervision conjointe *«El retablo de Maese Pedro» de Manuel de Falla: un dialogue entre musique, littérature et politique.*

Inés Sevilla Llisterri holds a Bachelor's Degree in Hispanic Philology and a bachelor's degree in Music, specializing in Piano. She obtained her PhD in Music, History and Society at the EHESS in Paris and in Interdisciplinary Communication in the University of Valencia with her doctoral thesis *«Master Peter's Puppet Show» by Manuel de Falla: A Dialogue between Music, Literature and Politics.*

Inés Sevilla Llisterri è Laureato in Filologia Ispanica e ha il Titolo Superiore di Musica nella specialità di Piano. È Dottoranda europea in Musica, Storia e Società presso l'EHESS di Parigi e l'Università di Valencia (Spagna), con la tesi su *«El Retablo De Maese Pedro» di Manuel de Falla: un dialogo tra musica, letteratura e politica.*



Dusan Sidjanski

Dusan Sidjanski est le fondateur du Département de science politique de l'Université de Genève, dont il est professeur émérite de la Faculté des sciences économiques et sociales ainsi que de l'Institut Européen. Dès 1956, il a travaillé en collaboration étroite avec Denis de Rougemont au Centre Européen de la Culture, créé en 1950. Il a été Président du Centre entre 2003 et 2008 et en est aujourd'hui Président d'Honneur. Il a été Conseiller spécial du Président de la Commission européenne de 2004 à 2014. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, comme récemment *The Federal Future of Europe*, University of Michigan Press, 2000, *Le Traité de Lisbonne sur la voie fédéraliste?*, *L'Europe en formation*, 2011, no 362, et *La Fédération européenne est notre affaire*, in « L'Europe de Denis de Rougemont », L'Harmattan / Academia, 2014.

Dusan Sidjanski es el fundador del Departamento de Ciencias Políticas de la Universidad de Ginebra y profesor emérito de la Facultad de Ciencias Sociales y Económicas y del Instituto Europeo de Ginebra. Desde 1956 trabajó en colaboración con Denis de Rougemont en el Centro Cultural Europeo, fundado en 1950. Fue además presidente de este Centro entre 2003 y 2008, del que es actualmente presidente honorario, y Asesor Especial del Presidente de la Comisión Europea entre 2004 y 2013. Es el autor de numerosos trabajos, como *El futuro federalista de Europa* (Ariel, 1998); *Le Traité de Lisbonne sur la voie fédéraliste?*, en *L'Europe en formation*, 2011, n. 362, y *La Fédération européenne est notre affaire*, en *L'Europe de Denis de Rougemont* (L'Harmattan / Academia, 2014).

Dusan Sidjanski is founder of the Department of Political Science at the University of Geneva, Professor Emeritus of the Faculty of Economic and Social Sciences and of the European Institute in Geneva. From 1956, he worked in close collaboration with Denis de Rougemont at the European Cultural Centre, which was founded in 1950. He was Chairman of the Centre from 2003 to 2008 and is currently Honorary Chairman. He was Special Adviser to the President of the European Commission between 2004 and 2014. He is the author of numerous works, such as recently, *The Federal Future of Europe*, University of Michigan Press, 2000, *Le Traité de Lisbonne sur la voie fédéraliste?*, *L'Europe en formation*, 2011, no 362, and *La Fédération européenne est notre affaire*, in « L'Europe de Denis de Rougemont », L'Harmattan / Academia, 2014.

Fondatore del Dipartimento di Scienze politiche dell'Università di Ginevra, Dusan Sidjanski è professore emerito della Facoltà di Scienze Sociali ed Economiche e dell'Istituto Europeo di Ginevra. Dal 1956 ha collaborato con Denis de Rougemont nel Centro Culturale Europeo, fondato nel 1950. È stato presidente del Centro dal 2003 al 2008, attualmente Presidente onorario. Assessore Speciale del Presidente della Commissione Europea dal 2004 al 2013, è autore di numerosi studi, tra cui *El futuro federalista de Europa* (Ariel, 1998); *Le Traité de Lisbonne sur la voie fédéraliste?*, in *L'Europe en formation*, 2011, n. 362 e *La Fédération européenne est notre affaire*, in *L'Europe de Denis de Rougemont* (L'Harmattan / Academia, 2014).



Henri Sterdyniak

Henri Sterdyniak est économiste, conseiller scientifique à l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques), Paris. Il est membre du Conseil des Prélèvements obligatoires et d'EUROFRAME (réseau d'instituts économiques européens). Il a publié de nombreux articles en macroéconomie, politique économique, économie monétaire et internationale, économie européenne, questions sociales, fiscales et budgétaires. Par ailleurs, Henri Sterdyniak est co-animateur des économistes atterrés.

Henri Sterdyniak es economista y asesor científico del OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) en París. Es miembro del Conseil des prélèvements obligatoires (Consejo de Contribuciones Obligatorias) y de EUROFRAME (red europea de institutos económicos). Ha publicado gran cantidad de libros y artículos sobre macroeconomía, política económica, economía europea y temas fiscales, tributarios y sociales. Es además miembro fundador de los Economistas Aterrados.

Henri Sterdyniak è economista e assessore scientifico dell' OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) a Parigi. È membro del Conseil des prélèvements obligatoires e di EUROFRAME (rete d'istituti economici europei). Autore di una bibliografia estesa su macroeconomia, politica economica, economia europea e temi fiscali è membro fondatore di Economista spaventati.

Henri Sterdyniak is an economist, scientific advisor at the OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques), Paris. He is a member of the *Conseil des prélèvements obligatoires*, and a member of EUROFRAME (European network of economic institutes). Henri Sterdyniak has published many books or articles on macroeconomics, economic policy, monetary and international economics, European economy, social, taxation and fiscal issues. He is also a founding member of the *Appalled Economists*.



Catherine Mathieu

Catherine Mathieu est économiste senior à l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques), Département Analyse et Prévision, Paris. Ses principaux thèmes de recherche sont : Union monétaire européenne, politiques macroéconomiques, policy-mix et prévision macroéconomique. Catherine Mathieu est actuellement présidente de l'AIECE (Association d'Instituts Européens de Conjoncture Economique) et d'EUROFRAME (réseau d'instituts économiques européens).

Catherine Mathieu es economista del departamento de Análisis y Previsión del OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques). Sus principales áreas de investigación son: la unión monetaria europea, las políticas macroeconómicas, los paquetes de medidas políticas y la previsión macroeconómica. Es actualmente presidenta de la AIECE (Association of European Conjunction Institutes) y de la red de institutos EUROFRAME.

Catherine Mathieu is a senior economist at OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques), Analysis and Forecasting Department. Her main research areas are: European monetary union, macroeconomic policies, policy-mix, macroeconomic forecasting. She is currently President of the AIECE (Association of European Conjunction Institutes) and of the EUROFRAME group of research institutes.

Catherine Mathieu è economista presso il Dipartimento di Analisi dell' OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques). Le sue principali aree di ricerca sono: la unione monetaria europea, le politiche macroeconomiche, le misure di misure politiche e l'analisi macroeconomica. Attualmente è presidente della AIECE (Association of European Conjunction Institutes) e della rete di istituti EUROFRAME.



COMPROMISO ÉTICO
CODE DE DÉONTOLOGIE
ETHICAL STATEMENT
DICHIARAZIONE DI ETICA

Compromiso ético

Autoría y responsabilidad del autor

La presentación de trabajos en la revista *EU-topías. Revista de interculturalidad, comunicación y estudios europeos* para su evaluación por pares ciegos supone el compromiso expreso por parte del autor del carácter original del manuscrito, que implica que éste ni se ha publicado previamente ni está en proceso de evaluación o publicación en ningún otro medio. Sólo se puede estipular lo contrario mediante un acuerdo excepcional con el director de la revista.

En el caso de que el autor haya contado con la colaboración de personas o entidades para la elaboración del manuscrito, esta circunstancia debe constar claramente en el texto. La autoría del mismo queda restringida al responsable de la elaboración principal del trabajo, con la eventual consideración de co-autor para quien haya contribuido de modo relevante.

El autor tiene que identificar todas las fuentes usadas en la creación del manuscrito y citarlas siguiendo las normas relativas al copyright y a los usos éticos de los trabajos científicos. El autor se responsabiliza de la obtención de los permisos pertinentes, así como de señalar su origen, a la hora de reproducir material original como textos, gráficos, imágenes o tablas. El autor ha de seguir las normas generales de edición que constan en el interior de la revista *EU-topías. Revista de interculturalidad, comunicación y estudios europeos*.

Es obligación del autor señalar cualquier conflicto económico, financiero o de otra índole que pueda orientar o limitar las conclusiones o interpretación del manuscrito.

El autor ha de informar de cualquier error que detecte en el proceso de evaluación de pares y aportar las correcciones necesarias a su manuscrito. Ello conlleva la colaboración con el director y editores de la revista en los extremos de retirada del manuscrito.

Evaluación de pares

El proceso de evaluación de pares responde únicamente al contenido intelectual del manuscrito sin atender, bajo ninguna circunstancia, al género, clase, orientación sexual, religión, etnia, nacionalidad o ideología del autor. Los artículos presentados para su publicación en *EU-topías. Revista de interculturalidad, comunicación y estudios europeos* se someten a un proceso de evaluación de dobles pares ciegos en el que se respeta el anonimato tanto del autor como de los evaluadores.

El director de la revista y el consejo editorial se reservan el derecho a rechazar la publicación de un manuscrito si consideran que éste no sigue los parámetros fundamentales de los textos científicos o si no se inscribe en las áreas de la interculturalidad, la comunicación o los estudios europeos. Son el director y los miembros del consejo editorial quienes eligen a los evaluadores de los manuscritos, que son siempre expertos del tema tratado en el texto en cuestión. El director de la revista también se encarga de garantizar al máximo el anonimato entre autores y evaluadores descartando la elección de un evaluador que mantenga relaciones personales, laborales o institucionales con el autor correspondiente.

Los evaluadores tienen que recomendar una de las tres opciones del formulario de evaluación que deben cumplimentar (aceptar, revisar o rechazar el manuscrito) con la oportuna justificación de la decisión y la relación de encomiendas que el autor ha de realizar. Una vez que el autor haya efectuado tales modificaciones, el director de la revista puede aceptar el artículo y someterlo a aprobación del consejo editorial. Los manuscritos que requieran una revisión profunda son evaluados por segunda vez a cargo de uno de los evaluadores o de un tercer evaluador. Después de este segundo examen, el director le propone al consejo editorial la publicación o rechazo del artículo.

El director y el consejo editorial se comprometen a la confidencialidad de toda la información relativa a los artículos presentados, que sólo conocerá el autor y los evaluadores.

El proceso de evaluación de pares durará un máximo de dos meses. El consejo editorial no se responsabiliza de los retrasos de los evaluadores.

Responsabilidad de los evaluadores

La información referente a los manuscritos presentados por los autores es información privilegiada y debe tratarse como tal, esto es, con absoluta confidencialidad. No se puede mostrar, difundir ni debatir los textos: la única excepción se reserva para aquellos casos en que se necesite el consejo específico de algún experto en la materia. Con todo, el director tendrá conocimiento de la identidad de este experto consultado.

La evaluación del manuscrito se lleva a cabo de manera rigurosa, objetiva y con respeto hacia la independencia intelectual de los autores. Las observaciones de los evaluadores han de ser claras y basadas en argumentos académicos con el objetivo de que el autor mejore el artículo.

Si un evaluador considera que no cuenta con los conocimientos suficientes para evaluar el artículo, tiene que notificárselo de manera inmediata al director. Además, los evaluadores que tengan especial conflicto de intereses con algunos de los autores, compañías o instituciones citadas en el artículo habrán de rechazar de inmediato la evaluación del mismo.

Obligaciones y responsabilidad del director y del consejo editorial

La consideración de los artículos por parte del director y los editores se basa en criterios académicos. El director y los editores deben garantizar el cumplimiento de las medidas éticas pertinentes ante las eventuales quejas relativas a un manuscrito presentado o publicado.

El director y los editores sólo publicarán contribuciones originales y evaluadas. De manera excepcional, la sección Gran Angular puede acoger la versión en inglés o español de un artículo que se considere interesante y que no esté disponible en ninguna de las lenguas de la revista. Esta circunstancia contará con la autorización explícita del autor y quedará reflejada en una nota al pie en la primera página del artículo.

Directrices éticas de la revista

El director, los editores, evaluadores, autores y miembros del consejo editorial se rigen obligatoriamente por los principios del Acta de principios éticos y mala praxis en el proceso de elaboración y publicación de la revista, cuyo cumplimiento es responsabilidad del director. Se llevarán a cabo todas las medidas pertinentes en caso de mala praxis, infracción de la autoría y plagio.

El director garantiza la independencia de la revista de cualquier interés económico que comprometa las bases intelectuales y éticas de la publicación, así como procura su integridad ética y la calidad del material publicado.

Code de déontologie

Autorité et responsabilité de l'auteur

En soumettant un texte pour publication dans *EU-topias*, *Revue d'interculturalité, de communication et d'études européennes*, les auteurs attestent du caractère original de leur manuscrit et du fait que le texte n'ait jamais fait l'objet d'aucune autre publication, sur quelque support ou média que ce soit, et/ou qu'il ne soit pas en cours d'évaluation. Toute exception à cette règle devra faire l'objet d'un accord préalable de la part du directeur de la revue.

Dans le cas où le manuscrit aurait été écrit en collaboration avec d'autres personnes, cela devra être spécifié clairement. Le terme « auteur » renvoie exclusivement à la personne ayant contribué le plus largement à la production du texte ainsi qu'à son développement; toute autre personne ayant apporté une contribution pertinente sera mentionnée en tant que « co-auteur ».

Les auteurs doivent identifier l'intégralité des sources utilisées lors de l'élaboration du manuscrit en les citant correctement, conformément aux principes du droit d'auteur et règles éthiques qui s'appliquent à tout travail scientifique. Lors de la reproduction partielle de matériaux en provenance d'autres sources tels que des textes, des graphiques, des images ou des tableaux, les auteurs sont responsables de l'obtention préalable des autorisations nécessaires et doivent en mentionner l'origine correctement. Pour de plus amples informations à ce sujet, veuillez consulter les directives générales d'*EU-topias*.

Les auteurs doivent impérativement signaler tout conflit d'intérêt, qu'il soit d'ordre économique, financier ou autre, susceptible d'influencer leurs conclusions ou l'interprétation du manuscrit.

Les auteurs s'engagent également à signaler toute erreur éventuelle détectée lors du processus d'examen par les pairs. Ils se devront alors d'apporter les corrections nécessaires

au manuscrit et de collaborer avec le rédacteur en chef et l'équipe de rédaction de la revue afin de retirer le manuscrit ou de publier un erratum.

Processus d'évaluation scientifique par les pairs

L'examen par les pairs porte exclusivement sur le contenu intellectuel d'un article, sans aucune considération sur le sexe, la classe, l'orientation sexuelle, les convictions religieuses, l'appartenance ethnique, la citoyenneté ou l'opinion politique de l'auteur. Les articles soumis pour publication dans *EU-topias* font l'objet d'un examen à double insu par les pairs. L'anonymat des examinateurs et des auteurs sont garantis, conformément au principe de confidentialité.

Le directeur et le conseil éditorial se réservent le droit de refuser un document s'ils considèrent que le document ne répond pas aux critères fondamentaux requis par un texte scientifique ou, si un document ne relève pas du domaine de l'interculturalité, de la communication et /ou des études européennes. Le rédacteur en chef et le conseil de rédaction sélectionnent et désignent les experts qualifiés pour procéder à l'évaluation collégiale d'un manuscrit, dans le domaine concerné. Le rédacteur en chef et les membres du comité de rédaction excluront du processus tout examinateur entretenant des relations professionnelles, institutionnelles ou personnelles s'étroites avec l'auteur.

Les examinateurs feront part de leur décision en remplissant le formulaire prévu à cet effet, déclarant ainsi s'ils recommandent la publication d'un document, sa révision ou son rejet. Dans le cas où une révision majeure serait jugée nécessaire, le manuscrit concerné fera l'objet d'une nouvelle évaluation par l'un des deux examinateurs précédemment désignés ou par un troisième examinateur. A l'issue de ce second examen, le manuscrit sera soit approuvé soit rejeté par

le rédacteur en chef en fonction du contenu des évaluations qu'il ou elle soumettra au comité de rédaction.

Le rédacteur en chef et les membres du comité de rédaction s'engagent à ne divulguer aucune information relative aux articles soumis pour publication, à toute autre personne que les auteurs, les examinateurs et les examinateurs potentiels.

Le processus d'examen par les pairs ne dépassera pas une durée de huit semaines. Néanmoins, la rédaction ne pourra en aucun cas être tenue responsable des retards éventuels causés par les examinateurs.

Responsabilité des examinateurs

Tout renseignement concernant les manuscrits déposés est considéré comme étant confidentiel et soumis à la protection de l'information. Le contenu des manuscrits ne pourra être montré ou discutés avec des tiers, sauf dans le cas exceptionnel où, en raison de la spécificité du sujet traité, une opinion éclairée sur l'article s'avèrerait nécessaire. Dans de telles circonstances, l'identité de la personne consultée devra être communiquée au rédacteur en chef.

Les manuscrits soumis à évaluation feront l'objet d'un examen rigoureux et objectif, avec tout le respect dû à l'indépendance intellectuelle des auteurs. Les remarques des examinateurs devront être formulées avec clarté et reposer sur une solide argumentation, afin d'aider les auteurs à améliorer la qualité de leur article.

Tout expert choisi afin d'examiner un manuscrit qui ne se sentirait pas suffisamment qualifié pour effectuer cette tâche ou qui ne serait pas en mesure de respecter la date limite, se doit d'en référer immédiatement au rédacteur en chef. Les examinateurs s'engagent à se dessaisir tout manuscrit avec lequel ils pourraient avoir un conflit d'intérêt, en raison

de liens de concurrence, de collaboration ou de toute autre relation avec l'un ou l'une des auteurs, des entreprises ou des institutions en rapport avec l'article.

Responsabilités éditoriales et obligations du directeur et du conseil éditorial

Les rédacteurs se doivent d'évaluer les documents exclusivement sur la base de leur mérite académique et de prendre les mesures appropriées dans le cas où on leur signalerait un manquement à l'éthique concernant un manuscrit déposé ou un article déjà publié.

Les rédacteurs publieront des contributions novatrices et dûment examinées. A titre exceptionnel, la version espagnole ou anglaise d'un article déjà publié pourra figurer dans la section « Grand Angle », si les rédacteurs considèrent cet article utile pour le lecteur et s'il n'est disponible dans aucune des langues de la revue. Dans ce cas, l'autorisation expresse des auteurs sera requise et une note explicative sera publiée en première page de l'article.

Code de déontologie de la publication

La responsabilité de faire respecter le Code de déontologie et de lutte contre les abus en matière de publication incombe au rédacteur en chef. Il prendra toutes les mesures afin de lutter contre les pratiques déloyales, pour le respect de la notion d'auteur et contre le plagiat.

Le rédacteur en chef se doit d'empêcher la mise en péril des normes intellectuelles et éthiques de la revue au profit d'intérêts commerciaux. Il doit préserver l'intégrité académique mais aussi il doit aussi veiller à la qualité du matériel publié.

Ethical Statement

Author's responsibility and authorship **Peer review**

By submitting a text for publication in the journal *EU-topias, a Journal on Interculturality, Communication and European Studies*, authors pledge that their manuscripts are original works, that have not been previously published elsewhere and are not being considered for publication in another medium. An exception to such rule can be stipulated by agreement with the editor-in-chief.

It will be clearly specified in the text if the manuscript has been written in collaboration with other people. Authorship should be limited to the person that has made the major contribution to the development of the work, any other person making a significant contribution should be listed as co-author.

Authors must identify all sources used in the elaboration of the manuscript by citing them properly according to the copyright and ethical rules that apply to scientific works. When reproducing partially any material by different sources such as texts, figures, images or tables, authors are responsible for obtaining the pertinent permission and must cite the materials' origin properly. The general guidelines published in the journal *EU-topias. A Journal on Interculturality, Communication and European Studies* can be consulted for further information about the matter.

Authors have the obligation to notify any economic, financial or other substantive conflict of interest that may influence the results or the interpretation of the manuscript.

Authors are required to report any error detected in the peer review evaluation process providing corrections in their own published work and cooperating with the journal's editor or Editorial board by either withdrawing the paper or by publishing an appropriate correction statement or erratum.

The peer review deals with the intellectual content of a paper without any consideration whatsoever about the author's gender, class, sexual orientation, religious belief, ethnicity, citizenship or political opinion. Articles submitted for publication in the journal *EU-topias. A Journal on Interculturality, Communication and European Studies* undergo a double blind peer review. The confidentiality of both the reviewers' and the authors' identity will be guaranteed.

The editor-in-chief and the editorial board have the right to refuse submitting a paper for review if they consider that the paper does not meet the fundamental criteria required of a scientific text, or if a paper does not concern the areas of interculturality, communication and/or European studies. About the review process, the editor-in-chief and the editorial board select and nominate the experts in the proper field. The editor-in-chief and the editorial board will exclude from the process a reviewer holding a close working, institutional or personal relationships with the author.

By completing the proper standardized form, reviewers state whether they recommend a paper to be accepted, revised or rejected. In case a major revision is required, manuscripts are reviewed a second time by one of the two nominated reviewers or by a third reviewer. After the second round of review, the editor-in-chief proposes acceptance or rejection depending on the content of the reviews, which he/she submits to the editorial board.

The editor-in-chief and the editorial board commit themselves to not disclose information about the articles submitted for publication to anyone other than the author, the reviewers and the potential reviewers. The standard peer review process will last a maximum of eight weeks. The editorial staff is not responsible for delays caused by reviewers.

Responsibility of reviewers

Information regarding manuscripts submitted by authors should be kept confidential and treated as privileged information. Manuscripts can neither be shown nor discussed with others, except in the case in which a third, informed opinion has to be sought because of the specificity of the paper's subject matter. In such circumstances, the editor-in-chief will be informed of the third-party's identity.

Review of submitted manuscripts must be done in a rigorous, objective manner, with the due respect to the authors' intellectual independence. The reviewers are to formulate their observations with clarity and supporting arguments, so as to help the authors to improve the quality of the paper.

Any chosen referee who feels inadequately qualified for the task or is aware that he/she will not be able to comply with the deadline, shall inform the editor promptly. Reviewers are to abstain from evaluating manuscripts in which they have conflicts of interest resulting from competitive, collaborative, or other connections with any of the authors, companies, or institutions related to the paper.

Editorial responsibilities and obligations of the editor-in-chief and the editorial board

Editors shall evaluate papers exclusively on the basis of their academic merit and take reasonable responsive measures

when ethical complaints have been presented concerning a submitted manuscript or published paper.

Editors will publish original, reviewed contributions. Exceptionally, the Wide Angle section can include the Spanish or English version of an article that the editors consider useful for readers and that is not available in any of the languages of the Journal *EU-topías*. In such case, the explicit authorization of the author/s will be necessary and the circumstance will be clearly indicated in a footnote on the first page of the article.

Issues of Publication ethics

The preparation and publishing process of the journal is ruled by the principles of Publication Ethics and Malpractice Statement, with which authors, the editor-in-chief, editors, reviewers, the members of the editorial board and Scientific Committee are to comply. The editor-in-chief has the responsibility to uphold the principles of the Publication Ethics and Malpractice Statement. Any and all measures will be taken against unfair practices, authorship infringement and plagiarism.

The editor-in-chief should prevent any business interests from compromising the intellectual and ethical standards of the Journal and have the responsibility to both preserve the integrity of the academic record and to ensure the quality of the published material.

Dichiarazione di etica

Responsabilità dell'autore

La proposta di testi per la pubblicazione in *EU-topias, rivista di interculturalità, comunicazione e studi europei*, con valutazione a doppio cieco, implica il riconoscimento esplicito da parte dell'autore dell'originalità del manoscritto, di cui garantisce il carattere inedito; garantisce altresì che il testo proposto non è in fase di revisione o pubblicazione in altro medio. È possibile stipulare un'eccezione a tale norma mediante un accordo con il Direttore della Rivista.

La collaborazione di più persone o entità dovrà constare chiaramente nel testo. Si considererà «autore» la persona principalmente responsabile dell'elaborazione dell'articolo, e «co-autore» la persona che ha collaborato in maniera rilevante al processo di concezione e scrittura del manoscritto.

L'autore dovrà identificare tutte le fonti usate per la preparazione del manoscritto e citarle seguendo le norme relative al copyright e all'uso etico di opere di carattere scientifico. Nel caso di uso di materiale originale di altri autori quali testi, grafici, immagini o tavole esplicative, sarà responsabilità dell'autore ottenere le autorizzazioni pertinenti e di segnalare l'origine. L'autore seguirà le norme generali di edizione pubblicate nella rivista *EU-topias. Rivista di interculturalità, comunicazione e studi europei*.

L'autore dovrà segnalare eventuali conflitti economici, finanziari o di altra natura che possano orientare o limitare le conclusioni o l'interpretazione del manoscritto.

L'autore dovrà informare di eventuali errori dettati nel processo di valutazione e apportare le correzioni necessarie, in collaborazione con il Direttore e gli editori della Rivista, nel caso in cui fosse necessario ritirare il testo o pubblicare un «errata corrige».

Valutazione tra pari

Il processo di valutazione paritaria interessa unicamente il contenuto intellettuale del manoscritto ed è totalmente estraneo a questioni relative al genere, la classe, l'orientamento sessuale, la religione, la razza, la nazionalità o l'ideologia dell'autore. Gli articoli proposti per pubblicazione in *EU-topias. Rivista di interculturalità, comunicazione e studi europei*, sono sottoposti a valutazione a doppio cieco nel rispetto dell'anonimato tanto dell'autore come dei revisori.

Il Direttore della rivista ed il Consiglio editoriale si riservano il diritto di rifiutare la pubblicazione del manoscritto se ritengono che il testo proposto non segue i criteri fondamentali delle opere scientifiche o se non interessa le aree di interculturalità, comunicazione e/o studi europei. Il Direttore e i membri del Consiglio editoriale selezionano i revisori del manoscritto, persone esperte del tema trattato. Il Direttore della rivista si incarica di garantire l'anonimato degli autori e dei revisori ed escluderà dal processo un esperto che mantenga relazioni di lavoro, istituzionali o personali con l'autore.

Gli esperti sceglieranno una delle 3 opzioni del modello preposto (accettare, accettare con riserva o rifiutare il manoscritto), con la pertinente giustificazione della decisione e la relazione dei cambiamenti richiesti all'autore. I manoscritti per i quali è richiesta una revisione profonda saranno valutati una seconda volta da uno degli esperti già nominati o da una terza persona. Dopo questo secondo esame, il direttore proporrà al consiglio editoriale l'accettazione o meno dell'articolo.

Il Direttore e il Consiglio editoriale si compromettono

no a mantenere confidenziale l'informazione relativa al processo di valutazione del manoscritto.

Il processo di doppia valutazione tra pari avrà una durata massima di due mesi. Il Consiglio editoriale non sarà responsabile dell'eventuale ritardo nella elaborazione della valutazione da parte degli esperti.

Responsabilità dei revisori

La informazione relativa ai manoscritti presentati è informazione privilegiata e sarà trattata con assoluta confidenzialità. I testi non potranno essere mostrati, diffusi o discussi, fatta eccezione dei casi in cui sia necessario il parere specifico di un ulteriore esperto in materia. Il direttore sarà a conoscenza dell'identità della persona consultata.

La valutazione del manoscritto sarà realizzata in maniera rigorosa, obiettiva e nel rispetto dell'indipendenza intellettuale degli autori. Le osservazioni dei revisori devono essere chiare e basate su argomenti accademici con la finalità di migliorare la qualità dell'articolo.

Se un revisore ritiene di non contare con le competenze necessarie per valutare un articolo, lo notificherà immediatamente al Direttore. In caso di conflitto di interessi con un autore, una compagnia o istituzione citati nell'articolo, gli esperti dovranno astenersi dalla revisione.

Obblighi e responsabilità del direttore e del consiglio editoriale

Il Direttore ed il Consiglio editoriale prenderanno in considerazione i testi proposti seguendo unicamente criteri accademici e garantiranno il compimento dei criteri di etica nei confronti di eventuali critiche relative a un manoscritto proposto per la pubblicazione o già pubblicato.

Il Direttore ed il Consiglio editoriale pubblicheranno solo testi originali e valutati. In maniera eccezionale, la sezione «Grandangolo» potrà accogliere la versione in inglese o in spagnolo di un articolo considerato di speciale interesse e non disponibile in nessuna delle lingue ufficiali della Rivista. In tal caso si conterà con l'autorizzazione esplicita dell'autore e tale circostanza conterà in una nota nella prima pagina dell'articolo pubblicato.

Direttrici etiche della rivista

Il Direttore, gli Editori, gli esperti, gli autori e i membri del Consiglio editoriale seguiranno obbligatoriamente i principi della «Dichiarazione di etica e buone pratiche» nel processo di elaborazione e pubblicazione della rivista. Saranno prese tutte le misure necessarie in caso di irregolarità, non rispetto della proprietà intellettuale o plagio.

Il Direttore si incarica di garantire l'indipendenza della rivista da interessi economici che possano comprometterne le basi intellettuali ed etiche e di salvaguardare l'integrità etica e la qualità del materiale pubblicato.



NORMAS DE EDICIÓN
RÈGLES D'ÉDITION
PUBLICATION GUIDELINES
NORME DI PUBBLICAZIONE

Normas de edición

Normas generales

Los textos podrán presentarse en español, inglés, francés o italiano.

Los textos tendrán una extensión máxima de 7.000 palabras o 45.000 caracteres con espacios, bibliografía incluida.

El título del artículo se presentará en Times New Roman tamaño 12, y con letra negrita. En la línea inferior, se hará constar los siguientes datos del autor: nombre completo, institución de procedencia y correo electrónico.

El formato de escritura es Times New Roman tamaño 12, con una separación entre líneas de 1,5 espacios. Las citas se incluirán al pie de página, con formato Times New Roman 9 a espacio sencillo. Las citas que se inserten en el texto llevarán formato Times New Roman 10, con una sangría de 2 cm. y espacio interlineado sencillo.

A la hora de resaltar una palabra, se usará la cursiva, no la negrita. Sin embargo, se hará sólo en caso estrictamente necesario. Sólo se usarán negritas para el título del texto y los títulos de cada epígrafe.

Todo el texto (incluidas las notas y el título) tendrá una alineación justificada. Se incluirá una línea de separación entre párrafos.

Citas bibliográficas

Paréntesis, apellido del autor, coma, año de edición, dos puntos, un espacio, número de la página, donde se encuentra la cita y cierre del paréntesis. Si la referencia abarca toda una obra, se pueden omitir las páginas.

Ejemplos:

...según ya se ha comentado con anterioridad (Minkenberg, 2011: 79).

según señala Minkenberg (2011: 79).

... «no existe una convergencia real» (Minkenberg, 2011: 79).

Como observa Minkenberg (2011: 79): «...».

Cuando la referencia textual tenga una longitud superior a las tres líneas, se referenciará como cita dentro del texto, siguiendo las normas (Times New Roman 10, sangría de 2 cm. y espacio sencillo).

Al final del texto, se aportará una relación de las fuentes bibliográficas empleadas.

El formato para citar será el siguiente:

Libros:

APELLIDOS, Nombre del autor (año de publicación), *Título de la obra* (en cursiva), lugar de edición: editorial.

Ejemplo:

ECO, Umberto (1975), *Trattato di semiotica generale*, Milano: Bompiani.

En el caso de que se trate de un libro colectivo, se incluirá «ed.» o «coord.» entre el nombre y el año. Además, se incluirá el nombre y apellido de todos los editores o coordinadores.

Ejemplo:

FRITH, Simon & GOODWIN, Andrew (ed.) (1990), *On Record. Rock, Pop, and the Written Word*, London: Routledge.

Capítulos de libro:

APELLIDOS, Nombre del autor (año de publicación), Título del capítulo, Nombre y Apellidos del/los autor(es) de la obra com-

pleta, título de la obra completa (en cursiva), lugar de edición, editorial, páginas del capítulo.

Ejemplos:

DE LAURETIS, Teresa (1995), «El sujeto de la fantasía», Giulia Colaizzi (ed.), *Feminismo y teoría filmica*, Valencia: Episteme, pp. 37-74.

TRÍAS, Eugenio (2010), «La revolución musical de Occidente», *La imaginación sonora*, Barcelona, Galaxia Gutenberg, pp. 33-58.

Artículos de revista:

APELLIDOS, Nombre del (año de publicación), Título del artículo, *Título de la revista* (en cursiva), volumen de la revista, páginas.

Ejemplo:

PARRONDO, Eva (2009), «Lo personal es político», *Trama y Fondo*, 27, pp. 105-110.

Películas:

A la hora de citar una película, se referenciará de la siguiente manera: *Título* (en cursiva), paréntesis, *título original* (en cursiva), director, año, cierre del paréntesis. Los programas y series de televisión se citarán sustituyendo el director por el creador, y el año de realización por el rango de años que abarcan las temporadas de emisión de la serie.

Ejemplos:

«En *Ciudadano Kane* (*Citizen Kane*, Orson Welles, 1941)...»

«El actor de *The Wire* (David Simon, 2002-2008)...»

Règles d'édition

Règles générales

Les textes peuvent être soumis en anglais, en espagnol, en français ou en italien.

Les textes auront un maximum de 7.000 mots ou 45.000 caractères avec espaces, bibliographie comprise.

Le titre de l'article sera en Times New Roman, corps 12, gras. La ligne suivante doit contenir les renseignements suivants au sujet de l'auteur : nom, prénom, institution et courriel.

Le texte sera en Times New Roman, corps 12, avec un interligne de 1,5 lignes. Les références bibliographiques seront en bas de la page, en Times New Roman 9 à interligne simple. Les citations insérées dans le texte seront en Times New Roman 10, avec alinéa de 2 cm et espace simple.

Pour mettre en valeur un mot on utilisera des caractères italiques, pas les gras, et seulement lorsque cela est strictement nécessaire. Les caractères gras seront utilisés uniquement pour le titre de l'article et les intertitres de chaque paragraphe.

Tout le texte (y compris les notes et le titre) sera justifié. On devra inclure une ligne entre les paragraphes.

Citations bibliographiques

Les références bibliographiques incluses dans le texte auront le format suivant :

Parenthèse, nom de l'auteur, virgule, année de publication, deux points, espace, numéro de la page où se trouve la citation et fermeture de la parenthèse. Si la référence est le livre on peut omettre les pages.

Exemples :

... tel que déjà mentionné (Minkenberg, 2011 : 79).

... selon Minkenberg (2011 : 79).

« il n'y a pas de convergence réelle » (Minkenberg, 2011 : 79).

Lorsque le texte de référence a une longueur supérieure à trois pages, la citation se fera à l'intérieur du texte en suivant les règles (Times New Roman 10, alinéa de 2 cm et interligne simple).

À la fin du texte on ajoutera une liste des sources de références bibliographiques utilisées. Le format de citation est le suivant :

Livres :

NOM, prénom de l'auteur (année de publication), *Titre de l'œuvre* (en italiques), lieu de publication: maison d'édition.

Exemple :

ECO, Umberto (1975), *Trattato di semiotica generale*, Milano: Bompiani.

S'il s'agit d'un livre collectif on y ajoutera « éd. » ou « coord. » entre le prénom et l'année. En outre, on y ajoutera le NOM et le prénom de tous les éditeurs ou coordinateurs.

Exemple:

FRITH, SIMON & GOODWIN, Andrew (éd.) (1990), *On Record. Rock, Pop, and the Written Word*, London : Routledge.

Chapitres de livre :

NOM, prénom de l'auteur (année de publication), titre du chapitre, prénom et nom de/des auteur(s) de l'œuvre complète, *titre de l'œuvre complète* (en italiques), lieu de publication, maison d'édition, pages du chapitre.

Exemples:

DE LAURETIS, Teresa (1995), «El sujeto de la fantasía», Giulia Colaizzi (ed.), *Feminismo y teoría filmica*, Valencia, Epistème, pp. 37-74.

TRÍAS, Eugenio (2010), « La revolución musical de Occidente », *La imaginación sonora*, Barcelona, Galaxia Gutenberg, pp. 33-58.

Articles de revues :

On doit indiquer ce qui suit : NOM, Prénom (année de publication), « Titre de l'article », *Titre de la revue* (en italique), numéro du volume, pages.

Exemple :

PARRONDO, Eva (2009), « Lo personal es político », *Trama y Fondo*, 27, pp. 105-110.

Films :

Lorsqu'on cite un film, la référence sera comme suit : *Titre* (en italiques), parenthèses, *Titre original* (en italiques), metteur en scène, année, fermeture de la parenthèse.

Exemple :

« Dans *Le dictateur* (*The Great Dictator*, Charles Chaplin, 1940), »

Les séries seront citées de façon similaire, en remplaçant le metteur en scène par le créateur et l'année de la réalisation par la fourchette de datation des saisons de la série.

Exemple :

« Le personnage de McNulty dans *The Wire* (David Simon, 2002-2008) ... »

Publication Guidelines

General guidelines

Articles may be submitted in English, Spanish, French or Italian.

Articles should have a maximum length of 7,000 words or 45,000 characters with spaces, including references.

The title of the article should be in Times New Roman, 12 and bold. The line below should contain the following information about the author: full name, affiliation and email.

The font throughout should be Times New Roman size 12, with a line spacing of 1.5. Quotations should be included at the bottom of the page in the following format: Times New Roman 9, single-spaced. Quotations inserted in the text will have the following format: Times New Roman 10, indented 2 cm., single space.

When highlighting a word, use italics, not bold. Only highlight when strictly necessary. Only use bold for the title text and title of each section.

All text (including footnotes and title) will be justified. Insert a line between paragraphs.

References

References within the text will follow the following format:

Within parenthesis include the following information: author's surname, comma, year of publication, colon, space, page number. If the reference refers to a book, page numbers may be omitted.

Examples:

As mentioned (Minkenberg, 2011: 79) ...
according to Minkenberg (2011: 79).

«no real convergence exists» (Minkenberg, 2011: 79).

When the quotation text has a length greater than three pages lines, it should be formatted as follows: Times New Roman 10, indented 2 cm. and single spaced. At the end of the text, a list of reference sources used should be included.

The reference format is as follows:

Books:

SURNAME, author's name (year of publication) *Title of the book* (in italics), place of publication: publisher.

Example:

ECO, Umberto (1975), *Trattato di semiotica generale*, Milano: Bompiani.

In the event that it is a book containing a collection of authors, you should include «ed.» or «coord.» between the name of the author(s) and the year. In addition, include the last name and name of all editors or coordinators.

Example:

FRITH, SIMON & GOODWIN, Andrew (ed.) (1990), *On Record. Rock, Pop and the Written Word*, London: Routledge.

Book chapters:

SURNAME, author's name (year of publication), Title of the chapter, Name and Surname of the author(s) *complete title of book* (in italics), place of publication, publisher, «pp.» followed by first and last pages of the chapter with a hyphen between them.

Examples:

DE LAURETIS, Teresa (1995), «El sujeto de la fantasía», Giulia Colaizzi (ed.), *Feminismo y teoría fílmica*, Valencia, Episteme, pp. 37-74.

TRÍAS, Eugenio (2010), «La revolución musical de Occidente», *La imaginación sonora*, Barcelona, Galaxia Gutenberg, pp. 33-58.

Journal articles:

They should indicate the following:

SURNAME, Name (year of publication), Article Title, *Journal title* (in italics), volume number, pages.

Example:

PARRONDO, Eva (2009), «Lo personal es político», *Trama y Fondo*, 27, pp. 105-110.

Films:

When citing a movie, be referenced as follows: *Title* (in italics), parentheses, *Original title* (in italics), director, year, close the parentheses.

Example:

«As seen in *The Spirit of the Beehive* (*El espíritu de la colmena*, Víctor, Erice, 1973) ...»

TV series will be cited in a similar way, replacing the director by the creator and year of implementation by the period of years covered by the seasons of the series.

Example:

«The character of McNulty in *The Wire* (David Simon, 2002-2008)...»

Norme di redazione

Norme Generali

I testi si potranno presentare in spagnolo, inglese, francese o italiano.

I testi avranno un'estensione massima di 7.000 parole o 45.000 caratteri, con spazi e bibliografia inclusi.

Il titolo dell'articolo si presenterà in New Times Roman, corpo 12 e in grassetto. A continuazione si mostreranno i seguenti dati degli autori: nome completo, istituzione di appartenenza e indirizzo di posta elettronica.

Il carattere di scrittura sarà il Times New Roman, corpo 12, interlinea 1,5. Le note si includeranno a piè di pagina, con carattere Times New Roman, corpo 9 e interlinea semplice. Le note che si includeranno nel testo avranno come carattere Times New Roman, corpo 10, con uno spazio di 2 cm e interlinea semplice. c

Quando si vorrà porre enfasi su una parola, si utilizzerà il corsivo e non il grassetto. In ogni caso, si farà uso di questo strumento solo in casi strettamente necessari. Si utilizzerà il grassetto solo per il titolo del testo e i titoli di ogni epigrafe.

Tutto il testo (incluse note e titolo) sarà in allineazione giustificata. Si includerà una linea di separazione tra i vari paragrafi.

Note bibliografiche

Parentesi, cognome dell'autore, virgola, anno di edizione, due punti, uno spazio, numero della pagina, dove si incontra la nota e chiusura parentesi. Se il riferimento é a tutta l'opera, si potrà omettere il riferimento al numero delle pagine.

Esempi:

come già citato (Minkenberg, 2011: 79) ...

secondo Minkenberg (2011: 79).

«no real convergence exists» (Minkenberg, 2011: 79).

Quando il riferimento al testo è lungo più di tre linee, si introdurrà come nota all'interno del testo, seguendo le norme (Times New Roman, 10, spazio di 2 cm. e spaziatura semplice).

Alla fine del testo, si apporterà una relazione sulla bibliografia utilizzata.

Il formato per le note sarà il seguente:

Libri:

COGNOME, Nome dell'autore (anno di pubblicazione), *Titolo*, città: editore.

Esempio:

CHERCHI USAI, Paolo (2008), *David Wark Griffith*, Milano: Il Castoro.

Nel caso in cui si tratti di un libro collettivo, si includerà <<ed.>> o <<coord.>> tra il nome e l'anno. Inoltre, si includerà il nome e cognome di tutti gli editori e coordinatori.

Esempio:

FRITH, Simon & GOODWIN, Andrew (ed.) (1990), *On Record. Rock, Pop and the Written Word*, London: Routledge.

Capitolo dei libri:

COGNOME, Nome dell'autore (anno di pubblicazione), Titolo del capitolo, Nome e Cognome del/degli autori dell'opera completa, titolo dell'opera completa (in corsivo), luogo di edizione, editoriale, pagine del capitolo.

Esempi:

DE LAURETIS, Teresa (1995), «El sujeto de la fantasía», Giulia Colaizzi (ed.), *Feminismo y teoría fílmica*, Valencia, Episteme, pp. 37-74.

TRÍAS, Eugenio (2010), «La revolución musical de Occidente», *La imaginación sonora*, Barcelona, Galaxia Gutenberg, pp. 33-58.

Articoli della rivista:

Il formato per le note sarà il seguente:

COGNOME, Nome dell'autore (anno di pubblicazione), Titolo dell'articolo, *Titolo della rivista* (in corsivo), volume della rivista, pagine.

Esempio:

PARRONDO, Eva (2009), «Lo personal es político», *Trama y Fondo*, 27, pp. 105-110.

Film:

Nel momento in cui si deve citare un film, si farà nella modalità seguente: *Titolo* (in corsivo), parentesi, *Titolo originale* (in corsivo), regista, anno, chiusa parentesi. I programmi e le serie televisive si citeranno sostituendo il regista per il realizzatore, e l'anno di realizzazione per gli anni totali dai quali si trasmette l'emissione della serie.

Esempi:

«in *Quarto potere* (*Citizen Kane*, Orson Welles, 1941) ...»

«in *Romanzo criminale* (Stefano Sollima, 2008-2010) ...»

EU-topías, revista de interculturalidad, comunicación y estudios europeos, fundada en 2011, aparece dos veces al año publicada por el Departamento de Teoría de los Lenguajes y Ciencias de la Comunicación de la Universitat de València y The Global Studies Institute de l'Université de Genève. Tres son los ejes fundamentales que enmarcan el trabajo de la revista: 1) reflexionar sobre la multiplicidad de culturas que constituyen la aldea global y el carácter intercultural del mundo contemporáneo; 2) analizar la «mediación interesada» que los medios de comunicación de masas asumen para naturalizar su propia versión de los acontecimientos en el interior del imaginario social, y 3) insertar el debate en el horizonte del proyecto, no sólo económico sino fundamentalmente cultural, de una Europa común. *EU-topías* busca intervenir renunciando a la idea de totalidad de los objetos de conocimiento entendida como suma de compartimentos estancos y, centrándose en aproximaciones parciales, espacial y temporalmente localizadas, asumir que la pluralidad contradictoria y fragmentada que constituye el mundo real obliga a introducir el diálogo interdiscursivo e interdisciplinar en la organización de los saberes.

Misión: Difundir la producción teórica y las investigaciones sobre problemáticas sociales, culturales y comunicacionales derivadas de los complejos procesos de transformación global y regional.

Objetivos: Potenciar el debate interdisciplinar mediante la difusión de artículos inéditos de investigación sobre una diversidad de temas emergentes y recurrentes que se agrupan en torno a la comunicación, la interculturalidad y los Estudios europeos.

EU-topías, revue d'interculturalité, communication et études européennes, est une revue semestrielle fondée en 2011 et publiée par le Département de Théorie des Langues et Sciences de la Communication de l'Université de Valence (Espagne) et The Global Studies Institute de l'Université de Genève. Les axes qui encadrent le travail de la revue sont trois : 1) réfléchir sur la multiplicité des cultures qui constituent le village global et le caractère interculturel du monde contemporain ; 2) analyser la « médiation intéressée » adoptée par les mass média pour entériner dans l'imaginaire social leur version intéressée des événements, et 3) situer le débat dans l'horizon d'une Europe commune dont le projet est non seulement économique mais fondamentalement culturel. En renonçant à l'idée de totalité des objets de connaissance conçue comme simple addition de compartiments et se concentrant sur des approches partielles spatialement et temporairement localisées, *EU-topías* assume que la pluralité contradictoire et fragmentée qui constitue le monde réel nous oblige à introduire le dialogue interdiscursif et interdisciplinaire dans l'organisation des savoirs.

Mission : Diffuser la production théorique et les recherches sur les problématiques sociales, culturelles et communicationnelles dérivées des procès complexes de transformation globale et régionale.

Objectifs : Collaborer aux débats interdisciplinaires à travers la diffusion d'articles de recherche inédits sur une diversité de sujets émergents et récurrents regroupés autour de la communication, l'interculturalité et les études européennes.

EU-topías, a Journal on Interculturality, Communication and European Studies, was founded in 2011 and is published bi-annually by the Department of Theory of Languages and Communication Studies of the University of Valencia, Spain, and by The Global Studies Institute of the University of Geneva, Switzerland. The journal's principal aims are: 1) to study the multiple cultures constituting the global village we live in and its intrinsically intercultural articulation; 2) to analyse the role played by the media as self-appointed «interested mediators» in their attempt to naturalize their vision of reality in the social imaginary, and 3) to open up a debate within the project of a European community conceived of as a cultural common space, rather than merely an economic one. *EU-topías* seeks to intervene in cultural critique leaving behind the idea of a unified, totalizing field of knowledge, understood as a sum of compartmentalized disciplines. It focuses instead on partial approaches, historically located both in space and time; it assumes that the plural, fragmented and contradictory configuration of reality compels us to introduce an interdiscursive and interdisciplinarian dialogue in the organization of knowledge.

Mission: To promote the circulation of theoretical research and individual works on social, cultural and communication issues arising from the complex processes of regional and global transformation.

Objectives: To contribute to the interdisciplinary debate through the circulation of unpublished materials on a variety of emergent and recurrent topics related to the fields of communication, interculturality and European studies.

EU-topías, rivista di interculturalità, comunicazione e studi europei, fondata nel 2011, è pubblicata semestralmente dal Dipartimento di Teoria dei Linguaggi e Scienze della Comunicazione dell'Università di Valencia e da The Global Studies Institute dell'Università di Ginevra. Il progetto della rivista si articola su tre assi fondamentali: 1) riflettere sulla natura plurale delle culture che costituiscono il villaggio globale e sul carattere multiculturale della società contemporanea; 2) analizzare l'azione e la funzione dei mezzi di comunicazione di massa che agiscono quali «mediatori interessati» nel processo di interpretazione e naturalizzazione di fatti, eventi, attori dell'immaginario sociale contemporaneo; 3) fomentare il dibattito critico rispetto al progetto economico e, in special modo, culturale, di una Europa comune. *EU-topías* si propone di intervenire rinunciando all'idea di totalità degli oggetti del sapere intesa come somma di compartimenti stagni e, centrandosi su approcci parziali, specifici nello spazio/tempo, assume che la pluralità contraddittoria e frammentata che costituisce il mondo reale obbliga a introdurre il dialogo interdiscorsivo e interdisciplinare nell'organizzazione del sapere.

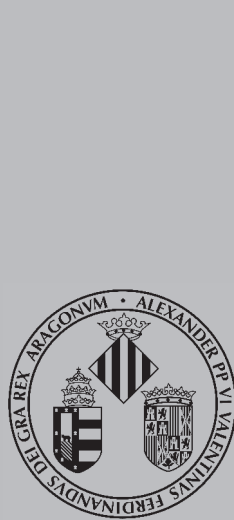
Missione: Contribuire alla diffusione della ricerca e della produzione teorica sui problemi sociali, culturali e di comunicazione derivati dai complessi processi di trasformazione globale e regionale.

Obiettivi: Potenziare il dibattito interdisciplinare mediante la diffusione di saggi inediti su una pluralità di temi emergenti e ricorrenti relativi alla comunicazione, all'interculturalità e agli studi europei.

ISSN 2174-8454



9 772174 845008 11



Departamento de Teoría de los Lenguajes y Ciencias de la Comunicación
Universitat de València. Estudi General
Avda. Blasco Ibáñez 32, 5ª planta
46010 Valencia (España)
eu-topias.org@uv.es

The Global Studies Institute
Université de Genève
10, rue des Vieux-Grenadiers
CH-1205 Genève (Suisse)
eu-topias.org@unige.ch

www.eu-topias.org